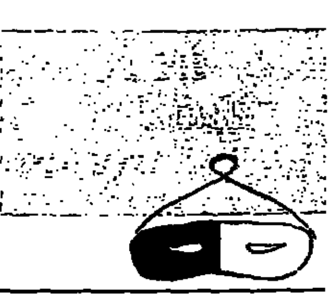
Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15994 – 7 F – SAMEDI 29 JUIN 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Coup de froid sur la conjoncture

Le chômage a fortement augmenté en mai. Les demandeurs d'emploi représentent désormais 12,4 % de la population active. Et l'Insee ne prévoit aucune amélioration d'ici à la fin de l'année. Quant au pouvoir d'achat des ménages, il ne devrait progresser que de 0,2 % en 1996, le plus mauvais résultat depuis 1984. p. 7
et notre analyse p. 19

Eurotunnel

Les petits actionnaires d'Eurotunnel détiennent désormais une minorité de blocage au sein de la société. p. 21

Voyageurs sous contrôle

Le gouvernement veut autoriser les contrôleurs de la SNCF et de la RATP à vérifier l'identité des contrevenants. p. 8

« Vache folle »

La France a demandé à Bruxelles d'intensifier la prévention au sein des pays de l'Union européenne. Les services des douanes et de la répression des fraudes ont été mobilisés. p. 4
et la chronique de Pierre Georges p. 34

La cause zapatiste et les intellectuels



Un appel circule en France pour soutenir le mouvement des Indiens mexicains insurgés sous la direction du sous-commandant Marcos p. 29

Les Sept et le terrorisme

Des mesures concrètes contre le terrorisme devraient être adoptées lors d'une réunion ministérielle, en juillet à Paris. *Le Monde* publie par ailleurs, sur la question des G 7 « élargis », un entretien avec Valéry Giscard d'Estaing. p. 2

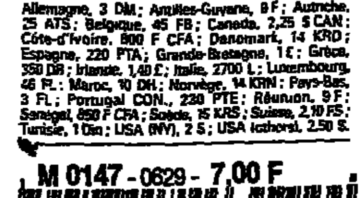
Le Front national dans la police

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP) demande à la justice l'interdiction du syndicat FN-Police. p. 34

Les mauvais comptes de l'Adami

La société pour l'Administration des droits des artistes musiciens-interprètes doit répondre aux accusations de mauvaise gestion. p. 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0629 - 7,00 F

HLM de Paris : des policiers ont refusé de collaborer avec le juge Halphen

Les enquêteurs n'ont pas accepté de participer à une perquisition au domicile de M. Tiberi

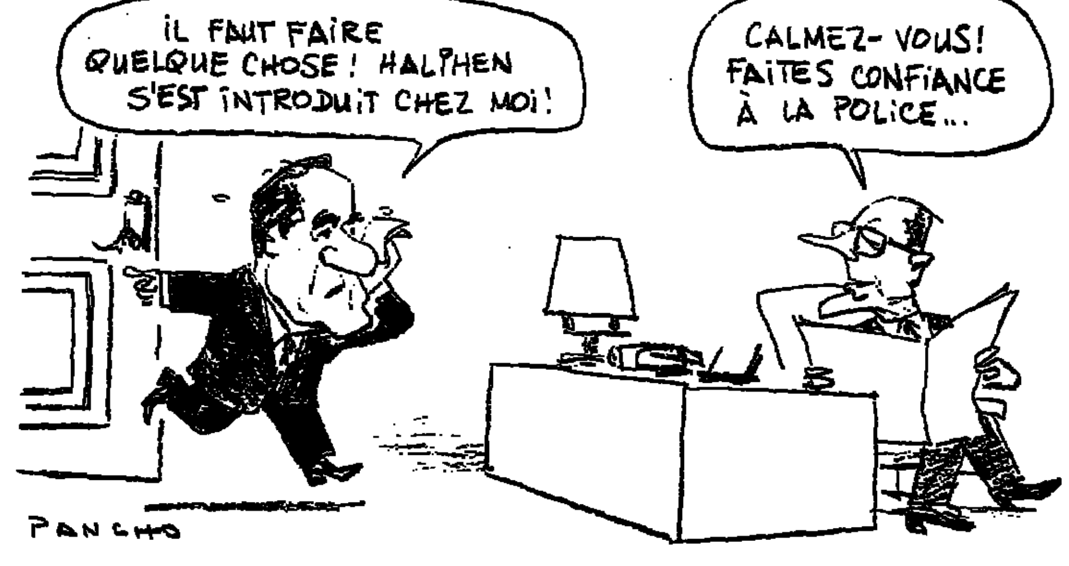
LE JUGE D'INSTRUCTION de Créteil, Eric Halphen, chargé du dossier des fausses factures des HLM de Paris, a effectué une perquisition, jeudi 27 juin, au domicile parisien de *Jean Tiberi, mais les policiers qui travaillent* avec lui depuis deux ans ont refusé de lui prêter leur concours.

Afin de préserver le secret, M. Halphen les avait convoqués dans un lieu *« neutre »*. Lorsqu'il a évoqué une perquisition chez le maire de Paris, les policiers ont immédiatement informé leur hiérarchie, puis refusé d'exécuter les consignes du juge en invoquant l'immunité dont bénéficient les députés. C'est la deuxième fois que le juge se heurte à un manque de coopération des policiers qui ont, récemment, refusé de vérifier le contenu d'une lettre anonyme reçue par le magistrat.

Les organisations de magistrats se sont indignées, vendredi, de ce refus. Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) rappelle que l'immunité ne concerne que les cas d'arrestation ou toute autre mesure privative ou restrictive de liberté. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) juge *« scandaleux »* que *« l'action de la justice puisse être paralysée par des considérations politiques provenant des ministères de l'intérieur et de la défense »* et l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) *« s'étonne »* de cette attitude *« contraire à tous les usages »*.

Le garde des sceaux, Jacques Toubon, a affirmé, jeudi 27 juin, qu'il n'était pas *« le ministre des affaires »*. S'adressant aux journalistes, il a indiqué que *« le traitement par la presse des affaires allait parfois très clairement au-delà des limites de la loi ». « Il y a, avant autre chose, un lynchage juridico-judiciaro-médiatique, des campagnes qui exploitent tout cela et qui font qu'il y a, en réalité, un pré-jugement »*, a-t-il ajouté sur TF 1.

Lire page 10, notre éditorial page 19 et la chronique d'Agathe Logeart p. 33



Les eurocrates préfèrent l'anglais mais le français résiste

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Depuis quelques mois, le français n'est plus la seule langue utilisée pour le point de presse quotidien au cours duquel la Commission européenne rend compte de ses travaux devant les centaines de journalistes de toutes nationalités accrédités auprès d'elle. L'anglais est maintenant sur un pied d'égalité avec le français, à la demande de l'Association de la presse internationale.

Plus préoccupant pour les défenseurs de la langue de Victor Hugo, en cas d'urgence, les multiples documents distribués par la Commission sont souvent rédigés dans la seule langue de John Major. On l'a constaté au début de l'affaire de la « vache folle ». Si certaines directions de la Commission font encore la part belle au français, bien des lobbies n'ont plus de ces pudeurs pour inonder les correspondants de leurs communiqués et invitations aux congrès, colloques et symposiums qui sont l'ordinaire des journalistes en poste à Bruxelles. Pour eux, il est clair que l'anglais, *« langue de l'économie et des affaires »*, a déjà le statut d'*« eurolangue »*.

Le 21 mars 1994, une note d'Edouard Balladur, alors premier ministre, avait pourtant demandé aux ministres et aux hauts fonctionnaires en mission ou en poste à l'Union européenne de *« refuser qu'une décision juridique définitive soit prise sur un texte dont la version française ne serait pas disponible, voire de surseoir à la discussion d'un point de l'ordre du jour pour lequel les documents en français n'auront pas été distribués en temps utile »*. Dans la foulée, le Quai d'Orsay a débloqué 2,3 millions de francs en faveur d'un Centre européen de langue française sis à Bruxelles et dont les locaux ont été inaugurés mardi 25 juin par Jacques Santer, président de la Commission européenne, et Margie Sudre, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie.

En face de la gare du Luxembourg, écrasée par les bureaux pharaoniques du Parlement européen, ce centre est principalement destiné aux eurocrates et au personnel des multiples groupes de pression, organisations et associations qui gravitent autour de la Commission, dans le « quartier européen » de la capitale belge. Sur quelque 500 mètres carrés, des ordinateurs et des postes de télévision pour vidéocassettes vont permettre à toute la gent européenne de se familiariser avec le français sans avoir l'impression de retourner à l'école.

Deux universités francophones de Belgique sont déjà associées à l'entreprise. En principe, certains « postes de travail » (de petites niches individuelles permettant de se concentrer devant l'ordinateur) permettront aussi de s'initier à l'espagnol, au portugais et à l'italien, car, prônant le pluralisme linguistique et culturel dans l'Union européenne, au lieu de l'hégémonie de l'anglo-américain, la France affirme vouloir promouvoir aussi les langues latines sœurs.

Jean de la Guérivière

L'expérience inachevée de la transition à l'Est

LES ÉCONOMISTES ne sont réputés ni pour la promptitude ni pour la certitude de leurs jugements. Aujourd'hui, près de vingt ans après les premières réformes économiques en Chine, dix ans après les premiers bouleversements en Hongrie ou en Pologne, cinq ans après la dissolution de l'URSS, les bilans de la transition fleurissent. Tous applaudissent l'ampleur et la célérité des transformations réalisées à l'Est, mais leurs auteurs s'indignent devant la montée de la corruption et la dégradation des indicateurs sociaux. Ils restent partagés sur les lacunes du passage à l'économie de marché, et surtout, sur le type d'objectif recherché.

Le climat est porteur. La Chine enregistre des taux de croissance spectaculaires, et accueille des investissements étrangers considérables. La plus grande partie de l'Europe centrale a retrouvé le chemin de la croissance, la Russie paraît s'apprêter à faire de même. Il est dommage que Boris Elstine ait finalement renoncé à participer au G 7 de Lyon alors que, pour la première fois, sa participation aux discussions économiques du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industriels aurait semblé moins incongrue. Que penser, aujourd'hui, des premières années de transition, c'est-à-dire de passage d'économies centralisées et planifiées à des systèmes libéraux, largement fondés sur l'initiative individuelle ?

La Banque mondiale consacre son rapport annuel sur le développement dans le monde aux progrès de la transition, de la Slovénie à la Chine, en passant par la Russie, la Mongolie et le Vietnam. La liste des vingt-huit pays concernés aurait pu être plus courte – l'Europe centrale et orientale seulement – ou inclure au contraire des Etats africains et asiatiques séduits par le socialisme, voire, pourquoi pas, certains pays européens.

Le document de la Banque mondiale, comme la plupart des études récentes, conclut prudemment qu'en matière de transition tout dépend du point de départ : la Russie, qui accumulait d'énormes déficits budgétaires, et des retours sur investissements négatifs depuis les années 60, différait profondément de la Chine, où l'agriculture a été libéralisée à partir de 1978.

Françoise Lazare

Lire la suite page 19

Air France pourrait absorber l'ex-Air Inter dès 1997

TOUS LES AVIONS d'Air Inter Europe devaient rester cloués au sol vendredi 28 juin. Christian Blanc, président du groupe Air France, a pris cette décision après l'appel à la grève lancé la veille par sept syndicats de la compagnie sans respect du préavis légal de cinq jours. Les pilotes d'Air Inter doivent répondre avant dimanche 30 juin à l'ultimatum formulé par le président du groupe Air France sur l'harmonisation de leur statut avec celui des pilotes d'Air France. La situation apparaît bloquée. Christian Blanc pourrait renoncer au projet de constituer un pôle européen au sein de la compagnie, qui devait regrouper l'ex-Air Inter et les lignes européennes d'Air France. L'absorption d'Air Inter par Air France apparaît désormais la solution la plus probable à condition que la Commission de Bruxelles ne s'y oppose pas.

Lire page 22

Unabomber surdoué dévoyé

PENDANT dix-huit ans, Theodore Kaczynski a défié le FBI, envoyant épisodiquement des colis piégés aux tenants de *« l'ordre industriel et technologique »* américain, qui ont fait trois morts et vingt-trois blessés. Lors de son arrestation, les Etats-Unis ont découvert avec stupéfaction que l'homme le plus recherché du pays, *surnommé Unabomber*, était, sous son aspect de sauvage couvert de crasse et vivant en ermite, un mathématicien hors pair, diplômé de la prestigieuse université Harvard, promis au plus bel avenir à la non moins prestigieuse université de Berkeley. Itinéraire d'un surdoué dévoyé.

Lire page 12

En route pour une sixième victoire



MIGUEL INDURAIN

TOUR DE FRANCE. L'Espagnol Miguel Indurain paraît être le plus solide candidat à la victoire dans la 83e « Grande Boucle ». Dans le cas où, le 21 juillet, il arriverait porteur du maillot jaune sur les Champs-Elysées, le Navarrais obtiendrait un sixième succès. Plus que Jacques Anquetil, Eddy Merckx et Bernard Hinault.

Lire pages 25 et 33

SOMMET Les dirigeants des pays du G 7, réunis à Lyon, ont décidé, jeudi 27 juin, de mettre à l'étude les moyens de renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme. Une réunion des ministres concernés a été fixée en juillet à Paris. ● JACQUES CHIRAC, lors d'un entretien jeudi avec Bill Clinton, s'est opposé à l'embargo imposé par Washington à l'Iran, à la Libye et à Cuba ; il s'est inquiété d'autre part du déclin de l'aide américaine aux pays en voie de développement. ● SUR L'AIDE au développement, M. Chirac a *pu constater* qu'il avait des « *positions très proches* » de celles du premier ministre japonais. Cette question devait être *plus amplement* discutée vendredi. ● LES PRÉSIDENTS français et américain se retrouveront samedi soir à Paris et devraient notamment confronter *leurs points* de vue sur la succession de M. Boutros-Ghali à l'ONU.

Les pays du G 7 veulent renforcer leur coopération contre le terrorisme

Des mesures concrètes devraient être adoptées lors d'une réunion ministérielle, en juillet à Paris. A Lyon, Jacques Chirac a mis en garde le président américain contre les effets de sanctions contre l'Iran, la Libye et Cuba

LYON
de notre envoyé spécial

Comment faire un peu plus, pour dénoncer le terrorisme, que publier une fois encore une belle et virile condamnation de principe ? Confrontés à cette question, au lendemain de l'attentat anti-américain de Khobar, en Arabie saoudite, les chefs d'Etat et de gouvernement du G 7 ont, jeudi 27 juin à Lyon, contourné l'obstacle en renvoyant l'examen de mesures concrètes à leurs ministres des affaires étrangères. Ceux-ci et leurs collègues en charge des problèmes de sécurité se réuniront dans trois semaines à Paris avec un ordre du jour précis : renforcer encore la coordination en matière de lutte contre le terrorisme.

Il y aura donc un mini-sommet antiterroriste à Paris, comme il y en avait eu un, il y a quelques semaines à Charm el Cheikh, en Egypte. Telle est la principale mesure décidée lors du dîner de politique étrangère qui a réuni à la mairie de Lyon Jacques Chirac et ses invités du G 7 : Bill Clinton, Helmut Kohl, John Major, Romano Prodi, le Canadien Jean Chrétien et le Japonais Ryutaro Hashimoto. Avant même l'attentat de mercredi – au cours duquel dix-neuf soldats américains ont été tués –, il avait été décidé que le sommet de Lyon adopterait une quarantaine de mesures spécifiques de lutte contre la grande criminalité. C'est la suite d'un travail entrepris depuis le G 7 de 1995 à Halifax. Le président Clinton a fait remarquer que nombre de ces mesures devraient aussi être efficaces pour lutter contre le terrorisme : coopération policière et judiciaire, notamment.

UNANIMITÉ

D'un commun accord, Américains et Français avaient proposé de bouleverser l'ordre du jour du sommet pour aborder dès ce dîner de jeudi – et non vendredi après-midi – la question du terrorisme, mais, si du côté américain on aurait aimé en faire le thème quasi central du sommet, la partie française n'entendait aucunement que le reste du programme de Lyon fût, pour autant, éclipsé. A l'issue du dîner, les Sept ont adopté, « *à l'unanimité* », une « *déclaration sur le terrorisme* ». Elle « *condamne l'acte barbare et injustifiable* » qu'a été l'attentat de Khobar et fait part d'une « *totale solidarité* » avec les Etats-Unis et avec l'Arabie saoudite. Elle exprime « *la conviction* » que « *le terrorisme constitue aujourd'hui un défi majeur pour l'ensemble de nos sociétés et de nos Etats* ».

A l'issue du dîner, M. Chirac a évoqué « *la priorité* » que les Sept souhaitaient donner à la lutte contre le terrorisme. A ses côtés, Bill Clinton, qui s'exprimait à l'heure de grande écoute des télévisions américaines, a souligné l'universalité du danger terroriste : « *que ce soit dans le métro de Paris, à Oklahoma City ou à Manchester, nous sommes tous vulnérables* ».

Si les Américains entendaient saisir l'occasion pour faire accepter à leurs alliés les embargos unilatéraux qu'ils ont décidés à l'encontre de Cuba (loi Helms-Burton) ou qu'ils projettent d'imposer à des pays qu'ils accusent de soutenir le terrorisme, tels l'Iran et la Libye, ils se sont, apparemment, heurtés à une fin de non-recevoir. Selon le porte-parole de la Maison Blanche, M. Chirac, lors de l'entretien d'une heure qu'il a eu avec M. Clinton dans l'après-midi, a, au contraire, mis en garde son hôte. En prenant des sanctions contre des sociétés étrangères désireuses de commercer avec Cuba ou l'Iran, les Etats-Unis, a averti le chef de l'Etat, risqueraient de provoquer un « *cycle de représailles* » de la part de l'Union européenne. On ajoutait encore, côté français, que l'attentat de Khobar ne conduisait aucunement les Quinze à renoncer au « dialogue politique » critique qu'ils entretiennent avec l'Iran. Telles sont les limites du soutien européen à la position des Etats-Unis.

IMPRESSIONS CONTRASTÉES

Venant après l'opération israélienne au Liban, en mai, et au lendemain de l'arrivée au pouvoir de Benyamin Nétanyahou, l'attentat de Khobar confirme la montée des tensions au Proche-Orient. Le sujet a été évoqué à deux reprises, jeudi, entre Américains et Français : lors de la conversation Clinton-Chirac et au cours de trois heures de discussion entre le ministre des affaires étrangères Hervé de Charette et le secrétaire d'Etat Warren Christopher. Ce dernier, tout juste de retour du Proche-Orient, a fait part d'impressions contrastées. Selon une source française, il a jugé « *positif* » que M. Nétanyahou ait décidé d'aller prochainement au Caire et à Amman, avant de se rendre aux Etats-Unis.

En revanche, M. Christopher n'a pas caché les éléments que Washington juge « *négatifs* » dans l'attitude du nouveau premier ministre israélien : son refus de s'engager à retirer l'armée de la ville d'Hébron, en Cisjordanie, ou encore ses réticences extrêmes à envisager une rencontre avec Yasser Arafat, le chef élu de l'Autorité palestinienne dans les Territoires. Très diplomatiquement, le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, a observé : « *Il y a encore quelques interrogations* » quant à la poursuite du processus de paix.

Dans un climat jugé « *amical et excellent* », à l'image des relations franco-américaines, MM. Chirac et Clinton ont aussi évoqué la Bosnie, l'OTAN – le chef de l'Etat français saluant « *l'impulsion* » donnée par Bill Clinton afin que puisse prendre forme le pilier européen –, et l'aide au développement. A en croire le porte-parole de la Maison Blanche, Jacques Chirac a fait la leçon à Bill Clinton : en proportion de leur PIB, l'aide que les Etats-Unis consacrent aux pays pauvres est la plus faible du G 7. « *Chirac s'est inquiété de ce déclin de l'aide américaine*, a rapporté le porte-parole américain, *et observé que, selon lui, pareille évolution entamait le* leadership *des Etats-Unis dans le monde.* » En gros, M. Clinton se serait dit d'accord avec son hôte, mais aurait fait valoir des considérations de politique intérieure. Les deux présidents poursuivront ces échanges de vues bilatéraux lors du dîner qui les réunira, avec leurs épouses, samedi soir à Paris.

Alain Frachon

Le Japon soutient les efforts français en faveur de l'aide publique au développement

TOKYO
de notre envoyé spécial

Le maintien de l'aide aux pays pauvres et l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), voilà quelques-uns des principaux dossiers que le Japon entendait plaider auprès de ses partenaires à la veille du sommet de Lyon, jusqu'à ce que la volonté du président américain Bill Clinton de mettre brusquement l'accent sur la lutte contre le terrorisme vienne bouleverser l'agenda que s'était fixé Tokyo.

Pour le gouvernement de Ryutaro Hashimoto, le premier ministre nippon qui a pris ses fonctions en janvier, ces deux sujets ne sont pas seulement économiques mais diplomatiques. Ils doivent permettre au Japon, la deuxième puissance économique mondiale, d'asseoir sa stature internationale. Et de s'attirer les bonnes grâces des pays africains et de la Chine dans sa quête d'un siège de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies que Tokyo revendique ouvertement.

« *Nous voulons renforcer nos liens avec l'Afrique en étant sans doute plus sélectif sur les projets présentés. Une opération de relations publiques ? On peut présenter ainsi notre politique... Il est vrai qu'elle est rentable pour notre image et pour notre économie* », reconnaît sans ambages un proche du premier ministre, sous couvert d'anonymat. « *La France et le Japon sont les deux principaux donateurs en matière d'aide publique au développement. Il est donc normal que ces deux pays effectuent à Lyon une démarche commune* », ajoute-t-il, faisant allusion au souhait de Jacques Chirac de jouer auprès de ses pairs le rôle d'avocat des pays pauvres. Et de procureur prêt à dénoncer les « *grandes nations et notamment les Etats-Unis* [qui] *se désengagent* » de leurs obligations à l'égard du tiers-monde.

Ni les essais nucléaires chinois ni le massacre de la place Tiananmen n'ont remis en question le soutien financier que Tokyo accorde à Pékin

Il reste que, dans ce domaine aussi, chacun défend son pré carré. L'engagement de la France aux côtés de l'Afrique n'est pas un mystère. Chaque année, Paris accorde plus de 3 milliards de dollars (environ 15 milliards de francs) aux pays subsahariens, alors que la contribution du Japon, de l'Allemagne et des Etats-Unis ne dépasse pas, pour chacun d'eux, 1 milliard de dollars. De la même façon, c'est encore l'Asie qui draine plus de la moitié des ressources de l'aide publique japonaise au développement. En 1995, 54,5 % d'une enveloppe totalisant 14,7 milliards de dollars (en progression de 9 % sur 1994) sont allés aux pays de la région, parmi lesquels l'Inde, l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande (contre, il est vrai, 98 % en 1970).

Aujourd'hui, c'est surtout la Chine populaire qui fait l'objet de l'attention de Tokyo. En 1995, ce pays a reçu à lui seul le tiers des sommes allouées aux pays asiatiques. Et ni les essais nucléaires chinois ni le massacre de la place Tiananmen n'ont remis en question ce soutien financier. « *En août 1994* [au lendemain d'un nouvel essai chinois], *le gouvernement japonais a décidé de ne plus aider la Chine sous forme de dons* », rapporte Akira Nakajima, le directeur général adjoint du bureau de coopération économique au ministère nippon des affaires étrangères. « *Mais*, ajoute-t-il, *le montant de nos prêts, c'est-à-dire l'essentiel de notre aide à la Chine, n'a pas varié.* »

S'il peut être taxé de certains accommodements avec la défense des droits de l'homme, voire de complaisance à l'égard d'une puissance nucléaire comme la Chine, le Japon a cependant suspendu son aide au Nigeria au lendemain de l'éxécution d'opposants au régime alors que, parallèlement, Tokyo décidait de renforcer son soutien au Kenya, à la Tanzanie et à l'Afrique du Sud après avoir pris en compte les progrès enregistrés par ces pays sur la voie de la démocratie.

En l'espace de dix ans, le Japon, qui a commencé en 1954 son action en faveur du tiers-monde, rappelle Mitsuo Sakaba, conseiller de la délégation japonaise auprès de l'OCDE, aura pratiquement triplé le montant de son aide publique au développement. Celle-ci dépasse à présent les 14 milliards de dollars. En dix ans, elle a plus que triplé. Des sept principaux pays industrialisés présents à Lyon, le Japon est, avec la France, le seul pays à maintenir son effort.

S. M.

En marge du sommet, la succession de M. Boutros-Ghali à la tête de l'ONU

NEW YORK (Nations Unies)
de notre correspondante

Ce n'est pas l'opposition de Washington à la réélection de Boutros Boutros-Ghali à la tête de l'ONU qui a surpris le reste du monde, c'est la manière dont cela a été proclamé qui irrite. Et M. Boutros-Ghali le sait. Ayant décidé de relever le défi américain, le secrétaire général prépare sa défense et le hasard du calendrier lui fournit l'occasion de présenter son cas, en marge du G 7 à Lyon et au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à Yaoundé le 6 juillet.

La stratégie initiale de M. Boutros-Ghali était de ne pas annoncer sa candidature avant la fin de l'été, l'élection du secrétaire général se tenant traditionnellement en octobre. Un article du *New York Times* annonçant la décision des Etats-Unis d'opposer leur veto pour bloquer la réélection du secrétaire général l'a obligé à se déclarer plus tôt. La stratégie d'attente aurait eu l'avantage d'éviter que le sujet ne devienne un enjeu électoral de la campagne présidentielle aux Etats-Unis, tout en donnant à M. Boutros-Ghali le temps de négocier un compromis avec les Américains. Elle aurait aussi rendu impossible l'émergence d'autres candidats. Surpris par la fermeté américaine, M. Boutros-Ghali est pour l'instant sur la défensive et va s'attacher à réfuter les raisons affichées par les Américains pour justifier leur opposition à son égard.

D'une certaine façon, les Américains se trouvent dans la même situation. Ils ont été désorientés par la décision du secrétaire général de repousser l'idée d'un compromis – une extension d'un an seulement de son mandat – et de maintenir sa candidature. Washington a aussi été frappé par la réaction négative des autres Etats à son égard et tentent de calmer le jeu. Le reste du monde n'a pas de position très arrêtée. La plupart des pays ressentent toutefois l'attitude américaine comme arrogante.

Le personnel de l'ONU, quant à lui, bien qu'un peu honteusement, se réjouit. Intellectuel brillant et fin, le diplomate égyptien est très apprécié par le peu de personnes qui ont eu l'occasion de le connaître. Mais il n'a jamais su s'attirer la sympathie du personnel. Il n'a pas non plus su communiquer avec la presse. « *Le grand problème de M. Boutros-Ghali est qu'il est secrétaire général à l'ère de la télévision*, avance un de ses collaborateurs, *et Dieu sait qu'il n'est pas un grand communicateur !* »

Ne voulant pas faire de procès politique à Boutros Boutros-Ghali, Washington avance comme motif officiel de son opposition la lenteur avec laquelle il met en place le processus de réforme de l'ONU. Une lecture impartiale de son bilan permet de réfuter cet argument. Mais il n'en est pas moins vrai que, pour l'opinion publique américaine – démocrates et républicains confondus –, M. Boutros-Ghali symbolise tout ce qui va mal à l'ONU. Cette image est volontairement accentuée par le rival républicain du président Clinton à la présidence, Bob Dole. « *Si quelqu'un veut bien nous écouter, on peut prouver point par point que les arguments de Washington contre le secrétaire général sont inexacts. Mais cela ne changera rien à la perception des Américains* », explique un diplomate qui requiert l'anonymat, en ajoutant : « *Dans ces conditions, et comme l'ONU a besoin de la confiance des Américains, il serait peut-être mieux pour l'ONU qu'il parte.* »

Certains sont persuadés qu'un compromis avec Washington pour un mandat plus court est encore possible. Mais la plupart pensent surtout aux incertitudes de l'après - Boutros-Ghali. L'idée que les Américains prétendent définir eux-mêmes la « *meilleure personne* » pour l'ONU inquiète particulièrement les organisations non gouvernementales.

Afsané Bassir Pour

Au menu d'un dîner Chirac-Clinton

MM. Chirac et Clinton pourront aborder la question, qui les oppose, de la candidature de M. Boutros-Ghali à un second mandat de cinq ans, lors du dîner qu'ils prendront ensemble samedi soir à Paris. Pour l'heure, Paris entend camper sur sa « Boutrophilie », selon le mot d'un diplomate français présent au sommet de Lyon. La présence du secrétaire général à Lyon peut lui permettre, en coulisse, de faire valoir ses arguments auprès des membres du G 7. Mais c'est surtout la réunion de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le 6 juillet à Yaoundé, qui sera cruciale. Il n'est pas certain que l'OUA apporte son soutien à M. Boutros-Ghali, en raison de la division des pays africains.

Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République

« Un G 7 élargi sera en partie paralysé et il aura sans doute vécu »

« A l'origine, la réunion des dirigeants des pays les plus industrialisés devait donner lieu à un échange de vues, en petit comité, sur les questions économiques du moment. Comment expliquer la place de plus en plus importante des dossiers politiques ?

– En réalité, la politique a accompagné les discussions économiques dès les premiers sommets. Dès le milieu des années 80, on a commencé à parler du terrorisme international, de l'environnement puis de la lutte contre le sida. D'une manière générale, les deux grands sujets qui ont dominé les années 80 – la question de la dette et la montée du chômage – n'ont fait ni l'un ni l'autre l'objet d'une décision concrète du G 7. En revanche, on a vu le catalogue des sujets traités s'élargir et le rôle des figurants politiques s'accroître. D'où maintenant l'idée d'inclure la Russie et, pourquoi pas, plus tard, la Chine. Dans cinq ans, la question de ce dernier pays sera sans doute abordée comme l'est actuellement celle de la Russie. Mais un G 7 élargi sera en partie paralysé, et il aura sans doute vécu...

– Pourquoi ?

– Parce qu'au lieu d'être une enceinte réunissant des gens qui peuvent se mettre d'accord et aboutir à des décisions, on passera à un lieu de rencontre réunissant des pays aux situations et aux intérêts par trop divergents. Quand on aura étendu le G 7 par exemple à la Chine, d'autres grands pays, je pense à l'Inde ou au Brésil, voudront aussi en faire partie. A ce moment-là, le G 7 se sera transformé en une configuration internationale très éloignée de son principe d'origine. Reviendra-t-on à un schéma plus proche du format initial ? La réponse, me semble-t-il, dépendra de la volonté qu'afficheront alors un petit groupe de pays, au sein d'un G 7 élargi, pour considérer qu'un problème donné justifie un accord entre les participants et donc une avancée politique décisive sur ce sujet au sommet.

– Est-ce envisageable, à Lyon, sur l'aide publique au développement ?

– Très franchement, il s'agit là d'un sujet pour le G 7 uniquement dans le cas où l'on se forge une position commune sur un niveau de contribution précis des pays concernés. Ce qui suppose un engagement clair, une articulation chiffrée, comme le G 7 avait su le faire en son temps à propos du pétrole. Mais, à l'heure actuelle, au moins deux pays, dont la Grande-Bretagne, ne souhaitent pas s'engager dans cette voie. Dans ce cas-là, c'est plutôt un débat qui est du ressort de la Banque mondiale... »

Propos recueillis par
Serge Marti

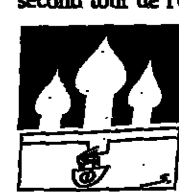
Le général Lebed expose son « nouvel ordre moral » pour la Russie

Boris Eltsine laisse l'actuel homme fort du Kremlin occuper le devant de la scène

A moins d'une semaine du deuxième tour de l'élection présidentielle, Alexandre Lebed, arrivé en troisième position au premier tour et immédiatement nommé à la tête du Conseil de sécurité, est omniprésent. Jeudi 27 juin, il a réclamé des pouvoirs de décision pour lutter contre les « bandits », mais aussi contre la culture occidentale et les sectes. L'effacement, ces derniers jours, du président russe, relance par ailleurs les spéculations sur sa santé.

MOSCOU
de notre correspondant

Si Alexandre Lebed, le « joker » de Boris Eltsine pour emporter le second tour de l'élection présidentielle le 3 juillet, semble ne plus se sentir, le président russe, lui, paraît ne pas se sentir très bien. Alors que


ÉLECTIONS

le général frappait, jeudi 27 juin, tous azimuts, revendiquant plus de pouvoirs, dénonçant la culture occidentale, voyant en la Russie « le pays le plus intelligent du monde », le président russe a totalement disparu des écrans de télévision. Dans la soirée, le Kremlin a annoncé que le président-candidat, *« très occupé »*, annulait tous ses voyages électoraux *prévus en province avant le second* tour. *« Le président reste à Moscou pour participer, dimanche, à la fête du journal* Moskovski Komsomolets », un quotidien populaire à fort tirage qui le soutient, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la présidence. Enfin, Boris Eltsine n'a pas participé, vendredi matin, à une réunion avec des agriculteurs, au Kremlin, où sa présence était pourtant prévue. Ce brutal changement d'agenda a été pratiquement passé sous silence par les médias, presque tous au service du pouvoir. Les télévisions russes n'ont montré aucune image du président, qui aurait pourtant eu *« une journée de travail normale »*. Elle se sont contentées de lire son appel aux électeurs des petites villes de Russie, qui ont beaucoup voté au premier tour pour son adversaire communiste Guennadi Ziouganov.

L'état de *santé réel du président* étant sans doute le secret d'Etat le mieux gardé en Russie, les analystes en sont réduits à des spéculations. Mais, lors de sa visite à Kaliningrad, ce week-end, Boris Eltsine est apparu fatigué. Victime de deux crises cardiaques en 1995, le président a eu des difficultés à sortir de sa voiture. Il avait le visage pâle et bouffi des mauvais jours. Depuis ce voyage, il s'est limité à de brèves apparitions.

Peut-être simplement fatigué, Boris Eltsine, soixante-cinq ans, laisse *son nouveau conseiller* pour la sécurité, le général Lebed, quarante-six ans, occuper la scène politique. Arrivé avec 11 millions de voix *en troisième position* au premier tour, Alexandre Lebed – qui a quitté l'armée l'an dernier pour entrer en politique – se déchaîne. Jeudi, devant un congrès de l'Union des patriotes russes, il a revendiqué de réels pouvoirs pour le conseil de sécurité russe, organe consultatif dont il a été nommé secrétaire après son succès électoral. *« Le conseil de sécurité doit se transformer en un organe qui pourra prendre des décisions »*, a déclaré le général, visiblement pressé d'accumuler de réels pouvoirs avant de devenir moins indispensable après le second tour. *Le général Lebed* a cependant précisé qu'il ne craignait pas pour son avenir. *« La formule "on t'utilise et on te jette" ne s'appliquera pas à moi »*, a-t-il dit.

PRÉJUGÉS ANTISÉMITES

Fort de cette certitude, Alexandre Lebed a annoncé qu'il s'occupait désormais de coordonner *« toutes les structures de forces »* (police, armée, ex-KGB) *pour lutter contre* la corruption et les « bandits » russes. L'Occident en a aussi pris pour son grade. Le général a annoncé que la résistance à *« l'expansion culturelle de l'Occident »* serait une des pierres angulaires de la nouvelle *« politique de sécurité »* russe. La religion est venue s'ajouter à ses « compétences », le général jugeant que les sectes étaient *« une menace claire contre la sécurité nationale russe ». « Nous avons trois religions reconnues officiellement : l'orthodoxie, l'islam et le bouddhisme »*, a-t-il dit, oubliant notamment le judaïsme. Le général ne se prive d'ailleurs *pas de manier des préjugés* antisémites répandus en Russie, répondant à un Cosaque qui l'interrogeait avec force excuses : *« Vous vous appelez Cosaque, mais votre approche est juive. »* M. Lebed a reconnu qu'un document du conseil *de sécurité publié la veille était une* base de travail. Ce texte prévoyait notamment un durcissement du régime des visas pour les étrangers. *« Tout le monde vient en Russie pour voler »*, a-t-il expliqué. Le nouvel « homme fort » du Kremlin a cependant essuyé, jeudi, une première déconvenue. M. Lebed avait publiquement espéré qu'un nouveau ministre de la défense serait *rapidement nommé. Il avait même* fait connaître son candidat. Cependant le président Eltsine lui a fait indirectement savoir, jeudi, dans un message *aux forces armées cité par* l'agence *Interfax*, qu'il jugeait *« inapproprié »* de nommer un nouveau ministre de la défense avant le second tour.

Jean-Baptiste Naudet

L'Italie se donne trois ans pour réaliser l'objectif budgétaire de Maastricht

ROME
de notre correspondante

Avec quelques jours de retard sur l'échéance initialement prévue, le gouvernement italien a approuvé, jeudi 27 juin, en conseil des ministres, le document de programmation économique et financière (DPEF) pour les trois prochaines années, de 1997 à 1999. Ce document, qui rassemble les prévisions gouvernementales concernant le budget, l'inflation et l'emploi, confirme la volonté de l'Italie de rester dans le groupe de tête de la construction européenne. *Même au prix d'un effort* d'ajustement colossal.

« L'économie italienne est arrivée à un tournant où, avec les efforts *conjugués de tous, il sera possible* de s'accrocher en temps utile au train européen », a expliqué à la presse Enrico Micheli, *sous-secrétaire* à la présidence du conseil. Pour satisfaire à l'un des principaux critères de Maastricht (un déficit public inférieur à 3 % du produit intérieur brut), le gouvernement de centre-gauche de l'économiste Romano Prodi compte ramener le déficit italien à 4,4 % en 1997, 3 % à la fin de 1998, et 2,9 % pour 1999. L'Italie n'aurait ainsi qu'un an de retard sur le calendrier prévu pour l'examen des critères pour le passage à la monnaie unique à partir de 1999. Elle pourra alors faire valoir l'intensité de ses efforts, *ayant réalisé* depuis 1992 un excédent primaire du budget (hors service de la dette) qui atteindrait 5 % l'an prochain.

Plusieurs priorités ont été par ailleurs dégagées, notamment l'emploi, pour lequel le patronat italien a demandé une plus grande *« souplesse »* et auquel devrait être consacrée, le 27 septembre prochain, une conférence nationale qui clôturera un cycle de rencontres avec les organisations syndicales.

L'accent est mis également sur la lutte contre l'inflation, qui, selon les prévisions, sera contenue à 2,5 % en moyenne en 1997 et, espère-t-on, à 2 % en 1998 ainsi qu'en 1999, alors que pour l'année en cours le taux d'inflation devrait rester au-dessus de 3 %.

Le document prévoit un ralentissement *de la croissance* à 1,2 % en 1996, suivi d'une reprise, le produit intérieur brut progressant de 2 % en 1997, 2,8 % en 1998 et 2,9 % en 1999.

L'intention du gouvernement est d'élaborer, sans attendre la loi de finances pour 1997, qui sera pour les différentes composantes de la majorité l'occasion de tester leur cohésion. Cette loi de finances comportera une réduction du déficit budgétaire de 32 000 milliards de lires (106 milliards de francs), répartis en deux tiers d'économies sur les dépenses et en un tiers de recettes nouvelles, même si la pression fiscale doit rester inchangée. D'après le ministre des finances, Vincenzo Visco, *le déficit total* reviendrait ainsi à 88 000 milliards de lires en 1997 (293 milliards de francs). A la fin 1996, il devrait être encore de *114 000 milliards de lires* (380 milliards de francs), après le réajustement de 16 000 milliards de lires (53 milliards de francs) adopté, non sans critiques, il y a quelques jours.

Marie-Claude Decamps

La droite polonaise veut faire main basse sur Solidarité

Le syndicat est déchiré par des luttes internes

VARSOVIE
de notre correspondant

Poznan, juin 1956, Ursus et Radom, juin 1976 : ces lieux et ces dates ont marqué le long combat qui a fini par provoquer la chute du régime communiste en Pologne et en Europe de l'Est. A Poznan, il y a quarante ans, une révolte ouvrière réprimée au prix de plusieurs dizaines de morts (dont beaucoup d'enfants) précédait de quelques mois la libéralisation provisoire du régime, et *la grande insurrection* hongroise de Budapest. A Ursus et Radom, il y a vingt ans, la répression qui suivit des grèves et des manifestations violentes suscita un mouvement de solidarité entre intellectuels et ouvriers, qui fut le ferment des grandes grèves de l'été 1980 et de la naissance du syndicat Solidarité . Aujourd'hui, ces deux anniversaires sont entachés de *conflits fratricides ou d'opérations* politiciennes, témoins de l'atmosphère malsaine qui gagne la vie publique polonaise.

L'hôte d'honneur des célébrations de Poznan devait être le président hongrois Arpad Göncz, lui même emprisonné en 1956 après l'insurrection de Budapest. Comme l'exige le protocole, il devait être accompagné par l'actuel président polonais Alexandre Kwasniewski, qui n'a ni le même âge ni le même passé. Sous prétexte de manifestations anticommunistes annoncées par plusieurs partis de la droite radicale, M. Kwasniewski a décidé d'annuler la visite.

BRANCHE DÉMAGOGIQUE

A Ursus, site d'une très grosse usine de tracteurs qui fut l'un des berceaux du syndicalisme indépendant, mais où *Solidarité est actuellement* contrôlé par sa branche la plus démagogique, la commémoration a été salie par les déclarations *du chef local du syndicat polonais*, Zygmunt Wrzodak. Pendant la messe, entre la communion et la bénédiction finale et en présence *du primat de Pologne*, Jozef Glemp, M. Wrzodak a lancé une invraisemblable tirade contre *« les hyènes politiques roses du KOR »* (le *comité de défense des ouvriers* constitué à l'époque) qui *« en se nourrissant des ouvriers, de l'Eglise et de la patrie, n'avaient qu'un but : accéder sur notre dos au pouvoir »*. Pour plus de clarté encore, M. Wrzodak s'en est pris nommément à *« Kuron, Michnik et à leurs camarades, confits dans leur haine de la polonité, et qui ont cyniquement exploité notre malheur, notre sang et notre naïveté »*.

Le « cas » Wrzodak est connu depuis longtemps, et ses propos sont encombrés de longue date de relents haineux, antisémites, voire *fascisants. Mais la véritable surprise* est venue de ce que ces attaques contre des hommes qui ont payé d'années de prison leur combat aux côtés des ouvriers aient pu été proférées en présence du cardinal Glemp et de l'actuel président de Solidarité, Marian Krzaklewski, sans que ni l'un ni l'autre ne réagissent.

C'est donc aux anciens de Solidarité, *à ceux qui ont mené les durs* combats de l'époque, comme Zbigniew Bujak, lui-même issu d'Ursus et qui fut des années durant le chef de Solidarité clandestine, que revint la tâche de relever le gant. Ils le firent en termes violents, accusant M. Wrzodak de *« cracher sur les plus belles pages de l'histoire »* de son pays, et demandant, dans une lettre adressée au congrès de Solidarité actuellement réuni à Poznan, de *« refuser un langage où le communisme internationaliste se mêle au fascisme nationaliste »*.

Une pétition demandant l'exclusion de M. Wrzodak circule dans les travées du congrès de Solidarité, mais il y a peu de chances qu'elle soit adoptée. Les délégués sont essentiellement occupés par la préparation des élections législatives de l'an prochain : le Renouveau de la Pologne, un parti de la droite radicale dont M. Wrzodak est l'un des dirigeants, a lancé ces *derniers temps une véritable tentative* d'OPA sur Solidarité, tentant de convaincre le syndicat de conclure avec lui une alliance exclusive. *L'opération semble vouée* à l'échec, mais le ver est dans le fruit. Lech Walesa, invité d'honneur du congrès de Solidarité, garde pour l'instant le silence.

Jan Krauze

هكذا من الاصل

« Vache folle » : la France demande à Bruxelles d'intensifier la prévention dans l'UE

Les services des douanes et de la répression des fraudes sont mobilisés

La France a annoncé, jeudi 25 juin, l'introduction de nouvelles restrictions sur l'utilisation de farines animales dans l'élevage, et le premier ministre, Alain Juppé, a demandé à la Commission européenne à Bruxelles de tout faire pour étendre ces mesures nationales à l'ensemble des pays de l'Union européenne. Il a rappelé que l'embargo sur les produits bovins britanniques était maintenu *« sans changement »*.

ALAIN JUPPÉ a rendu public, dans l'après-midi du jeudi 25 juin, le document signé du docteur Dominique Dormont consacré aux risques sanitaires inhérents aux farines animales dont nous avons publié les conclusions dans nos éditions du 28 juin. En présence de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, d'Hervé Gaymard et de François d'Aubert, respectivement secrétaires d'Etat à la santé et à la recherche, le premier ministre a détaillé les mesures que venait de prendre en urgence le gouvernement après lecture de ce document. Rédigé par le comité des experts français sur les encéphalopathies spongiformes transmissibles, ce document venait, le matin même, d'être transmis au professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé.

Les experts avaient été saisis fin avril par le gouvernement de la question suivante : *« Les volailles, les poissons, les porcs consomment encore des farines d'origine animale. Etant donné les connaissances acquises, faut-il envisager de supprimer les farines et les produits élaborés à partir de tissus, et lesquels, dans l'alimentation de l'ensemble des animaux ? »* Les réponses du gouvernement, détaillées par M. Juppé, correspondent point par point aux recommandations formulées par le comité Dormont. Ce dernier préconisait notamment *« l'utilisation exclusive des déchets d'abattoir provenant de carcasses d'animaux déclarés propres à la consommation humaine (« 5e quartier ») »*, la destruction par incinération *« des cadavres et des saisies d'abattoir »* ainsi que *« l'interdiction de l'utilisation du système nerveux central des ruminants (cerveau, moelle épinière) »*. Alain Juppé a ainsi annoncé l'interdiction faite *« à titre conservatoire »* aux fabricants français de farines animales d'introduire dans leurs produits les déchets décrits par le comité Dormont. *« Je saisirai ce soir même le président de la Commission européenne pour que l'Union fasse de même dans les plus brefs délais. Je lui demanderai également que l'Union agisse au nom des Etats membres à l'égard des pays tiers pour qu'ils fassent de même. Compte tenu des éléments présentés par les experts, toute commercialisation du système nerveux des ruminants est désormais interdite. »*

EFFORT DE RECHERCHE

Le comité Dormont avait d'autre part demandé *« d'exclure strictement des matériaux utilisés ceux provenant des ruminants appartenant à des pays où l'incidence de la maladie de la "vache folle" est élevée »*. *« Cette recommandation est d'ores et déjà en vigueur en France*, a rappelé M. Juppé. *Je demanderai là encore au président de la Commission européenne qu'une position identique soit définie au niveau européen. »* Le comité Dormont demandait encore la mise en conformité de la fabrication des farines de viande et d'os avec une réglementation communautaire qui reste à venir. *« Un effort d'évaluation et de recherche particulier doit être entrepris au plus vite pour déterminer et valider les procédés de fabrication de ces farines susceptibles d'inactiver les agents à l'origine des encéphalopathies spongiformes transmissibles. »* Sur ce point, M. Juppé a assuré que tous les moyens seraient mis en œuvre pour que la nouvelle réglementation communautaire soit édictée au plus vite et de manière la plus complète possible. *« D'ores et déjà le Cneva* [Centre national d'études vétérinaires et alimentaires] *a été saisi pour évaluer tous les procédés permettant la neutralisation du prion. Les programmes de recherche seront renforcés sur ce point »*, a déclaré M. Juppé.

Enfin, les experts se prononçaient pour *« la stricte séparation matérielle des circuits des aliments destinés aux ruminants par rapport aux autres espèces »*. *« Cette recommandation sera mise en œuvre grâce à l'amélioration de la traçabilité des produits et à la poursuite du renforcement du contrôle sur l'utilisation de ces produits »*, a affirmé M. Juppé.

Il apparaît clairement désormais que l'action gouvernementale dans le dossier de la « vache folle » ne peut se limiter à l'Hexagone. Outre les mesures prises en urgence après la remise au gouvernement du document du comité Dormont, M. Juppé a souligné que, dans le cadre des décisions prises lors du sommet européen de Florence, l'embargo sur les produits bovins britanniques *« était maintenu sans aucun changement »*. Le premier ministre a indiqué que le gouvernement venait de demander aux différentes administrations (douanes, répression des fraudes, services vétérinaires) *« d'intensifier leurs vérifications sur tous les produits susceptibles de contenir des substances d'origine bovine britannique (cosmétiques, bonbons, etc.) »*.

Plus généralement, M. Vasseur a déclaré que, pour chacune des mesures préventives prises dans notre pays, la France demanderait à la Commission européenne de tout faire pour que ces mesures soient appliquées dans l'ensemble des pays de l'Union. Le gouvernement veillera par ailleurs *« à ce que la surveillance ne se relâche pas »*. Cette volonté passe en priorité par l'intensification de l'effort de recherche sur les modes de transmission naturelle de la maladie de la « vache folle » à l'homme afin d'en reconnaître les mécanismes réels. 22 millions de francs viennent d'être affectés à de nouveaux programmes et à la construction de laboratoires.

Mais, d'ores et déjà, une nouvelle question, cruciale et complexe, est posée aux responsables scientifiques et politiques, celle du mouton, animal dont on peut raisonnablement craindre qu'il soit, en Grande-Bretagne notamment, contaminé par l'agent de la maladie de la « vache folle ». Aucun embargo n'a toutefois encore été décrété. Par précaution, la tremblante du mouton vient d'être inscrite par le gouvernement français sur la liste des maladies à déclaration obligatoire et des analyses sont en cours pour vérifier si une mutation de l'agent de la « vache folle » n'est pas décelable. En France, tous les moutons déclarés atteints de la tremblante doivent, depuis peu, être sortis des circuits de la consommation alimentaire, ce qui permet notamment de mener les recherches scientifiques indispensables. Le comité Dormont se réunira le 11 juillet sur cette question. *« Nous en reparlerons donc avant la fin du mois de juillet »*, a assuré M. Juppé.

Jean-Yves Nau

« Aucune conséquence » pour Londres

L'interdiction par la France des aliments pour bétail utilisant des farines d'os n'a guère surpris les dirigeants britanniques. *« Nous n'avons octroyé aucune licence d'exportation pour ce type de produits depuis le début de la crise* [de la « vache folle »] *en mars. Pour ce qui nous concerne, cette décision n'a aucune conséquence pour le moment »*, a déclaré un porte-parole du ministère de l'agriculture britannique. Mais la décision française n'arrange pas les affaires du puissant lobby des fabricants d'aliments pour bétail, secteur-clé de l'industrie agro-alimentaire regroupée au sein d'une association, l'Ukasta. Malgré les pressions des éleveurs et des syndicats agricoles qui voulaient qu'on indique désormais sur les sacs d'aliments pour bétail la liste des composants et des quantités (comme cela se fait pour les aliments pour humains), le ministère de l'agriculture s'est rangé à l'avis de l'Ukasta et n'a imposé que la publication de la liste des différents ingrédients. – *(Corresp.)*

Menaces sur l'industrie européenne de l'équarrissage

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'industrie européenne de l'équarrissage est-elle menacée de mettre la clé sous la porte, faute de débouchés ? En forçant à peine le trait, c'est le problème que risque de soulever la demande adressée par le gouvernement français à Bruxelles d'interdire sur le territoire de l'Union européenne les farines d'os et de viandes britanniques. Celles-ci sont actuellement autorisées, sur le continent, pour la fabrication d'aliments composés destinés aux porcs et aux volailles ainsi qu'aux poissons.

Franz Fischler, le commissaire chargé des affaires agricoles, averti des orientations prises par les travaux que préside le professeur Dormont, s'interroge sur l'opportunité d'interdire, au sein de l'UE, l'usage de l'ensemble des farines animales et non pas uniquement de celles produites en Grande-Bretagne. Une mesure aussi radicale entraînerait des difficultés considérables pour une industrie par ailleurs indispensable. Pourquoi, alors, l'envisager ? *« Une interdiction générale rassurerait l'opinion. On peut penser qu'en se limitant à un embargo sur les farines britanniques on prend un risque, fût-il léger »*, commente un haut fonctionnaire de la Commission.

DOUTES

Plusieurs Etats membres continentaux connaissent des cas d'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine), même s'il n'y a aucune commune mesure avec la situation d'épidémie que connaît la Grande-Bretagne. Par ailleurs, des stocks, peut-être importants, de farines britanniques potentiellement contaminées existent dans les usines d'aliments du bétail, voire dans les exploitations. En d'autres termes, des bovins utilisés pour la fabrication de farines par les équarrisseurs continentaux peuvent avoir été au contact de l'agent responsable de l'ESB.

C'est pour cette raison que les ministres de l'agriculture des Quinze, lors de leur réunion du 3 avril à Luxembourg, avaient demandé que *« tous les déchets animaux provenant de mammifères dans l'Union européenne, soient traités selon une méthode dont l'efficacité a été démontrée aux fins d'inactivation des agents de transmission de l'ESB »*. Le Conseil a demandé que cette adaptation du processus de fabrication soit mise en place *« le 31 décembre 1996 au plus tard »*. Cela signifiait que les scientifiques à l'origine de cette exigence du Conseil gardaient des doutes quant à la qualité de la protection garantie par les procédés de fabrication actuellement utilisés.

Les industries concernées ne donnent parfois pas l'impression de vouloir mettre, spontanément, leurs installations en conformité avec les directives ministérielles et il est évident qu'une telle situation n'est pas satisfaisante en termes de santé publique – d'où l'interrogation sur une éventuelle interdiction générale des farines animales. On devrait connaître, la semaine prochaine, le choix de la Commission et sa réponse aux demandes françaises. On estime à Bruxelles qu'une interdiction générale des farines devrait être plutôt favorablement accueillie par les éleveurs de bovins, dans la mesure où elle pourrait contribuer à restaurer la confiance des consommateurs.

Quant aux producteurs de porcs et de volailles, ils se trouveraient dans l'obligation de modifier la composition de leurs aliments, de remplacer les farines de viandes par des céréales, des protéagineux (pois, féveroles), des tourteaux de soja ou de colza. Il pourrait en résulter un coût supplémentaire – modique, dit-on – ainsi qu'un accroissement des importations de soja américain ou brésilien.

Philippe Lemaître

« La brebis s'isole, puis donne l'impression d'être sourde... »

CARCASSONNE
de notre correspondant

Bernard Martin, l'Aveyronnais qui préside depuis quatre ans la Fédération nationale des éleveurs ovins (FNO), est un « pionnier ». Certainement tient-il cela de son père, éleveur sur le causse Comtal, tout près de Rodez, que ses amis paysans regardaient de travers, *« parce qu'il était capable de foutre en l'air une prairie naturelle pour implanter du reygrass et qu'il fut l'un des premiers à pratiquer l'insémination artificielle »*. Il s'est installé à son compte, à la fin des années 60, sur une soixantaine d'hectares à Fonters-du-Razès, près de Castelnaudary, dans l'Aude. Dans un premier temps, il va transformer l'exploitation céréalière en élevage de vaches, *« c'était la grande mode »*, puis revenir, au milieu des années 70, à la brebis.

Aujourd'hui, à quarante-neuf ans, il est à la tête d'un troupeau de six cents bêtes. Avec son frère, il s'est également lancé dans l'élevage de volaille, sur 3 000 m² d'où sortent quelque 21 000 dindons ou poulets. La « tremblante », Bernard Martin en connaît les symptômes par les livres. *« La brebis s'isole, puis elle donne l'impression d'être sourde. Ça peut durer six ou huit mois avant qu'elle meure. »*

DÉSASTRE

Si le président de la FNO n'a jamais observé de cas dans son troupeau, il sait le désastre que provoquerait un syndrome de type « vache folle » sur les ovins. *« Pour moi, c'est clair, c'est la faillite. Et encore, j'ai la chance, par rapport aux jeunes, d'avoir une situation financière assez bien établie. »*

Des études ont été lancées depuis plus de six mois par la fédération, afin de déterminer la véritable ampleur, en France, de l'épidémie de tremblante du mouton. *« On n'a pas attendu l'affaire de la " vache folle " pour se pencher dessus »*, commente Bernard Martin, qui s'élève aussi *« contre cette tendance à faire des brebis pour toucher 150 francs par bête de prime compensatrice donnée par l'Europe, et les 180 francs de compensation-handicap pour ceux qui sont en zone défavorisée, le tout sur un agneau que l'on vend autour de 400 francs. »* Il ne croit pas à la transmission de la maladie de la « vache folle » par les farines animales, car, dit-il, *« depuis très longtemps, on n'en donne plus aux brebis. C'est beaucoup plus cher que les compléments alimentaires végétaux et beaucoup moins efficace. Et puis, quand un agneau arrive à 35 kilos en carcasse, si on va plus loin, il ne fait plus que du gras. »*

Laurent Rouquette

Le premier ministre afghan s'engage à maintenir l'unité du pays

KABOUL. Prêtant serment, mercredi 26 juin en soirée dans un hôtel de Kaboul, comme nouveau premier ministre d'Afghanistan, Gulbuddin Hekmatyar, chef du Hezb-e-Islami (intégriste), s'est engagé à protéger l'intégrité de l'Afghanistan, menacée par les factions issues de la *« guerre sainte »* contre l'URSS (1979-1989), puis de la guerre civile qui a suivi. *« Je suis venu à Kaboul partager le destin du peuple de cette ville »*, a déclaré M. Hekmatyar, qui, après la chute du communisme, avait organisé un siège particulièrement meurtrier de la capitale afghane. – *(AFP.)*

Les agriculteurs blancs du Zimbabwe risquent de perdre leurs terres

HARARE. Les agriculteurs blancs du Zimbabwe ont essuyé jeudi 27 juin un sérieux revers dans leur combat contre la nationalisation de leurs terres. La Cour suprême du pays a estimé que le projet gouvernemental n'était pas contraire à la Constitution. Cette affaire a accru la tension raciale entre les Blancs, descendants des colons britanniques, et les Noirs, qui constituent l'écrasante majorité de la population dans ce pays qui a accédé à l'indépendance en 1980. Quelque 4 500 agriculteurs blancs se partagent près de 30 % des terres arables du pays, alors que la majorité des dix millions de Zimbabwéens noirs vivent dans des communes surpeuplées. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

■ **ONU : les négociations sur un traité interdisant les essais nucléaires** s'acheminaient, jeudi 27 juin, vers un échec, selon plusieurs chefs de délégation. A la veille de la suspension des travaux, les pourparlers butaient notamment sur le refus de l'Inde de signer l'accord dans sa forme actuelle. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : l'Organisation de l'aviation civile internationale** (OACI) a confirmé, jeudi 27 juin, au terme de son enquête, que les deux Cessna américains abattus par la chasse cubaine en février, faisant quatre morts, se trouvaient bien en dehors de l'espace aérien cubain. Cuba, qui a vivement protesté contre les conclusions du rapport de l'OACI, soutenait que les avions avaient violé son espace aérien. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : au moins 231 trafiquants de drogue ont été exécutés** et plusieurs dizaines d'autres condamnés à mort, mercredi 26 juin, en Chine pour marquer la journée mondiale de lutte contre la drogue. Ces exécutions font partie d'une vaste campagne contre la criminalité, lancée fin avril et intitulée « Frapper fort », qui a déjà coûté la vie à près d'un millier de personnes. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BULGARIE : près de 10 000 personnes ont manifesté** contre la criminalité, jeudi 27 juin, à l'occasion d'un concert organisé par des intellectuels bulgares. Certains participants ont demandé le renforcement des pouvoirs de la police et l'interdiction des magasins d'armes et des pseudo-assureurs qui rackettent les commerçants. D'autres ont appelé les Bulgares à *« ne plus jamais voter communiste »*. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE : une journaliste a été assassinée** par balles, mercredi 26 juin, à Clondalkin (sud de Dublin). L'enquête sur le meurtre de Veronica Guerin, spécialiste des affaires criminelles et de la pègre dublinoise au *Sunday Independent*, se concentre sur l'hypothèse d'un acte commandité par un des barons du milieu, a indiqué la police. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le général Wojciech Jaruzelski**, soixante-treize ans, ancien numéro un communiste, accusé d'avoir donné l'ordre de tirer sur les ouvriers de Gdansk en 1970, devra être jugé par le tribunal régional de ce port de la Baltique, a décidé la cour d'appel de Gdansk, jeudi 27 juin. – *(AFP.)*

■ **KAZAKHSTAN : 30 000 prisonniers ont été amnistiés** sur décision du Parlement, a révélé, mercredi 26 juin, le service de presse du Sénat kazakh. Selon un rapport d'Amnesty International, 101 prisonniers ont été exécutés en 1995 au Kazakhstan, qui est au quatrième rang mondial des pays appliquant la peine de mort. Selon le ministère de l'intérieur, 1 270 détenus sont morts en prison en 1995 à cause des mauvaises conditions de détention et 540 sont décédés au cours des six premiers mois de 1996. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : Rafaël Eytan, ministre de l'agriculture** et de l'environnement, a été inculpé, jeudi 27 juin, d'utilisation illégale d'informations militaires pour violation de la vie privée. M. Eytan, chef du parti d'extrême droite Tsomet et ancien chef d'état-major de l'armée, s'était procuré illégalement le dossier militaire d'un militant de son parti, dont il voulait se débarrasser. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SÉNÉGAL : le journal indépendant** *Sud Quotidien* a été condamné jeudi 27 juin à verser 5 millions de francs de dommages et intérêts pour diffamation envers la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS), filiale du groupe international Mimran basé à Monaco, et qu'il avait accusée de fraude douanière portant sur l'importation de 16 500 tonnes de sucre brésilien. Le directeur de la publication et quatre journalistes du quotidien ont été condamnés à un mois de prison ferme. – *(AFP)*

ÉCONOMIE

■ **ALGÉRIE : un accord pour le rééchelonnement** de 2,2 milliards de dollars (11 milliards de francs) de dettes non garanties a été conclu, jeudi 27 juin, entre Alger et ses créanciers privés réunis au sein du Club de Londres. Le différé de remboursement est d'une durée de seize ans assorti d'un délai de grâce de six ans et demi. En 1994 et 1995 Alger a conclu deux accords de rééchelonnement de la dette publique dans le cadre du Club de Paris, d'un montant global de 13,1 milliards de dollars. – *(AFP, Reuter.)*

■ **JAPON : le nombre de chômeurs a atteint un nouveau record** en mai, avec 2,4 millions de personnes à la recherche d'un travail contre 2,35 millions en avril. Rapporté à la population active, le taux de chômage s'est établi à 3,5 %. Par ailleurs, les prix à la consommation ont progressé de 0,2 % en mai par rapport à leur niveau d'avril tandis que les mises en chantier de logements ont augmenté de 18,1 % en mai 1996 par rapport à mai 1995. – *(AFP.)*

Succession à la présidence islandaise

REYKJAVIK. Les Islandais devaient élire, samedi 29 juin, un successeur à la présidente de la République, Vigdis Finnbogadottir, qui a renoncé à briguer un cinquième mandat. Première femme au monde élue chef d'Etat au suffrage universel, en 1980, et plébiscitée depuis, Mme Finnbogadottir, soixante-six ans, a souhaité passer le relais alors qu'une majorité des quelque 195 000 électeurs s'apprêtaient, selon les sondages, à la reconduire pour quatre ans supplémentaires. Trois candidats, deux hommes et une femme, se disputent sa succession. – *(Corresp.)*

Assurance auto :

Chez MAAF Assurances, on baisse les prix, c'est une question de volonté.

«Attends là, tu peux préciser ?»

- Minimum - 2% sur les cotisations auto 96. Pour commencer.

«Et bonjour l'augmentation en 97...»

- MAAF Assurances ne les augmentera pas en 97.

«J'y crois pas !»
«T'en as d'autres comme ça ?»

- Oui mais là ça prendrait trop de temps...

Pour en savoir plus, courez dans l'une des 500 agences MAAF Assurances où un conseiller vous en dira davantage.



LA VOLONTE D'OUVERTURE

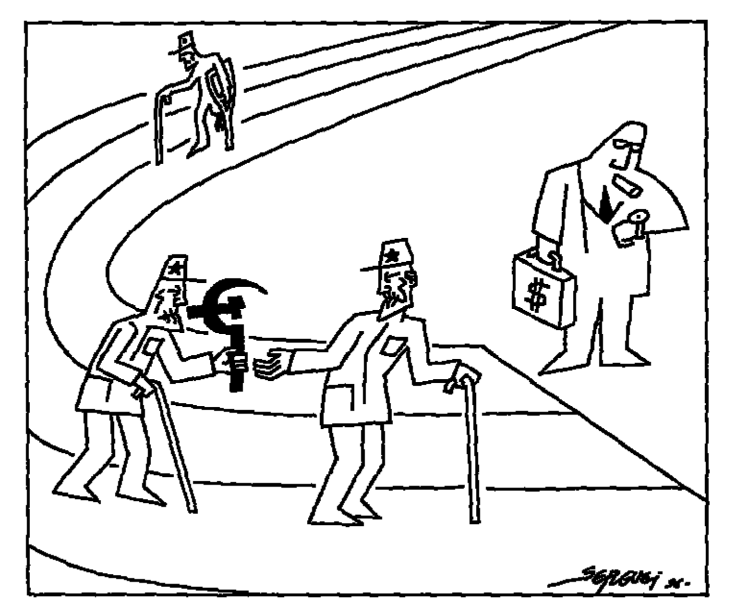
Le congrès du Parti communiste vietnamien devrait maintenir en place la troïka au pouvoir depuis cinq ans

Les instances dirigeantes hésitent et divergent sur le rythme des réformes

Le huitième congrès du Parti communiste vietnamien (PCV) *s'est ouvert vendredi 28 juin* à Hanoï, en présence, notamment, du premier ministre chinois Li Peng. Les instances dirigeantes *ne sont apparemment pas parvenues à s'accorder* sur une formule de remplacement de l'actuelle troïka qui dirige le pays depuis 1991. Le *rassemblement du PCV ne permettra pas non* plus de trancher nettement la question cruciale du rythme des réformes : *contre le souhait des bailleurs internationaux*, tout une partie de l'appareil demeure en effet tentée de le ralentir.

HANOÏ
de notre envoyé spécial

A moins d'un changement improbable et de dernière minute, le huitième congrès du PC vietnamien, *qui s'est ouvert à Hanoï vendredi 28* juin et doit durer quatre jours, reconduira dans ses fonctions la troïka qui gère le pays depuis cinq ans. Les instances dirigeantes communistes *estiment*, en effet, que le *maintien* en place de Dô Muoi, secrétaire général du PCV, Lê Duc Anh, chef de l'Etat, et Vo Van Kiêt, premier ministre, est encore le meilleur moyen, en dépit de la moyenne d'âge des intéressés (soixante-seize ans), d'assurer la pérennité de leur pouvoir et un contrôle plus efficace de la libérali*sation économique et de l'ouverture* du pays, amorcées voilà dix ans avec l'adoption de la politique de *doï moï* (le « renouveau », c'est-à-dire l'ouverture économique). Cette troïka *resterait donc en place jusqu'à* la réunion d'une conférence nationale fin 1998 ou début 1999.



La campagne pour l'élection de *plus de 1 040 délégués, qui forment* le congrès en compagnie des 158 membres du comité central sortant, a connu quelques rebondissements. Le plus intéressant aura sans doute *été une tentative avortée d'éléments* parmi les plus conservateurs pour prendre le contrôle du PCV. Dans ce cas de figure, Dao Duy Tung, numéro quatre du bureau politique, aurait accédé au secrétariat général du parti, tandis que Nguyên Ha Phan, étoile montante, serait devenu premier ministre. Mais cette manœuvre, *qui aurait eu les faveurs de* Pékin, a échoué en avril lorsqu'un rapport un peu oublié a confirmé que Ha Phan avait eu une attitude trouble lors de son emprisonnement, *dans le Sud, à la fin des an*nées 50 ; il a été limogé du bureau politique, dont il n'était membre que depuis 1994, et du comité central. De son côté, Tung est dit malade.

Une autre solution, plus sereine et marquée par le compromis, aurait été de rajeunir la direction en promouvant Nong Duc Manh, pré*sident de l'Assemblée nationale*, au secrétariat général. Nguyên Manh Cam, ministre des affaires étrangères depuis 1991, serait devenu chef de l'Etat, tandis que la succession de Vo Van Kiêt à la tête du gouvernement aurait été confiée à Phan Van Khai, vice-premier ministre. Mais cette troïka a beau constituer un *large éventail d'opinions et offrir* une représentation géographique acceptable, elle n'a apparemment pas été jugée assez solide pour la relève, alors que le PC fait face à des *échéances délicates*.

Les interventions publiques des dirigeants pendant la campagne sont souvent revenues à autant de mises en garde contre l'« *évolution pacifique* », *une théorie selon laquelle les « ennemis »* du PC, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, tentent de gagner par d'autres moyens la guerre perdue voilà plus *de vingt ans. La direction commu*niste entend aussi lutter contre les influences étrangères jugées néfastes et les « *effets pervers* » d'une expansion économique rapide depuis 1991-1992, notamment le développement de la corruption et le relâchement des moeurs.

Ces thèmes dominent les discours *depuis des mois et devraient conti*nuer de le faire après le congrès. S'il n'est pas question de remettre en cause le *doï moï* et l'ouverture du pays, Vo Van Kiêt, un réformateur *qui a su faire preuve d'autorité à la* tête du gouvernement, sera invité, en revanche, à donner un coup de balai supplémentaire, sans attendre le *renouvellement de son mandat*, en août, par l'Assemblée nationale.

Lors du précédent congrès en 1991, qui avait eu lieu dans la foulée de bouleversements *subis* par les « partis frères » d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS, le PC vietnamien s'était interrogé sur son exercice du pouvoir, certaines voix réclamant *même de plus franches perestroïka* (réforme) et glasnost (transparence). Ce débat n'est plus à l'ordre du jour cinq ans plus tard. Non seu*lement le monopole d'un pouvoir* hérité des luttes anti-américaine et anti-française ne se discute pas, mais le projet de rapport, publié en avril et qui sera soumis aux délégués *pour amendement, exprime* une claire volonté de renforcer le secteur étatique ou collectif face à la montée du secteur privé.

REMETTRE DE L'ORDRE

Il n'est plus question de privatiser les entreprises d'Etat mais de mieux les gérer, afin qu'elles deviennent *rentables, ce qui n'est pas encore* le cas de la majorité d'entre elles. Le PC a, toutefois, pris en considération des recommandations comme celles de la Banque mondiale, qui souhaite *un glissement plus rapide vers* une économie de marché. Le rapport a été déjà amendé : l'objectif assigné aux secteurs public et coopératif de représenter 60 % du PNB en l'an 2020, contre 45 % aujourd'hui, a finalement été abandonné.

A la différence de 1991, le développement du Vietnam est beaucoup *plus tributaire, à présent, de l'aide* internationale. Le PC, qui entend doubler le niveau de vie des Vietnamiens au cours de la dernière décennie de ce siècle, mise aussi sur un flot *continu d'investissements étrangers (lire ci-dessous)* – dont le rythme s'est nettement ralenti depuis le début de l'année, de nombreuses déci*sions ayant été reportées* après le congrès. Avec un déficit croissant de la balance commerciale et du budget, l'économie vietnamienne peut *difficilement s'offrir* la pause, et la poursuite des réformes économiques est donc une nécessité.

Enfin, le parti éprouve aussi le besoin de remettre de l'ordre dans ses *rangs, ce qui* n'est pas nouveau mais devient plus évident avec la forte croissance économique des trois ans écoulés. Le PC rassemble un peu *plus de deux millions de membres*, pour une population de près de 75 millions d'habitants. Mais à Hô-Chi-Minh-Ville, capitale du Sud, premier pôle de développement du pays, *qui regroupe cinq millions* d'habitants, il ne compte que 85 000 adhérents. En outre, le *Nhân Dân*, quotidien du PC, s'est plaint, fin mai, de n'avoir reçu que trois cents commentaires de lecteurs sur le projet de rapport au Congrès, contre de trois mille à quatre mille lors des congrès précédents...

Les trois cinquièmes des délégués au huitième congrès y siègent pour la première fois. Pour renforcer la discipline interne, les statuts du mouvement interdiront à ses *membres – et, sans doute, à leurs fa*milles – tout engagement dans l'« *économie capitaliste* », puisque cela revient à « *exploiter les travailleurs* ». Le bureau politique, qui n'a connu que cinquante-quatre changements de titulaires, en tenant compte des décès, depuis la fondation du parti en 1930, devrait être *élargi de dix-sept membres à dix*-huit et peut-être vingt et un, et il choisira en son sein un bureau permanent réduit (alors que le secrétariat du comité central sera supprimé).

Jean-Claude Pomonti

Le surpeuplement est un handicap pour Hanoï

HANOÏ
de notre envoyé spécial

Intervenue à partir de la fin des années 80, la libéralisation de l'économie a permis au Vietnam d'amorcer son développement à un rythme accéléré. Mais, résultat de trois décennies de guerre, *suivies de dix années de ges*tion socialiste, le retard du pays sur des voisins exceptionnellement dynamiques ne semble pas se réduire.

De 1988, date de l'ouverture du pays aux investissements étrangers, à 1994, le taux moyen annuel de croissance a été de 7 %, en dépit du maintien, jusqu'en février 1994, d'un embargo économique américain. En 1995, il a *été supérieur à 9 %, ce qui devrait être aussi le* cas cette année. Entre-temps, le taux d'inflation a été ramené de 400 % à moins de 20 %, et le dông, la monnaie locale, s'est stabilisé par rapport au dollar. *La production agricole* a fait un bond avec la libéralisation des prix et avec la décollectivisation des terres : d'importateur de grains, le Vietnam est devenu le troisième exportateur mondial de riz ; il est aussi un gros exportateur de café, ainsi que de produits de la mer surgelés.

Ces progrès sont d'autant plus saisissants que l'assistance soviétique, évaluée à l'époque à *1 milliard de dollars par an*, a été brutalement arrêtée en 1991. Mais, aujourd'hui, le PNB du Vietnam demeure le dixième de celui de la Thaïlande, le cinquième de celui de la Malaisie, et le quart de celui des Philippines, pays pourtant longtemps considéré comme le malade de l'Asie du Sud-Est. Le Vietnam part de si loin que son revenu annuel *per capita* est d'un tiers inférieur à ceux *de l'Indonésie et des Philippines*, les deux Etats les moins avancés de l'Association des nations (Asean) de l'Asie du Sud-Est, à laquelle Hanoï a adhéré en juillet 1995.

BESOIN D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

En outre, parce que l'économie vietnamienne a démarré la dernière – avec douze années de retard sur la Chine –, ces écarts *peuvent continuer à s'accentuer pour des rai*sons logiques de cumul. En Thaïlande, où le taux de croissance a été supérieur à 8 % en 1995, le revenu annuel moyen par habitant, *alors évalué à 2 500 dollars par an*, a augmenté de 200 dollars. Au Vietnam, la même année, un taux d'expansion de 9,5 % l'a fait passer d'environ 250 dollars à près de 275 dollars. *L'écart d'augmentation* entre les deux pays a donc été de 175 dollars.

Depuis 1993, année de la reprise de l'assistance internationale, avec intervention du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque *asiatique de développement, l'aide étrangère* au Vietnam se situe autour de 2 milliards de dollars par an (depuis de très nombreuses années, l'Indonésie bénéficie, pour sa part, *d'une aide étrangère annuelle s'élevant à 4 ou* 5 milliards de dollars). En outre, si le total des investissements étrangers – agréés depuis 1988 par le Vietnam – a franchi, en 1996, la barre des 20 milliards de dollars, cette somme *correspond à peu près au montant de ceux* obtenus par l'Indonésie pendant la seule année 1995.

Enfin, déjà entérinée à contre-cœur par une partie de l'appareil étatique, *la libéralisation* économique s'est accompagnée de développements qui risquent de constituer, à terme, un lourd handicap. Sauf dans le Nord, et surtout en milieu urbain, la planification démo*graphique n'a eu que des effets limités*. La population a augmenté de 60 % depuis 1975, et, avec 75 millions d'habitants en 1996, le Vietnam est le deuxième pays le plus peuplé d'Asie du Sud-Est, derrière l'Indonésie (qui en compte plus de 190 millions). Mais la fécondité et la densité humaine y sont deux fois supérieures à celles calculées en Indonésie, et 40 % de la population y a moins de quinze ans. Ne *disposant que d'une superficie utile limitée*, le Vietnam pourrait redevenir un importateur de denrées agricoles dans un quart de siècle afin de nourrir une population qui, à cette date, *aura doublé, si le taux de croissance dé*mographique actuel (2,2 %) n'est pas corrigé.

Autre handicap : l'Etat a été contraint, en 1989, d'abandonner la gratuité des enseigne*ments secondaire et supérieur (comme, d'ail*leurs, celle des soins, sauf pour les couches les plus défavorisées). Même si les frais d'inscription demeurent très réduits, selon les normes occidentales, ils sont très chers compte tenu *d'un niveau de vie moyen encore* très bas. Les adolescents désertent donc des écoles dont l'enseignement éprouve, par ailleurs, bien du mal à s'adapter aux besoins du pays. L'Etat est pauvre : *son budget ne représente que le* cinquième de celui de la Malaisie (20 millions d'habitants). Or la principale richesse du Vietnam tient à ses ressources humaines, qui nécessitent de gros investissements dans la for*mation. Le retard dans ce secteur crucial* risque de s'accentuer.

Dernier point d'interrogation : l'écart croissant des revenus entre les centres urbains, devenus de réels pôles de développement, et des campagnes qui, *trop souvent, n'ont ni* eau potable ni électricité et qui regroupent les deux tiers de la population. Aussi, Ho Chi Minh-Ville, où le revenu moyen est trois fois supé*rieur à la moyenne nationale, doit* absorber chaque année des dizaines de milliers de ruraux venus, pour l'essentiel, des plaines pauvres du Centre, où les projets d'industria*lisation ne font que s'ébaucher.*

J.-C. P.

Le gouvernement australien s'oppose à l'euthanasie à Darwin

AUCKLAND
de notre correspondante en Océanie

« Mort digne » ou *« suicide médicalement assisté »*, l'euthanasie active volontaire a, depuis l'adoption, le 25 mai 1995, d'une loi sur « Les droits du malade en phase terminale » un statut légal à *Darwin, capitale du Territoire du* Nord. Pourtant, à l'approche du 1er juillet, date de mise en application de la loi, le premier ministre fédéral a pris position contre l'euthanasie : John Howard a en effet proposé un « vote de conscience » du Parlement fédéral sur le sujet. Et le ministre de la santé a prévenu *que les médecins qui accepte*raient de faire mourir des patients avant que la Cour suprême n'ait tranché s'exposeraient à des poursuites pour meurtre et tentative *d'assassinat*.

Jusqu'à présent, seul le fait d'interrompre le recours à des moyens exceptionnels pour maintenir en vie des malades en phase terminale – *attitude souvent qualifiée* d'« euthanasie passive » – est pratique légale dans les hôpitaux de Darwin, en vertu d'une « loi sur la mort naturelle ».

Darwin : *« Capitale du tourisme de la mort »*, *« Destination finale »*, ou encore *« Ville de la mort facile »*... La presse australienne, mitigée, n'a pas manqué de souligner le caractère sordide de cette première planétaire, imaginant le scénario où des patients viendraient du monde entier mourir à Darwin.

*Une cinquantaine de clauses an*nexées à la loi lors de son passage au parlement du Territoire limitent pourtant les conditions d'application de l'euthanasie : le *malade souhaitant mourir doit* être majeur (de dix-huit ans) ; trois médecins indépendants, dont un psychiatre, doivent donner leur *approbation* ; *une période de ré*flexion de sept jours suivie d'une journée dite de *« sursis »* séparera la décision du malade de l'acte ; enfin toutes les méthodes de soins *palliatifs possibles devront avoir* été tentées – une condition *« difficilement réalisable à Darwin »*, nous dit le docteur John Fleming, membre du comité de bioéthique *de l'Unesco*.

RISQUE DE BANALISATION

Selon Helga Kuhse, directrice du centre pour la bioéthique humaine à l'université de Monash (*Etat australien de Nouvelle-Galles du* Sud), *« de nombreux docteurs, peut-être un sur trois ou quatre, ont déjà pratiqué l'euthanasie volontaire »*. Il semble ainsi que, tout en admettant la pratique exceptionnelle de l'euthanasie, la plupart des médecins australiens *craignent* que sa *légalisation* active ne la banalise : en raison du coût de tout malade en phase terminale, pour la société comme pour les proches du malade, l'euthanasie pourrait devenir une obligation civile, explique-t-on. Et, surtout, le glissement progressif de l'euthanasie volontaire (avec l'acceptation *consciente du malade*) vers l'euthanasie involontaire (à l'initiative d'un tiers) fait craindre les pires excès. Or on cite ici *divers textes (tel* un rapport Remmelink) sur la pratique de l'euthanasie aux Pays-Bas, qui tendent à montrer que le « dérapage » vers l'euthanasie involontaire est presque inexorable.

L'Association des médecins australiens (AMA) souhaite donc remettre en cause la validité de la loi devant la Cour suprême, *estimant* que le Territoire du Nord n'a pas le droit constitutionnel de légiférer dans ce domaine.

Selon un sondage Newspoll, publié à l'époque du *vote dans The Australian*, 80 % des Australiens interrogés seraient pourtant en faveur d'une légalisation de l'euthanasie. *Dans la plupart des sept Etats du pays, des projets de loi* sur l'euthanasie volontaire sont en cours. Une association de médecins, le Doctors Reform Society, estime que trois autres Etats légaliseront l'euthanasie d'ici deux ans.

Florence de Changy

D'anciens dirigeants sud-africains prêts à reconnaître les crimes de la police sous l'apartheid

JOHANNESBURG
correspondance

Pour la première fois en Afrique du Sud, d'anciens dirigeants blancs ont annoncé qu'ils étaient prêts à *reconnaître leur responsabilité* dans une série de crimes et de violations des droits de l'homme commis sous le régime de l'apartheid. Mgr Desmond Tutu, pré*sident de la commission Vérité et* Réconciliation, chargée de faire la lumière sur ces crimes, a confirmé, mardi 25 juin, avoir reçu une lettre dans ce sens de la part de plusieurs anciens responsables des forces de *sécurité, dont deux ex-chefs* de la police. Cette démarche devrait déboucher sur une demande formelle d'amnistie pour des assassinats et des attentats commis par les forces de sécurité contre des militants de *mouvements anti-apartheid*.

L'initiative des responsables policiers constitue un tournant dans *le processus de réconciliation* qu'essaie de mener à bien la commission présidée par l'archevêque Tutu. Jusqu'à présent, ce processus était à sens unique. De*puis deux mois*, les victimes ou leur famille témoignent des abus commis par l'ancien régime blanc contre ses opposants. Mais les anciens dirigeants de l'apartheid et *leurs subalternes mis en cause par* ces auditions, souvent nommément, ont toujours refusé de venir témoigner et encore moins de reconnaître les faits en vue d'une amnistie.

Anciens responsables politiques et policiers n'ont cessé d'afficher leur défiance à l'égard de la commission, considérée comme un instrument de vengeance entre les *mains du pouvoir noir*. Sûrs de leur bon droit et de la légitimité de leur action au temps de l'apartheid, ils n'ont jusqu'à présent fait *preuve d'aucun remords malgré la* succession de témoignages bouleversants qui font régulièrement la « une » des journaux.

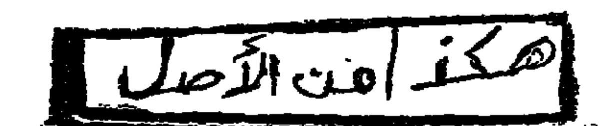
Devant l'émotion suscitée par ces *témoignages*, les anciens responsables des forces de sécurité avaient au contraire tenu à faire, il y a quelques semaines, une mise *au point par le truchement d'un* communiqué publié dans la presse. Les arrestations effectuées à l'époque, affirmaient-ils, s'opéraient dans la *« stricte légalité »* et, par conséquent, ne pouvaient avoir donné lieu à aucun mauvais traitement !

Ces mêmes personnes acceptent aujourd'hui de reconnaître leur responsabilité, à *titre collectif*, pour des sévices commis par leurs subordonnés. Plus que le résultat d'un examen de conscience, cette démarche *semble motivée par les* progrès des enquêtes en cours pouvant déboucher sur des poursuites judiciaires à leur encontre. Le récent durcissement de la *commission Vérité et Réconciliation* a sans doute aussi contribué à ce revirement. La commission a récemment annoncé qu'elle userait désormais de son droit de faire *comparaître les auteurs des* crimes. Même si elle n'est pas inspirée par un souci de réconciliation, la démarche des anciens responsables policiers constitue *néanmoins un signe* important de légitimité pour le processus en cours.

Frédéric Chambon

Frederik De Klerk quitte le gouvernement

Après dix-huit ans passés sans interruption au pouvoir, le vice-président Frederik De Klerk a quitté le gouvernement, jeudi 27 juin, *tout en affirmant que le Parti national (NP), qu'il dirige, pourrait re*venir rapidement aux affaires. Le NP abandonnera officiellement, dimanche, sa place au sein du gouvernement de transition d'union nationale du président Nelson Mandela. Mais M. De Klerk, soixante ans, a précisé qu'il quittait, jeudi, son bureau officiel au Cap, où siège le Parlement, et, vendredi, ses appartements à Pretoria, où ré*side le gouvernement*. Le NP, qui a remporté 20 % *des voix lors des* premières élections législatives multiraciales en 1994, quitte le gouvernement parce que l'ANC a refusé d'étendre le partage des pouvoirs au-delà des prochaines élections, prévues en 1999.



ÉCONOMIE **Le nombre de chômeurs a fortement augmenté en mai (+ 30 800) pour s'établir à 3 042 800, soit 12,4 % de la population active, selon les données publiées, vendredi 28 juin, par le ministère du travail. La hausse concerne toutes les tranches d'âge. Le chômage de longue durée, qui frappe plus de 1 million de personnes, a cessé de reculer. ● LES PRÉVISIONS de l'Insee, publiées le même jour, sont pessimistes. Après une forte croissance au premier trimestre 1996, l'activité économique devrait baisser de 0,3 % au deuxième trimestre. Pour le second semestre, l'institut envisage une accélération de la croissance, mais celle-ci ne dépassera pas 1,3 % sur l'ensemble de l'année. ● LE POUVOIR D'ACHAT des ménages ne devrait progresser que de 0,2 % en 1996, le plus mauvais résultat depuis 1984. De son côté, la consommation devrait stagner au second semestre.**

Le chômage est fortement reparti à la hausse au mois de mai

L'Insee ne prévoit aucune amélioration sur le front de l'emploi d'ici à la fin de l'année. Le gouvernement, qui veut restreindre les aides publiques dans ce domaine en 1997, devra y réfléchir à deux fois

APRÈS DEUX MOIS de répit, avec une légère baisse du nombre des demandeurs d'emploi (– 19 600 en mars-avril), le chômage est reparti à la hausse en mai. Le nombre de chômeurs s'est accru de 30 800 (+ 1 %) pour atteindre 3 042 800 en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon les statistiques publiées, vendredi 28 juin, par le ministère du travail. Les chômeurs représentent désormais 12,4 % de la population active (contre 11,9 % fin avril). En un an, le chômage a progressé de 2,5 %. Si l'on retient l'ancien « baromètre », qui comptabilisait les inscrits à l'ANPE ayant travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois, il frappe 3 362 700 de personnes (+ 3,4 % sur un an). Selon la définition très rigoureuse du Bureau international du travail, la hausse est, toujours sur un an, de 7,2 % (+ 214 000 personnes).

Le ministère observe que « *toutes les tranches d'âge sont concernées par cette augmentation* ». La situation des moins de vingt-cinq ans s'est dégradée, le nombre de demandeurs augmentant de 1,1 % en un mois pour les hommes (277 900 personnes) comme pour les femmes (324 800). Avec l'arrivée de nombreux jeunes issus du système scolaire sur le marché du travail à la rentrée, la tendance risque de se dégrader dans les mois à venir. Les 25-49 ans ne sont pas plus épargnés (+ 3,4 % sur un an pour les hommes), de même que les salariés âgés de plus de cinquante ans (+ 6,7 % sur un an pour les hommes, + 8,5 % pour les femmes).

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, sensible depuis plusieurs mois (– 7,7 % sur douze mois), s'est arrêtée, leur nombre repartant même à la hausse (+ 0,3 %). Ils représentent 34,5 % des chômeurs, soit 1 022 600 personnes en données CVS. Si les inscriptions dans les agences locales pour l'emploi ont reculé en mai (– 2 %), celui des sorties a aussi régressé (– 2,5 %). Signe de l'atonie du marché du travail, les offres d'emploi déposées à l'ANPE se font moins nombreuses, même si le solde reste positif sur un an (+ 7,7 % en données brutes).



Le gouvernement ne s'attend pas à une embellie sur le front du chômage dans les mois à venir

Après deux mois atypiques, mai est plus conforme à la tendance amorcée en août 1995, qui traduit l'atonie de l'économie. Le premier ministre a beau répéter que la « *confiance* » doit revenir, son message est sans cesse nuancé par les prévisions des instituts de conjoncture et, parfois, contredit par les faits. L'annonce de réductions importantes d'effectifs dans plusieurs secteurs (Moulinex, Crédit lyonnais, construction navale...) crée un climat délétère et justifie que le moral des Français soit au plus bas depuis janvier.

C'est dans ce contexte difficile que le ministre du travail doit préparer, pour le budget 1997, une réduction des aides à l'emploi. Ce sont probablement plus de 10 milliards de francs (sur un total de 108 milliards), voire davantage, que Jacques Barrot va devoir trouver. Il sera aidé par la mission d'information constituée à l'Assemblée nationale il y a quelques semaines. Le président de cette mission, Michel Péricard (RPR, Yvelines), doit rendre public son rapport le 4 juillet.

M. Barrot n'a jamais caché son opposition à des coupes claires. A la logique budgétaire du ministère des finances, il oppose un argumentaire économique montrant que les allègements de charges sociales durables ou les primes pour le développement des formations en alternance (apprentissage...) constituent de bons « investissements » à moyen terme. Il est aussi hostile à une baisse drastique des aides permettant une insertion, même imparfaite, de ceux qui en bénéficient (contrats emploi-solidarité et contrats initiative-emploi). La dégradation sur le front de l'emploi devrait le renforcer dans cette conviction.

M. Barrot explore néanmoins les pistes capables d'entraîner des économies. Il estime, par exemple, qu'il faut augmenter la part du financement des contrats emploi-solidarité (CES) et des contrats emploi consolidés (CEC) à la charge des collectivités locales. Le régime d'assurance-chômage, dans une situation financière saine, pourrait être davantage mis à contribution dans le cadre de certaines préretraites. Il s'interroge aussi sur les stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) destinés aux adultes, dont le nombre a déjà sensiblement baissé depuis un an. Le contrat initiative-emploi (CIE) pourrait être à deux vitesses : les entreprise embauchant un chômeur de longue durée n'auraient plus que l'allègement de charges, la prime de 2 000 francs par mois allant aux chômeurs de très longue durée. Mais la refonte du CIE est d'autant plus difficile qu'il s'agit d'une des principales mesures voulue et prise par le chef de l'Etat.

Jean-Michel Bezat

Comment recycler 30 milliards d'aides ?

Jacques Nikonoff, président du mouvement Un travail pour chacun, juge que les 20 à 30 milliards de francs tirés d'une réduction de certaines aides à l'emploi pourraient abonder le Fonds paritaire d'intervention pour l'emploi créé par l'accord patronat-syndicats du 5 juillet 1995. « *C'est une réforme majeure, qui permettrait à la fois de financer des emplois dans le secteur non marchand et de favoriser de nouvelles formes de réduction du temps de travail dans les bassins d'emploi* », explique-t-il au *Monde*. Dans un mémorandum détaillé, il précise les moyens de capitaliser ce fonds (Etat, Unedic, aides européennes, collectivités) et d'en affecter les recettes. Le financement d'emplois nouveaux créerait un cercle vertueux : plus de salaires et d'activité, donc plus de recettes fiscales et sociales et moins de dépenses (Unedic, RMI...). Il estime qu'avec 30 milliards le fonds pourrait créer 350 000 emplois, notamment dans le secteur public, les associations ou les collectivités locales.

L'Insee dresse un tableau pessimiste de la conjoncture

UNE CROISSANCE MOLLE, même si elle devrait tendre à s'accélérer légèrement en fin d'année ; une consommation atone, freinée par un pouvoir d'achat stagnant ; des créations d'emplois quasi nulles sur l'ensemble de l'année et, par contre-coup, une progression sensible du taux de chômage : le moins que l'on puisse dire, c'est que la note de conjoncture que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publiée vendredi 28 juin et qui présente ses prévisions pour le second semestre de 1996 n'est pas marquée par un grand optimisme.

Cette simulation était particulièrement attendue car, depuis plusieurs mois, le gouvernement annonce qu'une reprise économique devrait se manifester au cours du second semestre de 1996. Même si l'Insee n'exclut pas un rebond, le tableau qu'il dresse de la conjoncture reste pessimiste. Voici les principaux points de cette prévision :

● **Croissance.** L'Insee fait un premier constat décevant : actuellement, l'activité économique française recule. Après une vive hausse de 1,2 % du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre, l'activité devrait vraisemblablement régresser, au deuxième, de 0,3 %, avant de repartir au troisième (0,8 %) et au quatrième (0,5 %). De ce profil d'activité pour le moins heurté, l'Insee tire tout de même la conclusion que « *la croissance devrait s'accélérer d'ici à la fin de l'année* », même si cette « *accélération* [devrait avoir] *des effets encore limités à l'horizon de la prévision* ».

L'institut laisse entendre qu'un autre scénario n'est pas à écarter, même s'il ne l'a pas retenu dans ses prévisions : « *On ne peut exclure, au cours du second semestre, un net retournement des perspectives, porteur d'une reconstitution plus forte des stocks et d'une accélération plus vigoureuse de l'activité.* »

L'accélération envisagée pour le moment n'empêcherait pas la croissance de rester faible, en moyenne, sur l'ensemble de l'année. Elle atteindrait seulement 1,3 %. L'Insee donne donc raison au gouvernement qui, dans un souci de prudence, avait abaissé de 2,8 % à 1,3 % sa prévision de croissance pour 1996. Il estime que « *son glissement annuel serait de l'ordre de 2 % en fin d'année* ».

● **Consommation et pouvoir d'achat.** C'est une autre des mauvaises nouvelles de cette note et qui explique la faible accélération de la croissance : la consommation devrait progresser de seulement 1,9 % en 1996. Après avoir très vivement progressé en début d'année (2,4 % au premier trimestre), elle devrait stagner au second semestre (0 %).

Pour une part, cette atonie de la consommation est le fruit de l'évolution du pouvoir d'achat, qui ne devrait guère inciter les Français à reprendre leurs achats. Selon l'Insee, « *en 1996, presque tous les déterminants du revenu des ménages seraient mal orientés, si bien que le revenu en pouvoir d'achat stagnerait après avoir progressé de 2,7 %* » en 1995. Précisément, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages progresserait de 0,2 % sur l'ensemble de l'année 1996. Même en 1993, l'année de la récession, le résultat avait été meilleur (0,7 %). Il faut, en fait remonter à 1984, à la suite du virage de la rigueur, pour trouver un plus mauvais chiffre (– 0,6 %).

Parmi les « déterminants » qui expliquent cette quasi-stagnation du pouvoir d'achat, il y a d'abord les salaires. Le pouvoir d'achat des salaires bruts ne devrait progresser que de 0,9 % en 1996, après 2,2 % en 1995. Dans le même temps, relève l'Insee, « *les impôts progresseraient fortement en 1996* », sous le coup notamment de la création du RDS et de l'envolée des taxes locales. En 1996, les prélèvements fiscaux et sociaux sur les ménages progresseraient ainsi de 4,9 %, soit nettement plus qu'en 1995 (2 %) et 1994 (1,7 %). La pression fiscale sur les ménages (c'est-à-dire les impôts sur le revenu et le patrimoine rapportés au revenu disponible brut avant impôts) serait en hausse sensible : de 9,3 % en 1994 et 9,2 % en 1995, elle passerait à 9,7 % en 1996.

● **Investissement.** C'est une autre déception de cette prévision : s'il continue de tirer la croissance, l'investissement ne progresserait que de façon « *modérée* ». La hausse de l'investissement total ne serait plus que de 0,7 % en 1996, après 2,6 % en 1995, et, dans le même temps, la progression de l'investissement des entreprises passerait de 3,9 % à 2,9 %.

● **Emploi et chômage.** « *Comme c'est le cas depuis la fin de 1995, l'emploi salarié devrait continuer à stagner au cours de la seconde partie de l'année* », estime l'Insee, même si, en fin de période, « *de faibles créations nettes d'emplois pourraient apparaître* ». Après deux années de hausse (1 % en 1994, 0,7 % en 1995), l'emploi stagnerait en 1996 (0 %), voire même pourrait « *très légèrement décroître* », cela « *malgré la poursuite du développement du temps partiel* ».

Compte tenu de cette évolution défavorable et d'une hausse de la population active, sur un rythme identique à celui enregistré en 1995, l'Insee craint une nouvelle dégradation du chômage. Dans une précédente enquête, l'institut avait indiqué que le nombre des chômeurs (au sens du Bureau international du travail) avait augmenté de 173 000 entre mars 1995 et mars 1996. Dans la présente note, il suggère que la dégradation devrait se poursuivre, le second semestre enregistrant « *une légère remontée du taux de chômage* ».

En fin d'année 1996, ce taux de chômage pourrait se situer « *entre 12,3 % et 12,5 % de la population active* », contre 12 % en décembre 1995. Visiblement, l'Insee n'avait pas pris en compte la forte poussée du chômage du mois de mai, portant le taux de chômage à 12,4 %, et ses prévisions en sont, sans doute, affectées.

Laurent Mauduit

Les principales prévisions

la croissance (PIB): 2,2 ; 1,3 ; 1,2 ; – 0,1 ; 0,8 ; 0,9
la consommation des ménages: 1,8 ; 1,9 ; 0,8 ; 0,5 ; 1,7 ; 0
le pouvoir d'achat: 2,7 ; 0,2 ; 1,3 ; 1,1 ; – 0,4 ; 0,2
l'investissement des entreprises: 3,9 ; 2,9 ; 2,1 ; – 0,6 ; 2,6 ; 1,2
les prix à la consommation: 1,7 ; 2,1 ; 1,2 ; 0,9 ; 1,4 ; 0,3
taux de chômage: 1995 11,7 ; 1996 12,3
Emploi (en glissement): 1995 0,7 ; 1996 0
MOY. SEMESTRIELLE
MOY. ANNUELLE

* Prévisions — Source : Insee

L'augmentation de la pression fiscale va fortement peser sur le pouvoir d'achat, et par ricochet sur la consommation.

Le Parlement a définitivement approuvé la proposition de loi sur l'adoption

Il n'y aura pas de prestation familiale nouvelle en faveur des familles adoptant à l'étranger

Le Parlement a définitivement approuvé, jeudi 27 juin, la proposition de loi sur l'adoption déposée par le professeur Jean-François Mattéi (député UDF-PPDF des Bouches-du-Rhône), après un accord entre l'Assemblée nationale et le Sénat en commission mixte paritaire. Les parlementaires RPR-UDF ont voté pour, ainsi que le PCF. Le PS, absent en séance au Palais-Bourbon, a voté contre au palais du Luxembourg.

LE LONG CHEMINEMENT parlementaire du texte élaboré par Jean-François Mattéi, professeur de pédiatrie et de génétique médicale et député UDF-PPDF des Bouches-du-Rhône, depuis son dépôt en juillet 1995 jusqu'à son adoption définitive, jeudi 27 juin, a permis aux députés et aux sénateurs de débattre sur le fond de ce sujet de société, alors que la législation relative à l'adoption, qui datait du 11 juillet 1966, n'avait jamais été réformée. A l'initiative de l'opposition, qui avait déposé des amendements allant bien au-delà de ce que souhaitait M. Mattéi, les parlementaires ont, notamment, débattu des dispositions sur le secret des origines.

Le texte, qui maintient la possibilité d'accoucher sous X, prévoit que l'enfant pourra avoir accès à des renseignements non « identifiants » sur ses parents. Ceux qui, à l'instar des sénateurs socialistes, souhaitaient la création d'une instance de médiation susceptible de permettre l'accès des enfants à leur identité d'origine, n'ont pas obtenu gain de cause. Le même sort a été réservé aux propositions visant à autoriser les concubins à adopter, en tant que tels.

Une fois ces sujets évacués, plusieurs modalités d'application du texte ont fait, entre les deux Assemblées, l'objet d'âpres discussions qui se sont soldées, dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 juin, par la difficile élaboration d'un texte de compromis en commission mixte paritaire (CMP). Représentés notamment par Jacques Larché, président (RI) de la commission des lois, et Luc Dejoie (RPR, Loire-Atlantique), rapporteur pour cette même commission, les sénateurs ont obtenu gain de cause sur plusieurs points. Contrairement à ce que souhaitait M. Mattéi, l'adoption simple – qui, à la différence de l'adoption plénière, ne rompt pas tout lien entre l'adopté et sa famille d'origine – ne sera pas dénommée adoption « complétive », modification jugée *« purement grammaticale »* au palais du Luxembourg. Les sénateurs ont également obtenu la suppression de l'article introduisant un écart d'âge maximal de cinquante ans entre adoptants et adoptés.

SUPPRESSION D'UN ARTICLE

Le délai de rétractation du consentement à l'adoption a été finalement réduit de trois à deux mois. M. Mattéi a donc obtenu partiellement gain de cause : il avait d'abord prévu de porter ce délai à six semaines, en plaidant en faveur de la nécessité pour l'enfant d'être accueilli le plus rapidement possible dans une famille.

Un autre sujet de controverse avait été introduit par l'Assemblée nationale en première lecture : soucieux de trouver une solution aux conflits de loi en matière d'adoption internationale, les députés avaient adopté, malgré la vive opposition du garde des sceaux Jacques Toubon, une disposition prévoyant l'application de la loi française, en l'absence de législation dans le pays d'origine. Contesté à la fois par le Sénat et par le gouvernement, cet article a été supprimé.

Certaines dispositions financières ont suscité de très vifs débats lors de la CMP. Malgré une vigoureuse opposition des sénateurs, qui n'apprécient guère l'instauration de nouvelles charges financières pesant sur les collectivités locales, les députés ont obtenu le maintien du dispositif prévoyant que les départements accordent une aide financière sous condition de ressources aux assistantes maternelles adoptant un enfant dont le service de l'aide sociale à l'enfance leur avait confié la garde. Le gouvernement a obtenu la suppression de la disposition instituant une nouvelle prestation familiale en faveur des familles adoptant un enfant à l'étranger. Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, s'est toutefois *« engagé à ce que des prêts soient attribués par les fonds d'action sanitaire et sociale des caisses d'allocation familiales »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les principales dispositions

Les principales dispositions de la proposition de loi telle qu'elle a été votée par le Parlement sont les suivantes :

● **Les conditions d'âge** – vingt-huit ans au lieu de trente – et de mariage – deux ans au lieu de cinq – exigées pour les adoptants sont assouplies. Le délai de rétractation du consentement à l'adoption est réduit de trois à deux mois.

● **L'agrément a désormais valeur nationale.** Lorsque les personnes agréées changent de département, leur agrément demeure valable sous réserve d'une déclaration préalable adressée au président du conseil général de leur nouveau département de résidence. Une Autorité centrale pour l'adoption est chargée d'orienter et de coordonner l'action des administrations compétentes en matière d'adoption internationale.

● **L'adoption ouvre le droit à** l'allocation parentale d'éducation et au congé parental d'éducation, ainsi qu'à l'allocation pour jeune enfant. Des autorisations spéciales d'absence non rémunérées sont prévues avant l'arrivée de l'enfant au foyer.

● **La possibilité d'accoucher sous X est maintenue.** L'enfant, s'il le désire, pourra avoir accès, sous certaines conditions, à des renseignements non « identifiants » sur ses parents.

Scission des Ecologistes au conseil régional d'Ile-de-France

LE GROUPE des Ecologistes d'Ile-de-France, qui comptait vingt élus, issus des listes Génération Ecologie formées lors des élections régionales de 1992, s'est scindé en deux, jeudi 27 juin. Cette scission clarifie la situation d'un groupe hétérogène, qui fournissait à Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, et à la majorité relative RPR-UDF, l'appoint des voix nécessaire à l'approbation des budgets. Onze restent sur la ligne de Brice Lalonde, dans la majorité présidentielle, avec comme président de groupe Michel Mombrun, qui succède à François Donzel. Les neuf autres, parmi lesquels M. Donzel, le professeur Alexandre Minkowski et Loïc Le Guénédal, membre de la commission des marchés de la région, ont déclaré qu'ils ne *« se reconnaissaient plus dans le groupe des Ecologistes d'Ile-de-France »* et qu'ils *« tenaient à réaffirmer* [leur] *identité politique* [...] *d'écologistes à gauche en toute indépendance »*, en tant que *« membres sympathisants du Parti écologiste fondé le 4 mai 1996 »*.

M. Minkowski devrait rejoindre, dès le 1er juillet, les rangs du groupe socialiste, soutenu dans cette démarche, selon le président du groupe, Yannick Bodin, par Lionel Jospin. Les huit autres, pour l'instant non inscrits, ont entamé des discussions avec le groupe des Verts afin d'examiner les modalités d'un rapprochement.

La polémique sur le fonctionnement de la commission des marchés de la région, dénoncé par son ancienne présidente, Claude-Annick Tissot (RPR), a précipité cet éclatement. La scission risque de rendre beaucoup plus difficile la négociation des prochains votes budgétaires par l'exécutif : un apparentement du « groupe des huit » avec les quatorze Verts renforceront cette entité qui pratique une opposition résolue à M. Giraud. En outre, Michel Vampouille, membre de la commission permanente, qui dispose de pouvoirs étendus en matière de répartition des crédits, est maintenant dans l'opposition : au sein de cette commission, la majorité et l'opposition disposent désormais de quinze voix potentielles chacune, alors que M. Giraud y bénéficiait jusqu'à présent d'une courte avance.

Pascale Sauvage

LES NOUVELLES TENDANCES DES MAIRES 1995 : 5. – La pause fiscale

Meaux à la recherche de la « dépense publique productive »

*Après les exemples de Troyes (*Le Monde *du 25 juin), de Levallois-Perret (*Le Monde *du 26 juin), de La Rochelle (*Le Monde *du 27 juin) et d'Arles (*Le Monde *du 28 juin), nous concluons avec Meaux une série de cinq articles sur les nouvelles tendances des élus municipaux de 1995.*

« EN GÉRANT de façon rigoureuse les deniers publics, nous avons pu, pour la première fois depuis 1985, ne pas augmenter les impôts communaux » : l'annonce de *La Lettre* du maire chiraquien de Meaux et député de Seine-et-Marne, Jean-François Copé (RPR), est triomphale. Elu en juin 1995, au terme d'une campagne très active, cet énarque de trente-trois ans se présente aujourd'hui en champion de la rigueur budgétaire.

Avec une dette de 591 millions, soit 11 820 francs par habitant, Meaux, cinquante mille habitants, a atteint, selon son maire, un seuil critique. Symbole de cette inflation de dépenses publiques, le Théâtre du Luxembourg et sa médiathèque focalisent les critiques de la nouvelle équipe. Le « Luxembourg », construit pour un peu plus de 100 millions lors du précédent mandat, et inauguré quelques semaines avant les élections, génère un déficit structurel de fonctionnement de plus de 8 millions. Un véritable « *boulet* » pour le maire.

« Nous avons pu présenter un budget de 453 millions de francs, en augmentation de 1,61 % seulement par rapport à l'an passé, alors que l'évolution de nos finances locales avait connu en moyenne une croissance de 8,59 % depuis 1989 », soutient le benjamin de l'Assemblée nationale, qui se définit lui-même comme un *« juppéiste de choc »*. *« Trop d'impôts tue l'impôt »*, répète-t-il volontiers, en ajoutant : *« La réduction des frais de fonctionnement n'est pas une fin en soi. J'estime que les collectivités locales peuvent, comme les entreprises, réaliser des gains de productivité. Il faut entrer dans l'ère de la dépense publique productive. »*

Si l'effectif communal, un rien pléthorique (mille deux cents fonctionnaires), n'a pas bougé depuis un an, Jean-François Copé a engagé des économies sur les frais de gestion : le budget de la communication est passé de 8 à 4 millions, les frais d'administration générale de tous les services ont été diminués de 10 %, la mairie a vendu 10 % de son parc automobile aux enchères et tous les contrats de maintenance ont été renégociés. Ces mesures ont permis de ne pas augmenter des taux d'imposition déjà élevés (23,11 % pour la taxe d'habitation, 17,75 % pour la taxe professionnelle contre 12 % de moyenne régionale). Elles s'accompagnent pourtant d'une hausse de certaines dépenses publiques. Ainsi Jean-François Copé se félicite-t-il d'avoir augmenté de 200 % l'enveloppe de 2,8 millions affectée au développement économique. La commune a également consacré 1 million au recrutement de six agents et d'un directeur de police municipale et 1,4 million à l'amélioration de la propreté urbaine. Toutes ces nouveautés sont qualifiées par l'opposition de simples *« effets d'annonce »*. *« Lorsque Jean-François Copé parle d'une augmentation de 200 % du développement économique, il a mathématiquement raison. Il oublie cependant de préciser que certaines des sommes de ce chapitre apparaissaient auparavant au budget de la communication »*, corrige François Baudry (PS), conseiller municipal et chef de file de l'opposition depuis la démission de Jean Lion (PS), maire de 1977 à 1995. Et l'élu socialiste de dénoncer l'augmentation de plus de 5 % des tarifs municipaux ou la diminution des subventions aux associations dans les quartiers sensibles.

Le maire balaie les critiques d'un revers de la main : *« Il n'y a pas de commune mesure entre l'inflation fiscale passée et la remise à niveau de certains tarifs. Notre objectif était de mettre un terme à la hausse des impôts. Nous allons maintenant tenter de les faire progressivement diminuer. Il y a un moment où l'usager doit payer à la place du contribuable. »* En attendant, le débat budgétaire a provisoirement laissé place aux réunions publiques dans les quartiers chauds. Jean-François Copé vient de reprendre son bâton de pèlerin pour convaincre ses administrés des bienfaits du projet de zone franche, puisque Meaux est sur la liste gouvernementale avec Beauval et la Pierre-Collinet : un centre aéré et plusieurs voitures y ont encore été récemment incendiées et certains se plaignent de ne rien voir venir, si ce n'est la création de la police municipale et, bientôt, l'installation d'une caserne de CRS à la place d'un ancien foyer de jeunes travailleurs.

« Comment réagiriez-vous si vous étiez contrôlé dix fois en une seule nuit, alors que vous discutez tranquillement avec votre amie ? », lance un jeune, lors d'une réunion au centre social Louis-Aragon. *« La réussite du projet et la qualité de la vie à Meaux dépendent en grande partie de la sécurité ambiante. Cet espoir-là, je ne veux pas qu'il soit étouffé par une poignée de trouble-fêtes »*, répond M. Copé.

Roland Puig



Mme Idrac veut renforcer les pouvoirs des contrôleurs de la SNCF et de la RATP

Ils pourraient vérifier l'identité des contrevenants

AU NOM de la rentabilité des entreprises publiques de transport et du sentiment d'insécurité des voyageurs, le gouvernement veut étendre aux agents de la RATP et de la SNCF certains pouvoirs de contrôle d'identité jusqu'alors réservés aux policiers et aux gendarmes. Le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, devait annoncer, vendredi 28 juin à Paris, lors d'un colloque organisé par l'Union des entreprises de transports publics (UTP), la présentation à l'automne d'un projet de loi, qui autoriserait les contrôleurs des trains, métros et bus à *« donner un cadre légal indiscutable aux agents chargés de contrôle pour recueillir l'identité des contrevenants et permettre, en cas de manquement, de les présenter immédiatement à un officier de police judiciaire »*. Le texte introduirait ainsi, en clair, une innovation majeure : autoriser les contrôleurs à exiger des contrevenants ou des délinquants la présentation d'une pièce d'identité.

La législation actuelle est, il est vrai, aussi ancienne qu'incertaine. Elle repose sur une loi du 15 juillet 1845 et un décret du 22 mars 1942 consacrés à la police des chemins de fer. Reprises dans le code pénal, leurs dispositions permettent aux personnels assermentés de la RATP et de la SNCF de *« recueillir le nom et l'adresse des mis en cause ; en cas de besoin, ils peuvent recueillir l'assistance d'un officier ou d'un agent de police judiciaire »*. Outre qu'elles ne permettent pas explicitement aux contrôleurs de vérifier l'authenticité des déclarations des intéressés, elles limitent les éléments d'état civil au nom et à l'adresse. Or, les lieux et dates de naissance sont des éléments d'identification d'une plus grande fiabilité pour les services de recouvrement des amendes. C'est pourquoi de nombreux contrôleurs avaient pris l'habitude de demander aux contrevenants, par des formules plus ou moins directes, la présentation de leurs documents d'identité.

Préparé par les ministères de la justice et des transports, le projet de loi n'est *« pas inspiré par la volonté d'accentuer l'arsenal répressif en créant un nouveau délit »*, assure Mme Idrac, mais vise à *« combler les lacunes constatées »* dans la législation actuelle. *« Il doit s'ensuivre un meilleur recouvrement des amendes et une dissuasion plus forte des fraudeurs »*, ajoute-t-elle.

Le coût annuel de la fraude est en effet évalué aujourd'hui à plus de 1 milliard de francs par les entreprises de transports publics. Son niveau aurait plus que doublé au cours des dix dernières années. Près de 4,5 millions d'infractions sont à présent relevés chaque année. Selon l'UTP, moins de 10 % des procès-verbaux d'amende transmis au Trésor seraient effectivement recouvrés.

Ces modifications législatives ne recueilleront pas forcément l'assentiment des syndicats, même s'ils revendiquent une sécurité accrue dans les transports publics. Vendredi matin 28 juin, la fédération Transports de la CGT réagissait ainsi en se déclarant opposée *« à cette extension de pouvoirs »* proposée par le gouvernement.

N. H. et E. In.

La motion de censure déposée par l'opposition sera débattue samedi

LE PS est bien décidé à faire de la défense des services publics l'un de ses grands chevaux de bataille. Un des *« principaux thèmes d'affrontement entre la gauche et la droite en 1998 sera la défense ou non du service public »*, a ainsi confirmé Laurent Fabius, jeudi 27 juin, à Montpellier. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée natioanle est revenu à cette occasion sur la motion de censure déposée le jour même par les députés PS avec l'appui des communistes, du Mouvement des citoyens et de Radical pour s'opposer au changement de statut de France Télécom.


PARLEMENT

Le texte de cette motion – qui sera débattue samedi 29 juin dans l'après-midi – souligne qu'*« en soumettant l'ensemble des services publics à une vague sans précédent de déréglementation, de privatisation et de démantèlement, le gouvernement applique une politique ultralibérale, faite d'abandons et d'inégalités, qui accroît les déséquilibres de notre société »*.

■ **DÉTENTION PROVISOIRE : la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté,** mercredi 26 juin, lors de l'examen du projet de loi sur la détention provisoire déjà voté par le Sénat, un amendement d'Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) limitant le recours à la détention provisoire. Celle-ci ne pourrait être utilisée, à l'exception des cas de flagrant délit, que pour les infractions pour lesquelles la peine encourue est égale ou supérieure à trois ans, au lieu de deux. Cet amendement permettrait de réduire de 10 à 15 % le nombre de personnes placées en détention préventive tous les ans, selon M. Marsaud.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le Parlement a adopté définitivement,** jeudi 27 juin, le projet de loi organique relatif aux lois de financement de la « Sécu ». Les députés ont voté conforme, en troisième lecture, le projet adopté le 20 juin au Sénat. Le RPR et l'UDF ont approuvé le texte, alors que l'opposition PS-PCF n'a pas participé au vote. Les députés se sont rangés à l'avis du Sénat, qui prévoit que le dépôt du texte sur les lois de financement devra s'effectuer au plus tard le 15 octobre à l'Assemblée et que son examen ne pourra excéder quinze jours.

Le tracé du canal Seine-Nord a été rendu public

LA PROPOSITION de liaison fluviale à grand gabarit Seine-Nord a été dévoilée, jeudi 27 juin à Béthune (Pas-de-Calais), par le président de Voies navigables de France (VNF), François Bordry. C'est le tracé le plus court (107 kilomètres), entre Compiègne (Oise) et le canal de Dunkerque-Escaut, parallèle à l'actuel canal du Nord et passant par Péronne (Somme), qui a été retenu par VNF, mandaté par le gouvernement pour réaliser cette étude. M. Bordry a précisé que la décision appartient désormais au gouvernement, qui devrait engager une concertation. La déclaration d'utilité publique est attendue pour 1998, le début des travaux pour l'an 2000 et la mise en service pour 2007. La nouvelle liaison fluviale Seine-Nord est actuellement évaluée à 15 milliards de francs. – *(Corresp.)*

■ **SYNDICAT : Nicole Notat a qualifié l'autorisation administrative de licenciement,** dont le Parti socialiste préconise le rétablissement, de *« solution du passé »*. A l'issue d'un entretien, jeudi 27 juin, avec le premier ministre, la secrétaire générale de la CFDT a réclamé *« des plans sociaux exemplaires »*. Mme Notat a par ailleurs réaffirmé auprès d'Alain Juppé son attachement à la prestation autonomie pour les personnes dépendantes.

Mme Idrac veut renforc
es pouvoirs des contrôle
de la SNCF et de la RAT

AFFAIRES Les policiers qui travaillent avec le juge Eric Halphen depuis deux ans ont refusé, jeudi 27 juin, d'assister le magistrat lors de la perquisition qu'il a effectuée au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi. Ce refus a provoqué l'indignation de tous les syndicats de magistrats. ● LE DOSSIER DE L'APPARTEMENT HLM du fils de M. Tiberi a été transmis, jeudi 27 juin, au procureur de Paris. *« Nous ferons connaître notre décision en temps voulu »*, souligne-t-on au parquet. Pour M. Halphen, cette attribution de logement pourrait valoir à M. Tiberi une mise en examen pour *« prise illégale d'intérêt »*. ● JACQUES TOUBON s'est défendu de toute intervention dans les affaires. Il a lancé une mise en garde, indiquant que le traitement par la presse de certaines affaires allait parfois *« très clairement au-delà des limites de la loi »*. *(Lire aussi notre éditorial page 19.)*

La police a refusé d'assister le juge Halphen dans son enquête

Par deux fois, les policiers n'ont pas accepté de répondre aux demandes du magistrat. Ils n'ont pas voulu l'accompagner lors de la perquisition au domicile parisien de Jean Tiberi, pas plus qu'ils n'ont vérifié des informations contenues dans une lettre anonyme qui lui avait été adressée

LA POLICE a-t-elle refusé de prêter son concours au juge Halphen ? Au lendemain de la perquisition effectuée, jeudi 27 juin, par le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) au domicile du maire de Paris, c'est ce que plusieurs sources – policières et judiciaires – ont affirmé au *Monde*. Selon ces informations, les enquêteurs du 8e cabinet de délégations judiciaires de la police parisienne, qui travaillent depuis deux ans, sous les ordres de M. Halphen, sur le dossier des fausses factures des HLM, n'auraient pas consenti à accompagner le juge jusqu'à la place du Panthéon, où résident les époux Tiberi.

Soucieux de préserver le secret de son entreprise, le juge avait convoqué les policiers en début d'après-midi dans un lieu *« neutre »*, afin de ne les informer qu'au dernier moment de l'objectif visé, nous a indiqué une source proche de l'enquête. Lorsqu'il leur a appris que la destination prévue était l'appartement du maire de Paris, les policiers auraient immédiatement informé leur hiérarchie, puis refusé d'exécuter les consignes du juge, arguant de l'immunité dont bénéficie M. Tiberi, au titre de député du 5e arrondissement de Paris. Jean Tiberi, qui a assisté à une partie de la perquisition, n'a fait aucun commentaire après la visite du juge. Son épouse a, pour sa part, indiqué aux journalistes, qu'elle l'avait trouvé *« très courtois »*.

INDIGNATION DES MAGISTRATS

Les réticences des policiers à exécuter les consignes du juge ont provoqué, vendredi matin 28 juin, l'indignation du Syndicat de la magistrature (SM, gauche). Le SM dénonce *« une nouvelle entrave à l'action du juge Halphen dans l'affaire des HLM et du financement du RPR »*. Se référant au texte de l'article 26 de la Constitution, qui fixe le régime de l'immunité parlementaire, le syndicat rappelle que l'autorisation préalable du bureau de l'Assemblée n'est requise qu'en cas *« d'arrestation ou de toute autre mesure privative ou restrictive de liberté »* et précise qu'une perquisition *« constitue une simple mesure d'investigation qui n'entre à l'évidence dans aucune de ces catégories »*. Au demeurant, l'initiative du juge ne semble pas avoir soulevé d'objection juridique de la part du représentant du parquet qui l'accompagnait sur les lieux. Le président de l'Association professionnelle des magistrats (APM), proche de l'actuelle majorité, a estimé qu'il *« mérite des explications car il est contraire à tous les usages »*. Le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), Valéry Turcey, a quant à lui considéré comme *« scandaleux que des officiers de police judiciaire refusent d'assister un magistrat »*. *« Dans un Etat de droit,* a-t-il déclaré au *Monde*, *c'est l'autorité judiciaire qui contrôle la police, et non le contraire. Il est anormal que l'action de la justice puisse être paralysée par des considérations politiques provenant des ministères de l'intérieur ou de la défense. »*

L'opposition manifestée jeudi par les policiers n'est en outre pas une première. Les enquêteurs du 8e cabinet de délégations judiciaires s'étaient déjà refusés, il y a deux semaines, à exécuter une mission confiée par M. Halphen, dont l'objet peut également être considéré comme *« sensible »*. Ayant reçu, comme souvent depuis le début de son enquête, une lettre anonyme – parvenue le 6 juin à son cabinet –, le magistrat demandait aux policiers d'en vérifier le contenu, et notamment certains éléments concernant l'actuel garde des sceaux, Jacques Toubon, accusé sans la moindre preuve par l'auteur d'avoir perçu, il y a plusieurs années, des salaires d'une société industrielle et financière parisienne. A cette demande, le juge s'est vu opposer une fin de non-recevoir des policiers, de sorte que les soupçons dont faisait état ce courrier n'ont pu être vérifiés ni infirmés.

Intervenant après ces signes de mauvaise volonté policière, ainsi qu'après le refus du procureur de Créteil de confier au juge Halphen une enquête sur les conditions d'attribution d'un appartement de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de la capitale au fils de M. Tiberi, la perquisition au domicile du maire de Paris a des allures de contre-attaque. De source proche de l'enquête, on indiquait, vendredi matin, que le juge a décidé de se concentrer sur la recherche d'éventuelles *« contreparties »* accordées aux responsables de l'office HLM de Paris après leurs interventions dans la procédure d'attribution des marchés publics de l'OPAC. M. Halphen serait résolu, dans ce but, à enquêter sur *« le patrimoine personnel »* de M. Tiberi.

TOUJOURS SAISI

Privé du réquisitoire supplétif qui lui aurait permis de vérifier les accusations portées par l'ancien directeur général adjoint de l'OPAC, François Ciolina, relatives à l'appartement du fils de Jean Tiberi *(lire ci-dessous)*, le juge de Créteil reste en effet saisi des faits concernant la passation de marchés de l'OPAC. M. Ciolina – lui-même mis en examen dans ce dossier – avait confirmé l'existence d'un système de contournement des procédures d'appel d'offres, organisé autour du promoteur Jean-Claude Méry, dirigeant de bureaux d'études et ancien membre du comité cental du RPR. Président de l'OPAC, M. Tiberi *« était au courant de tout »* avait-il assuré. Plusieurs anciens dirigeants de l'OPAC ont confirmé l'existence de *« choix anormaux »* et d'*« arrangements »* en marge de la commission des marchés de l'OPAC (*Le Monde* du 6 juin). Saisies par les policiers au siège de l'OPAC, le 4 juin, deux notes adressées par M. Tiberi à l'ancien directeur général de l'office, Georges Pérol, attestent l'intérêt manifesté par le maire de Paris au sujet du marché des assurances de l'OPAC (*Le Monde* du 15 juin). Dans un entretien accordé à *La Croix*, M. Tiberi s'était dit victime d'*« accusations mensongères lancées sans la moindre preuve »*. Quelques heures plus tard, le juge Halphen sonnait à la porte de son domicile.

Hervé Gattegno

Le dossier de l'appartement HLM de la rue Censier a été transmis au procureur de Paris

LE DOSSIER de l'appartement HLM du fils de Jean Tiberi a été transmis, jeudi 27 juin, au procureur de Paris, Gabriel Bestard. *« La procédure est à l'étude,* soulignait-on au parquet. *Nous allons procéder à une expertise juridique et nous ferons connaître notre décision en temps voulu. »* Le dossier était jusqu'alors à Créteil (Val-de-Marne), puisque les conditions d'attribution de ce logement avaient été dénoncées au juge Eric Halphen par l'ancien directeur général adjoint de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) François Ciolina. Soulignant que les faits s'étaient déroulés à Paris et que le siège de l'OPAC et le domicile des Tiberi se trouvent dans la capitale, le procureur de Créteil, Michel Barrau, a estimé que cette affaire ne relevait pas de sa compétence territoriale.

L'avocat de François Ciolina, Me Arnaud Montebourg, conteste cette décision. Dans une lettre adressée, jeudi 27 juin, à Jacques Toubon, garde des sceaux, il estime que le dossier doit *rester à Créteil*, les révélations de M. Ciolina sur le logement HLM en question étant un élément de sa défense dans l'affaire des fausses factures. Soulignant que la décision de transmission a été prise *« en concertation ostensible avec* [les] *services de la chancellerie et le procureur général de Paris »*, il considère que M. Ciolina *« pourrait s'estimer victime »* d'une violation, par le ministre, des articles de la convention européenne des droits de l'homme sur les droits de la défense.

« Cette concertation entre les différents parquets, ajoute-t-il, *traduit, à travers le classement définitif qu'elle poursuit, une utilisation détournée et abusive des pouvoirs d'opportunité des poursuites, par ailleurs non conforme à l'intérêt général qui doit l'inspirer, puisqu'à l'évidence destinée à protéger les intérêts particuliers d'un élu et de sa famille. »*

Entendu le 30 mai par le juge Halphen, dans le cadre du dossier des fausses factures de la région parisienne, M. Ciolina avait expliqué dans quelles conditions le logement HLM de la rue Censier avait été rénové. M. Tiberi *« m'avait personnellement téléphoné pour veiller à l'attribution de ce logement à son fils,* a-t-il raconté dans *Le Monde*. *Un jour, j'ai été convoqué dans l'appartement par Mme Tiberi, qui m'a demandé de changer la baignoire, de refaire la cuisine, de poser du marbre sur toute la surface de l'appartement – plus de 100 mètres carrés. J'ai informé Georges Pérol* [le directeur général de l'OPAC] *de ces exigences inhabituelles. Il m'a répondu qu'il fallait s'exécuter sans aucune limitation de budget. »* Selon M. Ciolina, la facture se serait élevée à 1,5 million de francs. Les documents déjà réunis par les enquêteurs attestent la réalisation de 321 000 francs de travaux.

« PRISE ILLÉGALE D'INTÉRÊT »

Pour le juge Halphen, cette attribution pourrait valoir au maire de Paris une mise en examen pour *« prise illégale d'intérêt »*. Cette infraction consiste, pour un élu, à prendre un *« intérêt »* dans une opération dont il était chargé d'assurer la surveillance. Le magistrat estime que M. Tiberi, surveillant le secteur des HLM puisqu'il était président de l'OPAC, a pris un intérêt indirect dans l'attribution du logement : son fils a obtenu la jouissance d'un HLM, ce qui lui a permis de mettre en location les autres appartements dont il était propriétaire. Enfin, Eric Halphen considère que malgré leur ancienneté – l'appartement a été attribué en 1989 –, les faits ne sont pas prescrits puisque le nouveau code pénal sanctionne le fait non seulement de prendre, mais aussi de *« conserver »* un intérêt.

Au mois d'avril, le parquet de Paris avait fait une analyse très différente de cette affaire. Saisi par l'Association de défense des contribuables parisiens (ADCP), le procureur avait décidé de classer le dossier parce qu'il estimait que Jean Tiberi n'avait pris aucun intérêt personnel dans cette opération : le bail a été signé par son fils, qui réglait lui-même ses loyers. Dans cette querelle sur l'intérêt personnel, le Service central de prévention de la corruption (SCPC) avait donné, en septembre 1995, une interprétation plus large que le parquet de Paris. Dans son avis, il notait que le délit est constitué *« dès lors que l'auteur avait eu un comportement inconciliable avec l'exercice désintéressé et impartial de ses fonctions, en s'impliquant personnellement, d'une manière quelconque, dans l'affaire soumise à sa surveillance »*.

Il revient désormais au parquet de Paris de statuer une nouvelle fois sur ce dossier. Le procureur Gabriel Bestard a le choix entre trois solutions : classer purement et simplement le dossier, comme il l'a fait il y a deux mois ; ordonner une enquête préliminaire, qui se déroulerait sous le contrôle du parquet ; ouvrir une information judiciaire, qui aboutirait à la saisine d'un juge d'instruction. Par rapport au mois d'avril, l'élément nouveau concerne les importants travaux de rénovation engagés par l'OPAC avant l'entrée dans les lieux de Dominique Tiberi.

Anne Chemin

M. Toubon se défend d'être « le ministre des affaires »

INSTAURATION d'un guichet universel des greffes afin d'orienter les justiciables, développement des maisons de justice, généralisation du traitement en temps réel des procédures par les parquets : soucieux de ne pas apparaître comme *« le ministre des affaires »*, Jacques Toubon a longuement détaillé, jeudi 27 juin, son plan de modernisation pour la justice. *« Depuis mon arrivée place Vendôme, la décision la plus déterminante que j'ai prise pour la justice des dix prochaines années est une circulaire du 9 octobre,* affirmait-il avec un brin de provocation. *Elle tranche une querelle vieille de dix ans en précisant que les cellules de gestion des tribunaux seront dirigées, non par des magistrats, mais par des greffiers en chef. »*

En ces temps d'affaires, il était pourtant difficile d'éviter les *« questions qui fâchent »*, selon l'expression d'un journaliste. *« Je consacre 99 % de mon temps aux questions de fond, 1 % aux affaires,* a protesté Jacques Toubon. *On parle de "couvercle" mais c'est faux : je n'ai jamais manifesté, ni de près ni de loin, aucune intention et je n'ai donné aucune instruction dans ces dossiers. Qu'on fasse plutôt la liste – et elle est longue – des affaires qui vont bon train ! »* Jacques Toubon a affirmé qu'il n'était jamais intervenu dans les discussions du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) concernant les nominations à venir dans la haute hiérarchie judiciaire. *« Un nouveau cours des esprit et des choses est entré avec moi dans cette maison »*, a-t-il conclu.

DOSSIERS NON CLOS

M. Toubon a cependant admis que, malgré les quatre lois sur le financement des partis politiques votées depuis 1988, la réglementation laissait à désirer. *« Il faudra peut-être reprendre, dans un climat apaisé et objectif, certains points comme le droit, pour les personnes morales, de financer la démocratie,* a-t-il affirmé. *Le dossier n'est pas clos. »* Sur les abus de biens sociaux, que les organisations patronales souhaitent voir assouplis, M. Toubon s'est montré prudent. *« Dans le cadre d'une réforme d'ensemble du droit des sociétés, on peut envisager des dispositions comprenant une certaine dépénalisation du droit des affaires et, peut-être, une nouvelle définition des abus de biens sociaux. »* Interrogé au sujet d'un récent arrêt de la Cour de cassation qui réduit le champ de cette infraction, Jacques Toubon a estimé que cette décision *« présentait un des éléments d'une éventuelle nouvelle définition »*.

A. C.

Un administrateur de l'ARC réclame 63 millions de francs à Jacques Crozemarie

LA JUSTICE a enfin trouvé Jacques Crozemarie. L'ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) a été mis en examen, jeudi 27 juin, et placé sous mandat de dépôt à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris (*Le Monde* du 27 et du 28 juin). M. Crozemarie avait en effet souffert, la nuit précédente, d'un léger malaise cardiaque peu de temps après avoir été interpellé à l'aéroport d'Orly. Après l'avoir mis en examen pour *« abus de confiance, faux, usage de faux, complicité de faux et d'usage de faux »*, Jean-Pierre Zanoto, juge d'instruction chargé de l'affaire, devait désigner un expert chargé de se prononcer sur la compatibilité de l'état de santé de Jacques Crozemarie avec un placement en détention provisoire sous surveillance médicale.

Confrontée à son passé, l'ARC va bientôt connaître une nouvelle crise. A l'initiative de Me Roland d'Ornano, administrateur de l'association et secrétaire du bureau, le prochain conseil d'administration – fixé au 3 juillet – abordera un thème qui suscite déjà de fortes tensions chez les administrateurs : « La recherche de la responsabilité civile de Jacques Crozemarie ». *« Je réitère que la crédibilité de l'action de redressement entreprise dépend pour beaucoup de la volonté que nous afficherons, non seulement en intention mais dans les faits, à ce que les errements passés soient sanctionnés comme il convient »*, écrit Me d'Ornano à Michel Lucas, successeur de Jacques Crozemarie, en soulignant l'urgence sur ce thème d'*« un vrai débat »*.

FAUTES DE GESTION

Le secrétaire du bureau du conseil d'administration de l'ARC avait été l'un des rares donateurs de l'association à poursuivre en justice Jacques Crozemarie quand ce dernier était à la tête de son association (*Le Monde* du 21 juin 1995). Il rappelle que, pour l'heure, le juge Jean-Pierre Zanoto n'a été saisi que des faits liés aux surfacturations constatées dans les relations entre l'ARC et certains de ses fournisseurs. Cette saisine limitée ne pourra, selon lui, concerner certaines fautes de gestion qui doivent impérativement être réprimées. Pour illustrer son propos, il cite l'exemple de la campagne publicitaire intitulée « Cancer : SOS de 1 000 chercheurs », lancée par M. Crozemarie en 1995 afin de dénoncer la *« campagne de dénigrement »* dont aurait été victime l'association qu'il présidait.

Cette campagne visait notamment *Le Monde* après la révélation dans nos colonnes de documents confidentiels et accablants quant à la gestion de l'ARC. Elle avait alors reçu le soutien de plusieurs personnalités du monde scientifique français *(lire ci-dessous)*. *« Alors que la Cour des comptes avait déjà fait savoir à M. Crozemarie, par remise en mains propres, le 8 juin 1995, de son pré-rapport, les graves anomalies qu'elle avait relevées dans le fonctionnement de l'ARC, celui-ci a décidé seul, sans consultation de son conseil d'administration et donc sans la moindre autorisation de celui-ci, une campagne médiatique dont le coût s'est élevé à 63 millions de francs ! »*, a déclaré au *Monde* Me d'Ornano.

TROMPERIE

Il s'agit là, estime-t-il d'une tromperie à l'égard des donateurs de l'ARC et d'une coûteuse faute de gestion : *« La dépense de 63 millions de francs était non seulement inutile mais contraire aux intérêts de l'association en laissant croire à une solidarité de pensée entre elle et son président défaillant. »* Jacques Crozemarie a ainsi, selon l'actuel secrétaire du bureau de l'ARC, violé l'article 17 du règlement intérieur de son association. En conséquence, *« il doit réparation du préjudice que la campagne a causé à l'ARC en reversant à celle-ci la somme de 63 millions abusivement dépensée »*.

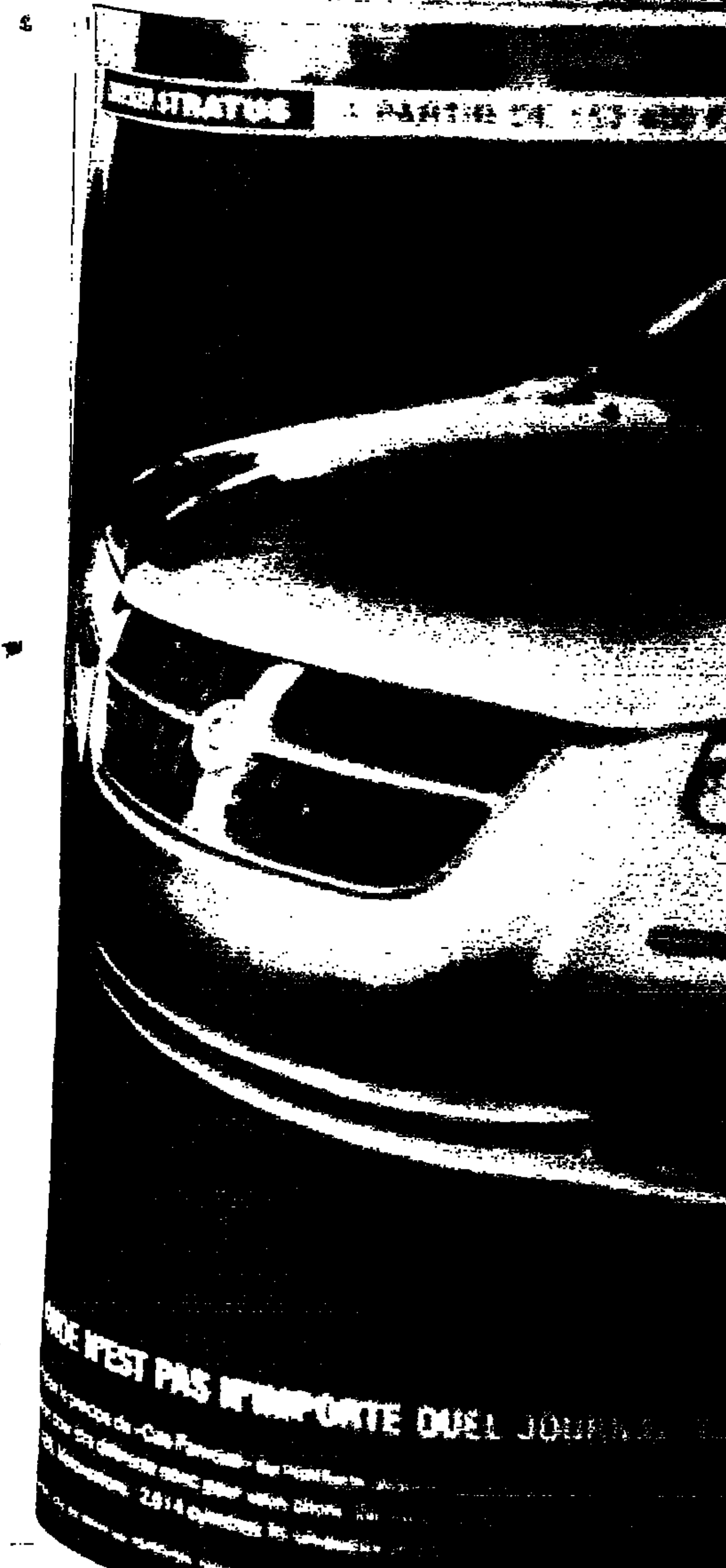
Me d'Ornano estime, par ailleurs, que l'ancien président a commis une autre *« grave faute de gestion »* en plaçant sous sa seule responsabilité les considérables disponibilités en trésorerie de l'ARC et en plaçant ces sommes auprès d'établissements financiers qui ont pratiqué des taux inférieurs à la moyenne du marché. *« Je ne prêche pas une croisade contre M. Crozemarie ou ceux qui auraient pu l'aider à perdre de vue quel était son devoir de président,* ajoute-t-il. *L'homme et son éventuelle punition me sont totalement indifférents. Ce qui m'importe, c'est l'application simple et stricte de la loi. Des fonds destinés prioritairement à la recherche ont été dilapidés. Nous avons reçu mandat de les récupérer si faire se peut. »*

Michel Lucas ayant accepté de faire figurer cette question au prochain conseil d'administration, on saura, le 3 juillet, quels administrateurs partagent l'analyse de Me d'Ornano.

Jean-Yves Nau

« Ils n'avaient pas le droit d'écrire ça... »

Après la révélation, fin 1994, des documents confidentiels de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) (*Le Monde* du 2 décembre 1994), Jacques Crozemarie avait mené campagne auprès des membres de l'association pour vilipender la presse et inciter au don. Il avait notamment édité une brochure dans laquelle un article du *Monde* intitulé « L'espérance exploitée », publié dans nos éditions du 2 décembre 1994, était reproduit accompagné de la mention *« Ils n'avaient pas le droit d'écrire ça... »* Les journalistes étaient en outre accusés de *« déstabiliser l'ARC et d'alerter l'opinion à grands renforts de titres accrocheurs, de petites phrases assassines et d'insinuations »*. Plusieurs personnalités du monde scientifique avaient alors apporté leur soutien à M. Crozemarie, parmi lesquelles les professeurs Axel Kahn, Léandre Pourcelot, Jean-Didier Vincent, Christian Trepo ou Etienne-Emile Beaulieu.



هكذا في الأصل

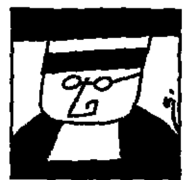
Entre crises et silences, devant la cour d'assises, la terrible confession de Jean-Claude Romand

Au troisième jour d'audience, l'accusé a tenté de raconter le meurtre de sa famille

Devant la cour d'assises de l'Ain, Jean-Claude Romand a abordé, au troisième jour d'audience, le récit du meurtre de ses deux enfants, de sa femme puis de ses parents. Dans les crises, les sanglots et les cris, l'ancien faux médecin a voulu s'expliquer. « *C'est pour comprendre que je comparais* », a-t-il souligné. Pourquoi cet homme, aimé de tous, a-t-il tué ceux qui lui étaient le plus chers ? La question reste entière.

BOURG-EN-BRESSE
de notre envoyé spécial

Un long hurlement venu de la cour d'assises résonne dans les couloirs du vieux palais de justice.



PROCÈS

A peine éteinte, la plainte, interminable, reprend, amplifiée par la sonorisation et par le système qui permet à une partie du public de suivre le procès dans une autre salle sur un écran vidéo. Dans son box, Jean-Claude Romand s'écroule, tambourine sur le parquet et crie : « *Papa ! mon papa !* » pendant que l'escorte de police tente de le maîtriser. Brusquement, la crise de nerfs s'achève et un silence épais tombe.

Le public, debout, immobile, tétanisé, mettra longtemps à se décider à quitter la salle, sans faire le moindre bruit, sans échanger un mot. Dans les couloirs, le regard bouleversé, chacun prend conscience que la soif de savoir a ses limites. Vouloir absolument comprendre peut aussi être une forme de violence. Une simple question peut déclencher cette souffrance qui vient de s'exprimer publiquement, créant chez chaque spectateur un malaise insupportable, renforcé par le soupçon d'être coupable d'une sorte de voyeurisme.

On en vient à regretter le rassurant bavardage de la présidente Yvette Vilvert, qui faisait les questions et les réponses. Interrogé sur les circonstances dans lesquelles il a, le 9 janvier 1993, assassiné son épouse, ses deux enfants de cinq et sept ans et ses propres parents, Jean-Claude Romand pouvait à peine parler. Quand, à l'issue de quelques secondes de silence, il parvenait à prendre son souffle pour lâcher quelques mots, le magistrat le coupait pour lui présenter un catalogue de réponses.

C'est alors que Mᵉ Jean-Louis Abad suggéra courtoisement à la présidente de laisser parler son client et surtout « *de laisser la place aux silences* ». Et ce dernier s'exprima, avec d'incommensurables silences, hachés par des sanglots. Il était si fébrile que la présidente proposait une suspension d'audience. Jean-Claude Romand refusait, et, dans un souffle, murmurait : « *Les enfants sont descendus avec moi au salon... ils ont regardé une cassette de dessins animés... Je les ai peut-être câlinés... Puis je leur ai demandé de monter et j'ai été cherché la carabine...* » Nouveau silence, et c'est à cet instant que l'accusé entra en crise de nerfs.

A la reprise, après avoir été examiné par un médecin, Jean-Claude Romand continue à décrire ses actes. « *J'ai fait monter Caroline dans la chambre. Je lui ai dit qu'elle avait de la fièvre. Elle s'est allongée sur le ventre... C'est là que j'ai tiré.* » Il pleure ; ses paroles sont incompréhensibles, mais il parvient à crier : « *Caroline, quand elle est née, c'était le plus beau jour de ma vie.* » Puis il parle de son fils Antoine, assassiné dans les mêmes circonstances.

Mais le meurtre de sa femme, Florence, qu'il a tuée avant les enfants, il ne s'en souvient pas, ou ne veut pas s'en souvenir. « *La dernière image, c'est Florence à côté de moi qui téléphonait. L'image suivante, c'est moi, le rouleau à pâtisserie dans la main et le sang...* », raconte-t-il seulement, en ajoutant : « *C'est une violence qui me dépasse. Comment j'ai pu ? Ou alors, est-ce qu'il s'est passé quelque chose avec Florence ?* »

> Mᵉ Jean-Louis Abad suggéra courtoisement à la présidente de « laisser parler son client »

On ne le saura peut-être jamais. Mais Jean-Claude Romand est plus précis sur le meurtre de ses parents. Il paraît apaisé quand il raconte comment, après avoir tué sa femme et ses enfants dans sa maison de Prévessin-Moëns, il est allé à Clairvaux-les-Lacs. Là, il déjeune avec ses parents, attire son père au premier et le tue de deux balles de carabine avant de faire subir le même sort à sa mère. Enfin, il tue le chien, un labrador que sa fille adorait. Dans un sanglot, il lâche : « *J'ai pensé : Caroline, je t'envoie ton chien.* »

La cour examinera plus tard les conditions dans lesquelles l'accusé a ensuite tenté de tuer sa maîtresse, puis de se suicider. Mais, pour l'heure, il lui faut répondre à la seule véritable question posée par ce procès. Pourquoi cet homme, aimé de tous, a-t-il tué ceux qui lui étaient le plus chers ? Depuis le début des débats, son attitude parfois incohérente suggère que seuls les psychiatres qui viendront déposer la semaine prochaine pourront apporter des éléments de réponse. Mais Jean-Claude Romand cherche aussi la vérité. « *C'est pour comprendre que je comparais* », souligne l'ancien faux médecin, qui a fait croire pendant près de treize ans à tous ses proches qu'il était chercheur à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

A l'évidence, l'accusé était au bout de ses mensonges. D'une manière ou d'une autre, la vérité allait éclater. De son discours confus, on peut cependant relever quelques phrases significatives. S'il a tué son épouse « *c'est par rapport à la douleur intolérable qu'elle allait vivre* ». Il semble donc qu'il ait voulu épargner à ses proches la déception de découvrir qu'il n'était qu'un affabulateur. C'est « *la crainte de décevoir* » qui paraît avoir régné sur sa vie et sur le drame.

Au juge d'instruction, il avait dit, pour expliquer ses crimes : « *C'est peut-être pour supprimer leur regard.* » Un regard qui aurait toujours été insupportable. Car, dans cette longue période de désœuvrement imposée par une profession fictive, les marques d'estime que lui prodiguait abondamment sa famille devenaient, au travers du filtre de la réalité, des reproches permanents. A la barre, son oncle, après l'avoir regardé droit dans les yeux, exprime sa déception et lance à la cour : « *Avant, pour moi, c'était le bon Dieu.* »

Maurice Peyrot

Manifestations de soutien aux « sans-papiers »

LA FIN DE NON-RECEVOIR opposée par le gouvernement à la grande majorité des Africains sans papiers réfugiés rue Pajol, à Paris, a continué de susciter, jeudi 28 juin, les réactions hostiles des associations de défense des droits de l'homme. « *En choisissant une position dure et le refus du dialogue, le gouvernement s'enferme dans une politique qui ne peut que conduire à (...) des actions incontrôlées tout en faisant le jeu de la frange extrême de son électorat* », s'inquiète la Ligue des droits de l'homme. Quant au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), il « *appelle à un sursaut citoyen des partis politiques, associations, pour répondre à cette provocation qui défigure une certaine idée et image de la France* ».

D'autre part, un groupe d'universitaires et de médecins fait circuler une déclaration déja signée par une centaine d'intellectuels, dont le philosophe Jacques Derrida et l'écrivain Jacques Roubaud, dans laquelle ils déclarent « *offrir l'hospitalité à quelqu'un du groupe de Saint-Ambroise et lui proposer* [leur] *aide ou l'héberger sous* [leur] *toit, jusqu'au moment où tous auront obtenu leurs papiers* (...) » (Contacts : (1) 42-45-75-11).

Les victimes d'accidents collectifs demandent des réformes

LA FÉDÉRATION NATIONALE des victimes d'accidents collectifs (Fenvac) a remis récemment un rapport au ministère de la justice dans lequel elle estime « *indispensable* » la création d'une « *structure extérieure aux assureurs pour suivre le déroulement général du processus des indemnisations* ». Composée d'un magistrat, d'un bâtonnier, d'un médecin spécialisé en dommages corporels, de membres de l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem) et de la Fenvac, cette instance viserait à garantir une meilleure concertation avec les assureurs.

Le rapport préconise aussi l'organisation par la justice d'une réunion d'information des victimes une semaine après un accident, ainsi que des réunions régulières en cours d'instruction. Il demande qu'un premier secours pécuniaire d'urgence soit mis à la disposition des familles, quel que soit le type de catastrophe.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le tribunal de grande instance de Nice a condamné à** deux ans de prison avec sursis Patrick Roux, le gérant de la société sous-traitante qui a démoli un linteau entraînant l'effondrement du toit-terrasse du supermarché Casino, le 24 janvier 1994 à Nice. L'accident avait fait trois morts et cent dix-sept blessés. Les cadres techniques de Casino Daniel Pain et René Chaverondier ont été condamnés à dix-huit mois de prison avec sursis, leur coordinateur de travaux, Roger Giorgini, à un an de prison avec sursis. La responsabilité de l'entreprise principale, Léon Grosse, a été atténuée. Une peine de six mois de prison avec sursis a été infligée à son conducteur de travaux Serge Marcellin. Le directeur général et un stagiaire ont été relaxés. *(Corresp.)*

■ **RÉVISIONNISME : le tribunal de grande instance de Bordeaux a condamné**, jeudi 27 juin, le libraire bordelais Jean-Luc Lundi à un mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende pour vente et exposition de livres révisionnistes. Assorti d'une mise à l'épreuve de cinq ans, le jugement a, en outre, ordonné la destruction des livres saisis dans sa boutique.

Unabomber, meurtrier par correspondance

Mathématicien promis à un avenir radieux dans les plus prestigieuses universités américaines, Theodore Kaczynski a tenu le FBI en échec pendant dix-huit ans, tuant par colis piégé trois personnes et en blessant vingt-trois autres. Histoire d'un surdoué dévoyé



C'EST le prisonnier-modèle dont rêvent les gardiens. Dans la cellule de deux mètres sur trois *où il attend son* procès, à la prison de Sacramento en Californie, comme dans celle du Montana qui l'a accueilli les trois premiers mois de sa détention, Theodore Kaczynski passe ses journées à lire et à écrire, derrière une vitre blindée par laquelle il peut être observé vingt-quatre heures sur vingt-quatre. *Non pas qu'il manifeste des ten*dances suicidaires – il est même d'un calme olympien, doublé d'une parfaite politesse –, mais c'est la règle pour les prévenus au secret. En fait, l'isolement est la dernière chose dont se plaindrait Theodore J. Kaczynski, cinquante-*quatre ans : lorsque* les hommes du FBI l'ont arrêté devant la porte de sa cabane, en pleine forêt, cela faisait vingt-cinq ans qu'il vivait là, seul, en ermite, dans le dénuement le plus total.

En prison, il a retrouvé forme humaine. La douche, une coupe *de cheveux, des repas réguliers* n'y sont pas étrangers... L'image fulgurante de l'homme sauvage, hirsute et couvert de crasse qui a saisi ses compatriotes sur les petits écrans le soir de son arrestation le 3 avril, mi-ours, mi-clochard, est effacée. La coiffeuse qui a mis de *l'ordre dans sa barbe et sa* tignasse l'a même trouvé plutôt bel homme. Si ce n'était les menottes, les chaînes aux pieds et le gilet pare-balles qu'on lui a fait revêtir pour le transférer à Sacramento, on le prendrait pour l'un de ces intellectuels barbus et grisonnants qui arpentent les campus des universités américaines et discourent le soir sur les chaînes de télévision. C'est d'ailleurs ce qu'a failli devenir Theodore Kaczynski. C'est même ce qu'il aurait *dû* devenir. Comment ce diplômé de Harvard, mathématicien promis au plus bel avenir à l'université de Berkeley a-t-il pu « décrocher » pour devenir le criminel le plus recherché des Etats-Unis ? Qu'est-ce qui l'a détourné de l'orbite de l'élite académique pour le mettre sur celle de la chaise électrique ? Comment un produit de la glorieuse classe moyenne américaine devient-il celui que l'on accuse d'être « Unabomber », l'homme qui a défié le FBI pendant dix-huit ans, envoyant épisodiquement de diaboliques colis piégés aux tenants de *« l'ordre industriel et technologique »*, tuant trois personnes et en blessant vingt-trois autres, dont certaines sont mutilées à jamais ?

L'Amérique n'a jamais été à *court d'assassins hors du* commun. Ils lui ont volé quelques présidents et, il y a un an, infligé l'outrage de l'attentat le plus meurtrier qu'elle ait jamais connu : 168 morts, l'espace d'une gigantesque explosion, à Oklahoma City. Mais Theodore Kaczynski l'intrigue plus encore que Timothy McVeigh, jeune auteur présumé de l'attentat d'Oklahoma City, dont la dérive dans les milieux d'extrême droite est aussi banale que tragique. *Dans le cas de l'Una*bomber, les enquêteurs tiennent le suspect, ils tiennent aussi l'arme du crime – la fouille de sa cabane a, d'après le FBI, produit 720 *pièces à conviction –, mais* il manque le mobile : pourquoi ?

On disposait, depuis le 19 septembre 1995, d'un document-clé : le « manifeste de l'Unabomber », un texte d'une soixantaine de feuillets, ardu réquisitoire contre le conformisme et les méfaits de la société industrielle, que le *Washington Post* avait accepté de publier avec l'appui du *New York Times*. L'inconnu que l'on avait fini par surnommer « Unabomber » d'après le nom de code inventé par les enquêteurs (« UNABOM » : UN et A pour *University* et *Airline*, ses deux premières cibles, et BOM pour *bomb*) avait proposé d'arrêter ses macabres envois de colis piégés si un grand journal acceptait de publier sa profession de foi *in extenso*. Mais pour *comprendre l'être humain derrière* ce document, il manquait aux Américains une grille de lecture, quelques clés, une histoire.

APRÈS son arrestation, les médias américains ont tenté de percer le mystère *de Theodore Kaczynski, envoyant* des reporters partout où il avait traîné son mal de vivre et son amertume. L'entreprise s'est révélée difficile : solitaire et renfermé depuis l'enfance, Kaczynski n'avait jamais eu d'amis, fuyant le contact à tel point que ceux qui *l'ont côtoyé à l'université sont in*capables de s'en souvenir. Un vieux paysan mexicain, installé sur les bords du Rio Grande au Texas, leva bien un coin de voile : non, il n'avait jamais rencontré Ted Kaczynski, mais par un concours de circonstances, il avait entretenu *une correspondance suivie avec* lui ces sept dernières années, expliqua-t-il en exhibant des lettres écrites dans un espagnol appliqué. En fait, les deux seuls êtres dont Ted Kaczynski eût jamais été proche, sa mère Wanda et son frère David, refusaient de parler à la presse. *Jusqu'à ce que David dé*cide de franchir le pas : en six heures d'entretien accordé au *New York Times* dans l'anonymat d'une chambre d'hôtel de Manhattan, où il ne se laissera même pas photographier, David Kaczynski tente d'aider l'Amérique à *comprendre ce qui a pu se passer* dans l'esprit de ce *« génie torturé »*.

L'histoire de Ted Kaczynski commence comme une histoire américaine ordinaire, celle du mariage à Chicago, en 1939, d'un jeune homme et d'une jeune femme nés d'immigrés polonais, Theodore R. Kaczynski et Wanda Dombek. Le couple s'installe dans un quartier ouvrier de Chicago, non loin de l'usine de saucisses d'un oncle, Kaczynski's Sausages, où travaille Theodore. Energique et entreprenant, le couple progresse, déménage dans un quartier plus *aéré* au moment où naît leur fils aîné, en 1942, qu'il baptise Theodore John et surnomme aus*sitôt Teddy. Poursuivant son as*cension sociale, Theodore père devient bientôt directeur d'une petite usine de matières plastiques et installe sa famille dans une maison des banlieues des classes moyennes, à Evergreen Park. On cherche en vain les ferments d'une révolte dans cette famille modèle qui s'enrichit en 1949, en plein baby-boom, un deuxième garçon, David.

En fait, le petit Theodore révèle *rapidement des aptitudes excep*tionnelles pour la science et le calcul. Sa mère, une femme cultivée et volontaire, l'encourage fortement sur cette voie et, à l'âge où *ses copains de classe sont plongés* dans des bandes dessinées, elle lui fait la lecture de la revue *Scientific American*. Et petit à petit, l'histoire de Theodore Kaczynski va devenir celle d'un surdoué qui tourne mal. *Les quelques voisins ou témoins* de son enfance que l'on a retrouvés se rappellent d'un garçon qui *ne jouait pas, que l'on ne voyait* jamais dans la rue avec les autres, *« un cerveau ambulant », « un vieillard avant l'âge »*. Il passe parfois plusieurs jours de suite dans sa chambre, n'en sortant que pour manger, dit son frère. En cours de chimie, ses copains s'amusent à *fabriquer des pétards. Lui*, bricole des explosifs, dont l'un fait un jour sauter deux fenêtres de la classe.

A seize ans, il obtient une bourse pour Harvard, mais ce rêve *de toute famille américaine va se* transformer pour lui en cauchemar : il n'a ni le bagage social ni l'équilibre affectif nécessaires pour surnager dans ce monde de jeunes gens de bonne famille, athlétiques et sûrs d'eux, qui ont en moyenne deux ans de plus que lui. De plus en plus introverti, dès les cours terminés, il se barricade dans sa chambre, un capharnaüm dont l'odeur, avant-goût de son antre du Montana, décourage toute velléité de contact social. *Ted Kaczynski a dix-huit ans* en 1960, mais passe sans la voir à côté de l'exubérance d'une période sur laquelle les Américains se penchent aujourd'hui avec nostalgie : le rock and roll, la bière, la télévision, les filles, le sport... cet univers-là lui est étranger.

MÊME isolement à l'université du Michigan, à Ann Arbor, où il décroche haut la main un doctorat *d'analyse mathématique* et fait publier ses travaux dans des revues de haut niveau, puis à Berkeley, où on lui offre un poste convoité. Entre-temps, la jeunesse américaine est entrée en ébullition et Ted Kaczynski, le matheux qui passe chaque année l'été chez ses parents, débarque à Berkeley sur un campus où règnent les hippies et la contre-culture. Avec ses étudiants, le courant ne passe pas. Au bout de deux ans, Ted Kaczynski jette l'éponge, annonce qu'il abandonne les mathématiques et retourne chez ses parents après un été passé au Canada avec son frère à la recherche d'un lopin de terre à acheter.

C'est de cette année-là, 1970, que date sa rupture définitive avec la société. Est-ce l'ébullition universitaire qui lui a révélé les maux de la civilisation moderne ? Ou répond-il simplement, comme préfère le penser son frère, à *« l'appel de la nature »* ? De nouveau enfermé dans sa chambre chez ses parents, il écrit des lettres d'écologiste révolté aux journaux, aux politiciens, dans lesquelles il dénonce le sacrifice des libertés individuelles sur l'autel des grandes entreprises et de l'Etat. Puis enfin, en 1971, il trouve le bout de terrain rêvé dans la nature sauvage du Montana, y construit une cabane de bois de 3 mètres sur 3,70 – à peine plus grande que sa cellule à la prison d'Helena – et y entame son existence d'ermite qu'il décrit dans les lettres au vieux Juan Sanchez Arreola, auquel il se plaint des rigueurs de l'hiver et de la difficulté d'attraper des lapins pour se nourrir.

« Si seulement j'avais une femme et des enfants ! », se lamente-t-il dans une de ces lettres, en 1994. Ted Kaczynski n'a pas eu, semble-t-il, une seule femme dans sa vie. En 1978, pendant une brève période de retour à la civilisation pour gagner un peu d'argent, il s'intéresse à une jeune femme, contremaître à l'usine de plastique où il travaille avec son père et son frère. *Il a trente-six ans*, elle, vingt-neuf. Ils se voient deux fois en dehors du travail. La deuxième, elle lui annonce qu'elle ne souhaite pas continuer à le voir. Ted Kaczynski se referme comme une huître, écrit un poème satirique à son sujet qu'il placarde un peu partout dans l'usine. Après un premier avertissement qu'il ignore, son frère David, lui aussi contremaître, le licencie.

C'est à peu près à cette époque qu'il se présente à un professeur de mathématiques de la Northwestern University à Chicago, le professeur Donald Saari, avec un manuscrit sur les dangers de la technologie. Le professeur lui recommande d'autres destinataires possibles, notamment à l'université d'Illinois. Quelque temps plus tard, Ted Kaczynski revient, tremblant de rage : son manuscrit a été rejeté ; *« je leur revaudrai ça »*, maugrée-t-il, selon le professeur Saari. Une fois de plus, l'ermite, *rejeté et amer*, va se réfugier dans sa cabane. Mais seulement, si l'on en croit les enquêteurs, après avoir expédié son premier paquet piégé, réalisé avec la précision des meilleurs artificiers, à l'université d'Illinois. D'autres vont suivre, à la Northwestern University, sur un avion d'American Airlines, au président de United Airlines...

De temps en temps, Unabomber sort de sa tanière qui lui sert aussi de laboratoire, monte dans un bus Greyhound pour la Californie ou l'Utah, poste un de ses colis meurtriers, rentre dans sa coquille. Un *jour de 1987, un témoin l'aperçoit* en train de déposer un paquet piégé devant un magasin d'ordinateurs et aide la police à dresser un portrait-robot : les six années suivantes, on n'entendra plus parler de lui. Sa fièvre épistolaire, en revanche, ne faiblit pas ; ses relations avec sa *famille se dégradent*, il coupe les ponts avec David lorsque celui-ci lui annonce, en 1989, qu'il va se marier. Il ne se déplace pas pour l'enterrement de son père qui, atteint d'un cancer, s'est suicidé, mais il adresse à cette occasion une lettre incendiaire à sa mère. Deux événements, en 1993 et l'an dernier, réveillent sa fibre explosive : l'attentat contre le World Trade Center puis celui d'Oklahoma City sont suivis de l'envoi de nouveaux paquets.

S'appuyant sur les travaux d'un psychiatre spécialiste de l'homicide, l'hebdomadaire *The New Republic* décèle un fort narcissisme chez l'Unabomber. Est-ce ce narcissisme qui pousse l'an dernier ce misanthrope solitaire à dévoiler sa pensée, lui qui agit dans l'ombre depuis dix-sept ans ? Ou est-ce l'espoir sincère de faire passer un message à une société qu'il pense malade ?

LA dernière tentative de Unabomber de communiquer autrement que par explosifs causera sa perte : en lisant son fameux manifeste, un document dense et structuré sur lequel les sociologues n'ont pas fini d'épiloguer, David Kaczynski, déjà troublé par la coïncidence entre les endroits d'où sont partis les colis piégés et les rares déplacements de son frère, réalise avec effroi combien toute cette prose et ce ressentiment lui sont familiers.

Après avoir testé ses soupçons avec des détectives privés, David, la mort dans l'âme, guide le FBI vers son frère, dans le souci *« d'épargner des vies humaines »*. *« Ted est quelqu'un qui était perturbé depuis longtemps*, expliquera-t-il plus tard au *New York Times, et qui l'est devenu de plus en plus. »* Homme pudique et discret, travailleur social dans une petite ville de l'Etat de New York, David Kaczynski paraît écrasé par le fardeau d'avoir livré son frère aîné, qu'il n'a toujours pas revu. S'il s'est finalement décidé à parler au *New York Times*, c'est à nouveau, confie-t-il, dans le souci d'épargner une vie. Cette fois, c'est de celle de son frère qu'il s'agit.

Les quelques voisins ou témoins de son enfance que l'on a retrouvés se rappellent un garçon qui ne jouait pas, que l'on ne voyait jamais dans la rue avec les autres, « un cerveau ambulant », « un vieillard avant l'âge »

Sylvie Kauffmann
Dessin : Ivan Sigg

★ *Lire aussi Unabomber. Manifeste : L'avenir de la société industrielle* ; préface d'Annie Le Brun ; éditions du Rocher ; 1996. 216 p., 89F

هكذا من الأصل

Publicité

**Mathématicien promis
à un avenir radieux
dans les plus prestigieuses
universités américaines,
Theodore Kaczynski a tenu
le FBI en échec
pendant dix-huit ans,
tuant par colis piégé
trois personnes
et en blessant
vingt-trois autres.
Histoire d'un surdoué
dévoyé**

L'opium hindouiste des intellectuels occidentaux

par Taslima Nasreen

IL y a quelque temps, j'ai été invitée chez un professeur de l'université Harvard, aux Etats-Unis. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que sa maison était pleine de toutes sortes de représentations de divinités hindoues ! Il y avait jusqu'à ces écharpes jaunes ou safran ornées du nom de Krishna... Intriguée, je l'ai interrogé sur la signification de la présence chez lui de toutes ces marques d'hindouisme.

Ce professeur m'a alors expliqué qu'il était lui-même dévot de Ramakrishna. Ma première réaction a été de penser qu'il plaisantait. J'ai donc insisté en riant pour connaître sa véritable motivation : *« Vous êtes sans doute un passionné de civilisation indienne ? »*

Mais les explications que j'ai reçues en réponse à mon insistance n'avaient nul rapport avec la civilisation de l'Inde. Elles témoignaient toutes exclusivement d'un attachement à la religion hindoue. Une fois par an, ce monsieur va à Calcutta. Il séjourne dans un centre de la Ramakrishna Mission, fait des pèlerinages, des offrandes dans les temples, participe à des assemblées où l'on chante des hymnes religieux, prend des bains purificateurs dans le Gange – bref, tout ce que font les plus religieux des hindous. Ce sont là les seuls buts de ses voyages annuels en Inde.

Comme je m'efforçais de comprendre les raisons de ce comportement pour le moins étonnant de la part de quelqu'un tel que lui, mon hôte m'a expliqué : *« J'y puise une incomparable sérénité. »*

Ainsi, la recherche de la sérénité est ce qui pousse ce professeur d'université sur les lointains chemins de l'Orient. C'est pour trouver la paix intérieure qu'il fait des prières et accomplit des rites quotidiens, qu'il pratique la méditation. Selon lui, son esprit est incapable de trouver la paix sans cette pratique régulière.

Ce n'est certes pas la première fois que je rencontre un Occidental adepte de la méditation. Rien là de très original en soi. Il est cependant surprenant de constater que ce phénomène touche même des professeurs de disciplines scientifiques, qui éprouvent le besoin de recourir à des méthodes de ce genre pour trouver la *« paix intérieure »*.

Lors de mon séjour en Suède, j'avais déjà pu remarquer que de nombreuses personnes fréquentent des sectes d'inspiration hindoue, notamment celle connue sous le nom de Harekrishna. Lorsque je leur avais demandé la cause de cette attirance, j'avais entendu à chaque fois les mêmes mots : *« paix, sérénité »*.

J'avais été stupéfaite de voir que beaucoup de gens vénèrent comme un dieu le fameux gourou indien Rajnesh. Je suis toujours perplexe de constater que tant d'Occidentaux refusent de comprendre le véritable caractère de ce Rajnesh, un imposteur avide d'argent et de sexe. A Berlin, j'ai eu la stupéfaction de voir les murs d'une discothèque du Kurfürstendamm, le Far-Out, couverts de grands portraits de Rajnesh, devant lesquels dansaient de jeunes garçons et filles passablement éméchés.

> Cela me paraît une des plus grandes erreurs parmi celles répandues en Occident que d'aller chercher le havre d'autres religions et superstitions ou de croire que les philosophies orientales vont résoudre les problèmes

On ne peut manquer de s'interroger sur cette attirance de certains Occidentaux pour la religion hindoue, pour les gourous et leurs sectes. L'explication la plus souvent avancée est que beaucoup de gens dans les pays développés éprouvent le désir d'échapper à une société dominée par les valeurs du capitalisme, à une vie très fortement mécanisée, entièrement dominée par la technologie. Par dégoût de toutes les contraintes qu'impose ce mode de vie, les Occidentaux sont de plus en plus enclins à chercher les voies du retour à la nature, les expressions authentiques de la vie, qui donnent un sens fondamental à l'existence humaine.

L'insatisfaction, la dépression ainsi engendrées conduisent à rechercher des échappatoires partout où elles se présentent, à la quête désespérée d'une paix, d'une sérénité qui auraient été perdues. C'est ainsi qu'on va chercher dans une autre religion, inconnue, ce que le christianisme, trop connu, ne peut plus offrir comme réconfort. Comme si la paix devait se situer nécessairement sur l'autre rive, comme si l'herbe était nécessairement plus verte, parce qu'elle se trouve de *l'autre côté du mur*.

Ce qui me choque le plus dans cette attitude, c'est l'ignorance, ou la volonté d'ignorer que la religion est en grande partie responsable des maux qui ont frappé et frappent encore le sous-continent indien : partition, violences répétées allant jusqu'au bain de sang, esprit communautariste, haine et suspicion entre les hommes. Voilà en effet quelques-uns des bienfaits de la religion, singulièrement dans cette partie du monde !

Ces Occidentaux qui se laissent séduire par l'hindouisme ignorent donc qu'en Inde même il se trouve depuis des temps fort anciens des humanistes, des rationalistes, des esprits critiques qui s'efforcent de libérer l'humanité de l'aveuglement de la religion, d'éveiller la conscience de l'homme, de répandre l'instruction, les lumières de l'éducation. Ils ignorent que l'Inde a produit une école philosophique matérialiste dont les tenants ont nié l'existence de Dieu il y a plus de deux millénaires. L'athéisme est pourtant l'un des courants permanents de la pensée indienne.

Adeptes d'une philosophie née en Inde, les premiers bouddhistes eux-mêmes étaient des sceptiques. Le réformateur social Ishwar Chandra Vidyasagar, le réformateur social et religieux Ram Mohan Roy au XIXe siècle, le leader dravidien Ramaswamy Naicker Periyar, très antireligieux, au XXe siècle... le sous-continent n'a pas manqué, depuis deux cents ans, de grands esprits rationalistes qui ont œuvré à libérer la société du carcan de la religion. Nombreux sont les intellectuels du sous-continent à avoir proclamé haut et fort que Dieu n'existait pas, que ceux qui croient en Dieu se laissent égarer par des marchands de certitudes.

Quand des Occidentaux repus de confort cherchent refuge dans l'hindouisme, confient leur salut à un gourou, chef d'une secte religieuse d'obédience hindoue, pour guérir leurs malheurs, pour pallier leurs frustrations engendrées par le christianisme, le capitalisme, la société de consommation, le poids de la science, ils commettent l'erreur d'ignorer que les fanatiques religieux hindous, les gourous hindous et les politiciens des partis politiques pro-hindous sont les plus fermes partisans du système capitaliste et véhiculent toutes les idées de droite qui font le jeu des conservateurs en Occident.

Cela me paraît une des plus grandes erreurs parmi celles répandues en Occident, que d'aller chercher le havre d'autres religions et superstitions, ou de croire que les philosophies orientales vont résoudre les problèmes nés de la solitude, de la futilité, de la vacuité de la vie dans la société capitaliste, sous le règne du machinisme du monde moderne. C'est ne pas voir, entre autres, que la religion est à la base de l'arriération et des blocages politiques, économiques, sociaux et culturels du monde indien. C'est nier la valeur du combat que mènent dans le sous-continent des esprits rationnels, vigilants, humanistes, pour éradiquer cette terrible maladie de l'esprit qui a nom religion. Car si elle continue à sévir ainsi, c'est toute la civilisation, tout l'amour de l'être humain pour ses semblables qui disparaîtront bientôt.

***Taslima Nasreen** est écrivain. (Traduit du bengali par Philippe Benoit.)*

METP : M. Fourcade se trompe de débat

par Laurent Richer

L'ILE-DE-FRANCE s'est couverte d'un blanc manteau de lycées dont la vue ne peut que réjouir le cœur de ceux qui, pendant leurs études secondaires, n'ont connu que de sombres façades et de douteux couloirs. Face à de tels résultats, on peut avoir quelque scrupule à faire la fine bouche et à s'inquiéter des moyens qui ont permis de les atteindre, surtout lorsqu'un ancien ministre des finances (Jean-Pierre Fourcade dans *Le Monde* du 26 juin) vient nous exposer les avantages de la formule contractuelle utilisée : le marché d'entreprise de travaux publics (METP). Formule présentée, non comme la panacée, mais presque. Cependant, il est permis aux juristes d'exprimer quelques réserves.

Tout a été dit et écrit au sujet du METP, au point que le Conseil d'Etat a pu évoquer dans son rapport public de 1993 l'existence d'un *« groupe de pression des inventeurs et praticiens du METP »*. Mais il reste d'intéressantes observations à faire au sujet de la perception de la règle juridique qui transparaît à travers la défense du bon usage du METP.

Le juriste souffre de voir la complexité de la règle de droit utilisée pour détourner la controverse qui a été déclenchée au sujet des irrégularités dénoncées par Mme Tissot, alors présidente de la commission d'appel d'offres dans les marchés publics d'Ile-de-France.

La controverse déclenchée par Mme Tissot a porté avant tout sur les modalités de passation des marchés de rénovation des lycées : recours abusif aux marchés négociés, appels d'offres biaisés, rôle anormal de la société Patrimoine ingénierie. *La légalité des METP* en tant que tels ne semble pas avoir été évoquée ou, en tout cas, n'a pas été au centre de la controverse. C'est pourtant ce point et lui seul qui est envisagé dans l'article de M. Fourcade qui s'engage ainsi dans un autre débat.

Mais de quel débat s'agit-il, que défend-on ?

Il est passablement étonnant qu'en juin 1996 les contrats conclus *pour la rénovation des lycées d'Ile-de-France* soient encore qualifiés de METP, alors que, dans un avis vieux de plus de cinq ans (avis du 18 juin 1991), le Conseil d'Etat a très clairement considéré que ces marchés sont de simples marchés de travaux publics et non des marchés d'entreprise de travaux publics.

En effet, selon le Conseil d'Etat, un contrat ne peut être qualifié de METP que s'il confie à la fois la construction d'un ouvrage public et son exploitation, moyennant une rémunération forfaitaire étalée sur la durée du contrat. Or l'entretien d'un lycée ne peut être regardé comme l'*« exploitation »* d'un ouvrage. On peut être d'une opinion contraire, mais est-il de bonne politique de faire comme si le Conseil d'Etat ne s'était jamais exprimé sur la question, alors que la qualification comme METP ou comme marché de travaux n'est pas dénuée de conséquences ?

Il est tout aussi étonnant de voir compter au nombre des avantages du faux METP le paiement fractionné, alors que l'article 350 du code des marchés publics pose le principe, auquel il ne peut être dérogé que par arrêté, de l'interdiction du paiement par annuité, qui correspond à un emprunt auprès de l'entreprise et n'est donc pas neutre pour le contribuable. Faut-il aussi compter pour rien le fait que le paiement par annuité est incompatible avec le paiement direct des sous-traitants par le maître d'ouvrage, qui constitue pourtant une règle d'ordre public ? Ces problèmes juridiques sont occultés, alors qu'ils sont au centre des discussions qui agitent le monde du droit et celui des entreprises de travaux depuis plusieurs années.

> La controverse déclenchée par Mme Tissot a porté avant tout sur les modalités de passation des marchés en Ile-de-France

Mettre en avant les avantages économiques et techniques, incontestables, du marché de rénovation-entretien pour répondre à des critiques relatives à la procédure de passation procède d'un singulier manque de considération pour la règle de droit. Cette règle est peut-être critiquable, mais, en ce cas, il paraîtrait plus positif d'en préparer le changement plutôt que de mettre le droit de côté.

Voilà bientôt quatre ans que le monde des juristes et celui des entreprises de travaux cherchent, non sans difficulté, à mettre au point une réforme législative qui permettrait d'encourager la construction en définissant un régime législatif de ce que le rapport Bernard a proposé d'appeler *« contrats de construction-maintenance »* et *« contrats de construction-exploitation »*. Si ces projets aboutissent, la région Ile-de-France aura eu raison avant tout le monde, mais ce ne sera certainement pas en ayant fait un bon usage du METP.

***Laurent Richer** est professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).*

Malaise dans la bureaucratie japonaise

par Takashi Inoguchi

K*anryo (bureaucrate)* : le mot évoque non *seulement pour les* Japonais l'image des *fonctionnaires assiégés* du quartier des ministères Kasumigaseki, *mais aussi* une tradition de quatre siècles qui remonte à l'administration par les guerriers des domaines du temps des shoguns Tokugawa.

Cette élite, restreinte en nombre, au niveau d'éducation élevé et animée d'un fort esprit de corps, était connue pour ses capacités de gestion. A la suite de la restauration de Meiji (1868), le Japon adopta une administration de type européen mais conserva l'esprit samurai.

Au début du XXe siècle, un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur, Shoichi Omori, donnait *les conseils suivants à son fils* qui entrait dans la fonction publique : *« Etre pur et au-dessus de toute critique... Etre impartial et mener une vie modeste. »*

Nous sommes loin de l'image *offerte aujourd'hui par certains* hauts fonctionnaires apparus au *fil de récents scandales comme* des menteurs servant sans vergogne les intérêts politiciens. Les Japonais sont devenus moins tolérants à l'égard des excès de leurs dirigeants. Mais la bureaucratie n'est pas seulement un corps de commis de l'Etat comme elle l'est en Europe. Elle est au cœur du système politique japonais. Même si elle traverse une crise profonde, elle reste l'élément déterminant de l'orientation du pays. La structure bu*reaucratique est en train de* changer ; l'état d'esprit qu'elle reflète, moins.

> Même si elle traverse une crise profonde, elle reste l'élément déterminant de l'orientation du pays

La levée de boucliers contre la bureaucratie est le symptôme d'une crise institutionnelle qui risque d'entamer les fondements mêmes de la société. Les bureaucrates sont, en outre, en train de perdre leur autorité pour orienter l'économie. Entrée dans une phase de maturité, celle-ci est paralysée par le labyrinthe de règlements mis en place par la bureaucratie pour la protéger. La dérégulation conduit à un inexorable affaiblissement du pouvoir des bureaucrates.

Le Japon s'oriente-t-il pour autant vers une démocratie dans le sens occidental du terme et une économie libéralisée ? Je ne pense pas. La structure économique évolue, mais la propension des Japonais *à privilégier la hiérarchie* et les changements par *bribes est intacte. Quel que soit* l'organe qui exerce le pouvoir, il ne peut qu'intérioriser les vertus – et les travers – de la bureaucratie.

Un élément qui sera vraisemblablement préservé est le sens de sa responsabilité, hérité de l'Histoire, envers les éléments les plus faibles de la société. Un autre est ce qu'un économiste a nommé l'*« approche parcellaire »* dans la définition d'une politique. Plutôt que de mettre en avant des idées abstraites, le bureaucrate japonais dresse un inventaire détaillé du domaine qui lui revient et règle les problèmes au coup par coup. Une telle approche présente des faiblesses en cas de crise de l'ampleur du séisme de Kobé, mais elle est adaptée à la gestion quotidienne.

La manière dont la bureaucratie résoudra ses problèmes sera révélatrice de l'orientation du système politique japonais dans son ensemble. *Le Financial Times* a qualifié d'*« insensé »* le plan du ministère des finances pour liquider la question des *jusen* (sociétés privées d'investissement immobilier). C'est là, à mon sens, une erreur sur la nature de la bureaucratie et les principes sur lesquels elle est fondée : il s'agit moins de rationalité que de respect d'un contrat social.

Le ministère des finances s'est publiquement engagé à ce que les banques et les coopératives agricoles assument leurs responsabilités dans le sauvetage du système financier ; les contribuables aussi. Ces derniers sont mécontents de voir leurs impôts utilisés pour dédommager des spéculateurs immobiliers. Mais ils ne considèrent pas comme feintes les promesses du ministère des finances : ils savent que la punition des coupables sera d'être placés sous son étroite surveillance pendant des années.

***Takashi Inoguchi** est professeur de science politique, vice-recteur de l'université des Nations unies, à Tokyo.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE SENS DE L'EFFORT

Comme de nombreux Français, j'ai découvert, mardi 4 juin, les principales recommandations du rapport La Martinière sur la réforme des prélèvements obligatoires.

Je reconnais avoir été vivement ému par la suggestion préconisant la suppression de l'abattement de 20 % dont bénéficient les salariés, laquelle suppression devrait permettre de ramener à 40 % la tranche supérieure d'imposition.

Et puis, le lendemain, à la lecture dans vos colonnes des propos courageux de Pierre Méhaignerie, qui estime : *« Les changements vont peut-être être douloureux pour certains, mais c'est le prix à payer, il n'y a rien sans effort »*, j'avoue avoir éprouvé quelque honte de la réaction conservatrice et régressive qui, la veille, avait été la mienne. On n'a jamais fait appel en vain à mon sens de l'effort. Du coup, j'ai ravalé cet égoïsme mesquin qui m'avait presque fait me rebeller contre d'aussi justes mesures, et j'ai recouvré ma sérénité à l'idée que les nouveaux sacrifices qui nous attendent contribueront à alléger le lourd fardeau fiscal qui accable sans doute les dignes serviteurs de l'Etat qui entendent nous les imposer.

Alain Ciron,
Paris

Le Monde

Passions en fête

Comment rassembler, en été, et partager des plaisirs, des passions, des désirs ? Chacun, en vacances, invente sa réponse. Les festivals, d'Avignon à Châteauvallon, de Marseille à La Baule, en passant par Paris, proposent des parcours originaux, des découvertes, mais aussi des rendez-vous longtemps attendus avec des artistes. Voici quelques destinations...

ILLUSTRATIONS : VÉRONIQUE CANTERO



Théâtre

FESTIVAL DE THÉÂTRE EUROPÉEN DE GRENOBLE

■ Le XII[e] Festival de théâtre européen s'ouvre en fait à plusieurs mondes. Du Japon vient la compagnie La Tente noire de Makoto Sato, qui présente son *Woyzeck*. Gojko Bjelac, de Bosnie, a été invité en résidence par la Compagnie Renata Scant, organisatrice du festival. Il y crée *Les Oiseaux de Vratnik*, un théâtre du silence qui veut traduire *« l'impuissance de la parole »*. La troupe interafricaine du Sanza Théâtre propose un *Ubu toujours* sous la direction de Richard Demarcy. A découvrir aussi : le théâtre Actores Alidos de Sardaigne, la trilogie *Temps de chien* du Théâtre de la Mezzanine. Le festival s'ouvre par deux jours de théâtre de rue (28 et 29 juin) et propose un forum : *« Le théâtre en exil »* avec des artistes d'ex-Yougoslavie, d'Algérie, etc.
Du 28 juin au 6 juillet
Bureau du festival, 8, rue Pierre-Duclot, 38000 Grenoble. Tél. : (16) 76-44-60-92.

FESTIVAL DE GARGAS

■ Un village, des gradins sur la place de la mairie : à Gargas, le théâtre joue la carte de la tranquillité, à quelques dizaines de kilomètres et quelques jours avant le grand rendez-vous rituel d'Avignon. Centré sur les auteurs contemporains, ce mini-festival propose cette année une création intéressante : une pièce d'Olivier Py, accueilli en voisin (il est né à Grasse en 1965), *La Jeune fille, le Diable et le Moulin*. Interprétée par des collégiens de Gargas, cette fantaisie sur l'enfance, signée par un écrivain mystique et solaire, sera donnée le 3 juillet à 21 heures. Les soirs suivants seront occupés par des lectures, dont une d'*Un si joli petit voyage*, d'Ivane Daoudi, une rêveuse européenne (le 6 juillet).
Du 3 au 7 juillet
Renseignements et réservations au (16) 90-75-85-10.

RENCONTRES THÉÂTRALES D'HÉRISSON

■ Ce petit village de l'Allier, où le Footsbarn Theater a élu domicile, ouvre la route des festivals de l'été, avec les Rencontres théâtrales organisées par les Fédérés de Montluçon, Olivier Perrier, Jean-Louis Hourdin et Jean-Paul Wenzel. Ce dernier a adapté, avec Arlette Namiand, le magnifique roman de Primo Levi, *Maintenant ou jamais* – l'épopée de résistants juifs, qui sera jouée notamment par les jeunes comédiens de l'Ecole de théâtre de Rennes.
Du 3 au 7 juillet
Centre dramatique national, Théâtre des Ilets, 03100 Montluçon. Tél. : (16) 70-03-86-18.

FESTIVAL DU JEUNE THÉÂTRE D'ALÈS

■ Pour sa dix-neuvième édition, le Festival du jeune théâtre reste fidèle à sa vocation, la recherche de nouveaux talents. Organisé par des spectateurs passionnés, il propose onze spectacles, dont deux créations : *La Putain respectueuse*, de Jean-Paul Sartre, mise en scène par Paul Minthe, et *Pratique du meurtre en série*, mise en scène par Olivier Besson. La compagnie québécoise Mon chien stupide présente *Les Dangers d'incendie d'une charrette de foin qui traverse l'enfer*. Le groupe bordelais Ouvre le chien adapte *Le Nuage en pantalon*, de Maïakovski. *Nom d'un chien*, de Gertrude Stein, est revu par Benoît Bradel, à l'aide du chorégraphe Toméo Bergès et du créateur de masques Tomasz Zarachowicz. En parallèle, le festival organise neuf stages de théâtre pour amateurs.
Du 8 au 18 juillet
ATP 13, Espace André-Chamson, 2, place Henri-Barbusse, 30100 Alès. Tél. : (16) 66-52-26-59.

FESTIVAL D'AVIGNON

■ Le premier festival français fête sa cinquantième édition avec cinquante spectacles, dont trois créations dans la Cour d'honneur du palais des papes : *Edouard II*, de Marlowe, mis en scène par Alain Françon, *La Tragédie du roi Christophe*, d'Aimé Césaire, mis en scène par Jacques Nichet, et trois chorégraphies de l'Américain Bill T. Jones, dont une, *Sur la place*, inspirée par des chansons de Jacques Brel. Dans son édition du 3 juillet daté 4, *Le Monde* publiera un numéro spécial de seize pages consacré au Festival d'Avignon.
Du 9 juillet au 3 août
Renseignements et réservations par téléphone : (16) 90-14-14-14 (de 11 heures à 19 heures), ou par Minitel : 3615 code Avignon. Le Off : (16) 48-05-01-19.

FESTIVAL DU CIRQUE DE NEXON

■ Le cirque dans tous ses états. Plus qu'un festival, Nexon est une rencontre amoureuse qui décline l'art du chapiteau sous toutes ses formes. Des spectacles, des concerts, des expositions, du cinéma et de la littérature y sont proposés. Avec, en maîtresse des lieux, Annie Fratellini, qui interprétera ses succès avec son orchestre Dixieland (le 13 juillet), et dirigera des stages ouverts à tous les âges (à partir de huit ans) : fil, acrobatie, jonglage, trapèze, équilibre, voltige à cheval... Le public est invité à ces séances où naîtront sinon des vocations, du moins du rire et de l'émotion.
Du 13 juillet au 23 août
Château de Nexon, 87800 Nexon. Tél. : (16) 55-58-34-71

FESTIVAL DE BUSSANG

■ Doyen des festivals français, Bussang a été créé il y a cent un ans par Maurice Pottecher. Cet homme étonnant, qui fut un des pères fondateurs du théâtre populaire, a fait construire dans sa vallée vosgienne natale un théâtre en bois extraordinaire, dont les portes du fond de scène s'ouvrent sur les sapins. Un décor idéal pour la pièce présentée cet été, *Peer Gynt*, d'Henrik Ibsen, qui bruit des légendes des forêts norvégiennes. Traduite par François Regnault, cette épopée est mise en scène par Philippe Berling, avec Eric Ruf, de la Comédie-Française, dans le rôle-titre.
Du 26 juillet au 31 août, du jeudi au dimanche
Théâtre du Peuple, BP3, 88540 Bussang. Tél. : (16) 29-61-50-48

FESTIVAL DE LA LUZÈGE A LAPLEAU

■ A 60 kilomètres au nord-est de Brive, le Festival de la Luzège invite dans le village de Lapleau des créations précieuses et quelques reprises singulières. *Sonno leone* (« le sommeil du lion ») est le fruit d'une collaboration entre la compagnie italienne Nautaï et les responsables artistiques du festival, Marie-Pierre Bésanger et Philippe Ponty. *Le Coup de pied de l'ange*, d'Eugène Durif, un habitué de Lapleau, est le fruit de trois années d'ateliers avec les adultes handicapés d'un centre de Tulle. Le metteur en scène Paul Golub invente, à partir de *La Jalousie du Barbouillé* et du *Médecin volant* de Molière, *Il Nuovo Circo Popolare Poquelino*, avec musiques et clowneries.
Du 27 juillet au 21 août
La Luzège, place de la Mairie, 19550 Lapleau. Tél. : (16) 55-27-54-27.

MIMOS À PÉRIGUEUX

■ C'est le grand rendez-vous du mime au sens le plus large du terme : théâtre visuel, danse, masques... Orchestré par Peter Bu, il ne présente pas de créations mais invite des compagnies étrangères et françaises rarement ou jamais vues. Mimos 1996 rassemble Maureen Flemming (*Eros*), une Américaine frottée de buto, Yevgeni Sitokhine, un clown russe sans nez rouge, les deux frères britanniques Ralf Ralf, dont l'univers flotte entre danse et musique, la compagnie tchèque Stoka et le duo masqué allemand Habbe et Meik. Les Nouveaux Nez, magnifiques clowns français dirigés par André Riot-Sarcey, redonnent leur *Jour des petites lunes* en ouverture du festival.
Du 5 au 11 août
Nouveau Théâtre de Périgueux, 1, place d'Aquitaine, 24000 Périgueux. Tél. : (16) 53-53-18-71.

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE RUE D'AURILLAC

■ Aurillac, la ville dont la rue est la reine. Depuis dix ans, des troupes du monde entier s'y retrouvent pour quatre jours de fête intempestive. La renommée ayant fait son œuvre, un programme off, puis un off-off, se sont peu à peu greffés sur la programmation officielle. C'est donc à un branle-bas géant que convie ce festival, où les babas cool rescapés des migrations des années 70 croisent sur les trottoirs les compagnies les plus avant-gardistes et les enfants dans les poussettes. Il y aura cette année du théâtre argentin de voltige, du théâtre aérien d'Australie, du théâtre satirique de Bolivie, du théâtre rituel de Pologne, des troupes françaises d'intervention et de détournement, et même, selon le programme, du théâtre invisible imaginé par des « *hybrides sonores* » – des Martiens dans le Cantal ?
Du 21 au 24 août
Tél. : (16) 71-45-47-47

FESTIVAL DE BLAYE

■ *Dirigé par le comédien Georges Bigot*, étoile du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine de 1981 à 1992, ce festival, réalisé dans le cadre de l'Eté girondin, a le mérite de ne pas voir trop grand, tout en respectant une belle hauteur de vue. Quatre spectacles y sont à l'affiche. Philippe Avron avec *Ma cour d'honneur* et le Footsbarn Travelling Theater avec *Molière 1996* encadrent deux jeunes compagnies – la troupe de Claire Lasne qui reprend le magnifique *Platonov* de Tchekhov présenté cette saison à Paris, et Les Taupes secrètes – à découvrir – créent *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès.
Du 26 août au 2 septembre
Chantiers de Blaye, citadelle de Vauban, 33390 Blaye Tél. : (16) 57-42-93-40

Danse

FESTIVAL INTERNATIONAL MONTPELLIER DANSE

■ Ce grand festival de danse, mené de main de maître par Jean-Paul Montanari, est aussi un lieu de pensée, de réflexion. Cette année, la programmation s'est établie autour des « Paroles de femmes » chorégraphes, et de la transmission du répertoire contemporain. Question femmes, il faut absolument voir : Catherine Diverrès, *Fruits*, les 28 et 29 juin, Opéra-Comédie, 20 h 30, et Wanda Golonka et Va Wölfl, *Wüste*, le 5 juillet, Opéra-Comédie, 20 h 30. Anta Oumri du groupe israélien Liat Dror, Nir Ben Gal, pour l'éblouissante variation de danse orientale de Liat Dror qui, à elle seule, sauve une pièce qui ne résiste pas aux clichés hommes/femmes, les 1[er] et 2 juillet, 20 h 30, Théâtre de Grammont. A découvrir : Hélène Cathala et Fabrice Ramalingom, deux héritiers Bagouet, qui osent aujourd'hui être eux-mêmes dans *Si j'étais toi...*, les 6 et 7 juillet, 20 h 30, Chai du Terral à Saint-Jean-de-Védas. Et partout des colloques, des débats, des films. Le bonheur de flâner et de s'enrichir. Et d'aller à La Kope où se déroule le Off avec d'excellentes jeunes compagnies !
Du 21 juin au 7 juillet
Hôtel d'Assas, 6, rue Vieille-Aiguillerie, 34000 Montpellier. Tél. : (16) 67-60-83-60. Off : tél. (16) 67-27-04-04.

LE CHORÉ-GRAPHIQUE DE TOURS

■ Non-participants et passants pourront participer à *Satisfyin' Lover*, de Steve Paxton, des exercices autour de la marche : une expérience qui transforme à jamais l'acte, pourtant simple, d'avancer une jambe après l'autre. La pièce date des années 70. *Continuous Project-Altered Daily*, pièce de 1970 d'Yvonne Rainer, qui se réinvente à chaque instant qu'elle se déroule. Elle a été remontée par le Quatuor Knust. Les 1[er], 2 et 3 juillet, jardin du Musée des beaux-arts, puis dans divers lieux. Accès libre. Daniel Larrieu, *Fait maison*, jardin du Musée des beaux-arts, les 5 et 6 juillet, 22 h 30.
Du 25 juin au 6 juillet
17, rue des Cerisiers, 37000 Tours. Tel. : (16) 47-39-19-81.

FESTIVAL DE MARSEILLE

■ Le Festival de Marseille s'est allié à Danse sur le port pour montrer Roland Petit dans une nouvelle création : *Boléro*, écrit pour la très sublime Altinaï Asylmuratova. L'année a été *Boléro* : cette version vient après celle de Béjart, reprise par Sylvie Guillem, et celle d'Odile Duboc, du 28 juin au 1[er] juillet, au Vieux Port. Excellent flamenco, les 6 et 11 juillet, au Vieux Port et à la Vieille Charité. Josette Baïz et le groupe Grenade, Guelwesh, le 16 juillet, la Vieille Charité.
Du 4 au 20 juillet
6-8, rue Pythéas, 13001 Marseille. Tél. : (16) 91-55-57-23.

FESTIVAL DE CHÂTEAUVALLON

■ Gérard Paquet, en résistant aux élus Front national de la mairie de Toulon, oblige chacun à se situer dans ce croisement où la culture rencontre la politique. Une belle leçon de civisme de la part du directeur du lieu. Et un programme qui vaut le détour par la célèbre pinède. Béjart Ballet Lausanne, *Messe pour un temps présent*, tous les rêves de la jeunesse de mai 68 jerkant sur la musique de Pierre Henry, une reprise qui va attirer du monde, du 4 au 8 juillet, amphithéâtre, 22 heures. Les 19 et 20 juillet, Odile Duboc, Trois boléros, une gageure rondement menée, Amphithéâtre, 22 heures. Connexions Hip Hop, du 26 au 29 juillet : Suprême NTM a été muselé, mais la liste des participants reste belle. 19 heures, danse, théâtre couvert : Aktuel Force, Storm, C[ie] Zizanie. 22 heures, concert, Amphithéâtre : Coolio, Positive Black Soul, Jimmy Jay/Les Cool Sessions 2, Moloko, Galliano, Ruby.
Du 4 au 29 juillet
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83192 Ollioules Cedex. Tél. : (16)-94-22-74-00.

RENCONTRES INTERNATIONALES DE DANSE DE LA BAULE

■ Ce festival possède la particularité d'être un lieu de rassemblement de toutes les grandes écoles de danse du monde. Cette année, entre autres, citons : l'Académie de danse de Pékin, l'Ecole de Marseille/Roland Petit, le Jeune Ballet de France, Le Ballet du Rhin, l'Ecole de Martha Graham, L'Ecole de Rosella Hightower/Cannes. Ces jeunes danseurs venus du monde entier interprètent un florilège du répertoire, mais aussi des pièces contemporaines.
Du 6 au 11 juillet
Office du tourisme : place de la Victoire, La Baule, Tél : (16) 40-24-34-44. De 15 heures à 17 heures.

FESTIVAL D'AVIGNON

■ Une succession de chorégraphes excellents, mais qui ne saurait avoir une réelle signification pour fêter un cinquantenaire. L'histoire du Festival est pourtant constellée de moments importants qu'il ne s'agissait pas de faire revivre tels quels, mais dont il aurait fallu retrouver l'esprit. Mathilde Monnier, *L'Atelier en pièces*, gymnase Aubanel, les 10, 12 et 14 juillet, à 15 et 19 heures, les 11 et 13, à 19 heures. Josef Nadj, *Les Commentaires d'Habacuc*, gymnase Aubanel, du 11 au 16, 19 heures. François Raffinot, *Scandal Point*, cloître des Célestins, du 27 au 30, 22 heures. Bill T. Jones, *Sur la place* (avec des chansons de Brel), cour d'honneur, du 31 juillet au 3 août, 22 heures. Alain Platel, *Bonjour madame, comment allez-vous, aujourd'hui...*, cloître des Carmes, du 19 au 24 juillet, 22 heures. A suivre aussi la belle programmation « L'été des Hivernales », du 11 juillet au 1[er] août. Autre question : comment ne pas aller au Off quand on est curieux ?
Du 9 juillet au 3 août
Reservation : Festival d'Avignon, service réservation, BP 492, 84073 Avignon Cedex. Tél. : (16) 90-14-14-14, de 11 heures à 19 heures ; Minitel : 3615, Code Avignon. Le Off Avignon, tél. : 48-05-01-19.

DANSE À AIX

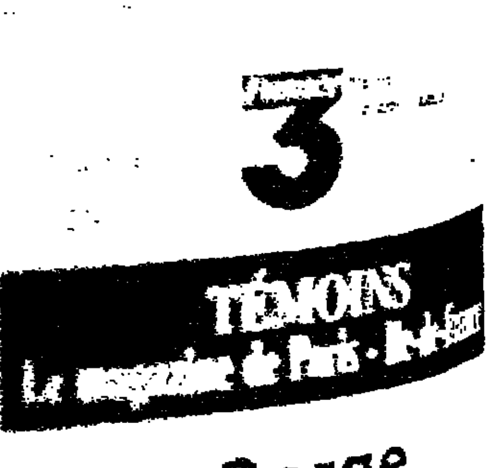
■ Ce festival, qui manque de beaux lieux, a cependant le mérite de mêler la qualité et la convivialité, sous la houlette de Ginette Escoffier. Angelin Preljocaj, installé en Centre chorégraphique à Aix-en-Provence, ouvre les festivités avec sa propre version de *Roméo et Juliette* (décors Enki Bilal), Val de l'Arc, les 11 et 12 juillet, 22 heures. Josette Baïz, *Miroirs*, cour des Arts et métiers, le 13 juillet, 22 heures. Merce Cunningham en un programme de rêve : *Beach Birds*, *Ground Level Overlay*, *CRWDSPCR*, les 15 et 16. *Changes of Adress*, *Windows*, *Sounddance*, le 17, Val de l'Arc, 22 heures. *Event*, le 18, au Mas de Bouffan, 19 heures.
Du 11 au 22 juillet
Location : (16) 42-23-26-26.

FESTIVAL PARIS DANSE

■ Ceux qui aiment le classique ont leur festival, une avalanche de pas de deux, de pas de trois, des futures grandes étoiles comme s'il en pleuvait, tel le divin Cubain Joan Boada. Tarentelle de Napoli de Bournonville et, curiosité inattendue, une pièce de Jacques Chazot sont au programme.
Du 15 au 28 juillet
Théâtre Mogador, 25, rue Mogador, 75009 Paris. Tél. : (16-1) 53-32-32-00.

ROMAEUROPA

■ Tir groupé d'ouverture avec trois têtes d'affiche : William Forsythe, du 3 au 6 juillet, Anne Teresa de Keersmaeker, les 11 et 12, et la Compagnie Martha Graham, du 15 au 17 juillet. Monique Veaute, directrice du festival, a invité les groupes de hip hop français : David Valentine, Hakim Maiche, Boogi Sai et MBDT. Romaeuropa a l'esprit ouvert et curieux.
Du 3 au 19 juillet
Via XX Settembre, 3 00187 Rome, Italie. Tél. : (19-39) 6-48-90-40-24.





Musique classique

VICHY

■ A Vichy, l'été, on ne s'ennuie plus comme naguère. Entre deux séances de cure ultratechnologique, l'Opéra de Vichy, repris en mains voilà quelques années par Diane Polya, programme une excellente saison estivale, courageuse et imaginative. En juillet, entre Véronique Sanson et l'Orchestre des jeunes des Pays-Bas, on pourra réentendre un chef-d'œuvre de l'« esprit français » dans toute sa splendeur, *Dédé*, de Henry Christiné, monté avec humour et élégance dans l'un des plus beaux théâtres art nouveau qui soient (le 6).
Jusqu'au 19 octobre
Opéra de Vichy, 1, rue du Casino, BP 2805, 03208 Vichy Cedex. Tél. : (16) 70-30-50-50.

SAINT-MICHEL-EN-THIÉRACHE : FESTIVAL DE L'ABBAYE

■ Mini festival, peu imaginatif s'il en est, puisque sont invités, là comme ailleurs, des noms que l'on entend et réentendra partout au cours de l'été des festivals. Mais Saint-Michel-en-Thiérache possède un atout de taille : le magnifique orgue historique de 1714. Le 30 juin, à la tribune, l'organiste Martin Gester et la soprano Caroline Pelon jouent et chantent Lebègue, Brossard et Couperin, ; le 7 juillet, André Isoir touchera l'instrument dans un programme franco-ibérique qui ne devrait pas manquer de savoureuses surprises.
Jusqu'au 7 juillet
Abbaye de Saint-Michel, 02830 Saint-Michel. Tél. : (16) 23-58-18-95.

REIMS : LES FLÂNERIES MUSICALES D'ÉTÉ

■ Programmation pléthorique, où le commun côtoie le meilleur, mais on aurait mauvaise grâce à se plaindre, les cent vingt concerts rémois étant gratuits. Le mardi 9 juillet, l'organiste et compositeur Thierry Escaich, l'un des plus doués dans le domaine de la composition et de l'improvisation, joue Tournemire, Mendelssohn et ses propres *Versets sur le Victimae Pascali*, à l'église Saint-Nicaise, à 16 heures. A 19 heures, le violoncelliste Jérôme Pernoo et le pianiste Jérôme Ducros, deux jeunes musiciens à suivre, donnent les sonates de Beethoven, Rachmaninov et Schubert.
Du 28 juin au 25 août
Office du tourisme de Reims, 2, rue Guillaume-de-Machault, 51110 Reims. Tél. . (16) 26-77-45-00.

FESTIVAL DE BEAUNE

■ Beaune, depuis des années, s'est taillé une place de premier plan dans les festivals d'été consacrés à la musique ancienne. On pourra reprocher à ses animateurs, les très actifs Anne Blanchard et Kader Hasisi, une fidélité trop appuyée à des artistes aussi surfaits que Paul McCreesh (le 27 juillet à 21 heures) ou Philip Pickett (le 14 juillet à 21 heures), de ne pas développer davantage le continent Renaissance du répertoire ancien (le public est alors moins nombreux). Mais les différents week-ends de juillet permettent d'entendre des grands ouvrages, oratorios, opéras, souvent donnés en première audition. Et les meilleurs sont là : Christie (les 28 et 29 juin à 21 heures), Rousset (le 20 juillet à 21 heures), Minkowski (le 12 juillet à 21 heures), Herreweghe (le 19 juillet à 21 heures)... Quant à la ville, où les gosiers pentus sont plus que gâtés, c'est un plaisir en soi.
Du 1er au 28 juillet.
Festival de Beaune, office de tourisme, 21200 Beaune. Tél. : (16) 80-26-21-30.

SAINTES : ACADÉMIES MUSICALES

■ Lorsqu'on est au fait de ce qui se passe dans ce bastion historique de la musique ancienne, on ne parle plus de Festival de Saintes, mais des Académies musicales de Saintes. Quoi qu'il en soit, on y cherche, on y trouve souvent, et les ensembles en résidence peuvent y trouver le rythme d'un travail en profondeur. On ne manquera pas le concert d'ouverture, la *Messe en si* de Bach dirigée par Herreweghe (le 5), pas plus que la série de *Lamentations de la semaine sainte*, données chaque soir, sur la colline Saint-Eutrope, par Paul van Nevel et son ensemble Huelgas.
Du 5 au 13 juillet
Académies musicales de Saintes, Abbaye aux Dames, BP 125, 17100 Saintes. Tél. : (16) 46-97-48-48.

Sélections réalisées par
Catherine Bédarida
Brigitte Salino et Olivier Schmitt
(théâtre)
Dominique Frétard
(Danse)
Renaud Machart
(musique classique)
Sylvain Siclier
(jazz)
Stéphane Davet
(rock)
Véronique Mortaigne
(chanson et musiques du monde)
Geneviève Breerette
et Michel Guerrin
(arts et photo)
Jean-Michel Frodon
et Pascal Mérigeau
(cinéma)

FESTIVAL DE RADIO FRANCE ET DE MONTPELLIER

■ Comme chaque année, René Koering a fouillé dans les greniers de l'histoire de la musique et déniché quelques partitions oubliées. Il faudra être attentif à *L'Apocalypse* de Franz Schmidt, le 13 juillet au Corum, ou, le 27 juillet, au *Cornette* d'après Rilke de Viktor Ullmann, extraordinaire musicien mort au camp de concentration de Terezin. Autour de ces quelques raretés, le programme fréquente des sentiers moins broussailleux, avec une intégrale des symphonies de Beethoven confiée à Yehudi Menuhin...
Du 13 juillet au 4 août
Festival de Radio France et de Montpellier, Opéra Berlioz-Le Corum, BP 9214, 34043 Montpellier Cedex 1. Tél. : (16) 67-02-02-01.



AIX-EN-PROVENCE

■ Portion congrue cette année, difficultés financières obligent. Avant la renaissance promise de l'illustre festival fondé par Gabriel Dussurget voilà presque cinquante ans, on peut compter sur les quelques représentations de *Semele* de Haendel, que l'équipe William Christie-Robert Carsen, déjà « rodée » sur le même plateau avec une *Flûte enchantée* de Mozart et un *Orlando* de Haendel, devrait servir au mieux. On souhaite à Christie d'être remis de ses petits ennuis de santé qui l'ont fait annuler une partie des représentations de *Theodora*, de Haendel aussi, à Glyndebourne, au cours du mois de juin. Sinon, le 17 juillet, une curiosité typiquement britannique vaudra qu'on s'y arrête : les King's Singers chantent Ligeti, Gorecki, Josquin et... les Beatles.
Du 15 au 28 juillet
Festival international d'art lyrique et de musique d'Aix-en-Provence, palais de l'Archevêché, place des Martyrs-de-la-Résistance, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : (16) 42-17-34-34.

RENCONTRES DE MUSIQUE MÉDIÉVALE DU THORONET

■ La musique médiévale a gagné depuis quelques années une place inespérée dans le cœur de mélomanes qu'on croyait à tout jamais acquis au seul répertoire baroque. On a soudainement découvert qu'il y avait un véritable continent musical à prospecter, ce que faisaient cependant quelques-uns depuis de longues années, comme l'excellent Dominique Vellard, directeur artistique des rencontres du Thoronet, l'une des plus belles abbayes cisterciennes. On ne manquera pas la rencontre Orient-Occident d'Aruna Sayeeram et Dominique Vellard, le 20 juillet à 21 heures, l'ensemble Micrologus, le 22 à 21 heures, ou le concert final du propre groupe de Vellard, l'ensemble Gilles Binchois, le 24 juillet.
Du 17 au 24 juillet
Syndicat d'initiative, 8, rue des Trois-Ormeaux, 83340 Le Thoronet. Tél. . (16) 94-60-10-94.

FESTIVAL DU PÉRIGORD NOIR

■ Le Festival du Périgord noir privilégie en général les résidences et les séries thématiques. Cette année, les Hongrois sont à la fête en juillet, puis les quatuors à cordes en août. Les 23 et 24 juillet, à Saint-Amand-de-Coly, on pourra constater les progrès de la Capella savaria, orchestre hongrois jouant sur instruments anciens. Les 14 et 16 août, à Saint-Léon-sur-Vézère, le quatuor Keller joue Haydn, Schubert, Beethoven et Bartok. En clôture de session de *master classes*, le 23 août à Saint-Léon-sur-Vézère, le violoncelliste du Quatuor Amadeus, Martin Lovett, jouera entouré de jeunes quatuors à cordes qu'il aura fait travailler en résidence pendant quelques jours.
Du 23 au 28 juillet et du 14 au 17 août
Festival du Périgord noir, 49, rue du Général-Foy, 24290 Montignac. Tél. : (16) 53-51-61-61.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO DE LA ROQUE-D'ANTHÉRON

■ Un festival à déconseiller aux mélomanes réfractaires au piano, au clavecin ou à l'orgue. Pour les autres, ce marathon pianistique, à l'ombre des grands arbres du parc du château de Florans, est un rendez-vous obligé : la fine fleur du piano international vient y jouer, ravie des excellents instruments que le festival met à leur disposition et de l'accueil légendaire de René Martin, infatigable passionné, entouré d'une équipe de bénévoles enthousiastes. On remarque le retour de France Clidat, dans des transcriptions signées Liszt, le 31 juillet, une nuit du piano le 9 août, durant laquelle Jean-Efflamm Bavouzet et Alain Planès jouent Haydn, ou encore le récital d'orgue de Kei Koito dans un programme de musique ancienne qu'elle joue aussi bien que la création contemporaine.
Du 28 juillet au 20 août
Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron, parc du château de Florans, 13640 La Roque-d'Anthéron. Tél. : (16) 42-50-51-15 ou 51-16.

MUSIQUE AU CARROUSEL DU LOUVRE

■ L'an passé, on s'était un peu agacé de la manière dont ce lieu, à priori peu propice à la musique, avait présenté sa série de concerts, filmés de manière tapageuse par MCM. On espère que cette année, ces défauts auront été corrigés. Paris étant musicalement déserte à cette période, on ne se plaindra pas de cette aubaine, d'autant que les places sont vendues à des prix démocratiques (de 80 F à 150 F) et que les programmes sont absolument exemplaires. Quelques joyaux : les *Lachrymae* de Britten par Youri Bashmet et ses Solistes de Moscou (le 26 août à 19 h 30), des madrigaux de Sigismondo d'India par les Arts florissants et William Christie (le 28 août à 19 h 30), les hilarantes *Quatre chansons pour enfants* de Poulenc par la mezzo-soprano suisse Brigitte Balleys (le 29 août à 19 h 30) ou encore Alain Planès et le Quintette Moraguès dans Haydn, Janacek, Ligeti et le sublime Quintette K 452 de Mozart pour vents et piano. On conseillera de prolonger le plaisir, chaque soir, par un verre ou un dîner sur les terrasses jouxtant la Pyramide du Louvre...
Du 26 au 30 août.
Musique au Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 43-16-48-38.

FESTIVAL DE DROTTNINGHOLM

■ Le lieu qui servit de cadre au film *La Flûte enchantée* de Bergmann est un authentique théâtre baroque en état de marche, avec machineries et décors originaux. Dans ce temple de la reconstitution, qui est un véritable trésor historique international, le sémillant – et parfois un peu raide – Reinhardt Goebel vient diriger *Orphée et Eurydice* de Gluck (les 27, 29 et 31 juillet, et les 2, 5, 7, 8 et 10 août), tandis que Nicholas McGegan, haendelien convaincu plus que convaincant, dirige *Tom Jones* de Grétry (les 7, 9, 12 et 14 juillet). Les chanteurs sont majoritairement suédois mais, sachant le niveau de l'école de chant nordique, on ne se souciera pas trop de ne point connaître tous les noms portés à l'affiche.
Jusqu'au 14 septembre
Théâtre de Drottningholm, Box 27050, 10251 Stockholm. Tél. : (46-8) 660-82-25.

FESTIVAL DE GLYNDEBOURNE

■ Les places sont moins chères qu'à Aix-en-Provence, mais on ne les trouve qu'au prix de mille ruses. Cela dit, en cas d'échec, rien n'empêche une petite visite de dernière minute (certaines places peuvent se libérer *in extremis*), voire un pique-nique à l'entracte, en tenue idoine, dans l'un des jardins les plus beaux et poétiques qui soient. Les deux nouvelles productions de la saison sont *Theodora* de Haendel (dernière le 21 juin) et *Lulu*, d'Alban Berg, dans une production signée Graham Vick, aver Patricia Bardon dans le rôle-titre.
Représentations les 15, 20, 24 et 27 juillet et les 1er, 9, 13, 16 et 19 août
Festival d'opéra de Glyndebourne, PO Box, 2624 Lewes, East Sussex, BN8 5UW Tél. : (19) 44-1273-81-23-21.

FESTIVAL DE BREGENZ

■ Le théâtre installé sur le lac permet les représentations d'opéra les plus surprenantes qui soient et... quelques inévitables rhumes... *Fidelio* de Beethoven y est cette année redonné, dans une mise en scène de David Pountney tandis qu'une audace salutaire trouve un repli plus rassurant à l'opéra « fermé », *Le Roi Arthus* d'Ernest Chausson qu'on ne voit jamais représenté et que l'on ne donne pas vraiment davantage en concert. Un concert de Roger Norrington (le 23 août) dirigeant Rossini et Schumann est à signaler.
Du 20 juillet au 23 août
Festival de Bregenz. Kartenbüro, Postfach 311, 6901 Bregenz (Autriche). Tél. : (43) 5574-4920-223.

UTRECHT : FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE

■ Assurément, le Festival d'Utrecht est la Mecque des pèlerins baroqueux, chaque année, à la fin du mois d'août. La programmation est pléthorique, les concerts se succèdent d'heure en heure. Si les poids-lourds de la musique ancienne sont souvent présents (Academy of Ancient Music, Gabrieli Consort and Players), ce festival fait la part belle à de nouveaux ensembles moins connus (King's Noyse, Opera Restor'd, Weser=Renaissance). Des conférences, des films, des expositions de partitions et d'instruments complètent cette frénésie.
Du 30 août au 8 septembre
Festival de Hollande, musique ancienne, Utrecht, Postbox 734 3500 AS Utrecht, Hollande. Tél. : (19) 31-30-236-22-36.

Jazz

JAZZ À VIENNE

■ Un théâtre antique réputé et un beau panorama ont fait une partie du succès de Vienne, qui durant quinze jours devient l'un des festivals les plus fréquentés de l'été. Un livre, *Jazz, la photographie* (éd. Comp'Act, 250 F), met en avant la volonté festive de quinze ans de Jazz à Vienne et les liens des vedettes avec un lieu, une équipe et un public sans équivalent. Sur la Grande Scène, Al Jarreau, le Guitar trio, Chick Corea, McCoy Tyner, le trio de Keith Jarrett, Oscar Peterson, Herbie Hancock, Michel Petrucciani, une nuit latine... mais aussi Martial Solal, Henri Texier, Archie Shepp et son Attica Blues Big Band, Tchangodei.
Du 28 juin au 13 juillet
Théâtre antique, 38209 Vienne. Tél. : (16) 74-85-00-05.

AIX-EN-PROVENCE : JAZZ FESTIVAL

■ Le Big Band comme thématique dans une ville souvent identifiée à la voix. Tous les genres : new orleans (Marc Laferrière), swing (Gérard Badini, Tuxedo), répertoire (Glen Miller Memorial), free (Archie Shepp, qui reconstitue son superbe Attica Blues Big Band), latin jazz (La Charanga Habanera) et Didier Lockwood avec l'orchestre de la Côte d'Opale.
Du 2 au 10 juillet
2e Festival de Big Band, parc Jourdan 13100 Aix-en-Provence. Comité des fêtes, tél. : (16) 42-63-06-75.

JAZZ À COUCHES

■ Un petit village de Saône-et-Loire, un chapiteau, une ambiance amicale et beaucoup de formations françaises à découvrir, comme les quartettes de Jean-Claude Jouy ou Denis Badault, le trio Cache Cache, le trio de Bertrand Renaudin, Vincent Courtois au violoncelle solo, Michel Marre et son Brass Band. L'Amérique ne s'y installe pas en terrain conquis : cette année Ray Barretto et John Abercrombie.
Du 4 au 6 juillet
Point tourisme, place de la Mairie, 71490 Couches. Tél. : (16) 85-49-69-47.

PARTHENAY : JAZZ AU FIL DE L'EAU

■ De belles ambitions et une attention à la création du jazz qui, d'année en année, imposent un peu plus un tour dans les Deux-Sèvres. François Tusques, David Murray et Aki Takase, les trios de Sophie Agnel, Myra Melford, Jean-François Canape, François Thuillier, Christophe Marguet ou François Ripoche, Bruno Chevillon en solo, Stephan Oliva et François Raulin, Louis Sclavis et Ray Anderson « Projet Spécial », Henry Threadgill...
Du 5 au 16 juillet
Jazz en Gâtine, 22, rue de la Mara, 79200 Parthenay. Tél. : (16) 49-64-24-24.

NICE JAZZ FESTIVAL

■ Ses trois scènes, ses jardins à Cimiez, des gamins partout, la nuit de Nice... Une nouvelle équipe a perpétué le système qui a fait le succès du festival. Beaucoup de musiques du monde et beaucoup de formations françaises pour cette édition 1996. Avec Monty Alexander, Palatino, Jan Garbarek, Pharoah Sanders, Julien Louran Groove Gang, Henri Texier, André Ceccarelli – originaire de Nice –, Buddy Guy, Coco Robicheaux, Keb' Mo, Wayne Shorter, Claude Barthélémy, Joao Bosco, Radio Tarifa, un hommage à Don Cherry et un autre à Antonio Carlos Jobim...
Du 7 au 16 juillet
Bureau du jazz, studio de la Victorine, 16, avenue Edouard-Grinda, 06200 Nice. Tél. : (16) 93-21-10-00.

JAZZ À JUAN

■ Keith Jarrett, exigeant sur les conditions de ses concerts, aime toujours la pinède malgré les avions et les orchestres « typiques » dans les restaurants alentour. Il sera donc présent au Festival international de jazz d'Antibes-Juan-les-Pins. On y entendra aussi James Carter, Chick Corea, B.B. King, Kenny Garrett avec Pat Metheny en *sideman* de luxe, Oscar Peterson, le trio de John McLaughlin. Du soleil, la plage, la mer, les stars...
Du 16 au 26 juillet
Office du tourisme, 11, place Charles-de-Gaulle, 06600 Antibes. Tél. : (16) 92-90-53-00.

AVIGNON : VAUCLUSE FESTIF

■ Trois « cartes blanches » durant Vaucluse festif, qui accueille aussi la danse. Jean-Paul Ricard, infatigable directeur de l'AJMI Jazz club d'Avignon, aime les duos (André Jaume/Rémi Charmasson, Bruno Chevillon/Stephan Oliva...), du 16 au 19 juillet ; le joueur de mandoline Christian Zagaraia reçoit tour à tour Kevin Chemirani (zarb, tambourin), Barre Philips, Alex Clapot (piano), les 23 et 24 ; le duo Boni/Tchamitchian convie, du 29 juillet au 1er août, des amis comme Jean-Luc Capozzo ou Daunik Lazro.
Du 16 juillet au 1er août
Cour de l'Ancien Archevêché, 12, rue Collège-de-la-Croix, 84000 Avignon. Tél. : (16) 90-86-11-62 (ADDM 84). Entrée libre.

ARLES : MIMI

■ Le Mouvement international des musiques innovatrices s'installe au petit Théâtre antique d'Arles. Le programme est unique, rare, excitant, remuant (rock, pas rock, jazz, pas jazz). Venus de partout, Braaxtaal, Doctor Nerve, Milos Petrovic, Fetus Mustafov, Tactile, Peter Blegvad, Les Sculpteurs de vinyl (avec Otomo Yoshihide, Christian Marclay, Tom Cora, Catherine Jauniaux...), The Amoebic Ensemble ou Louis Sclavis qui y présentera, en final, ses Violences de Rameaux.
Du 22 au 26 juillet
Théâtre antique, 13200 Arles. Informations à l'office du tourisme d'Arles (tél. : (16) 90-18-41-20) ou AMI Marseille (tél. : (16) 91-11-42-52). Internet : E. mail ami@lia. imt-mrs. fr. ou http : //fia. imt-mrs. fr/friche/MIMI. html

VANNES : FESTIVAL DE JAZZ

■ « Une Nouvelle-Orléans » de l'octette de Claude Barthélémy, qui a ravi les festivals de printemps ; le Steckar Tubapack de Marc Steckar, qui est, avec Gravity de Howard Johnson, l'un des rares ensembles de tubistes ; Abbey Lincoln, l'une des fortes voix du jazz ; McCoy Tyner, qui peut autant décevoir qu'emmener vers les étoiles. Affiche équilibrée et attentive à l'avenir avec un tremplin amateur sérieux.
Du 24 au 27 juillet
Jardin de Limur, rue des tribunaux, 56000 Vannes. Tél. : (16) 97-54-35-87 ou 97-01-81-00.

FRUITS DE MHERE

■ Le clarinettiste-batteur Jacques Di Donato, au pays (la Nièvre), en maître des festivités d'une manifestation futée où se retrouvent des têtes chercheuses amies. Des pianistes : Dimitri Naidich, Christine Wodraska, Bernard Lubat, des voix comme celle d'Annick Nozati ou André Minvielle, la contrebassiste Joëlle Léandre, des souffles, ceux de Patrick Auzier, Xavier Charles, François Jeanneau, de l'accordéon, des machines sonores, une vielle, etc.
Du 2 au 4 août
Bourg Mhère/Lormes, 58140 Mhère. Tél. : (16) 86-22-72-22.

JAZZ IN MARCIAC

■ Le saxophoniste Guy Lafitte y est un héros (une soirée lui est consacrée le 11 août) ; le chapiteau, le vin blanc frais, les confits et foies gras font définitivement de Marciac un festival populaire où s'équilibre l'aspect grosse machine et une liesse bon enfant. Avec le Mingus Big Band, Phil woods, Count Basie Orchestra, Illinois Jacquet, Herbie Hancock, Eddie Palmieri, Wynton Marsalis, Eddy Louiss...
Du 8 au 17 août
Jazz in Marciac, BP 23 32230 Marciac. Tél. : (16) 62-09-33-33.

ASSIER : JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS

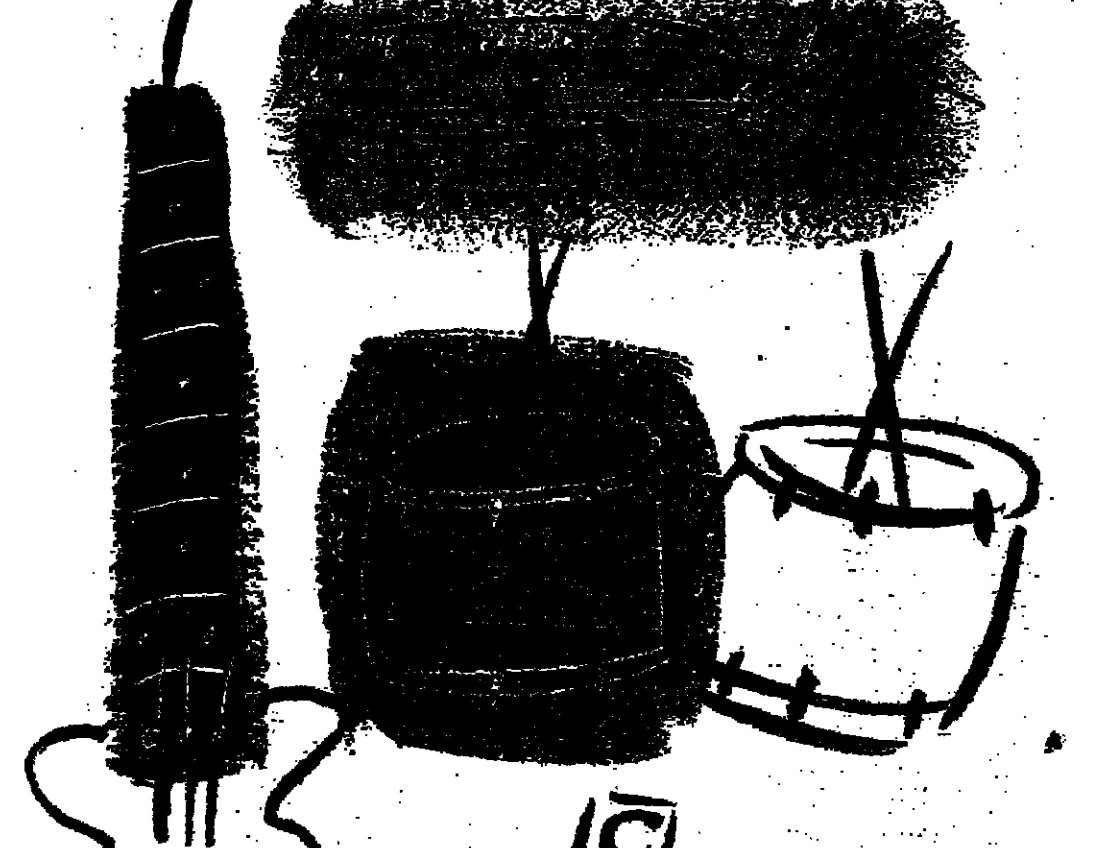
■ Mis en péril par le mauvais temps, Jardin dans tous ses états, à Assier, redémarre avec l'enthousiasme et le soutien actif du Lousadzak de Claude Tchamitchian, la Sardana Jazz de Michel Marre, les formations de Sylvain Kassap, Henri Texier ou Abdu Salim. Philippe Deschepper y présente ses sculptures, on y joue à la pétanque et aux boules lyonnaises, on y pique-nique et déambule.
Du 9 au 11 août
Association pour la renaissance du château d'Assier, la Gloriette, 46320 Assier. Tél. : (16) 65-40-42-42.

JAZZ À MULHOUSE

■ On y entend le jazz contemporain, risqué, libre, ludique, sans concessions et sans frontières qui est la marque de l'Europe des arts. Un parcours dans la ville et dans d'autres cités alentour, de midi à plus de minuit. Avec Say No More Brass Band, René Lussier, Helmut Sachse, Denis Colin, le trio Sclavis/Romano/Texier, Jacques Thollot, Dominique Regef, Joëlle Léandre, Chiens méchants de Philippe Deschepper, le trio Hans Koch/Martin Schutz/Freddy Studer, Iva Bittova, Maya Homburger et Barry Guy, Stefano Maltese Sikilli Ensemble, Gerry Hemingway, Clusone Trio, Willem Breuker. Un grand rêve précieux.
Du 15 au 25 août
Jazz à Mulhouse, BP 1335, 68056 Mulhouse. Tél. : (16) 89-45-63-95.

UZESTE MUSICAL

■ Sous-titré « La Fête des arts à l'œuvre », Uzeste musical est, cette année, dédié au comédien Henri Virlojeux. Laure Duthilleul, Bernard Lubat, André Minvielle et Patrick Auzier, soit la Compagnie Lubat, voient juste en présentant Uzeste comme un laboratoire, une union des cultures, un carrefour de défis. Jacques Thollot, Michel Graillier, Archie Shepp (sous réserve), le Mher Quortet participeront à une journée « Avis de jazz ». Joëlle Léandre, Benat Achiary Patrick Scheyder, le Collectif Proscima Centauri ou Marc Perrone y sont aussi annoncés dans un programme qui aime bouger au gré des événements.
Du 17 au 25 août
Maison du festival, le Bourg, 33730 Uzeste. Tél. : (16) 56-25-38-46.



هكذا من الأصل

Rock

LILLE : PAS D'QUARTIERS

■ Patronné par l'Aéronef, temple lillois des *musiques d'aujourd'hui*, ce festival a choisi de s'excentrer dans les quartiers de Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq pour pallier le manque d'activité culturelle des ensembles suburbains, autant que pour prouver leur rôle de vivier potentiel pour les créations de demain. A un moment où le rap est pris à partie par le préfet du Var, il n'est pas inutile de montrer sa force. Pendant un mois, *cet événement pluridisciplinaire* présentera de la danse, du graff, de la vidéo et beaucoup de hip-hop (Credit To The Nation le 3 juillet, Genius GZA le 12), de ragga (Raggasonic, Ragga Black Possee le 29 juin), ou de trip hop (DJ Krush le 29).

Du 28 juin au 20 juillet
L'Aéronef, avenue Willy-Brandt, 59777 Euralille. Tél. : (16) 20-78-00-00.

BELFORT : LES EUROCKÉENNES

■ Longtemps, pour le Français fan de rock, la saison estivale a été synonyme d'exil en Angleterre, Belgique, Suisse ou au Danemark, qui accueillaient plateaux mirifiques et rassemblements orgiaques. Puis vinrent, en 1989, les Eurockéennes et Belfort, à l'égale de Nyon, Reading, Torhout ou Roskilde, fut consacrée étape obligatoire de la transhumance rock. Le festival est adoubé chaque année par les icônes du genre. Patti Smith, Lou Reed (le 6) et David Bowie (le 7) seront les prestigieux parrains de l'édition 96. Peu de place cette fois pour la finesse pop – Ash (le 6), Bluetones, Dominique A (le 7) –, beaucoup en revanche pour les tatouages du rock alternatif et les pectoraux musculeux du métal et de la fusion. Points chauds du 5 juillet : Silmarils, Presidents of the USA, Sepultura, Red Hot Chili Peppers. Le 6 : Beck, Nick Cave, Frank Black. *Le 7* : Ministry, Skunk Anansie, Foo Fighters. Le 5, on pourra également écouter du rap, Cypress Hill, du ragga, Raggasonic, et déguster les défoulements verbaux de Suprême NTM en toute liberté.

Du 5 au 7 juillet
Territoire de Musiques, 30 A, Grande-Rue, B. P. 10, 90800 Belfort-Bavilliers. Tél. : (16) 84-22-46-58.

BORDEAUX : DOC MARTENS ROCK FESTIVAL

■ Sponsorisé par une marque de chaussures britannique qui est au rock post-punk ce que la santiag était au rock sudiste, ce festival bordelais va tenter de s'inscrire sur la carte de France des événements de l'été. Très éclectique mais de bon goût, la programmation de cette première édition rassemblera amateurs de néo-funk, Big Soul, Ben Harper, F. F. F. (le 26), Keziah Jones (le 27), de techno incendiaire, *The Prodigy* (le 26), de rockers français à textes, Silvain Vanot et Dominique A (le 26), de *fusion métallique*, *Silmarils* et No One Is Innocent (le 27), de brit-pop, Supergrass (le 26) et d'allumés congénitaux œuvrant dans le groove, Fun Lovin'Criminals et Beck (le 27), ou dans le bruit, Young Gods et Butthole Surfers (le 27).

Les 26 et 27 juillet
Doc Martens Festival, 238, rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux. Tél. : (16) 56-94-09-81.

SAINT-MALO : LA ROUTE DU ROCK

■ Patiemment, ce festival s'est imposé en traçant sa... route en dehors de celles décidées par les grandes tournées estivales. On trouvera bien sûr quelques musiciens croisés sur d'autres scènes (Garbage, Bluetones, Fun Lovin'Criminals), mais nombre d'entre eux ne joueront qu'à Saint-Malo et feront de ce week-end l'événement *indie-pop* de l'été. D'un parti pris qu'on qualifiera d'« Inrockuptible », la programmation privilégie les groupes – Divine Comedy, Suede, Sleeper, Frank and Walters, Sparklehorse, Placebo – plus soucieux des mélodies de leurs chansons que de l'impact des décibels. Sans que l'un et l'autre soient d'ailleurs incompatibles, à l'exemple des bruyantes mais subtiles harmonies de Weezer ou Compulsion.

Du 16 au 18 août
La route du rock, 10 bis, boulevard de Sébastopol, 35000 Rennes. Tél. : (16) 99-31-23-23.

BELGIQUE : THE DOUR FESTIVAL

■ Moins connu pour l'instant que son concurrent de Torhout-Werchter (qui a lieu cette année *les 6 et 7 juillet*), le Festival de Dour permet de découvrir les noms les plus importants de l'underground d'aujourd'hui et des vedettes de demain. Le 12, aux côtés d'Iggy Pop et Frank Black, essayez Priba 2000, No Doubt, Fluffy ou les Irlandais de Whipping Boy. Le 13, vous en saurez plus sur Meshuggah, Morcheeba, Def Con Dos, Stuck Up ou De Puta Madre. Le 14, Ministry et les Young Gods seront entourés entre autres de Sugar Ray, Pitch Shifter, Scheer, China Drum et Collapsed Lung.

Du 11 au 14 juillet
Renseignements : Voyages A4, place Saint Epvre, 54000 Nancy. Tél. : (16) 83-37-66-66.

ALLEMAGNE : BERLIN, LOVE PARADE

■ La Love Parade s'est imposée en quelques années comme *le* rassemblement bon esprit de la scène techno européenne, avec une rave gigantesque où se retrouvent les meilleurs DJ internationaux et surtout grâce à une parade de rue qui fait ressembler la Gay Pride à un défilé de gardiens de prison. A partir de 3 heures de l'après-midi, des dizaines de milliers de personnes dansent comme des *fous* dans les rues de Berlin, manifestant leur joie de pouvoir... danser, la nuit venue.

Les 13 et 14 juillet
Renseignements : Voyages A 4, place Saint-Epvre, 54000 Nancy. Tél. : (16) 83-37-66-66.

GRANDE-BRETAGNE : PHOENIX, STRATFORD-UPON-AVON

■ En à peine cinq ans, Phoenix s'est imposé comme un événement majeur dans un pays pourtant riche en concurrence. Pendant quatre jours, sur six scènes réparties sur le site de Stratford Upon Avon (la ville natale de Shakespeare) se succéderont stars du rock (David Bowie, Neil Young, Björk, Sex Pistols), techno furibarde (Prodigy, Goldie, Chemical Brothers, Carl Cox), folk assoiffé (The Men They Couldn't Hang, Oysterband, Sinead Lohan), jazz mâtiné de rap, ou l'inverse, (Jazzmatazz, Incognito, Courtney Pine, Eusebe), nouvelle pop britannique (Manic Street Preachers, Dodgy, Ruby, Echobelly, Stereolab, Super Furry Animals) et une pluie de jeunes ambitieux qui font tout le sel de la musique anglo-saxonne.

Du 18 au 21 juillet
Renseignements : Voyages A 4, place Saint-Epvre, 54000 Nancy. Tél. : (16) 83-37-66-66.

SUISSE : PALÉO FESTIVAL DE NYON

■ Le plus convivial sans doute des *grands rassemblements de l'été*. Ses atouts ? Son cadre bucolique proche du lac Léman, la gentillesse jamais *démentie d'un personnel bénévole*, une animation qui dépasse le cadre musical de l'événement, une propreté et un confort rarissimes sur ce genre de site capable de réunir en une semaine près de deux cent mille personnes. *La programmation*, sorte de panachage du Printemps de Bourges, des Francofolies et des Eurockéennes, fait tout pour préserver cet œcuménisme. De la chanson francophone (Johnny Hallyday, Renaud, Dominique A, Miossec), du rock (Lou Reed, Beck, Skunk Anansie, Tindersticks, ZZ Top), du blues (Buddy Guy, Anders Osborne), des musiques du monde (Cheb Mami, Madredeus, Rachid Taha, Geoffrey Oryema), du groove (Mad In Paris, Positive Black Soul, Galliano) et même un intermède classique avec une représentation de *Carmira Burana*.

Du 23 au 28 juillet
Renseignements : 19 (41) 22-361-01-01.

GRANDE-BRETAGNE : READING

■ Pour peu qu'on ait le courage – et la santé ! – d'affronter des hordes de néo-hippies en short dans le camping le plus sale d'Angleterre, Reading permet de se faire une idée assez précise de ce que sera l'année musicale à venir. Les vedettes y préparent leur rentrée et les nouveaux couteaux s'affûtent en prévision de prochaines conquêtes. Au rayon *come back* : les Stone Roses, *Black Grape*, *Offspring*, Sebadoh, Billy Bragg, Ice T, Weezer. Des noms à retenir : Catatonia, Kula Shaker, Tortoise, Linoleum, Ben Folds Five, Placebo, Audioweb.

Du 23 au 25 août
Renseignements : Voyages A 4, place Saint-Epvre, 54000 Nancy. Tél. : (16) 83-37-66-66.

Chanson Musiques du monde

RENNES : LES TOMBÉES DE LA NUIT

■ Multiforme et riche de centaines de manifestations (y compris le théâtre pour les enfants), le festival rennais se consacre à la promotion *de groupes venus de la façade atlantique* de l'Europe : d'Andalousie, du Portugal, de Galice, du Pays basque, du Poitou, d'Irlande, et de Bretagne bien entendu. Chaque soir, des concerts auront lieu sur la Grande Scène du Jardin du Thabor à 22 h 30 : Miossec et Les Clam's (le 4), Madredeus (le 5). Le 6, l'Espagne sera à l'honneur avec l'Andalou Antonio Canales, qui présentera deux ballets *flamencos* : *Torrero et A Cuerda y Tacon*. A la salle de la Cité, la Portugaise Maria Joao interprétera *a cappella* des chants traditionnels portugais et des thèmes très jazz (le 2) ; Amelia Muge, Portugaise originaire du Mozambique (le 6). A l'Opéra, le conteur Lucien Gourong animera une soirée en mémoire de Per Jakez Helias, auteur du *Cheval d'Orgueil* (le 1er).

Du 1er au 6 juillet
Office du Tourisme de Rennes, Pont de Nemours, BP 297, 35005 Rennes Cedex. Tél. : (16) 99-79-01-98.

NANTES : ROUTES INDIENNES

■ Le Festival d'été de Nantes veut initier un large public (50 000 personnes l'an passé) aux différentes formes d'expressions traditionnelles et populaires du monde. Cette année, un parcours indien croisera des styles de musiques et de danses extrêmement variés : les danseurs de Kalarippayat Cie Nrithyodaya (les 2 et 3), la musique karnatique du violoniste T. N. Krishnan (les 3 et 5), mais aussi des Hongrois, Kolinda (les 4 et 5), les *Gitans de Perpignan*, *Thierry Robin* et El Nino Josele (les 4 et 5), le Roumain Marian Jacob Maciuca, les Réunionnais *Ziskakan et Granmoun Lele* (le 6).

Du 2 au 7 juillet
Festival d'été de Nantes, Porte Saint-Pierre, rue de L'évêché, 44000 Nantes. Tél. : (16) 40-08-00-66

FESTIVAL DE LA CÔTE D'OPALE

■ Ce festival langoureux – les concerts sont organisés dans de nombreuses communes entre Dunkerque et Berck-sur-Mer – fête cette *année ses vingt ans. A retenir* : « Le Souffle du blues », autour de Jean-Jacques Milteau, avec Eddy Mitchell, Patrick Verbeke, John Murphy et Xavier Laune (le 12, à Berck-sur-Mer) ; à *Dunkerque, l'Orchestre national de* Lille de Jean-Claude Casadesus accompagnera William Sheller, Noa, *Didier Lockwood et Caroline* Casadesus (le 13). Thomas Fersen et Art Mengo à Desvres (le 16) ; Renaud (Berck-sur-Mer, le 19) ; au Touquet, Zucchero (le 22) ; à Boulogne-sur-Mer, *Jimmy Cliff* (le 23). *La* « Nuit world », enfin, aura lieu au Kursaal de Dunkerque, avec Manu Di Bango *et ses invités Ismael Lo, Geoffrey* Oryema, Youssou N'Dour, Idir, Princess Erika et Mory Kante (le 27).

Du 5 au 28 juillet
Tél. : (16) 21-30-40-33.

MONT-DE-MARSAN : ART FLAMENCO

■ Flamenco sous tous ses aspects. Ouverture le 8 juillet par un hommage à Paco Lira. Une soirée cante *De Triana a Lebrija*, avec Esperanza Fernandez (le 9), une soirée de danse : *Hombres* avec Ramon Barrul et Rafael de Carmen *(le 10)*. *Jerez por Siempre*, avec Moraito Chico, sera le thème de la soirée guitare du 11. Le 12 *Marisma Pentagrama Fuente* avec Pedro Bacan.

Du 8 au 13 juillet
Conseil général des Landes, 40011 Mont-De-Marsan Cedex. Tél. : (16) 58-06-86-86.

RENCONTRES DE SAINT-CHARTIER

■ Ces rencontres de luthiers et maîtres sonneurs, qui rassemblent chaque année plus de monde, sont orientées depuis leur création en 1976 vers la musique traditionnelle et ancienne : vielle, cornemuse, accordéon...

Dans ce cadre, des conférences seront organisées ainsi que des bals quotidiens *dans le village de Saint-*Chartier. Concours de vielles et de cornemuses, concert de chants traditionnels *en béarnais* par *Marilis Orlonaa* ; l'Espagnol Carlos Nunez et sa Banda, Altan (le 12). Soirée spéciale *Gabriel Yacoub, avec ses invités*, les Britanniques Waterson/ Carthy, Mic Baudimant du Berry, l'ensemble Elie *Achkar du Liban, Paul Brady d'Ir*lande (le 13). Le Breton Tri Yann assurera le concert de clôture (le 14).

Du 11 au 14 juillet
Comité George Sand, 5, place George-Sand, 36400 La Châtre. Tél. : (16) 54-06-09-96.

LA ROCHELLE : FRANCOFOLIES

■ Avec plus de cent artistes, la 12e édition des Francofolies réunit comme chaque année toutes les musiques, avec un large penchant pour la *chanson francophone. En voici* quelques exemples : Danyel Waro et Cesaria Evora au Grand Théâtre, Dick Rivers et Johnny Hallyday sur l'Esplanade Saint-Jean d'Acre (le 12). Miossec et Arno, *la* « Fête à *Lokua* Kanza », avec Enzo-Enzo, Catherine Lara, Youssou N'Dour et Papa Wem*ba (le 13). Les Innocents*, *Zachary* Richard et une « Fête à Michel Fugain » avec Kent, Mimie Mathy, Maurane, Didier Sustrac, et le Trio Esperança. A minuit, Granmoun Lélé fera vibrer la salle des Magic Mirrors avec ses rythmes réunionnais (le 14). Pascal Obispo, l'Affaire Louis Trio, Paralamas, *NTM, la Tordue (le 15)*. *Dominique A*, la « Fête à Brigitte Fontaine », avec Julie Dassin, Etienne *Daho*, *Arthur H*, *Jacques Higelin* ; Pascal Mathieu, Cheb Mami et, à minuit, le Réunionnais René Lacaille chantera aux Magic Mirrors (le 16). Il apparaîtra de nouveau sur la même scène et à la même heure le lendemain, et sera précédé par Francis Cabrel, qui jouera sur l'Esplanade après *Kevin Parent* et Daran et les Chaises.

Du 12 au 17 juillet
Tél. : (16) 46-50-56-39. Minitel : 3615, code Francofolies.

ARLES : SUDS

■ Pour découvrir les musiques des pays du sud : Portugal, Espagne, Italie, mais aussi Maghreb ou encore Brésil... Les Toulousains Fabulous Trobadors, spécialistes du mélange entre folklore et modernité, les Marseillais de Massilia Sound System, pour danser au rythme du raggamuffin, au Théâtre Antique *(le 16)*. Juan Carmona, guitariste de flamenco, dans la cour de l'Archevêché, les Italiens *d'E Zezi et les Espagnols de Radio* Tarifa au Théâtre Antique (le 17). Cheb Mami, « le prince du Raï », et *Moleque de Rua, de jeunes Brésiliens* de Sao Paulo, au Théâtre Antique (le 18), Carlos Santana aux Arènes (le 19).

Du 14 au 20 juillet
Suds, 17, rue Jouvène, 13200 Arles. Tél. : (16) 90-96-06-27.

BREST : LES JEUDIS DU PORT

■ Six jeudis consécutifs, le port de Brest propose quatre-vingts spectacles de *musiques du monde* et de Bretagne et d'art de la rue. Parmi les artistes répartis sur les deux grandes *scènes du port*, on entendra Cesaria Evora et le groupe Marousse (le 25 juillet), Lili Cube et Didier Sustrac (1er août), Fabulous Trobadors, les Tambours du Burundi et Zebda (le 8), Ray Barretto et Big Geranium (le 15), Castafiore Bazooka, Blankass et Eric Le Lann Quartet (le 22) et Dominique A (le 29).

Du 25 juillet au 29 août
Hôtel de ville, 29200 Brest. Tel. : (16) 98-00-86-09.

GERS : TEMPO LATINO

■ Le *son* de Cuba, de la rumba et de la salsa, présentés par des organisateurs passionnés. *Le Vénézuélien* Oscar D'Leon (le 26) ; Descarga Boricua (Puerto Rico, le 27). Noche Latina *animée par le percussionniste vénézuélien* Orlando Poleo (le 28). Côté salsa, Compay Segundo et Familia *Valera Miranda rythmeront les Tempo'Barrio*.

Du 26 au 28 juillet
Hôtel de Ville, Cours Delom, 32190 Vic-Fezensac. Tél. : (16) 62-06-52-09.

LANGON : NUITS ATYPIQUES

■ Sous le signe de l'audace et de l'innovation, *le festival élargit* la musique à une dimension sociale ; les concerts seront ponctués de débats, fêtes, expositions, rencontres artistes-public. Le 2 août, on entendra Nena Venetsanou, Matlubeh Dadabayeva et Danyèl Waro. Le 3, Feo-Gasy, Gilberto Gil et Mustafa Abdel Aziz. Le 4, Rakoto Frah, Boubacar Traoré et Les Musiciens du Nil.

Du 1er au 4 août
Centre culturel des Carmes, 33210 Langon. Tél. : (16) 56-63-14-45.

LORIENT : FESTIVAL INTERCELTIQUE

■ *Manifestation interdisciplinaire*, le festival conjugue concours et soirées thématiques. Chaque année, plus de deux mille musiciens traditionnels se présentent aux différents concours : *le championnat national de bagadou*, le trophée Macallan pour soliste de grande cornemuse ou de gaïta, mais *aussi concours de batterie* ou de bombardes. Côté concerts, la nuit du folk d'Irlande (le 3) sera animée par Danu, Gealtra et Altan et le 4, la nuit du folk d'Ecosse-Asturies, avec Deaf Shepherd et LLiberdon. On retrouvera aussi Gilles Servat (le 6) et le spectacle *Enez Euza* (le 7), Yann-Franch *Quemener et Didier Squiban. Drop* the Box et Celtas Cortos (le 9), « Mémoire de Femmes » avec les chan*teuses et musiciennes* Annie Ebrel, Sorcha er Odi et Maria Luz Cristobal Cannedo. Dan Ar Braz et soixante-quatre musiciens célébreront « L'héritage des Celtes » (le 9). *Breizh Izel* de Roland Becker (le 11).

Du 2 au 11 août
Interceltique, 2, rue Paul-Bert, 56100 Lorient. Tel : (16) 97-21-24-29.

PARTHENAY : DE BOUCHE À OREILLE

■ Entre tradition et métissage, musiques du monde, musique classique et *jazz*, De Bouche à oreille est le garant d'une qualité musicale qui a fait la nouvelle richesse des musiques *traditionnelles françaises*. Carte blanche à Thierry Robin (le 21), une journée pour Jean-François Vrod (le 22), *et un hommage à Valentin Clas*trier, l'un des animateurs de Chien en musique, tandis que sous l'appella*tion poétique de « Touches blanches* pour carré noir », on retrouvera Michel Macias et Patrick Cadeillan (le 24).

Du 15 au 25 août
Maison des cultures de pays, 1, rue de la Vau-Saint-Jacques, 79201, Parthenay. Tél. : (16) 49-94-90-70.

SAINT-NAZAIRE : LES ESCALES

■ A la fois fête populaire et rencontres musicales, les *Escales se* plongent dans le monde latino. Deux cents artistes pour un chaleureux vagabondage, *venus du Mexique*, de Colombie, de Cuba, d'Espagne ou de France. Derrière Ray Barreto, tête *d'affiche de cette septième édition*, une ribambelle éclectique, notamment l'accordéoniste colombien Antonio *Rivas*, la Banda Machos de Mexico ou des musiciens cubains, tels que Gema y Pavel, Timba Laye, *les groupes* Yanza er *Rapsodia Rumbera*.

Les 16 et 17 août
Tél. : (16) 51-10-00-00.

SUISSE : MONTREUX

■ Le trentième anniversaire du plus célèbre des festivals de jazz et musiques du monde est l'occasion d'organiser des concerts-événements : le 5 juillet, Stéphane Eicher se produira avec *ses invités du monde entier* ; le 6, le concert « Brasil-Brasil » réunira Maria Bethânia, et un hommage à *Elis Regina avec le Cesar Camargo* Quartet et Milton Nascimento. Le 7, concert bahianais, avec Cheiro de *Amor*, *Banda Relogio*, Armandino, Dodo et Osmar, Simone Moreno et Pepeu Gomes. Le 9, une « surprise *night* » *permettra*, *sauf démenti*, d'écouter du blues version ZZ Top, et Deep Purple, pour le 25e anniversaire de *Smoke on the water*, le plus grand succès de ce groupe. Le 10 juillet, Simply Red sera présent avec ses invités, suivi jeudi 11 par Little Richard, Zucchero et la Vargas Blues Band. Le 14, ce sera le tour des *Spanish and Caribbean Sounds* de Ray Barretto and New World Spirit. Le 16, la Santana Band, Van Morrisson *et Chris Botti*. Le Phil Collins Big Band (le 17), un hommage à Charles Trenet, et une *nuit africaine réunissant* Lokua Kanza et Touré Kunda (le 18). Le 19, Quincy Jones se produira en parallèle avec *une* « *Nuit irlandaise* » à laquelle participeront The Pogues, le Big Band of Sticks, et le groupe Altan. Le 20 enfin, *pour le concert de clôture*, *Oscar Peterson* et Niels Henning, Orsted Pederson, Martin Drew et Lorne Lofsky.

Du 5 au 20 juillet
Tél. : (19) 41-21-623-45-67.

BELGIQUE : SFINKS

■ Rendez-vous très prisé des musiques du monde, le festival de Sfinks (dans les Flandres) invite cette année *Goran Bregovic* à jouer *Music for Movies* le 26 juillet. Le roi du soukouss Kanda Bongo Man, les Cubains de La Vieja Trova, le Réunionnais Danyel Waro, le Brésilien Mestre Ambrosio, le Malgache Jaojoby, le groupe Flamenco de Jerez, et le chanteur de reggae ivoirien Alpha Blondy as*surent le gros d'une programmation* non-stop (les 27 et 28).

Du 25 au 28 juillet
Tél. : (19) 32-3-455-69-44

Paris prend ses « quartiers d'été »

Paris Quartier d'été est le résultat productif d'une triste constatation : *l'été*, la *culture* déserte la capitale pour prendre la route des festivals. Pour en finir avec cette mauvaise attitude, Patrice Martinet (*directeur du* Théâtre de l'Athénée) a fondé en 1989 cette manifestation dont le grand mérite est de présenter des spectacles de qualité, très *divers*, gratuits ou peu chers. Autre avantage : Paris Quartier d'été joue avec la ville, en permettant de découvrir *des endroits* insolites, comme cette année le temple bouddhiste, les arènes de Montmartre, ou le temple réformé de *l'Oratoire*. Les Parisiens peuvent aussi prendre le frais dans les jardins, sur les quais de Seine, ou dans la cour de la Sorbonne.

Paris Quartier d'été affiche plusieurs spectacles de théâtre : les Marionnettes sur *eau du Vietnam*, tous les soirs à 22 heures du 16 au 27 juillet, sur le bassin des Buttes-Chaumont ; *Italienne avec Orchestre*, de Jean-François Sivadier, parodie des relations entre le chef d'orchestre et ses musi*ciens, au cours duquel le specta*teur deviendra acteur... Au Théâtre de l'Odéon, du mardi 9 au samedi 27 juillet, à 20 h 30.

Les Arènes de Lutèce seront le décor de concerts de musique classique : l'Orchestre de Paris, sous la direction de Yuri Ahrono*vitch*, *interprétera La Mer* de Debussy, *Le Boléro* de Ravel, et *Tableaux d'une exposition* de Moussorgsky, le lundi 15 juillet à 20 heures. Samedi *20 juillet*, à 20 heures, l'Orchestre philharmonique slovaque, dirigé par Ondrej Lenard, donnera *Destin et Idéal*, de Bella, le *Concerto pour trompette et orchestre en mi majeur*, de Hummel, et la *Symphonie du Nouveau Monde*, de Dvorak.

Dans la Cour d'honneur de la Sorbonne, Jean-Sébastien Bach sera interprété tous les soirs à *20 heures du 21 au 24 juillet*. L'ensemble slovaque Musique Æterna et le Parlement de musique se succéderont pour exécuter plusieurs de ses œuvres, ouvertures, concertos et cantates.

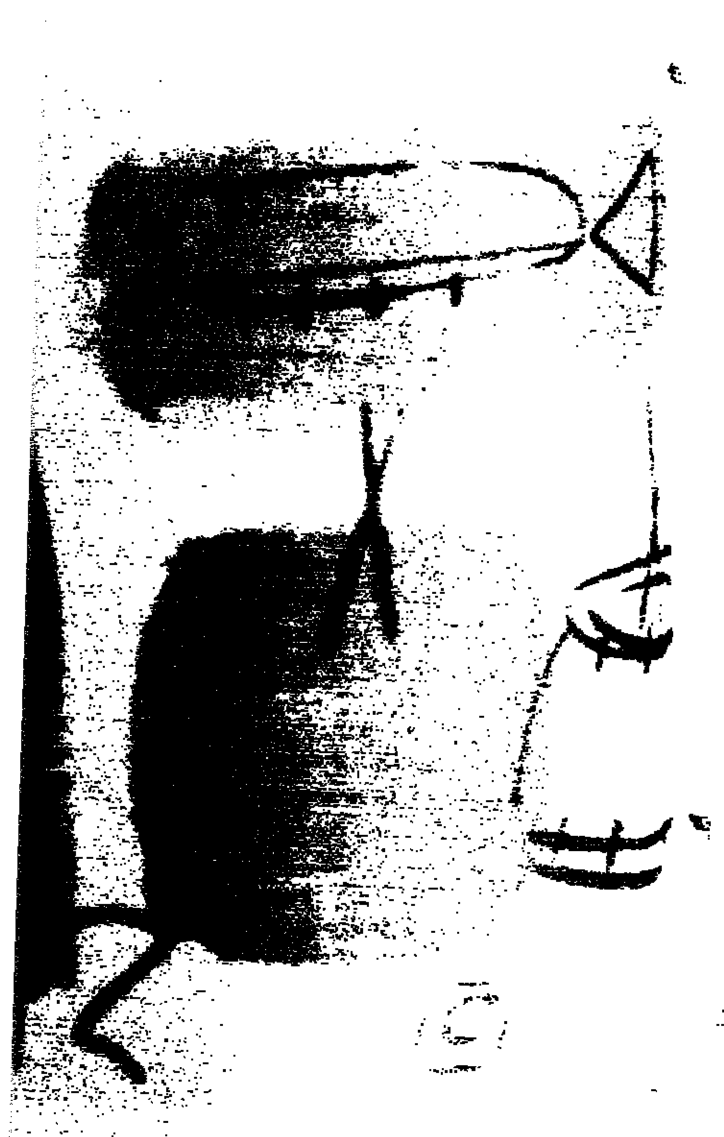
Des *groupes venus du monde* entier partagent l'affiche « musiques du monde » du festival et s'enhardissent dans les jardins de la *capitale (Luxembourg, Choisy*, Tuileries, Belleville, square Léon, château de Maisons-Laffitte) lors de concerts gratuits : *le Renegades Steel Band Orchestra de* Trinidad (15 au 20 juillet) ; le Habana Sax de Cuba (14 au 21 juil*let)* ; *la fanfare Moldave de Zece* Prajini, troupe tsigane de Roumanie (21 au 28 juillet) ; Sundaramurthy and Party, groupe de danse *traditionnelle d'Inde du* sud (21 au 27 juillet) ; Cobla Millenaria de la Catalogne (du 29 juillet au 1er août) ; le groupe *Granmoun Lélé de la Réunion* (du 28 juillet au 4 août).

Trois événements sont organisés à la Villette pour faire le tour *des musiques juives du monde* entier : à la Cité de la musique, la nuit du 27 juillet, entre 22 h 26 et l'aube ; dans le parc de la Villette, la journée du 28 juillet, de 17 h 30 à 21 h 30 ; dans la Grande Halle de la Villette, la soirée du 29 juillet, de 19 heures à 1 heure.

Le jazz enfin sera présent à l'hôtel d'Albret entre le 29 juillet et le 4 août, *avec notamment*, le 29 juillet, Paul Motian *et le Steve* Swallow Quintet ; le 1er août, Henri Texier Sextet ; le 3 août, *Paulo Fresu* Euroquartet.

Le Palais-Royal accueillera quant à lui la danse : Martha Graham est l'invitée spéciale de Paris *Quartier d'été* ; *sa troupe se pro*duira du 20 au 22 juillet à 22 heures. On pourra voir aussi *Le Cri du caméléon*, par la compa*gnie Anomalie, sur une chorégra*phie de Joseph Nadj créée pour les élèves du Centre national des arts du cirque de Châlons-sur-*Marne*, du 3 au *6 août*, à 22 heures.

★ Du 14 juillet au 11 août. Renseignements au 16 (1) 44-83-64-40. Location par téléphone : 16 (1) 49-87-50-50. Minitel : 3615 FNAC.



Arts Photo

ALBI : TRANSAPPARENCE

■ Six espaces historiquement liés à l'artisanat ou à l'industrie du verre sont investis en Albigeois par des artistes contemporains. Emmanuel Saulnier, Patrick Neu, Richard Fauget, Mario Merz, Gilles Touyard, Piotr Kowalski, Valérie Belin et beaucoup d'autres exploitent les propriétés physiques et symboliques du verre, sa *transparence, sa translucidité. Lié* au développement de l'architecture et de l'industrie moderne, le médium verre nous donne l'occasion de revisiter les pricipaux thèmes de la modernité : progrès, utopie, avant-gardes...
Jusqu'au 15 septembre
Moulins Albigeois, 41, rue Porta 81000 Albi. Tél. : (16) 63-47-14-23.

ANGERS : ANTHONY CARO

■ Pour la première fois, une exposition est consacrée aux œuvres figuratives du sculpteur anglais Anthony Caro, plutôt connu comme l'un des maîtres de la sculpture abstraite. Quarante-cinq sculptures et une centaine de dessins des années 50 et des années 80 et 90 permettront de faire le point sur les rapports de Caro avec le modèle et avec les techniques du modelage.
Jusqu'au 26 octobre
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49000 Angers. Tél. : (16) 41-88-64-65.

ANTIBES : 1946, L'ART DE LA RECONSTRUCTION

■ L'exposition met en perspective les préoccupations de l'immédiat aprèsguerre. Entre l'enthousiasme de la reconstruction et le doute radical hérité de la guerre, sont présentés des artistes français ou vivant alors en France ; on trouvera entre autres Artaud, Bazaine, Braque, Victor Brauner, Dubuffet, Fautrier, Matisse, Picasso, de Staël...
Jusqu'au 30 septembre
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06000 Antibes. Tél. : (16) 92-90-54-20.

ARLES : LES RENCONTRES DE LA PHOTOGRAPHIE

■ Les Américains William Wegman et Joel Peter Witkin, dont les images seront projetées en soirée, sont les invités de marque du XXVII[e] Festival international de la photographie, qui a pour thème « Réels, fictions, virtuel ». Dix-huit expositions et quatre soirées sont au programme. Côté expositions, signalons le travail de dix femmes artistes autour de *« l'identité culturelle, sexuelle, sociale ou raciale »*, la première *rétrospective* en Europe de Ralph Eugene Meatyard, mais aussi Nancy Burson, Luigi Ghirri, Paolo Gioli, des photos d'Ovni, un florilège du photojournalisme, les vingt ans du prix Kodak...
Expositions du 6 juillet aux 18 août, soirées du 7 au 10 juillet
Maison des Rencontres, 10, rond-point des Arènes, 13200 Arles. Tél. : (16) 90-96-76-06.

BIOT : JEAN FAUTRIER

■ L'exposition des œuvres réalisées par l'artiste à partir d'octobre 1956, date de l'invasion de la Hongrie par les troupes soviétiques. Ces pièces sont confrontées à une série antérieure, « Les Otages », réalisée pendant la seconde guerre mondiale. Une série de nus complète cette présentation, dévoilant le mouvement d'une *œuvre qui oscille entre supplice et* érotisme.
Jusqu'au 15 septembre
Musée national Fernand-Léger, 15, Chemin du Val-de-Pôme, 06000 Biot. Tél. : (16) 92-91-50-30.

BORDEAUX : ANNETTE MESSAGER

■ Dans la grande nef du CAPC-Musée de Bordeaux, des centaines d'objets suspendus sont représentatifs des différentes phases de l'œuvre d'Annette Messager. L'ensemble dessine le volume d'un énorme cœur composé d'éléments descriptifs ou symboliques d'une anatomie.
Jusqu'au 29 septembre
CAPC-Musée d'Art contemporain-Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : (16) 56-44-16-35.

CHALON-SUR-SAÔNE : ALEXANDRE RODTCHENKO

■ *Le parcours du* célèbre constructiviste russe à travers les collections du Musée Niepce, qui possède de l'artiste un ensemble de photographies unique en Europe.
Jusqu'au 20 octobre
Musée Niepce, 28, quai des Messageries, 71100 Chalon-sur-Saône. Tél. : (16) 85-48-41-98.

GRENOBLE : HOMMAGE À AURÉLIE NEMOURS

■ Une histoire de noir et blanc, de contrastes et de rythmes, autour d'un ensemble d'œuvres d'Aurélie Nemours dont la peinture construite, d'une belle austérité, peut émouvoir.
Jusqu'au 19 août
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38000 Grenoble. Tél. : (16) 76-63-44-44.

LECTOURE : L'ÉTÉ PHOTOGRAPHIQUE

■ Six expositions inédites dispersées dans la cité gersoise, autour de la mémoire et de ses mythologies : Arièle Bonzon, Anne Delassus, Muriel Hasbun, Hélène Hourmat, Emmanuelle Schmitt et Bernadette Tintaud.
Du 20 juillet au 27 septembre
Centre de photographie, 5, rue Sainte-Claire, 32700 Lectoure. Tél. : (16) 62-68-83-72.

MARSEILLE : ARMAN ET L'ART AFRICAIN

■ Le sculpteur Arman accumule les collections d'objets divers, par exemple de couteaux, de voitures, d'armures japonaises et d'art africain. Depuis le début des années 50, date à laquelle il a acheté sa première pièce sur un marché aux puces de Nice, il a rassemblé masques, sculptures et reliquaires provenant de tous les coins de l'Afrique noire, avec frénésie parfois, *ce qui ne veut pas dire sans exigences.*
Jusqu'au 30 octobre
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13000 Marseille. Tél. : (16) 91-56-28-38

MARSEILLE : L'ART AU CORPS

■ Le thème du corps dans l'art contemporain, décidément, a du succès. Cette fois, ce sont soixante artistes qui l'illustrent, de *Marina Abramovic* et Vito Acconci à William Wegman et Kenji Yanobe.
Du 6 juillet au 15 octobre
Musée d'art contemporain (MAC), 69, avenue d'Haïfa, 13008 Marseille. Tél. : (16) 91-25-01-07.

MONTBÉLIARD : LA SAINTE-RUSSIE

■ Mille ans de culture russe, du X[e] au XIX[e] siècle : des icônes, des objets d'archéologie médiévale, des pièces d'orfèvrerie réalisées dans les ateliers impériaux des tsars, des manuscrits enluminés, des broderies. Les œuvres proviennent des collections des musées de Vladimir-Sousdal, de Pskov et de Pavlovsk.
Jusqu'au 22 septembre
Château des ducs de Wurtemberg, 25205 Montbéliard. Tél. : (16) 81-99-23-72

MONTBÉLIARD : LES VISITEURS DU SOIR

■ Le FRAC Franche-Comté présente cet été dix expositions thématiques (Galerie de portraits, La traversée du paysage, Féminité, La matière, la forme, l'objet, Chaud et Froid, Regards Curieux) et trois expositions monographiques (Schatt, Tatu, Gette) constituées à partir de ses acquisitions. Pour accueillir les œuvres, dix lieux ont été choisis dans le paysage *culturel et touristique de la région.*
Du 11 juillet au 1[er] septembre
Hôtel Beurnier-Rossel, Musée d'art et d'histoire de Saint-Martin, 25200 Montbéliard. Tél. : (16) 81-89-22-61

MULHOUSE : VLADIMIR SKODA

■ Cette exposition rétrospective présente l'évolution de ce sculpteur qui, dans les années 70, à la manière d'un forgeron, commence à travailler le métal réchauffé. Ces sculptures évoluent *bientôt vers une forme sphérique* incarnant la synthèse de toutes choses, l'idée de finitude et de perfection.
Jusqu'au 8 septembre
Musée des Beaux-Arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68000 Mulhouse. Tél. : (16) 89-45-43-19.

NANTES : HENRY MOORE, L'EXPRESSION PREMIÈRE

■ Cette rétrospective rassemble cent vingt œuvres exécutées entre 1921 et 1958 par Henry Moore, figure majeure de la sculpture anglaise. Fasciné par l'art précolombien, et notamment par la *monumentalité de certaines* sculptures, Moore cherchera à sortir des limites de la représentation occidentale pour emprunter aux arts primitifs une conception brute, vitale, où l'on retrouve aussi les influences du surréalisme.
Jusqu'au 2 septembre
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Tél. : (16) 40-41-65-65

NANTES : ARMÉNIE, DES ORIGINES AU IV[e] SIÈCLE APRÈS J.-C

■ Des obsidiennes préhistoriques aux vases d'argile ou d'or, un rassemblement de pièces, dont certaines, *parmi les plus anciennes*, sont d'une remarquable qualité, évoque pour la première fois la richesse des civilisations qui se sont succédé sur le territoire de l'actuelle Arménie jusqu'à l'avènement du christianisme.
Jusqu'au 15 septembre
Musée Dobrée, 18, rue Voltaire, 44000 Nantes. Tél. : (16) 40-71-03-50.

NICE : MATISSE ET BONNARD

■ *L'histoire d'une amitié*, dont les lettres qu'échangent les deux peintres entre 1925 et 1947 témoignent, mais aussi certains des liens de connivence dans leurs œuvres, que l'exposition s'emploie à révéler.
Jusqu'au 27 octobre
Musée Matisse, 164, avenue des Arènes, 06000 Nice. Tél. : (16)93-81-08-08

NÎMES : GERHARD RICHTER

■ De l'artiste allemand, l'exposition présente plus de petits formats que de grands tableaux, des œuvres intimes, portraits de mère à l'enfant, paysages, vases de fleurs, brossages entre paysages, états d'âme et manifestations de la mémoire plus que démonstrations professorales. Un Richter inattendu : intime, avec des œuvres de sa propre collection.
Jusqu'au 15 septembre
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33000 Nîmes. Tél. : (16) 66-76-35-70.

PARIS : FRANCIS BACON

■ Il n'y avait pas eu de rétrospective Bacon à Paris depuis vingt-cinq ans. Celle-ci, un hommage post-mortem, présente l'œuvre, portraits meurtris et triptyques sacrificiels avec corps assis, couchés, lovés, pris dans des *espaces impossibles*, selon un parcours rigoureusement chronologique, d'une froideur terrible, sans doute conforme à l'esprit de cette peinture dont Bacon disait qu'elle visait à toucher directement le système nerveux.
Jusqu'au 14 octobre
Grande Galerie, Centre Georges-Pompidou. Tél. : (16-1) 44-78-12-33

PARIS : UN SIÈCLE DE SCULPTURE ANGLAISE

■ La sculpture anglaise, et son humour, sont à l'honneur à la *galerie du Jeu de paume*. Les classiques de la modernité comme Moore, Hepworth et Nicholson y sont remarquablement présentés. Mais c'est un peu rapide pour les nouvelles générations, qui, de *Deacon et Woodrow à Hirst* donnent volontiers dans le grand format.
Jusqu'au 15 septembre



Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : (16-1) 42-60-69-69.

PARIS : CALDER

■ Une rétrospective. Pour affirmer l'unité qui sous-tend l'oeuvre ludique mais néanmoins sérieuse de cet Américain de Paris, depuis les premiers fils de fer et bois *sculptés jusqu'aux derniers Stabiles monumentaux.*
Du 10 juillet au 6 octobre
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du President-Wilson 75116. Tél. : (16-1) 53-67-40-00.

PARIS : LIBERTÉ ET DICTATURE, PHOTOGRAPHIES 1922-1946

■ En cent soixante-dix photographies qui vont de l'avènement de Mussolini à la victoire alliée, cette exposition parisienne traite du rôle de l'image fixe durant les années noires du siècle : portraits d'Allemands (August Sander), ghettos (Roman Vishniac), camps nazis (Bourke-White, Rodger), imagerie officielle du nazisme (Heinrich Hoffmann)...
Jusqu'au 8 septembre
Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : (16-1) 42-74-47-75.

PARIS : LUCIANO CASTELLI ET DAVID SEIDNER

■ Pour l'été, la Maison européenne de la photographie (Ville de Paris) propose les images inédites de Luciano Castelli – pour la plupart des autoportraits –, un peintre du mouvement des « Nouveaux sauvages ». La MEP présente aussi quarante portraits d'artistes par David Seidner.
Du 3 juillet au 12 septembre
5-7, rue de Fourcy, 75004 Paris. Tél. : (16-1) 44-78-75-00

PERPIGNAN : VISA POUR L'IMAGE

■ *Le huitième Festival international* du photojournalisme de Perpignan propose trente et une expositions (Algérie, Margaret Bourke-White, Stanley Greene, Catherine Leroy, Roger Pic, Gérard Rancinan...) et des soirées thématiques ou sur l'actualité de l'année.
Expositions du 31 août au 15 septembre, soirées du 2 au 7 septembre
Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan. Tél. : (16) 68-35-97-10

ROUEN : MODIGLIANI

■ Sept peintures, six sculptures, et surtout deux cent quatre-vingts dessins issus de la collection de Paul Alexandre. *Le médecin qui, à partir de* 1908 et jusqu'à la guerre, voyait l'artiste presque tous les jours, fut un des seuls à croire véritablement à son talent et conserva jalousement sa collection. Celle-ci a fait récemment l'objet d'une publication, et de cette exposition qui s'est promenée à travers le monde avant d'achever son périple à Rouen.
Du 13 juillet au 14 octobre
Musée des Beaux-Arts, Square Verdrel, 76000 Rouen. Tél. : (16) 35-71-28-40.

SAINT-ÉTIENNE : LE MONO-HA ET LA RECHERCHE DES FONDEMENTS

■ Une exposition originale d'art contemporain japonais, où cinquante œuvres de douze artistes témoignent d'une tentative visant à réinventer l'art à partir de l'élémental *(le matériau) ; cette tendance est connue sous* le nom de Mono-ha, l'école des choses.
Jusqu'au 8 septembre
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42000 Saint-Etienne. Tél. : (16) 77-79-52-52.

SAINT-PAUL-DE-VENCE : GERMAINE RICHIER

■ La rétrospective de cette grande dame de la sculpture après 1945 devait s'arrêter au début de l'été. Finalement, elle a été prolongée jusqu'en août. L'occasion pour beaucoup de découvrir cet univers de fantasmes et de formes risquées.
Jusqu'au 25 août
Fondation Maeght, 06000 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : (16) 93-32-81-63.

Cinéma

PARIS : FESTIVAL DE CINÉMA EN PLEIN AIR

■ Pour sa septième année d'existence, la prairie du Triangle du Parc de La Villette accueille le 7[e] art. Dès la tombée de la nuit, à 22 heures *précisément, des transats et des couvertures* attendent les cinéphiles. Trente-quatre films sont présentés cette année, dont, en ouverture, *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos vues par Stephen Frears et Roger Vadim (le 10 juillet). Chaque vendredi, durant toute la durée du festival, deux films illustrent des soirées à thème. Roman Polanski ouvre le bal le vendredi 12 avec *Chinatown* et *Le Couteau dans l'eau* ; le 19, variation sur le thème de la double personnalité avec *Docteur Jekyll et M. Hyde*, de Victor Fleming, et *Docteur Jerry et Mister Love*, de Jerry Lewis ; le 26, une *soirée latino-américaine* nous entraîne du Brésil au Portugal avec *Terre lointaine*, de Walter Salles, et au Venezuela avec *Sicario*, de José Novoa. Le 2 août, sous l'appellation légère de « Soirée couples meurtriers », projection de *Pulp Fiction*, de Quentin Tarantino, et des *Tueurs de la lune de miel*, de Leonard Kastle, sorte d'opéra tragique *tiré d'un fait divers* authentique. Le 9, « La Belle et la Bête », avec la présentation du *Dracula* de Francis Ford Coppola et la première version de *King Kong*, de Cooper et Schoedsack. Et tout au long de ce long mois cinéphilique et bucolique, des films de légende – *Soudain l'été dernier, Un tramway nommé désir, Sunset Boulevard, La Dame de Shangaï, Reflets dans un œil d'or, Eve, Stromboli, A bout de souffle...* –, des réalisateurs prestigieux – Mankiewicz, Welles, Kazan, Losey, Rossellini, Wilder, Huston, Godard... – et des étoiles qui brillent – Elizabeth Taylor, Ingrid Bergman, Bette Davis, Rita Hayworth, Jeanne Moreau, Marlon Brando, Gérard Philipe –, sur l'écran et dans la nuit.
Du 10 juillet au 11 août.
Parc de La Villette, prairie du Triangle, M[o] Porte-de-Pantin. Relâche le lundi et le mercredi 24 juillet. Entrée libre. Location transat et couverture : 40 F. Tél. : (16-1) 40-03-75-03.

PARIS : DES DIVAS ET DES FORMALISTES

■ *Deux programmes* bien différents *cet été* à L'Entrepôt. Durant tout le *mois* de juillet, défilé de stars féminines, avec notamment Michèle Morgan et Madeleine Renaud dans le sublime *Remorques*, de Jean Grémillon, Silvana Mangano et Claudia Cardinale dans *Violence et passion*, de Luchino Visconti, Katharine Hepburn et Elizabeth Taylor dans *Soudain l'été dernier*, de Joseph Mankiewicz. Et, à partir du 17 juillet, les films peu connus de deux fondateurs de la grande école du cinéma soviétique, Grigori Kozintsev et Leonid Trauberg, fondateur de la féconde FEKS (Fabrique de l'acteur excentrique).
Divas et stars à partir du 3 juillet. Les grands créateurs russes, à partir du 17 juillet.
L'Entrepôt, 7-9 rue Francis de Pressensé, 75014 Paris. Tél. : (16-1)36-68-05-87.

PARIS : RÉTROSPECTIVE DAVID CRONENBERG ET JOHN CARPENTER

■ Deux grands cinéastes de genre, d'abord étiquetés dans le domaine du fantastique et qui ont imposé un univers personnel qui les a fait consacrer auteurs à part entière par les cinéphiles. Le Canadien Cronenberg, passé depuis à des œuvres plus « culturelles » (adaptations de Burroughs et récemment de *Crash*, de Ballard), met en scène, à travers des fables où le grotesque côtoie la terreur, la remise en cause des définitions par les technologies modernes. L'Américain Carpenter utilise les scénarios-types de l'horreur ou du thriller pour proposer une critique des systèmes de représentation. Les promoteurs de cet hommage ont donc parfaitement raison de les présenter tous deux comme des cinéastes politiques.
Du 10 au 30 juillet.
Grand Action, 5, rue de Écoles, 75005 Paris. Tél. : (16-1) 43-29-44-40.

FESTIVAL DE DOUARNENEZ

■ Pour la 19[e] édition de son festival de cinéma, la ville de Douarnenez a choisi de s'interroger sur les différentes communautés immigrées établies en Europe depuis le début du siècle. Un programme de fictions, de documentaires, de films anciens et inédits, soit au total près de soixante-dix films venus de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Suisse, de Belgique, ou encore d'Afrique ou d'Iran. Parmi eux, *Toni* (Jean Renoir, 1934), *Le Thé au harem d'Archimède* (Medhi Charef, 1984), *Bako, l'autre rive* (Jacques Champreux, 1972), *Génération hip-hop* (Jean-Pierre Thorn, 1996), *Bicots-nègres, nos voisins* (Med Hondo, 1973), *Black mic-mac* (Thomas Gilou, 1985), *Hexagone* et *Douce France* (Malik Chibane, 1993 et 1995), *Cri du cœur* (Idrissa Ouedraogo, 1994), *Les Gens des baraques* (Robert Bozzi, 1995), *My Beautiful Laundrette* (Stephen Frears, 1985), *Travail au noir* (Jerzy Skolimowski, 1982), *Tous les autres s'appellent Ali* (Fassbinder, 1973), *Tête de Turc* (Günter Wallraff, 1986); *Déjà s'envole la fleur maigre* (Paul Meyer, 1960)... Des expositions, des animations, des rencontres, des débats et des fest-noz sont *prévus* entre les projections.
Du 18 au 25 août.
Festival de cinéma de Douarnenez, 26, rue Duguay-Trouin, 29172 Douarnenez Cedex. Tél. : (16) 98-92-09-21.

FESTIVAL DE LUSSAS

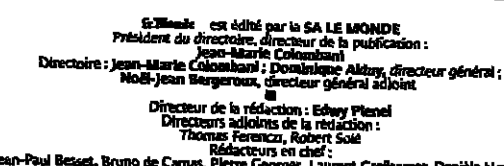
■ Les Etats généraux du film documentaire, qui se déroulent chaque année dans l'Ardèche, mêlent avec dynamisme la convivialité de l'accueil et une réflexion de haut niveau sur la question, grâce à la qualité des participants. Parmi les thèmes retenus cette année figurent notamment *« Le documentaire et l'humour »* et une recherche sur la place du commentaire dans le documentaire, ainsi qu'une interrogation sur les rendez-vous manqués entre l'histoire et le documentaire, et un ensemble sur le film animalier.
Du 18 au 25 août.
Le Village, 07170 Lussas. Tél. : (16) 75-94-28-06.

RENCONTRES CINÉMA DE GINDOU

■ Le très actif et très *entreprenant* « petit » festival de Gindou consacre cette année l'essentiel de son programme au cinéma espagnol. Avec un hommage au réalisateur Gonzalo Suarez et la découverte de jeunes auteurs de cette cinématographie qui, malgré quelques grands noms, peine à s'imposer au *niveau international. Gindou* présentera également un coup de chapeau au grand réalisateur belge Boris Lehman (*Babel, Lettre à mes amis restés en Belgique*), ainsi qu'une carte blanche au directeur de la Cinémathèque de Toulouse, Jean-Paul Gorce.
Du 24 au 31 août.
Bureau du festival, 46250 Gindou. Tél. : (16) 65-22-89-99.

SUISSE : FESTIVAL DE LOCARNO

■ La 49[e] édition d'une des *principales* manifestations *cinéphiles* d'Europe accueille comme chaque année une compétition de films d'auteur inédits, sélectionnés par son directeur globetrotter Marco Muller, les prestigieuses projections en plein air sur la Piazza Grande, un panorama du cinéma suisse récent, une section vidéo toujours de haute tenue, ainsi qu'un hommage exhaustif à un cinéaste majeur : cette année, Youssef Chahine. Le grand cinéaste égyptien bénéficie ainsi de la première intégrale de son œuvre prolifique.
Du 8 au 18 août.
Festival international du film, Via della Posta 6, CH-6600 Locarno. Tél. : 19 (41) 91-751-02-32.



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206-806 F

L'expérience inachevée de la transition à l'Est

Suite de la première page

Au début des réformes, le secteur public chinois n'employait que 19 % de la main-d'œuvre du pays, contre 90 % en Russie. La République tchèque, proche de l'Europe occidentale, peu endettée, se trouvait en bien meilleure posture géographique, économique et financière, que la Mongolie. Ainsi, il apparaît impossible, en théorie, de trancher entre un *« big bang »* à la polonaise et des changements graduels. La douloureuse crise économique et financière dans laquelle se débat la Bulgarie depuis plusieurs mois laisse tout de même penser qu'une fois la transformation de l'économie amorcée, les demi-réformes ne suffisent pas.

Les critiques les plus virulentes du socialisme ne viennent pas de l'école de Chicago, temple du libéralisme, mais de l'Europe de l'Est elle-même. C'est là, bien sûr, que les populations ont souffert en direct de la productivité déclinante des économies collectivistes. L'espérance de vie en Russie a commencé à stagner dès les années 1960, puis à décliner, alors qu'elle augmentait dans tous les pays industriels. En Bosnie, l'un des responsables des privatisations, Stiepo Andrijic, écrit sans détours que *« l'Etat socialiste et la propriété sociale ont interrompu la régularité historique du cours de l'économie »*.

Corollaire de ce phénomène, de nombreux hommes politiques et économistes de l'Est se montrent sévères avec leurs voisins immédiats de l'Ouest. Le très libéral premier ministre tchèque Vaclav Klaus n'est plus le seul à afficher son mépris pour la vieille Europe. Leszek Balcerowicz, l'un des architectes de la réforme économique radicale en Pologne, en 1990, déclarait, lors d'un colloque sur la transition récemment organisé par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), que, si la qualité d'un système économique doit être jugée au rythme de la croissance et des créations d'emplois, certaines comparaisons sont alors éloquentes : côté emploi, les Etats-Unis par rapport à l'Europe depuis vingt ans ; côté croissance, l'Asie de l'Est face au reste du monde en développement.

M. Balcerowicz conclut, sans ambages, que pour permettre aux pays en transition d'établir des systèmes *« optimaux »*, alliant entreprise individuelle, ouverture sur l'extérieur, faible fiscalité, flexibilité du travail, l'Europe doit cesser de donner de mauvais exemples (protectionnisme, surdimension de l'« Etat-providence »), et s'efforcer d'en donner de bons (réforme de la politique agricole commune ou de la protection sociale). *« Etat-providence »*, recherche de la *« troisième voie »*, ces notions chères aux Européens n'intéressent guère les économistes de l'Est.

Les réformateurs sont félicités pour avoir libéralisé les prix, privatisé leurs entreprises, ouvert leurs économies sur l'étranger. Mais partout, la transition sera longue. La Banque mondiale note que, dans un ou deux pays seulement, *« les problèmes liés à la transition se fondent dans les problèmes normaux des économies de marché »*. De quels pays s'agit-il ? Probablement de la Hongrie ou de la République tchèque.

Une fois la transformation de l'économie amorcée, les demi-réformes ne suffisent pas

L'ex-RDA n'est sans doute pas comprise dans la liste. Mais son exemple est éclairant. Placée sous le parapluie protecteur de l'Allemagne occidentale, tous ses problèmes sont loin d'être résolus. Sa croissance, encore très forte récemment, s'essouffle, sa productivité reste très inférieure à celle de l'Ouest, son taux de chômage est plus élevé. Ces prochaines années, son exemple risque malheureusement d'être reproduit dans les autres pays de la région qui, eux, ne recevront pas des milliards de marks de subventions.

Impressionnés par l'ampleur des transformations à l'Est, les pays occidentaux ne ménagent pas leurs critiques et ne cachent pas leur inquiétude : corruption souvent généralisée, augmentation de la criminalité, dégradation des indicateurs démographiques et sociaux. Ce sont toujours des conséquences directes du mauvais fonctionnement de l'Etat. La transition a provoqué partout l'appauvrissement des couches les plus faibles de la population. Les régimes socialistes s'illustraient par de faibles écarts de revenus. En Europe centrale, les écarts de salaires sont devenus les mêmes qu'à l'Ouest ; en Russie, ils sont déjà nettement supérieurs, semblables à ceux de la Malaisie ou du Mexique.

Qu'elles concernent les structures industrielles, financières ou sociales, les réflexions des Occidentaux portent donc toutes sur le rôle de l'Etat qui doit, selon la Banque mondiale, *« être repensé et refondu pour que la transition soit réussie »*. Un peu naïvement, les observateurs avaient pensé, à la fin des années 1980, que l'avènement de la démocratie suffirait à rendre l'Etat fiable et efficace. Ils s'aperçoivent, aujourd'hui, que tel est loin d'être le cas à l'Est, et dans bien d'autres régions du monde.

Françoise Lazare

RECTIFICATIFS

Air France

Dans les comptes d'Air France, les provisions pour restructuration passées au titre de l'exercice 1995/1996 s'élèvent à 1,995 milliard de francs et non à 3,36 milliards de francs, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 27 juin.

La Rochelle

Dans la série « Les nouvelles tendances des maires » (*Le Monde* du 27 juin), une coquille a altéré l'orthographe du nom du conseiller municipal divers droite de La Rochelle cité dans l'article : il s'agissait de Philippe Chastenet.

Courts métrages

Contrairement à ce qui était indiqué dans notre article intitulé « Longtemps boudé, le court métrage retrouve le chemin des écrans » (*Le Monde* du 20 juin), le Festival de Clermont-Ferrand n'est pas le premier à s'être consacré à ce format. Si cette manifestation a joué un rôle de premier plan pour le renouveau du format court, elle a notamment été précédée par le Festival de Tours dès les années 50 et par les Rencontres cinématographiques d'Epinay créées en 1972.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le ministre des affaires

LES « affaires » sont un sujet dont Jacques Toubon, ministre de la justice, n'a pas le temps de s'occuper : il consacre *« 99 % de son temps*, a-t-il précisé, jeudi 27 juin, *à des actions de fond pour la justice »*. C'est donc pour le seul plaisir de la conversation, sans doute, que ce fidèle de Jacques Chirac, ancien secrétaire général du RPR et toujours maire du 13e arrondissement de Paris, a longuement disserté, lors d'une conférence de presse, puis au journal de TF 1, sur ce qu'il appelle *« les campagnes politiques qui cherchent à établir, à travers* [la] *notion de transparence, une espèce d'ordre moral »*.

Une fois dépouillé de ses subtilités, le propos du garde des sceaux se résume – qu'il nous pardonne – à un refrain bien connu : la justice et la presse doivent agir dans le cadre de la loi. Ce qui sous-entend deux choses : d'une part, qu'elles ont tendance à en sortir ; d'autre part, que le gouvernement est déterminé à les y ramener. Sur le premier point, M. Toubon reste allusif. Sur le second aussi, mais certains faits parlent pour lui. Comme ses prédécesseurs place Vendôme, l'ancien ministre de la culture d'Edouard Balladur sait utiliser le droit pour contraindre le droit.

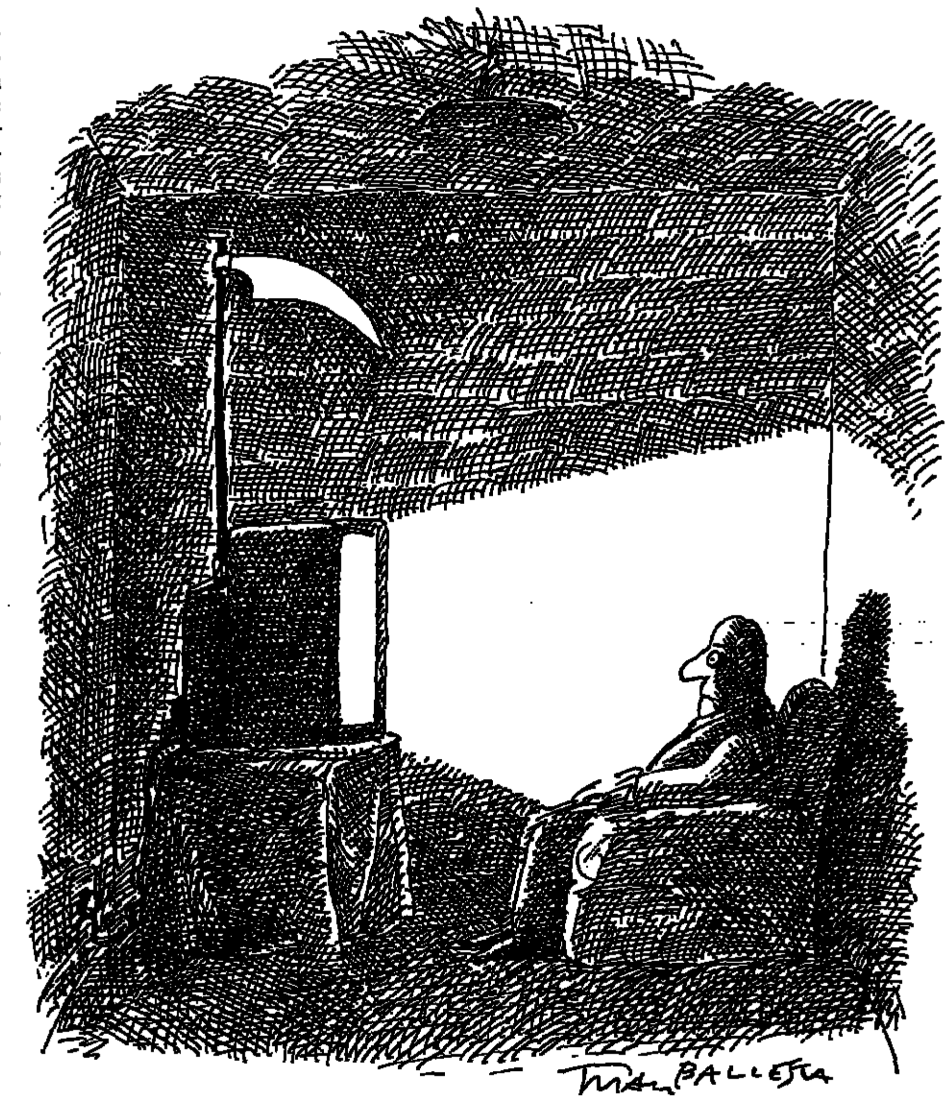
Exemple : le juge d'instruction Eric Halphen, du tribunal de Créteil, entend, dans le cours de ses enquêtes sur l'office d'HLM de Paris, un témoin lui affirmer que le fils de Jean Tiberi, président de l'office, a bénéficié d'un appartement social – ce que l'on savait déjà – et que ce logement a été luxueusement redécoré, pour l'usage de son locataire, aux frais du propriétaire. Le parquet de Créteil ne saisit pas le juge d'une information sur ces faits, mais transmet le dossier au parquet de Paris qui, dans le passé, avait une première fois classé sans suite une plainte sur l'appartement du fils de M. Tiberi. Le droit est respecté.

Autre exemple : un juge d'instruction de La Réunion, qui enquête notamment sur des affaires de fausses factures, est candidat à une mutation. Il est nommé sous-préfet au tour extérieur et pourra bénéficier, ainsi, d'une affectation en métropole. Ses dossiers, bien sûr, seront attribués à un autre juge. Qui devra se mettre au courant avant de poursuivre les procédures, en méditant, à son tour, sur un thème aussi vieux que la profession de magistrat : justice et carrière. Le droit est sauf.

Dernier exemple : le mouvement naturel des nominations oblige à prévoir le remplacement des titulaires de plusieurs des plus importantes juridictions, ainsi que des responsables de l'action publique dans certaines de ces juridictions. Les nominations du siège, qui seront faites par le Conseil supérieur de magistrature, libèreront, sans doute, quelques hauts postes du parquet. Les promus seront des magistrats bien notés. Le droit n'a rien à y redire.

Au besoin, M. Toubon trouve dans les fonctionnaires de la police judiciaire des auxiliaires vigilants de la lutte contre *« l'ordre moral »*, lorsqu'ils refusent d'opérer les investigations que leur ordonne le juge, selon toutes les règles procédurales en vigueur. Là, le droit souffre. Nul doute que le garde des sceaux, qui en est le gardien, va s'employer rapidement à faire respecter par les policiers le code de procédure pénale.

Écran total *par Ballesta*



DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Max Clos

■ Mardi matin, sur Europe 1, M. Roger Bambuck nous informe que si l'équipe de France de football obtient de bons résultats, c'est parce qu'elle est *« issue du métissage »* (...). Les faits ne le confirment pas. Les équipes tchèque (laquelle nous a battus) et allemande ne comportent pas dans leurs rangs un seul homme de couleur.

DIE ZEIT
Robert Leicht

■ Il demeure en Allemagne le scandale qu'un dixième de la population du pays n'a rien à dire, que les sept millions d'hommes et de femmes d'origine étrangère (8,5 % de la population) sont exclus de la vie politique et ne sont représentés par personne : ce sont des serfs, et non des citoyens. Ils doivent payer des impôts et des cotisations sociales, mais ne peuvent ni voter ni être élus (...). Il faudrait faciliter la naturalisation des étrangers de la première génération, donner le choix à la deuxième, et, pour la troisième, l'automaticité du droit à la nationalité devrait être de règle (...). Ce n'est pas un test sanguin mythologique qui doit décider qui est un bon citoyen (...), mais une raison tout autre et plus éclairée, qui passe par la tête et le cœur (...).

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La diplomatie a ses propres règles de savoir-vivre. Elle contraint les chefs d'Etat, et plus particulièrement le président français, hôte du G 7, à traiter avec urbanité la volonté américaine de transformer le sommet de Lyon en sommet antiterroriste. Le statut de première puissance mondiale donne pouvoir aux Etats-Unis d'imposer leur loi. Les autres participants au G 7 n'auront guère loisir de s'entretenir de la mondialisation de l'économie, ordre du jour initial de cette rencontre. Ne seraient, toutefois, la diplomatie – qui commande la courtoisie – et le rapport de force – qui impose le bon vouloir du plus puissant –, il faudrait dire haut et fort que les Etats-Unis se conduisent comme des malotrus et que Bill Clinton se comporte comme un goujat.

La difficile mesure du « facteur Juppé »

POURQUOI L'ÉCONOMIE française tourne-t-elle à ce point au ralenti et ne peut-elle espérer, au mieux, qu'une croissance de 1,3 % en 1996 ? De droite comme de gauche, les hommes politiques ont si souvent la tentation de s'attribuer les mérites d'une croissance à laquelle ils sont largement étrangers qu'on a envie de leur renvoyer la balle en les rendant responsables des méfaits de la récession quand le cycle économique se retourne. L'actuelle majorité ne cite-t-elle pas sans cesse en exemple sa gestion des années 1986-1988 alors que, si elle a pu, à cette époque, tout à la fois baisser les impôts et réduire les déficits, elle l'a dû beaucoup moins à sa dextérité qu'aux bienfaits inespérés du contre-choc pétrolier ?

A l'heure de la mondialisation et des économies de plus en plus interdépendantes, c'est d'abord en fonction des données internationales qu'il faut apprécier les prévisions moroses rendues publiques, vendredi 28 juin, par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) : si l'économie hexagonale traverse, depuis bientôt quinze mois, une période très proche de la croissance zéro, si son chômage s'envole, c'est, au premier chef, parce que son environnement international ou, plus précisément, européen connaît les mêmes turbulences. Et si l'Insee prévoit une légère accélération de l'activité en fin d'année, c'est parce qu'à cet horizon *« l'environnement international de la France devrait être plus porteur qu'au premier semestre »*, la croissance américaine se maintenant, la reprise japonaise se confirmant et l'activité européenne se redressant progressivement.

Des sombres perspectives que dresse l'Insee, il serait donc injuste de rendre responsable le gouvernement d'Alain Juppé, car, s'il peut influer sur le cours des choses, son intervention ne peut avoir d'effets qu'à la marge : au mieux, s'il s'y prend bien, freiner un peu les effets de la croissance molle ; au pis, s'il commet des maladresses, les accentuer légèrement.

LA DOUBLE HÉSITATION

Quel est donc, si l'on peut dire, le « facteur Juppé » dans cette croissance ralentie et ce chômage en hausse spectaculaire ? Dans une de ces formulations diplomatiques dont il a le secret, l'Insee pointe du doigt le problème, dès les premières lignes de sa note : *« L'analyse de la conjoncture française à la fin du printemps fait apparaître une opposition entre des évolutions relativement favorables et des anticipations encore mal ou médiocrement orientées. »* Ce qui peut se traduire en des termes plus brutaux : les fondements de l'économie ne sont pas mauvais, mais les Français, qu'ils soient chefs d'entreprise ou consommateurs, n'ont pas le moral.

Les premiers hésitent à accélérer leurs investissements, tandis que les seconds hésitent à reprendre leurs achats. L'Insee prend une mesure très précise de ces mouvements psychologiques qui, en bout de chaîne, peuvent affecter la croissance. Il est frappant, par exemple, de constater que l'indicateur de confiance des consommateurs est en France nettement plus bas que chez la plupart de ses grands voisins (*Le Monde* du 26 juin). C'est la première manifestation du « facteur Juppé » : avec une politique économique qui a connu de grands à-coups depuis un an et une politique fiscale dont nul ne sait encore précisément quelles seront les prochaines étapes, consommateurs et chefs d'entreprise sont plus pessimistes en France que dans les grands pays voisins. Cela a pu, évidemment, peser sur leurs comportements d'achat ou d'investissement.

Encore faut-il souligner que les effets de la politique gouvernementale ne sont pas seulement psychologiques. L'Insee met clairement en évidence, en effet, l'un des dangers qui guettent l'économie hexagonale et brident sa croissance : la consommation pourrait purement et simplement stagner au cours du second semestre de 1996. Cette menace a une explication qui coule de source : après la rafale des impôts nouveaux en 1995 et 1996, pour un montant de 120 milliards de francs en année pleine, le pouvoir d'achat va connaître une quasi-stagnation, ce qui est sans précédent depuis 1984.

Les socialistes et – à demi-mot – les balladuriens ne manqueront donc pas de souligner que M. Juppé a commis plusieurs graves erreurs de politique économique. Pour les premiers, les prévisions de l'Insee apporteront la preuve que le gouvernement fait fausse route en conduisant une politique budgétaire excessivement restrictive – dont les fonctionnaires, notamment, vont faire les frais – ou, encore, en relevant le SMIC à peine plus que la stricte obligation légale.

Les partisans de l'ancien premier ministre y verront, pour leur part, la preuve qu'ils ont raison de demander une baisse d'urgence de la fiscalité sur les ménages. Cette baisse pourrait prendre, selon eux, la forme d'une réduction du taux de la TVA sur les automobiles, ce dont ne veut pas entendre parler le gouvernement. Ce dernier envisage au contraire, dans un souci d'économies budgétaires, de ne pas reconduire le triplement de l'allocation de rentrée scolaire voulu par Edouard Balladur, en 1993, au profit des ménages modestes.

La note de conjoncture de l'Insee vient donc alimenter un débat important, mais quel en est l'enjeu ? S'agit-il de 0,1, de 0,2, de 0,3 point de croissance ou de davantage encore ? A dire vrai, les économistes sont bien en peine de mesurer semblable phénomène. Ce qui est incontestable, c'est qu'ils ne détectent, dans l'évolution de l'économie française, aucun « facteur Juppé »... positif.

Laurent Mauduit

DISPARITIONS

Bernard Krief

Un pionnier du conseil en communication et spécialiste du monde politique

BERNARD KRIEF, président du cabinet de conseil en communication qui porte son nom, est mort, jeudi 27 juin, dans l'incendie qui a ravagé son appartement parisien du boulevard Saint-Germain. Agé de soixante-quatre ans, Bernard Krief a été l'un des promoteurs du marketing en France et l'un des premiers conseillers en communication politique, essentiellement auprès des élus de droite.

Né à Alger en 1931, autodidacte, Bernard Krief exerce d'abord le métier de journaliste, avant d'entrer, en 1953, au service de la promotion des ventes d'Air France. En 1960, il décide de créer sa propre société de conseil, Bernard Krief Consultants. Il développe, en pionnier, le conseil en recrutement pour les entreprises et son cabinet devient l'un des plus réputés des « chasseurs de têtes ».

A partir de la fin des années 70 Bernard Krief va se passionner pour la politique. Réservant ses conseils à la droite, notamment à l'UDF, il définit avec rigueur le marketing politique, qu'il oppose au marketing traditionnel destiné à vendre des « produits » et à la publicité. *« Idéalement, le marketing politique a pour but de connaître les besoins et les désirs des citoyens, ce qui permet aux hommes politiques d'y ajuster leur action en organisant les programmes capables de les satisfaire »*, écrit-il dans une tribune publiée dans *Le Monde* du 29 mars 1977.

« AUXILIAIRE NÉCESSAIRE »

Bernard Krief prend soin d'établir une distinction précise entre *« citoyen »* et *« consommateur »*. *« Traiter le citoyen en consommateur peut avoir des effets très négatifs. Il peut le ressentir comme un mépris pour son jugement. (...)La contrepartie en est qu'il méprisera, à son tour l'homme politique qui usera d'outils inadéquats »*. Quant au conseiller auprès des politiques, il *« se doit rester à sa modeste place de technicien. Il montre les conséquences d'une décision politique, il ne la provoque pas. Il est un auxiliaire désormais nécessaire, sans plus »*, écrit encore Bernard Krief.

La campagne pour les élections municipales de 1983 marque l'apogée de la réputation de son cabinet. Il s'occupe d'une quinzaine de campagnes municipales et réalise près de 15 % de son chiffre d'affaires avec les collectivités locales. Le directeur du département de communication politique du cabinet Bernard Krief n'est alors autre que Jean-Pierre Raffarin, aujourd'hui ministre des petites et moyennes entreprises. Parallèlement à cette activité de conseil auprès des politiques, auquel la décentralisation donne ses heures de gloire, d'autant que l'on ne se préoccupe pas encore des moyens de financement des partis et des campagnes électorales, Bernard Krief emporte quelques gros budgets de publicité, parmi lesquels IBM, Michelin, Nestlé ou Sony.

Aux flamboyantes années 80, durant lesquels Bernard Krief écrit beaucoup, intervient dans les colloques, enseigne à l'Ecole des Hautes études commerciales (HEC) et s'offre une galerie d'art, succède le brutal tournant de la rigueur des années 90. Son cabinet prend de plein fouet la crise qui secoue le monde de la publicité et de l'entreprise, d'autant que le conseil en recrutement fournit toujours l'essentiel de son chiffre d'affaires. Ces difficultés, renforcées par des relations houleuses avec ses associés, minent l'enthousiasme de Bernard Krief, qui ne parvient pas à donner un nouveau souffle à son activité. En juin 1994, sa société avait été placée en redressement judiciaire.

Bernard Krief est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *La Liberté d'entreprendre* (1976) ou *Gérer la France comme une entreprise* (1986). Son dernier livre date de 1995 et s'intitule *De Gaulle, naissance de la légende*.

P. R.-D.

■ **LE PÈRE JOSEPH MICHEL**, missionnaire spiritain, est mort dimanche 23 juin à Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né à Beaucé (Ille-et-Vilaine) en 1912, il était entré en 1932 à la congrégation du Saint-Esprit. Missionnaire au Congo français, il devint aumônier général des étudiants d'outre-mer en France (1950-1958), puis directeur du séminaire de Fort-de-France. Il n'avait pas hésité à prendre des positions publiques en faveur de la décolonisation. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont sa thèse sur l'activité missionnaire de la Bretagne de 1800 à 1940.

NOMINATIONS

Consistoire central israélite de France

Jean Kahn a été réélu, dimanche 23 juin, à l'unanimité, président du Consistoire central israélite de France.

[Né le 17 mai 1929 à Strasbourg, Jean Kahn a été président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) de 1989 à 1995 et il est président du Consistoire central israélite de France depuis le 29 janvier 1995. Membre du Conseil économique et social depuis 1994, il a été nommé en avril président de la commission nationale consultative des droits de l'homme.]

B'nai B'rith de France

Jean-Luc Scemama a été élu, dimanche 23 juin, président du B'nai B'rith de France, réuni en assemblée générale à Grenoble. Il succède à ce poste à Simon Midal.

[Jean-Luc Scemama est âgé de quarante-deux ans. Il est expert-comptable et commissaire aux comptes à Paris. Fondateur de la Jeune Chambre économique de Neuilly-sur-Seine en 1981, ancien président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises des Hauts-de-Seine, il préside une association d'experts et de conseils amis d'Israël (ECAI) qui regroupe des professionnels du conseil intéressés par le développement des échanges économiques entre la France et Israël.]

Institut français de la mer

Alain Grill, ancien président des Chantiers navals de l'Atlantique à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), a été élu, mercredi 19 juin, président de l'Institut français de la mer. Il succède à Jean Morin, ancien secrétaire général de la marine marchande. Né en 1929, Alain Grill est ingénieur général de l'armement et président de la chambre syndicale des constructeurs de navires.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 27 juin sont publiés :

● **Panama** : une loi autorisant l'approbation de l'accord fiscal entre la France et le Panama.

● **Vin** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Bourgogne ».

Au *Journal officiel* du vendredi 28 juin sont publiés :

● **Dépôts d'œuvres d'art** : une circulaire du premier ministre relative aux dépôts de meubles et d'œuvres d'art des collections nationales dans les administrations.

● **SMIC** : un décret portant relèvement du salaire minimum de croissance (*Le Monde* du 27 juin).

● **CSA** : plusieurs décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel portant autorisation d'exploiter des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dans la région Rhône-Alpes.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Christopher, Valérie et Tristan DUBAIS

sont heureux d'annoncer la naissance, le 20 juin 1996, de

Melchior.

Mariages

M. et Mme Etienne CHOLLET, M. et Mme Christian CHOLLET, M. et Mme Albert PREVELATO,
sont heureux de faire part du mariage de leur petite-fille et enfants

Isabelle et Eric,

qui aura lieu à la mairie du 16e arrondissement de Paris, le vendredi 28 juin 1996, à 16 heures, et en l'église de Bonnelles (Yvelines), le samedi 29 juin, à 15 h 30.

Monique ÉMÉLIE et Guy Marie THÉOPHANE

se marient à la mairie de Basse-Terre, en Guadeloupe, le 29 juin 1996.

Anniversaires de mariage

Ginette,

merci de m'avoir accompagné pendant trente-cinq ans avec autant de bonheur. Et en cette matière, le futur procède du passé !

Trazegnies Sant-Ambrogit.

Décès

– Mme Rosita Aduriz-Tormos,
Son fils, ses neveux et nièces,
Me Clément Alhadef
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ignacia ALHADEF, née TORMOS,

survenu le 21 juin 1996, un an après le décès de son époux,

Georges,

et cinq ans après celui de son fils unique,

Georgy.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mardi 25 juin.

– Les docteurs Georges et Danièle Gasne,
Le docteur Jean-Claude Bectarte et Mme,
ses enfants,
Pierre et François Gasne,
Cyril et Julien Bectarte,
ses petits-fils,
Ainsi que toute la famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

docteur Edouard BENICHOU,
chirurgien,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 24 juin 1996, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 26 juin 1996, au cimetière du Montparnasse.

82, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.
57, rue Pigalle,
75009 Paris.

– Etienne Cabillon,
Sa famille,
Ses amis et anciens collègues de l'Institut d'études politiques,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Josée CABILLON,

survenu le 15 juin 1996.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Bayonne.

Une messe du souvenir sera dite en la paroisse de Saint-Germain-des-Prés, le mercredi 3 juillet, à 18 heures.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mlle Nicole CÉLESTE,
ancienne surveillante générale des Hôpitaux de Paris,

survenu le 26 juin 1996, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 1er juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Marcel, 80, boulevard de l'Hôpital, à Paris-13e.

– Mme Georges Divisia,
son épouse,
Françoise Divisia, Pierre Samson et Ariane,
Bernard et Françoise Divisia,
Arthur, Charlotte, Laure, Randolph, Michel et Fanette Divisia,
Renaud, Edouard, Brice, Michel,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges DIVISIA,
ancien directeur régional de l'administration pénitentiaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 25 juin 1996, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Obsèques en l'église Sainte-Anne, à Lamotte-Beuvron, le 28 juin, à 14 h 30.

30, rue du Baron-Blanquet,
41600 Lamotte-Beuvron.

– Les familles Dutronc, Gaërel et Gogeard,
ont la douleur de faire part du décès de

Germaine GAËREL,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,
médaille de la Résistance,
croix de guerre avec palme,

survenu le 24 juin 1996, à Antony (92), dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière d'Antony (Hauts-de-Seine).

– Laurence, Hélène, Isabelle, François et Pierre-Michel,
ses enfants,
leurs conjoints,
Ses petits enfants et son arrière-petit-fils,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
font part du décès de

Arthur-Jacques GUILLEZ,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 25 juin 1996.

Suivant son désir, son corps a été légué à la science.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours, 75011 Paris, le mardi 2 juillet, à 19 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

128, avenue de la République,
75011 Paris.

– Dominique, Pascale et Olivier Morineau,
ses enfants,
Armelle, Camille, Bérangère, Augustine, Nicholas, Antoinette et Juliette,
ses petits-enfants,
Ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude-François MORINEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite agricole,
officier des Palmes académiques,

survenu le 19 juin 1996, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le 2 juillet, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

160, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris.

– Le Molay-Litry. Perpignan.

M. Christian Nisse,
son époux,
Mme Robert Nisse,
sa belle-mère,
M. Jean-Marc Salvignol,
Mlle Marie-Thérèse Salvignol,
Emmanuelle Salvignol,
M. et Mme François Nisse
et leurs enfants,
Mlle Christiane Frestel,
ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, tante, neveux et nièces,
Les parents
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christian NISSE, née Danielle Salvignol,

professeur d'orgue du Conservatoire national de Perpignan,
organiste titulaire des églises La Réal et Saint-Matthieu de Perpignan,

survenu à Caen, le 26 juin 1996, à l'âge de cinquante-deux ans.

Je suis la lumière du monde :
Qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres
mais aura la lumière de la vie.
Jean 8.12.

Ils vous invitent à assister à la messe d'inhumation qui sera célébrée, le mardi 2 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Clair du Molay-Litry (Calvados), route d'Isigny-sur-Mer.

Un registre à signatures sera ouvert à l'église. Que des fleurs naturelles. Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

« La Chênée »,
14330 Le Molay-Litry,
Pompes funèbres Lemerre,
Villers-Bocage.
Tél. : 31-77-01-16.

– Mme Aline Vallée,
son épouse,
Hélène, Marie-Agnès et François Vallée,
ses enfants,
Mme Geneviève Karcher,
sa belle-mère,
Mme Madeleine Besançon
et ses enfants,
Ses sœur, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert VALLÉE,

survenu le 26 juin 1996 à Antony, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 29 juin, à 9 h 30, à l'église Saint-François-d'Assise, 16, rue Raymond-Aron, Antony.

3, avenue Le Brun,
92160 Antony.

– Sonia et Francis Trébinjac,
ses enfants,
Anne, Isabelle, Sabine, Eric, Christian, Olivier,
ses petits-filles et leurs conjoints,
Mathias, Vincent, Florent, Carole, Simon et Léa,
ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme Ida VEXLER,

survenu le 22 juin 1996, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

219, boulevard Raspail,
75014 Paris.
157, chemin des Picotières,
83110 Sanary-sur-Mer.

Anniversaires de décès

– Les amis de *La Tour de feu* n'oublient pas le poète

Pierre BOUJUT.

Jarnac, 1913-1992.

– Il y a cinq ans, le 29 juin 1991,

Victor FAY

nous quittait.

Pour garder vivante sa mémoire et transmettre sa pensée, sa famille et l'Association des amis de Victor Fay font publier deux nouveaux recueils de ses discours et écrits.

129, rue de la Tour,
75116 Paris.

– Il y a deux ans, le 30 juin 1994,

Yvonne FRÉREAU

quittait les siens, au terme d'une vie pleine de générosité.

Sa famille et ses amis s'unissent dans son souvenir.

Conférences

Promenades-conférences au Père-Lachaise
Jeudi 4 juillet,
dimanche 7 juillet.
Exercices de stèle au Père-Lachaise. R-V 15 heures, Mo Père-Lachaise, sortie escalator. 60 F. Durée 2 heures.

Expositions

Fondation Jean-Jaurès
Mardi 2 juillet 1996
à 18 h 30
à la mairie du 3e arrondissement
2, rue Eugène-Spuller
(Mo République ou Temple)
(Accueil à partir de 18 heures)

Exposition de journaux et documents d'époque

Il y a 60 ans, le Front populaire

présidée par
Pierre MAUROY,
ancien premier ministre,
sénateur et maire de Lille,
président de la Fondation Jean-Jaurès.

Accueil par
Pierre AIDENBAUM,
maire du 3e arrondissement,
conseiller de Paris,

avec la participation de
Jean LEGARREC,
ancien ministre,
président du Comité d'Orient scientifique de la FII,
Alain BERGOUNIOUX,
historien,
secrétaire national du Parti socialiste à la formation,
Robert VERDIER,
président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme,
ancien directeur du *Populaire*,

et le témoignage de
Henry BULAWKO,
cofondateur du Cercle Bernard-Lazare
(Avoir 18 ans en 1936).

Modérateur : J.-M. Rosenfeld. S'inscrire en téléphonant au 40-72-21-21 (répondeur) ou adresser inscription au fax no 40-72-21-39. En cas d'affluence, nous ne pourrons garantir les places qu'aux personnes inscrites.

Communications diverses

MUSIC'ARTS,
avec FR3 et Radio-France Landes.

A BRASSEMPOUY,
concerts éphémères et objets durables.

Gérard PARMENTIER,

5 et 6 juillet, à 21 heures,
dimanche 7, à 16 heures.

Du 29 juin au 8 juillet, le Musée ethnographique d'Arteta (Espagne) et les artisans exposent chez l'habitant.

Renseignements : 58-89-08-76.

Soutenances de thèse

– Hélène-Perle Cohen, ancienne interne en médecine, a soutenu avec succès sa thèse de sciences en GBM sur le sujet « Activation par ultrasons du photofrin I », à Lyon-I, le 19 juin 1996, à 17 heures.

– Carine Radian a soutenu, le 19 juin 1996, à l'université de Nice, sa thèse de doctorat de sciences économiques : « Recherche sur les fondements des critères de convergence du traité de Maastricht, étude de leur faisabilité et des possibilités de leur mise en œuvre sur le plan de la gestion des finances publiques. Contribution à l'étude des politiques économiques en Europe. »

Le jury, composé des professeurs C. Berthomieu (directeur de thèse), A. Hanaut et C. de Boissieu (rapporteurs), C. Bidegaray, E. Gasperini, lui a décerné la mention « très honorable avec félicitations ».

هكذا من الأصل

CAPITAL Les actionnaires individuels d'Eurotunnel réunis en assemblée générale ont fait jeudi 27 juin une démonstration de force. Le but était de montrer qu'il faudrait compter sur eux, lors de l'assemblée qui approuvera la restructuration d'Eurotunnel, avant la fin du mois de juillet. ● UNE DES ASSOCIATIONS d'actionnaires, l'Adacte, qui réclamait la révocation du conseil d'administration d'Eurotunnel, n'a pas été suivie par les autres actionnaires. ● L'HEBDOMADAIRE *INVESTIR* et l'association de Christian Cambier, représentés par Sophie L'Hélias, se sont opposés à des résolutions qui ont recueilli moins des deux tiers des suffrages. Mais leur poids leur donne une minorité de blocage. ● LE PLAN DE RESTRUCTURATION ne pourra pas être approuvé sans leur aval. Mais un refus entraînerait un dépôt de bilan qui signifierait la ruine des actionnaires.

Les petits actionnaires d'Eurotunnel ont réuni une minorité de blocage

La direction de la société ne pourra pas signer d'accord avec les banques sans l'approbation des associations de petits porteurs. Le concessionnaire du tunnel sous la Manche, endetté de 67 milliards de francs, doit s'entendre avec ses créanciers avant la fin du mois de juillet

LE PRINCIPAL a eu lieu en fin de soirée, jeudi 27 juin. Réunis au Palais des congrès en assemblée générale, les actionnaires d'Eurotunnel ont fait une démonstration de force. Cette réunion était, au départ, sans enjeu immédiat : il s'agissait d'approuver les comptes d'Eurotunnel et de ratifier la nomination de quelques administrateurs. Mais elle a permis aux diverses associations d'actionnaires de compter leurs troupes et de montrer qu'il faudrait compter sur elles lors de la prochaine assemblée, lorsqu'il faudra approuver, sans doute avant la fin de l'année, la restructuration de la dette et du capital d'Eurotunnel.

Ce devait être le jour de gloire de l'Adacte, la tonitruante association de défense des actionnaires d'Eurotunnel, présidée par Albert Jauffret et défendue par Mᵉ Georges Berlioz. Ce fut le jour de sa marginalisation. L'après-midi avait pourtant bien commencé. Un groupe d'individus se réclamant de l'Adacte mais refusant de justifier de leur qualité d'actionnaire, était visiblement venu pour faire un esclandre. Vers 15 h 30, ils se sont mis à hurler au prétexte qu'on ne les laissait pas entrer (ce qui était faux), appelant la presse à la rescousse. Succès garanti : ils sont passés à la télévision le soir même.

« NOUS RÉCUSONS LES ADMINISTRATEURS »

Vers la fin de l'assemblée générale, Albert Jauffret, président de l'Adacte, a saisi le micro, rêvant de limoger le conseil d'administration d'Eurotunnel : *« Quelles concessions avez-vous arrachées aux banques ? Avez-vous le poids suffisant ? Il faut les faire plier. Nous refusons la faillite »*, a crié M. Jauffret à M. Ponsolle, coprésident d'Eurotunnel. *« On ne veut plus de vous. Nous récusons les administrateurs et demandons sur le champ qu'ils soient révoqués. »* Et de proposer des résolutions pour nommer en remplacement des proches de l'Adacte.

L'issue du vote a été cruelle : 87,1 % des actions représentées ont rejeté la révocation du conseil d'administration et ont refusé la nomination à leur place de partisans de l'Adacte.

La cause de cet échec est la défection attendue de la jeune juriste Sophie L'Hélias, spécialiste de la représentation des actionnaires minoritaires dans les assemblées générales, qui refuse de pratiquer l'oppposition systématique. Sophie L'Hélias représentait 60 millions d'actions (contre 7,2 millions pour M. Jauffret) grâce aux pouvoirs collectés par l'hebdomadaire financier *Investir* et l'association pour l'action Eurotunnel de Christian Cambier. Pour ces derniers, l'Adacte joue avec le feu en pratiquant la politique du pire. *« Je vous supplie de ne pas mettre le bateau en perdition »*, expliquait Christian Cambier à ses troupes au moment du vote

UN POUVOIR LIMITÉ

Sophie L'Hélias est la gagnante de la journée : elle a su montrer son pouvoir en votant « non » à un quelques résolutions. Elle a refusé notamment d'approuver les comptes de l'entreprise ou la nomination de Philippe Lagayette, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, au conseil d'administration. Certes, ces résolutions ont été quand même adoptées, le conseil d'administration ayant recolté plus de la moitié des pouvoirs représentés. Mais elles n'ont reçu que 62 % des suffrages, soit moins des deux tiers. Conclusion, si le rapport de force n'évolue pas, la direction d'Eurotunnel sera, sans le soutien de Sophie L'Hélias, incapable de faire approuver en assemblée générale extraordinaire le plan de restructuration des banques, qui nécessite les deux tiers des voix.

Le pouvoir des actionnaires reste toutefois limité. Ils ont pu réclamer au conseil d'administration plus de transparence, comme l'a fait Sophie L'Hélias en posant d'interminables questions tâtilonnes. Au fond, ce combat pour la transparence ne concerne guère Eurotunnel : obéissant à la réglementation britannique, cette entreprise est de loin la société de la cote qui donne le plus d'informations : la plupart des réponses aux questions figuraient dans le rapport annuel.

Le second pouvoir des actionnaires, qui consiste à refuser le plan de restructuration des banques, est un pouvoir suicidaire : un refus provoquerait le dépôt de bilan, synonyme de ruine définitive pour les actionnaires. Car en dépit de différences importantes, le droit français des faillites, comme le droit britannique, prévoit que les actionnaires sont dédommagés en dernier. Le coup de poker consiste à savoir si les banques préféreront faire des concessions aux actionnaires pour éviter un dépôt de bilan qui serait, pour elles aussi, très douloureux.

Arnaud Leparmentier

Trois associations de défense

Pour défendre les petits actionnaires (68 % du capital), trois associations de défense ont été créées :

● *Investir* : l'hebdomadaire financier, en association avec Sophie L'Hélias, PDG de Franklin Global Investor Services, représente environ 50 millions de titres. *(48, rue notre-Dame des Victoires. 75081 Paris cedex 02 Tél. : 44-88-48-00.)*

● AAE (Association pour l'action Eurotunnel) : présidée par Christian Cambier, elle regroupe environ 10 millions de titres. *(4, rue Saint-Florentin 75001 Paris. Tél. : 42-60-06-06.)*

● L'Adacte (Association de défense des actionnaires d'Eurotunnel) : elle représente 7,2 millions d'actions. *(10, rue de Montyon 75009 Paris Tél. : 42-46-11-73.)*

Les « Sokaiyas », petits porteurs et maîtres-chanteurs au Japon

TOKYO
correspondance

Il eût été difficile de ne pas remarquer jeudi 27 juin, au cœur des quartiers d'affaires de Tokyo et d'Osaka, le ballet incessant des limousines noires et le déploiement policier exceptionnel. Puis la présence éparse de groupes de manifestants au pied des immeubles de bureaux. La journée avait pour le monde des affaires japonais une signification particulière. Près de 95 % des entreprises cotées à la Bourse de Tokyo et bouclant leurs comptes en mars avaient décidé de tenir ce jour-là leurs assemblées d'actionnaires.

Au Japon, les assemblées d'actionnaires ont un cérémonial strict. Aucune question ou presque n'est tolérée par les dirigeants. Les *sokaiyas* y veillent (*Le Monde* du 13 juin). Ces *« professionnels des assemblées générales »* louent leurs services aux patrons puis monopolisent la parole, intimident les participants et font en sorte qu'aucune question embarrassante ne soit soulevée.

AFFAIRES RETENTISSANTES

Le capitalisme nippon est ainsi solidement tenu. Mais avec le temps, les sokaiya sont devenus des maîtres-chanteurs, liés le plus souvent à la pègre : acquérant juste assez d'actions pour pouvoir être présents aux assemblées, ils monnayent auprès des entreprises leur silence sur les scandales dont ils auraient connaissance. Les assassinats en 1994 d'un cadre dirigeant de Fuji, puis d'un autre de la banque Sumitomo, auraient été l'œuvre de sokaiya éconduits.

Depuis que, en 1982, une loi a permis de punir les entreprises qui cèdent au chantage des sokaiyas – dont le nombre a ainsi pu être réduit de six mille huit cents à mille –, les entreprises tiennent leurs assemblées le même jour pour empêcher ceux-ci de passer de l'une à l'autre.

Mais l'Agence de police japonaise met en garde contre le développement d'une mafia financière aux moyens de plus en plus élaborés malgré les dix mille policiers déployés devant les lieux d'assemblée. Près de vingt-cinq cas d'extorsion ont été révélés depuis 1982, dont des affaires retentissantes : la chaîne de supermarché Ito Yokado, en 1992, et celle des brasseries Kirin, en 1993. Mis au jour il y a deux semaines, le dernier scandale en date semble donner raison, pas son ampleur, aux autorités. Les enquêteurs ont établi que la prestigieuse chaîne de grands magasins Takashimaya avait versé la somme record de 80 millions de yens (4 millions de francs) en 1995 à un sokaiya, qui plus est parrain d'un groupe mafieux d'Osaka. Selon la police, les sommes extorquées depuis plusieurs années seraient dix fois supérieures.

DÉRIVE AUTOCRATIQUE

Les sokaiyas sont-ils de plus en plus virulents ? Les entreprises nipponnes ont-elles de plus en plus de choses à cacher ? L'an passé, 94 % des assemblées d'actionnaires se sont tenues le même jour, contre près de 80 % en 1985. La durée moyenne des assemblées est passée en dix ans de soixante-trois à trente-deux minutes. Aussi, nombre d'observateurs stigmatisent la dérive autocratique des assemblées d'actionnaires et le manque de transparence de la gestion de groupes parmi les plus puissantes de la planète. En outre, la tenue simultanée des assemblées générales empêche beaucoup d'actionnaires honnêtes de participer à plusieurs d'entre elles. Même le Keidanren, le CNPF nippon, s'est plaint en octobre 1995 au gouvernement du fait que les assemblées générales étaient devenues de simples formalités, alors qu'elles devaient être un lieu de dialogue entre la direction et les actionnaires.

Un groupe d'avocats et d'activistes d'Osaka a créé en janvier l'association *« médiateur d'actionnaires »* pour pousser les dirigeants d'entreprises à répondre de leurs actes. C'est ainsi qu'ils ont acquis des titres de Nippon Housing, l'un des sept jusen (société de crédit immobilier) en liquidation, pour dénoncer l'irresponsabilité de la direction.

Plusieurs sociétés se sont toutefois démarquées en organisant des assemblées plus conviviales. Il s'agit pour la plupart de ces mêmes virtuoses du multimédia, dirigées par des patrons jeunes, qui sont en train de bouleverser les règles traditionnelles du capitalisme nippon.

Softbank, le leader japonais du software, a tenu son assemblée un jour avant les autres et l'a ouvert aux non-actionnaires. Le fabricant de jeux vidéo Square a convoqué ses actionnaires le dimanche, en famille, autour de ses consoles. Longtemps négligés dans le capitalisme nippon, les petits porteurs sont en train de prendre plus d'importance.

Brice Pedroletti

L'Assemblée nationale veut renforcer l'autonomie et l'efficacité de la Commission bancaire

PHILIPPE AUBERGER, rapporteur de la Commission des finances à l'Assemblée nationale, vient de verser une nouvelle pièce au dossier bancaire. Alors que la Commission Lemierre, du nom du directeur du Trésor, multiplie les auditions pour tenter de remettre de l'ordre dans le PBF (paysage bancaire français), lisser les distorsions de concurrence, calmer les ardeurs financières de La Poste et banaliser les Caisses d'épargne, le député de l'Yonne et onze de ses camarades ont planché sur *« les modalités de surveillance et le contrôle des établissements de crédit »*.

La Commission des finances avait décidé la création de cette « mission d'information » le 17 janvier. La succession de défaillances bancaires qu'a connue la place de Paris la justifiait pleinement. La nomination d'un nouveau secrétaire général de la Commission bancaire rendait le moment propice pour enrichir la réflexion sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle. D'autant que le rapport de la Cour des comptes sur le sujet, terminé début juin, est en cours de procédure contradictoire avec les intéressés.

Le document parlementaire présenté jeudi 27 juin à la commission des finances n'est pas révolutionnaire. Pourquoi l'aurait-il été, a d'ailleurs relevé Philippe Auberger en le commentant devant la presse ? *« Il aurait fallu que nous ayons jugé utile de faire la révolution. Or, notre système n'est pas foncièrement mauvais. Il doit simplement être perfectionné. »* M. Auberger rejoint en cela les conclusions de la Cour des comptes (*Le Monde* du 1ᵉʳ juin) pour qui tout ou presque figure déjà dans les textes pour accroître l'efficacité de la Commission bancaire. En préambule du document, le rapport réaffirme la pertinence du lien entre l'institut d'émission et la Commission. *« Le réglage de la liquidité globale du système bancaire par la Banque de France impose à cette dernière de surveiller la liquidité des établissements. Confier le contrôle prudentiel des banques à des agents de la Banque de France relève donc d'une certaine logique. »*

GARANTIE DES DÉPÔTS

En revanche, l'autonomie de la Commission bancaire doit être renforcée. Les élus suggèrent pour y parvenir de diversifier les modes de recrutement du personnel, d'augmenter la représentation des membres ayant l'expérience bancaire ou des affaires dans la composition de l'organe collégial et de doter l'organisme de la personnalité juridique en lui accordant la faculter d'ester en justice et en confiant le contentieux de ses décisions à l'ordre de juridiction judiciaire. Une proposition qui va dans le sens de la réflexion menée à Bercy. Elle met le doigt sur la nécessité pour la Commission de *« s'adapter plus rapidement aux évolutions de l'activité bancaire »*.

L'article 52 de la loi bancaire, controversé en raison de son inefficacité dans le dossier de la banque Pallas Stern notamment, est curieusement considéré *« comme une disposition suffisante »*. Les parlementaires notent toutefois la nécessité de réaffirmer la responsabilité particulière des actionnaires. Enfin, la garantie des dépôts est, pour les députés, *« insuffisamment assurée en France »*. Pour maintenir la confiance entre les déposants et leur banque, la protection des dépôts doit s'appuyer sur un fonds de garantie, alimenté par des cotisations obligatoires versées a priori par l'ensemble des établissements de crédit agréés en France et calculé en proportion de leurs dépôts. Cette proposition est sans doute la plus lourde de sens. Elle suggère la banalisation du secteur bancaire, sans distinction de statut des différents réseaux.

Babette Stern

La Poste allemande détiendra 25 % de la Postbank privatisée

APRÈS DES MOIS de discussions, la coalition gouvernementale allemande devait trouver un accord, vendredi 28 juin, pour la privatisation de la banque postale (*Postbank*), assortie d'une prise de participation (25 %) de la poste allemande (Deutsche Post) dans le capital de celle-ci.

Cette décision constitue une étape très importante dans la révolution que connaît ce secteur depuis maintenant sept ans. C'est en 1989 en effet que les PTT allemandes furent scindées non pas en deux entités, comme en France, mais en trois : les télécommunications, le courrier et les services financiers. En 1994, le Parlement allemand vota leur transformation en sociétés par actions, avec à terme l'ouverture de leur capital. Mais les trois sociétés, Deutsche Telekom, Deutsche Post et Deutsche Bank gardaient une holding publique commune.

Malgré cette tutelle, la Poste allemande avait vainement tenté en septembre dernier de prendre le contrôle de la Postbank avec l'aide de la Deutsche Bank, première banque privée, et d'un assureur suisse, Swiss Re.

COMPROMIS

Alors que Theo Waigel, ministre des Finances (Union chrétienne sociale, CSU) a déjà budgété 3 milliards de marks (environ 10 milliards de francs) de recettes liées à la privatisation de la Postbank, le schéma retenu par la coalition gouvernementale serait le suivant : 75 % du capital serait vendu au privé dès cette année. De son côté, la Poste serait autorisée à acquérir 15 % des actions immédiatement puis 10 % en 1998. Ceci constituerait un compromis entre le ministre des postes, Wolfgang Bötsch (CSU), qui était partisan, avec M. Waigel, d'assurer à la Poste une minorité de blocage dans Postbank avec 25 % des actions plus une et le ministre libéral FDP de l'économie, Günter Rexrodt, qui était d'avis au contraire de limiter cette participation tout au plus à 10 ou 15 %. Selon le schéma retenu, la Deutsche Post détiendrait à terme 25 % du capital de la Postbank, mais ne disposerait pas de l'action supplémentaire lui permettant d'avoir la minorité de blocage. De son côté, la Postbank soutient l'entrée dans son capital d'un groupe d'actionnaires composé de la banque BHF, de l'assureur Volksfürsorge et de la société de crédits BHW.

Cette privatisation de la Postbank ne constitue pas la dernière étape du processus enclenché en 1989. Le gouvernement allemand a en effet prévu de privatiser, au moins partiellement, la Deutsche Post dès le 1ᵉʳ janvier 1998.

A l'heure où, en France, les banques reprochent à la Poste de pratiquer une concurrence déloyale, l'entrée de la Deutsche Post dans le capital de la banque montre que, de l'autre côté du Rhin aussi, les dirigeants de la Poste estiment qu'une activité bancaire est nécessaire à la rentabilité de leur réseau.

F. Le.

■ **EUROPE : les quinze ministres européens des postes et télécommunications ne sont pas parvenus à s'entendre**, jeudi 27 juin, sur la proposition de directive sur l'avenir du secteur postal (*Le Monde* du 27 juin). A l'issue d'une discussion surtout marquée par un échange aigre-doux entre le ministre français, François Fillon, et le commissaire européen, Martin Bangemann, la présidence italienne a décidé de renvoyer le dossier à un prochain conseil des ministres, prévu fin septembre.

L'Agence internationale de l'énergie critique la politique française

DANS UN RAPPORT consacré à la politique énergétique française, publié le 27 juin, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) recommande au gouvernement de libéraliser les secteurs électrique et gazier, de réduire les distorsions, notamment fiscales, entre les différents combustibles, et de clarifier sa stratégie et ses prévisions énergétiques. Pour Robert Priddle, président de l'AIE, les monopoles d'EDF sont excessifs et le système gazier nécessite des réformes structurelles. Face à ces critiques libérales, les pouvoirs publics avaient obtenu, voici un mois, le report de cette publication, pour ne pas être handicapés dans les négociations européennes sur l'électricité. Réagissant à ce document, le ministre de l'industrie, Franck Borotra, a indiqué qu'il *« n'est pas question pour la France d'envisager un pas supplémentaire dans l'ouverture de son marché de l'électricité »*. En réponse à Robert Priddle, pour qui la péréquation des tarifs de l'électricité dans toute la France pouvait faire une concurrence déloyale à d'autres combustibles (gaz, fuel), le ministre a été catégorique : cela fait partie du service public. *« C'est un modèle social que la France a choisi. Ces principes sont de nature politique. »* Il n'est pas question de *« les remettre en cause au nom d'un dogmatisme ultra libéral qui n'a pas fait ses preuves »*, soulignant que l'électricité nationale était parmi les moins chères d'Europe.

1973: 176,8 Mtep — 2,2 % ; 7,7 % ; 16,5 %
1994: 234,2 Mtep — AUTRES ; NUCLÉAIRE ; GAZ ; PÉTROLE 36 % ; CHARBON 6,4 %

1973: 142,6 Mtep — 69,8 % ; 1994: 158,5 Mtep — AUTRES ; ÉLECTRICITÉ ; GAZ 17 % ; PÉTROLE 52,3 % ; CHARBON 5,1 %

Mtep = millions de tonnes équivalent pétrole

Source : AIE

DÉPÊCHES

■ **OLIVETTI : le groupe italien** a annoncé, mercredi 26 juin, que son directeur général, Corrado Passera, va quitter son poste. Son remplacement sera examiné par le conseil d'administration en juillet.

■ **ROCHE : le laboratoire pharmaceutique suisse**, s'intéressant à nouveau au marché américain des médicaments délivrés sans ordonnance, va acquérir auprès de Procter and Gamble la participation de 50 % dans le fabricant d'analgésiques Alleve.

■ **PHILIPS FRANCE : la filiale du groupe électronique néerlandais** va rationaliser ses structures : La Radiotechnique va absorber Philips Electronique Grand Public, qui va elle-même absorber Euroservice (service après vente). Ces fusions, approuvées, vendredi 28 juin, par les conseils d'administration des deux sociétés, auront un effet rétroactif au 1er janvier.

■ **RENAULT : le constructeur automobile** a engagé des discussions avec les usines Moskvitch de Moscou sur la possibilité d'y assembler des Laguna et des Mégane, a indiqué, vendredi 28 juin, le responsable de la représentation Renault à Moscou, Jean-Paul Simet. Les discussions pourraient aboutir d'ici à la fin de l'année.

■ **GÉNÉRALE DES EAUX : Jean-Marie Messier**, qui a été nommé président de la compagnie, jeudi 27 juin, prévoit un retour aux bénéfices cette année. Le groupe a annoncé la création à l'automne d'une filiale, CGE-Télécommunications, regroupant toutes ses activités en ce domaine.

Christian Blanc envisage une absorption d'Air Inter par Air France

Le président du groupe a annulé tous les vols de la compagnie intérieure vendredi 28 juin

A deux jours de l'ultimatum fixé aux pilotes d'Air Inter par la direction du groupe Air France sur leur statut, la situation était complètement bloquée au sein de l'ex-Air Inter. Le PDG du groupe, Christian Blanc, pourrait renoncer au projet de constituer un pôle européen, qui devait regrouper l'ex-Air Inter et les lignes européennes d'Air France. L'absorption d'Air Inter par Air France apparaît la solution la plus probable.

ANNONCÉE le 29 juin 1995, la création d'une compagnie européenne regroupant l'ex-Air Inter et les activités européennes d'Air France semble avoir vécu. Air France Europe n'aura probablement existé que le temps d'une phase transitoire, en 1996, pendant laquelle l'ex-Air Inter avait hérité de cette nouvelle appellation, tandis que ses avions arboraient les couleurs provisoires d'*« Air Inter Europe »*.

Le vrai envol de la compagnie devait avoir lieu le 1er avril 1997, avec la mise en commun des moyens des deux sociétés du groupe Air France. Christian Blanc, le président du groupe, semble y avoir renoncé. *« Si le 30 juin, nous ne sommes pas parvenus à un accord* [sur l'organisation et la rémunération des pilotes], *il n'y aura pas de compagnie européenne le 1er avril 1997 »*, avait prévenu Christian Blanc le 15 mai dernier. A deux jours de l'expiration de l'ultimatum, une grève lancée par sept organisations syndicales, pour protester contre la fermeture des lignes européennes et intérieures, clouait au sol, vendredi 28 juin, tous les avions d'Air Inter Europe.

Sept syndicats ont décidé d'appeler à un arrêt de travail sans respecter les cinq jours de préavis : le SNPIT (autonome) et la CGT, majoritaires chez les personnels au sol, les cadres CGT (24 % des hôtesses et stewards) et cinq des six syndicats de pilotes et mécaniciens – le SNOMAC, le SNPL-IT, le SPAC (regroupés dans l'USPNT), le SPIT, rejoints ensuite par le SNPNAC.

« EXAMEN INTERMINISTÉRIEL »

Le SNPNC (syndicat autonome des hôtesses et stewards), le SNPL (syndicat national des pilotes de lignes), la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et FO n'ont pas appelé au mouvement. Le SNPL avait proposé dans la matinée que les pilotes deviennent propriétaires du tiers du capital d'Air Inter, en échange des sacrifices demandés, *« qui vont bien au-delà d'un simple alignement sur les conditions de rémunération et de travail des pilotes d'Air France »*. Vendredi 28 juin matin, la direction d'Air Inter justifiait techniquement l'annulation de tous les vols : *« En moins de vingt-quatre heures, il était impossible d'organiser les plannings et d'affréter des appareils. Nous avons décidé de supprimer l'ensemble des vols pour éviter des émeutes et par respect pour la clientèle. »* Elle admettait aussi *« vouloir mettre les salariés face à leurs responsabilités »*.

La direction du groupe Air France s'apprêtait, en fait, à enterrer le projet d'Air France Europe. Bien que, vendredi matin, le groupe expliquait que Christian Blanc ne devait pas faire d'annonce particulière dans les prochains jours, le ministère des transports expliquait que *« l'absorption d'Air Inter par Air France devra faire l'objet d'un examen interministériel »*, ajoutait-on.

Cette hypothèse apparaît, aujourd'hui, inéluctable. Et même si le groupe Air France évoque deux autres hypothèses en guise de chiffon rouge (transformation d'Air Inter en une compagnie à bas coût impliquant la suppression de 3 000 à 4 000 emplois ou adossement d'Air Inter à une autre compagnie aérienne, privée ou étrangère), il reconnaît qu'Air France et l'ex-Air Inter *« ont besoin l'un de l'autre »*.

Christian Blanc pourrait donc réorganiser le futur groupe Air France autour de deux pôles : le pôle européen et international de Roissy-Charles-de-Gaulle, immense *« hub »* où convergeraient à la fois les vols de rabattage national et européen, ainsi que les vols moyen et long-courrier du groupe. D'un autre côté, le pôle d'Orly ouest dédié au trafic national (l'annonce, mercredi 26 juin, de la suppression de la totalité des vols européens au départ d'Orly en est l'illustration), avec un service point à point (10 millions de passagers par an) et un service de navette (un avion par demi heure) sur Nice, Montpellier et Toulouse (4 millions de passagers par an).

Christophe Jakubyszyn et Frédéric Lemaître

M. Le Floch Prigent s'engage à un retour à l'équilibre de la SNCF en 1998

LE PREMIER MINISTRE Alain Juppé a adressé, jeudi 27 juin au soir, une lettre à Loïk le Floch Prigent, président de la SNCF, pour *« confirmer le cadre et les modalités de la réforme, ainsi que les objectifs que l'Etat fixe à la SNCF »* (*Le Monde* du 11 juin). Alain Juppé demande notamment au président de l'entreprise ferroviaire *« de préciser les moyens engagés pour permettre, le plus rapidement possible, le retour à un équilibre durable de chacune des activités de transport de la SNCF (fret, grandes lignes, services régionaux de voyageurs, Sernam) »*.

Loïk le Floch Prigent devait lui répondre, vendredi 28 juin, qu'il s'engageait à équilibrer, dès 1998, les comptes de l'entreprise et, dès l'an 2000, chacune des activités de transport. L'équilibre des activités fret et du Sernam (filiale de transport de colis) s'avère, en effet, plus difficile à atteindre que ceux des activités voyageurs. Alain Juppé prévient, en outre, que chacune des activités devra *« concourir de manière croissante à la couverture des charges du réseau »*. En clair, si l'Etat équilibrera dans un premier temps les comptes du nouvel établissement public chargé des infrastructures avec des subventions d'exploitation et des dotations en capital, la SNCF devra progressivement accepter une hausse des redevances qu'elle lui versera.

Alain Juppé annonce, d'autre part, dans cette lettre, la création d'une *« holding spécifique »* qui permettra d'isoler *« toutes les participations dans des activités non directement liées au transport ferroviaire »* (activités de transport routier, tourisme, etc.). Il demande à Loïk Le Floch Prigent d'exploiter *« résolument et rapidement (...) toutes les possibilités de valorisation du patrimoine de la SNCF »*. Anticipant l'invitation du premier ministre, le conseil d'administration de la compagnie de transport et de tourisme Sceta, filiale de la SNCF, avait approuvé, la veille, le principe du transfert au secteur privé de la majorité du capital de Geodis, sa filiale spécialisée dans le transport routier de marchandises.

CONTRAT DE PLAN

La lettre d'Alain Juppé a vocation à remplacer le contrat de plan qui régissait les rapports entre l'entreprise ferroviaire et l'Etat depuis 1982. En novembre 1995, la présentation d'un nouveau contrat de plan avait déclenché le conflit social de cet hiver. Lors du débat sur l'avenir du transport ferroviaire à l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 12 juin), Bernard Pons, le ministre des transports, avait expliqué que *« l'expérience a montré que ces documents, qui avaient l'ambition de planifier pour une période de cinq ans le détail de l'évolution, de la vie de l'entreprise, n'étaient en réalité jamais appliqués »*.

Les syndicats s'en contenteront-ils ? Dans une lettre datée du 12 juin adressée à Bernard Pons et Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat au transport, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT cheminots, avait estimé *« impensable que l'Etat ne fixe pas les orientations essentielles dans un document contractuel »*.

Bernard Thibault ajoutait être *« fortement en désaccord sur le principe* [de laisser] *la seule SNCF définir en interne ses activités futures »* et demandait au gouvernement de revoir sa position. Les deux ministres de tutelle lui avaient répondu, par lettre du 19 juin, que le *« gouvernement va confirmer au président de la SNCF les décisions prises »*. *« Ces orientations porteront, ainsi que vous le souhaitez,* précisait cette lettre, *sur les activités de gestionnaire de l'infrastructure et de transporteur ferroviaire, mais aussi sur le groupe. »*

Christophe Jakubyszyn

Jean-Louis Pétriat, ancien président de la GMF, a été mis en examen et écroué

L'ANCIEN PRÉSIDENT de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) Jean-Louis Pétriat, a été mis en examen, jeudi 27 juin dans la soirée, et placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction parisien Mireille Filippini. M. Pétriat, qui fut le président de la GMF de février 1987 à mars 1994, est mis en examen pour *« abus de biens sociaux »*, *« recel »* et *« complicité »* de cette infraction et pour *« trafic d'influence »*.

Le juge Filippini enquête sur des opérations frauduleuses survenues lors de la construction par la GMF d'un complexe touristique sur l'île de Saint-Martin (Antilles françaises et néerlandaises). Outre M. Pétriat, deux personnes ont déjà été mises en examen en février dans ce dossier. Il s'agit de l'ancien directeur général de la GMF, Jacques Boittiaux, et d'Alain Chritiaens, ex-promoteur du complexe touristique et mandataire social de la GMF.

Après trois ans d'enquête, la brigade financière est arrivée à la conclusion que le projet de Saint-Martin a été littéralement conçu comme une machine pour détourner de l'argent. Mais M. Pétriat s'est piégé lui-même. A la fois pour se dédouaner et régler des comptes, il avait porté plainte, en avril 1993, contre son prédécesseur Michel Baroin, disparu en février 1987 à la suite d'un accident d'avion, dénonçant de colossales malversations financières et les conditions d'acquisition des premiers terrains en 1986. Mais l'information judiciaire a révélé que les malversations se sont perpétuées sous la présidence de M. Pétriat et ont même pris de l'ampleur.

L'opération a coûté, en tout, 2,5 milliards de francs à la GMF entre 1986 et 1993, et a contribué à la conduire la mutuelle d'assurances au bord de la faillite. Le plus incroyable, c'est que le complexe hôtelier et immobilier qui n'a jamais ouvert ses portes ne vaut aujourd'hui plus rien ou presque.

PARADIS FISCAUX

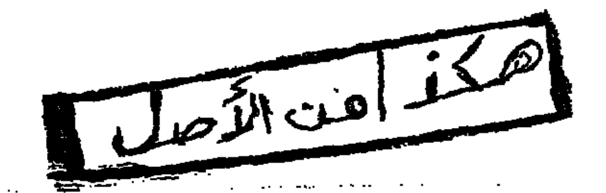
La CIP (Compagnie immobilière Phénix), filiale de la Générale des eaux, avait renoncé à le reprendre pour 430 millions de francs au début de l'année 1994. Entre-temps, il s'est avéré que les origines de propriété d'un certain nombre de terrains acquis dans la partie néerlandaise de l'île sont douteuses et contestées devant la justice. La GMF aurait acheté des terrains à de faux propriétaires. Quant à l'hôtel situé dans la partie française de Saint-Martin, il a été très mal construit. Le béton a été réalisé avec de l'eau de mer, et la majeure partie du gros œuvre devrait être refaite.

Il s'agit pourtant d'anecdotes à côté des détournement de fonds systématiques. Les terrains achetés à Saint-Martin par la GMF, notamment dans la partie néerlandaise, ont été payé à des prix considérables, sans aucun rapport avec leur valeur réelle. A chaque fois de nombreux intermédiaires ont réalisé des opérations juteuses. Le principe était simple, même s'il s'avère compliqué de découvrir l'ensemble des bénéficiaires. Une société A achetait un terrain au prix de 1. Elle le revendait 2 à une société B qui le cédait pour 4 à une société C qui finalement le vendait pour 8... à la GMF. Les propriétaires des multiples sociétés A, B et C, domiciliées dans différents paradis fiscaux, et qui depuis ont été dissoutes ou ont disparues, ont réalisé des plus-values instantanées de plusieurs dizaines ou centaines de millions de francs.

En avril 1987, quelques semaines après la disparition de Michel Baroin et sa nomination à la tête de la GMF, M. Pétriat avait pourtant décidé d'abandonner une partie du projet et de revendre les terrains déjà acquis dans la partie hollandaise de Saint-Martin. Mais il a subitement changé d'avis après s'être rendu sur place.

Jean-Louis Pétriat se trouve, par ailleurs, sous le coup d'une autre mise en examen depuis juin 1994, dans le cadre d'une procédure pour *« abus de crédit »*, instruite par le juge parisien Jean-Pierre Zanoto. Dans cette autre affaire, la justice lui reproche d'avoir signé, en avril 1993, pour plus de 6 milliards de francs de lettres de crédit à un intermédiaire belge, Gustave von Keeteler, qu'il avait chargé de trouver des acquéreurs pour les canards boiteux de la GMF, au premier rang desquels le complexe de Saint-Martin.

Eric Leser



■ **LE DOLLAR cédait du terrain vendredi sur le marché des changes à 109,80 yens contre 109,10 jeudi à New York et 109,19 yens à Tokyo.**

■ **L'OR a ouvert en baisse vendredi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 382,10-382,40 dollars contre 382,95-383,25 dollars jeudi en clôture.**

■ **LA BUNDESBANK a décidé, jeudi, de laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés : le taux d'escompte à 2,50 % et le Lombard à 4,50 %. Sa dernière intervention date du 19 avril.**

■ **LES RÉSERVES DE CHANGES de la Banque de France ont diminué de 14 millions de francs du 13 au 20 juin à 123,22 milliards, selon un calcul effectué par le Lyonnais.**

■ **LE MATIF a lancé un contrat à terme sur le blé de meunerie, dont la négociation s'ouvrira à la Bourse de commerce de Paris à partir du vendredi 5 juillet.**

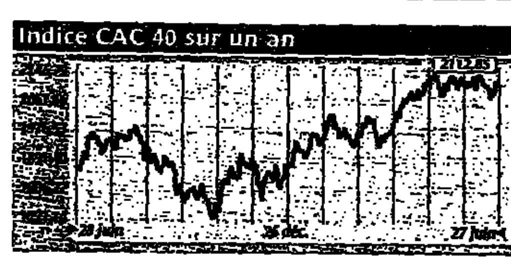
LES PLACES BOURSIÈRES

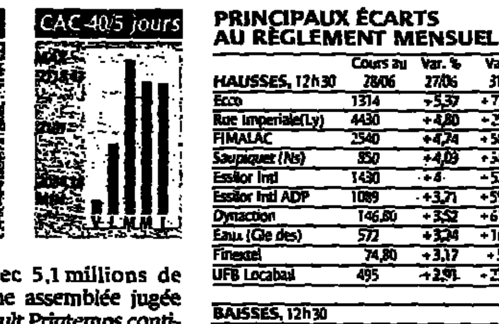
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Bonne orientation à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la hausse vendredi 28 juin, soutenue par la bonne orientation des taux. La baisse de 1/16 du loyer de l'argent au jour le jour et la hausse du chômage en France remettent au goût du jour les anticipations de baisse des taux d'intérêt en France, estiment des intervenants. « *La journée se présente bien, sans que ce soit renversant* », déclare l'un d'eux, pour qui l'activité devrait se mettre dès la semaine prochaine à un rythme estival. A 12 h 30, l'indice CAC 40 progressait 0,21 % à 2 117,39 points après avoir ouvert sur un gain de 0,20 %.

Du côté des valeurs, Ecco gagnait 5,05 % en son premier jour de reprise de cotation, après le feu vert donné au projet de rapprochement avec le groupe suisse Adia dans le cadre d'une offre publique d'échange, à raison de 1,028 action Adia pour chaque action Ecco. Dynaction restait entourée et gagne 4,1 % à 147,60 francs avec 44 000 titres échangés. Certains évoquent les bonnes perspectives tracées du groupe, d'autres font état de rumeurs sur une recomposition du tour de table. Eurotunnel accuse une forte correction (– 7,1 % à 7,85 francs avec 5,1 millions de titres) après une assemblée jugée décevante. Pinault Printemps continuait sa progression (+ 1,16 %), dans un volume de 4 688 titres.

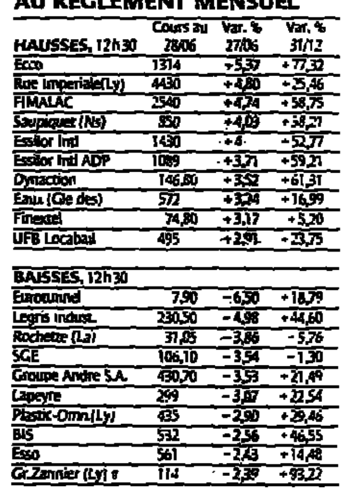




Schneider, valeur du jour

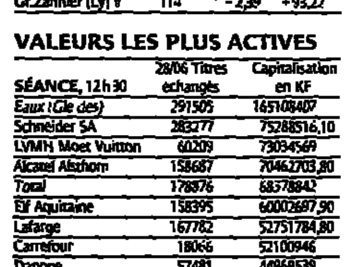
BONNE SÉANCE, jeudi 27 juin, à la Bourse de Paris pour Schneider. Le titre a gagné 4,20 %, à 267,90 francs, dans un volume de 1,13 million de titres. La société de Bourse Paribas Capital Markets, qui a publié la semaine dernière une étude favorable sur la valeur, était très présente à l'achat. Les opérateurs n'ont pas manqué de relever que Paribas est par ailleurs actionnaire à 3,3 % de Schneider. Des rumeurs sur la cession prochaine de Spie Batignolles ont également circulé sur le marché, contribuant à la hausse, mais Schneider a affirmé qu'aucun élément nouveau n'était à signaler.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



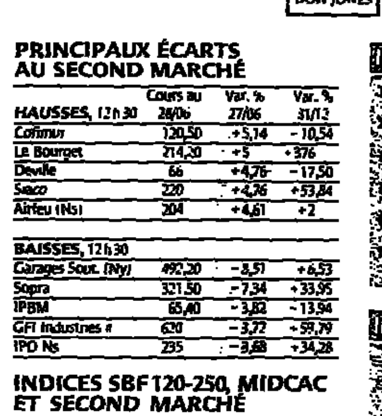
HAUSSES, 12h30	Cours au 28/06	Var. % 27/06	Var. % 31/12
Ecco	1314	+5,37	+77,32
Roe Imperiale(Ly)	4430	+4,80	+25,46
FIMALAC	2540	+4,74	+58,75
Saupiquet (Ns)	850	+4,09	+58,21
Essilor Intl	1430	+4	+52,77
Essilor Intl ADP	1089	+3,71	+59,21
Dynaction	146,80	+3,52	+61,31
Eaux (Gle des)	572	+3,24	+16,99
Finextel	74,80	+3,17	+5,20
UFB Locabail	495	+2,91	+23,75
BAISSES, 12h30			
Eurotunnel	7,90	–6,50	+18,79
Legris indust.	230,50	–4,98	+44,60
Rochette (La)	31,05	–3,86	–5,76
SGE	106,10	–3,54	–1,30
Groupe Andre S.A.	430,70	–3,53	+21,49
Lapeyre	299	–3,07	+22,54
Plastic-Omn.(Ly)	435	–2,90	+29,46
BIS	532	–2,56	+46,55
Esso	561	–2,43	+14,48
Gr.Zannier (Ly) #	114	–2,39	+93,22

VALEURS LES PLUS ACTIVES



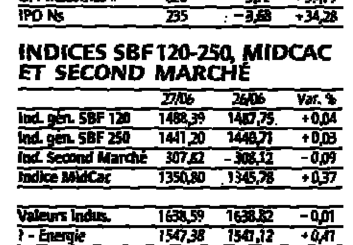
SÉANCE, 12h30	28/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle des)	291505	165108407
Schneider SA	283277	75288516,10
LVMH Moet Vuitton	60209	73034569
Alcatel Alsthom	158687	70462703,80
Total	178876	68578842
Elf Aquitaine	158395	60002697,90
Lafarge	167782	52751784,80
Carrefour	18066	52100946
Danone	57481	44969539
L'Oreal	26406	44844312

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

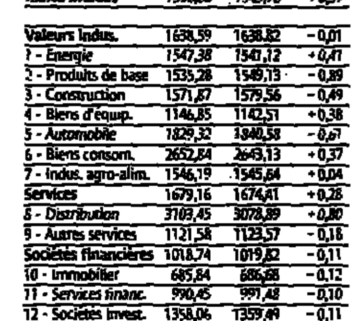


HAUSSES, 12h30	Cours au 28/06	Var. % 27/06	Var. % 31/12
Cofimur	120,50	+5,14	–10,54
Le Bourget	214,20	+5	+376
Deville	66	+4,76	–17,50
Saco	220	+4,76	+53,84
Arfeu (Ns)	204	+4,61	+2
BAISSES, 12h30			
Garages Sout. (Ny)	492,20	–8,51	+6,53
Sopra	321,50	–7,34	+33,95
IPBM	65,40	–3,82	–13,94
GFI Industries #	620	–3,72	+59,79
IPO Ns	235	–3,68	+34,28

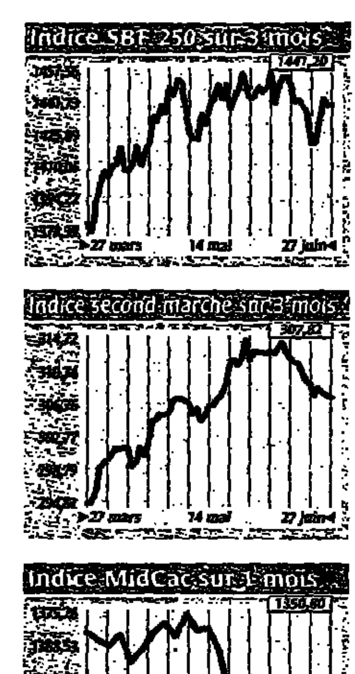
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

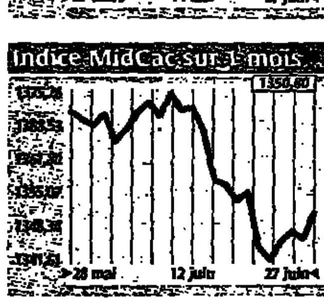


	27/06	26/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1488,39	1487,75	+0,04
Ind. gén. SBF 250	1441,20	1440,71	+0,03
Ind. Second Marché	307,82	308,12	–0,09
Indice MidCac	1350,80	1345,78	+0,37



Valeurs Indus.	1638,59	1638,82	–0,01
1 - Energie	1547,38	1541,12	+0,41
2 - Produits de base	1535,28	1549,13	–0,89
3 - Construction	1571,87	1579,56	–0,49
4 - Biens d'équip.	1146,85	1142,51	+0,38
5 - Automobile	1829,32	1840,58	–0,61
6 - Biens consom.	2652,84	2643,13	+0,37
7 - Indus. agro-alim.	1546,19	1545,64	+0,04
Services	1679,16	1674,41	+0,28
8 - Distribution	3103,45	3078,89	+0,80
9 - Autres services	1121,58	1123,57	–0,18
Sociétés financières	1018,74	1019,82	–0,11
10 - Immobilier	685,84	686,68	–0,12
11 - Services financ.	990,45	991,48	–0,10
12 - Sociétés invest.	1358,06	1359,49	–0,11





Reprise à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo s'est sensiblement reprise, vendredi 28 juin, après son recul de la veille. L'indice Nikkei a regagné 29,14 points à 22 530,75.

La veille, Wall Street a réussi à limiter ses pertes, grâce à la publication d'une lettre spécialisée écartant la possibilité d'un relèvement des taux directeurs américains jusqu'à l'automne. En baisse d'une trentaine de points à la mi-journée, l'indice Dow Jones a fini sur une perte de 5,17 points, soit 0,09 %, à 5 677,53 points. Le reste de l'activité a été dominée par des opérations de mise à jour de portefeuilles avant la fin du trimestre vendredi.

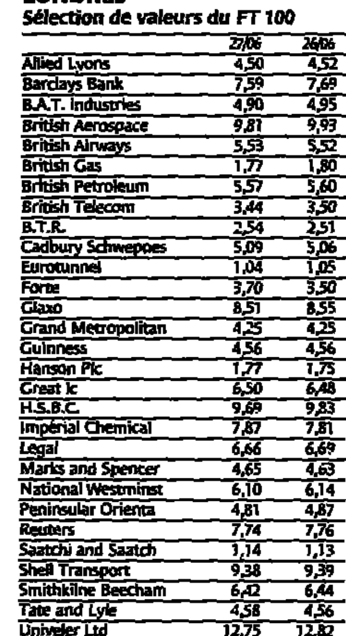
En Europe, l'indice Footsie de la Bourse de Londres a terminé en baisse de 17 points (– 0,5 %) à 3 678,5 points. L'indice principal s'était inscrit en repli, dès le début de la journée, pour suivre le recul de Wall Street la veille au soir. L'annonce du maintien de ses taux par la Bundesbank n'a fait que renforcer le pessimisme ambiant. Ce *statu quo* de la Bundesbank a également pesé sur la Bourse de Francfort, qui a reculé de 0,81 % à 2 551,62 points, son plus bas niveau de la journée.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/06	Cours au 26/06	Var. en %
Paris CAC 40	2111,21	2113,28	–0,10
New-York/DJ indus.	5664,97	5682,70	–0,31
Tokyo/Nikkei	22501,60	22666,80	–0,73
Londres/FT100	3677,10	3695,50	–0,50
Francfort/Dax 30	2551,62	2573,68	–0,86
Frankfort/Commer.	908,77	911,58	–0,31
Bruxelles/Bel 20	2063,83	2063,83	—
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	997	997	—
Amsterdam/Gé. Cbs	381,30	381	+0,08
Madrid/Ibex 35	371,79	372,88	–0,29
Stockholm/Affarsal	1533,87	1533,87	—
Londres FT30	2709,30	2720,90	–0,43
Hong Kong/Hang S.	11002,50	11059,90	–0,52
Singapour/Strait t	2288,36	2284,96	+0,15

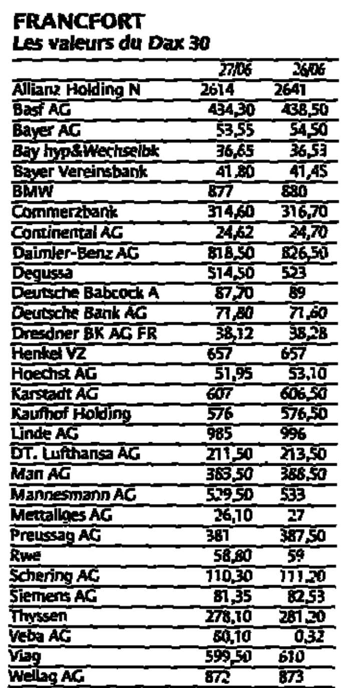
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	27/06	26/06
Alcoa	57,75	57,75
American Express	45,25	45,12
Allied Signal	56,62	57,37
AT & T	62	61,62
Bethlehem	11,87	11,75
Boeing Co	89,62	89
Caterpillar Inc.	67,37	66,87
Chevron Corp.	59,37	60
Coca-Cola Co	48,87	49,25
Disney Corp.	63,12	62,62
Du Pont Nemours&Co	79,25	79,25
Eastman Kodak Co	77,37	76,87
Exxon Corp.	87,50	87
Gen. Electric Co	87,50	87
Goodyear T & Rubbe	47,37	47,12
IBM	99	98,87
Intl Paper	37,37	37,87
J.P. Morgan Co	85	84,87
Mc Don Dougl	50	48,87
Merck & Co.Inc.	65,50	65
Minnesota Mng.&Mfg	68,75	69,75
Philip Moris	104,87	103,87
Procter & Gamble C	91,25	93,75
Sears Roebuck & Co	48,87	48,62
Texaco	85,12	84,37
Union Carb.	40,12	42,62
Utd Technol	115,25	114,87
Westingh. Electric	19	19,37
Woolworth	21,25	21,37



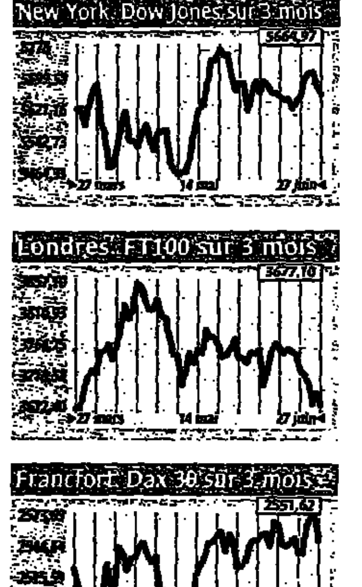
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	27/06	26/06
Allied Lyons	4,50	4,52
Barclays Bank	7,59	7,69
B.A.T. Industries	4,90	4,95
British Aerospace	9,81	9,93
British Airways	5,53	5,52
British Gas	1,77	1,80
British Petroleum	5,57	5,60
British Telecom	3,44	3,50
B.T.R.	2,54	2,51
Cadbury Schweppes	5,09	5,06
Eurotunnel	1,04	1,05
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,51	8,55
Grand Metropolitan	4,25	4,25
Guinness	4,56	4,56
Hanson Plc	1,77	1,75
Great Ic	6,50	6,48
H.S.B.C.	9,69	9,83
Impérial Chemical	7,87	7,81
Legal	6,66	6,69
Marks and Spencer	4,65	4,63
National Westminst	6,10	6,14
Peninsular Orienta	4,81	4,87
Reuters	7,74	7,76
Saatchi and Saatch	1,14	1,13
Shell Transport	9,38	9,39
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,58	4,56
Univeler Ltd	12,75	12,82
Zeneca	14,12	13,94



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	27/06	26/06
Allianz Holding N	2614	2641
Basf AG	434,30	438,50
Bayer AG	53,55	54,50
Bay hyp&Wechselbk	36,65	36,53
Bayer Vereinsbank	41,80	41,45
BMW	877	880
Commerzbank	314,60	316,70
Continental AG	24,62	24,70
Daimler-Benz AG	818,50	826,50
Degussa	514,50	523
Deutsche Babcock A	87,70	89
Deutsche Bank AG	71,80	71,60
Dresdner BK AG FR	38,12	38,28
Henkel VZ	657	657
Hoechst AG	51,95	53,10
Karstadt AG	607	606,50
Kaufhof Holding	576	576,50
Linde AG	985	996
DT. Lufthansa AG	211,50	213,50
Man AG	383,50	388,50
Mannesmann AG	529,50	533
Mettalloges AG	26,10	27
Preussag AG	381	387,50
Rwe	58,80	59
Schering AG	110,30	111,20
Siemens AG	81,35	82,53
Thyssen	278,10	281,20
Veba AG	80,10	0,32
Viag	599,50	610
Wellag AG	872	873



LES TAUX

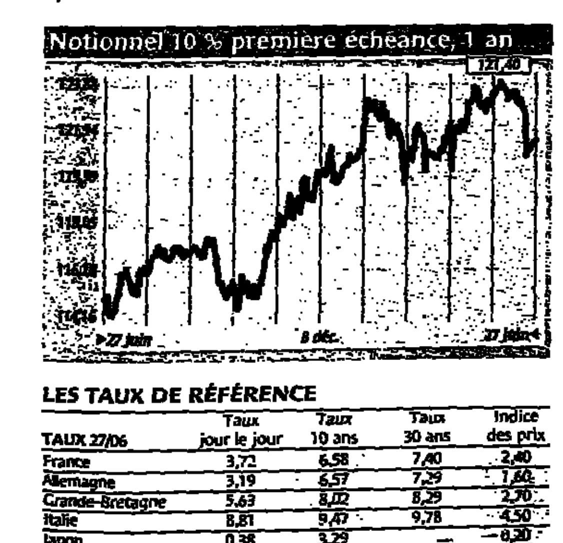
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, vendredi 28 juin. Après quelques minutes de transactions, l'échéance septembre gagnait 28 centièmes pour s'établir à 121,38 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait, vendredi matin, à 6,58 %, soit 0,01 % au-dessus du rendement du titre d'Etat allemand de même échéance. Le marché obligataire américain avait terminé la séance de jeudi en hausse. Le taux de l'emprunt d'Etat à trente ans s'était détendu à 6,99 %.

La Banque de France a baissé, vendredi matin, d'un seizième de point, à 3,69 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en hausse de 7 centièmes à 95,98 points.



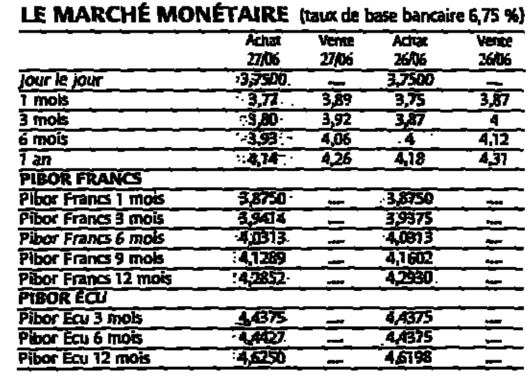
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,72	6,58	7,40	2,40
Allemagne	3,19	6,57	7,29	1,60
Grande-Bretagne	5,63	8,02	8,29	2,70
Italie	8,81	9,47	9,78	4,50
Japon	0,38	3,29	—	–0,20
Etats-Unis	5,16	6,90	7,05	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

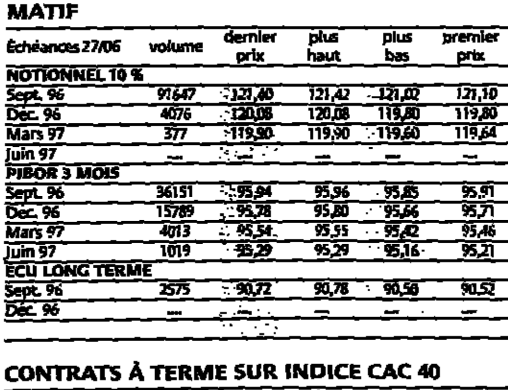
TAUX DE RENDEMENT	Taux au 27/06	Taux au 26/06	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,55	5,58	99,90
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,48	6,52	100,54
Fonds d'État 10 à 15 ans	NC	NC	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,27	7,32	100,43
Obligations françaises	6,86	6,87	100,28
Fonds d'État à TME	–1,84	–1,91	101,03
Fonds d'État à TRE	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TME	–1,52	–1,45	100,89
Obligat. franç. à TRE	NC	NC	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)



	Achat 27/06	Vente 27/06	Achat 26/06	Vente 26/06
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,72	3,89	3,75	3,87
3 mois	3,80	3,92	3,87	4
6 mois	3,93	4,06	4	4,12
1 an	4,14	4,26	4,18	4,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8750	—	3,8750	—
Pibor Francs 3 mois	3,9414	—	3,9375	—
Pibor Francs 6 mois	4,0313	—	4,0813	—
Pibor Francs 9 mois	4,1289	—	4,1602	—
Pibor Francs 12 mois	4,2852	—	4,2930	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4375	—	4,4375	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4427	—	4,4375	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6250	—	4,6198	—

MATIF



Échéances 27/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	91647	121,40	121,42	121,02	121,10
Déc. 96	4076	120,08	120,08	119,80	119,80
Mars 97	377	119,90	119,90	119,60	119,64
Juin 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	36151	95,94	95,96	95,85	95,91
Déc. 96	15789	95,78	95,80	95,66	95,71
Mars 97	4013	95,54	95,55	95,42	95,46
Juin 97	1019	95,29	95,29	95,16	95,21
ECU LONG TERME					
Sept. 96	2575	90,72	90,78	90,56	90,52
Déc. 96	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 27/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 96	26735	—	2120	2101	2108,50
Juillet 96	12692	—	2120	2100	2107
Août 96	304	2114	2119,50	2111	2114
Sept. 96	5283	—	2128	2115,50	2120,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1500 | US/DM ↘ 1,5173 | US/¥ ↘ 109,2500 | DM/F ↗ 3,3837 | £/F ↘ 7,9400

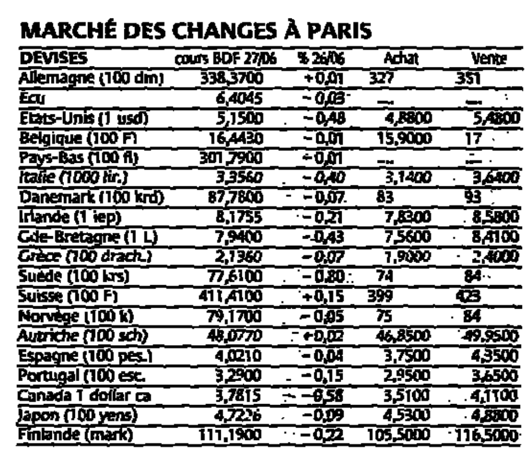
Repli du dollar

LE BILLET VERT était à la baisse, vendredi matin 28 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Pénalisé par le statu quo décidé, la veille, par la Bundesbank, sur le taux de ses prises en pension (REPO), il s'échangeait à 1,5221 mark, 109,80 yens et 5,1505 francs.

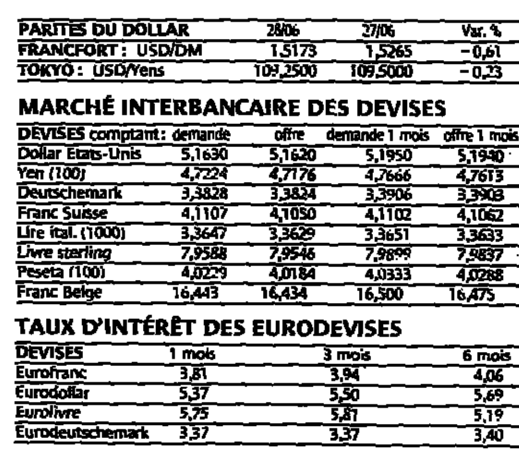
A l'occasion du sommet des sept grands (G7), à Lyon, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a affirmé que le dollar « *a encore une marge d'appréciation* » face aux monnaies européennes. « *J'ai dit à Washington (en avril) que le dollar avait une marge d'appréciation. Je n'ai pas changé d'avis* », a-t-il précisé. « *M. Rubin a dit qu'il est en faveur d'un dollar fort. Moi je dirais que je suis en faveur d'un dollar plus fort.* »

Le franc était ferme, vendredi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3815 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 27/06	% 26/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,3700	+0,01	327	351
Ecu	6,4045	–0,03	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1500	–0,48	4,8800	5,4800
Belgique (100 F)	16,4430	–0,01	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	301,7900	+0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3560	–0,40	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,7800	–0,07	83	93
Irlande (1 iep)	8,1755	–0,21	7,8300	8,5800
Gde-Bretagne (1 L)	7,9400	–0,43	7,5600	8,4100
Grèce (100 drach.)	2,1360	–0,07	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,6100	–0,80	74	84
Suisse (100 F)	411,4100	+0,15	399	423
Norvège (100 k)	79,1700	–0,05	75	84
Autriche (100 sch)	48,0770	+0,02	46,8500	49,9500
Espagne (100 pes.)	4,0210	–0,04	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2900	–0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7815	–0,58	3,5100	4,1100
Japon (100 yens)	4,7226	–0,09	4,5300	4,8800
Finlande (mark)	111,1900	–0,22	105,5000	116,5000



PARITÉS DU DOLLAR	28/06	27/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5173	1,5265	–0,61
TOKYO : USD/Yens	109,2500	109,5000	–0,23

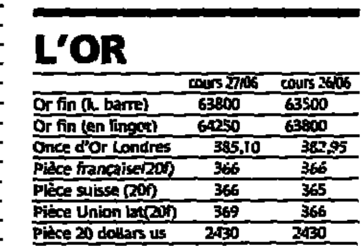
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1630	5,1620	5,1950	5,1940
Yen (100)	4,7224	4,7176	4,7666	4,7613
Deutschemark	3,3828	3,3824	3,3906	3,3903
Franc Suisse	4,1107	4,1050	4,1102	4,1062
Lire ital. (1000)	3,3647	3,3629	3,3651	3,3633
Livre sterling	7,9588	7,9546	7,9899	7,9837
Peseta (100)	4,0229	4,0184	4,0333	4,0288
Franc Belge	16,443	16,434	16,500	16,475

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,94	4,06
Eurodollar	5,37	5,50	5,69
Eurolivre	5,75	5,81	5,19
Eurodeutschemark	3,37	3,37	3,40

L'OR

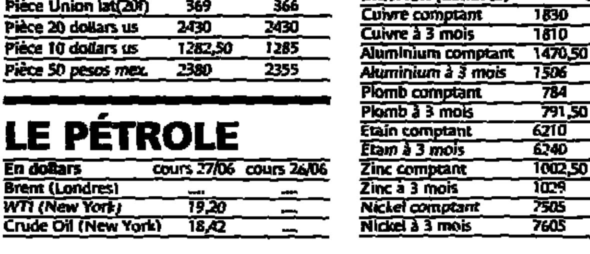


	cours 27/06	cours 26/06
Or fin (k. barre)	63800	63500
Or fin (en lingot)	64250	63800
Once d'Or Londres	385,10	382,95
Pièce française(20f)	366	366
Pièce suisse (20f)	366	365
Pièce Union lat(20f)	369	366
Pièce 20 dollars us	2430	2430
Pièce 10 dollars us	1282,50	1285
Pièce 50 pesos mex.	2380	2355

LE PÉTROLE

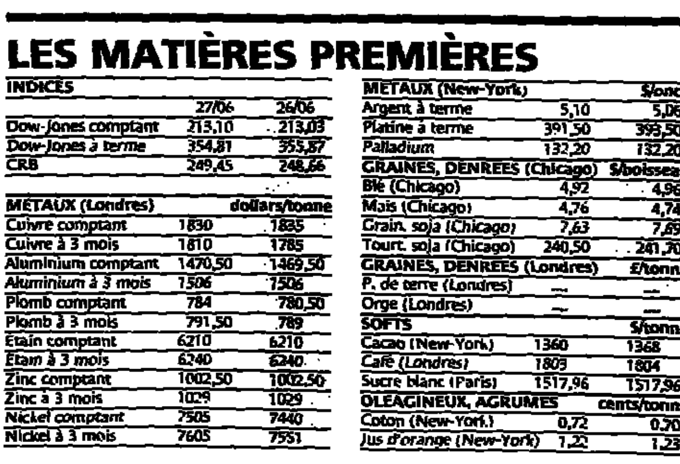
En dollars	cours 27/06	cours 26/06
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	19,20	—
Crude Oil (New York)	18,42	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	27/06	26/06
Dow-Jones comptant	213,10	213,03
Dow-Jones à terme	354,81	355,87
CRB	249,45	248,66

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1830	1835
Cuivre à 3 mois	1810	1785
Aluminium comptant	1470,50	1469,50
Aluminium à 3 mois	1506	1506
Plomb comptant	784	780,50
Plomb à 3 mois	791,50	789
Etain comptant	6210	6210
Etain à 3 mois	6240	6240
Zinc comptant	1002,50	1002,50
Zinc à 3 mois	1029	1029
Nickel comptant	7505	7440
Nickel à 3 mois	7605	7551



MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,10	5,06
Platine à terme	391,50	393,50
Palladium	132,20	132,20
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,92	4,96
Maïs (Chicago)	4,76	4,74
Grain. soja (Chicago)	7,63	7,69
Tourt. soja (Chicago)	240,50	241,70
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1360	1368
Café (Londres)	1809	1804
Sucre blanc (Paris)	1517,96	1517,96
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,72	0,70
Jus d'orange (New-York)	1,22	1,23

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 28 JUIN

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,23 %
CAC 40 : 2117,65

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	935	935	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	810	− 0,61	1000
Renault (T.P.)	1725	1720	− 0,28	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1935	1980	+ 2,32	1000
Saint Gobain(T.P.)	1275	1269	− 0,47	1000
Thomson S.A (T.P)	1065	1060	− 0,46	1000
Accor	721	723	+ 0,27	100
AGF-Ass.Gen.France	138,60	138,60	—	30
Air Liquide	910	907	− 0,32	70
Alcatel Alsthom	■ 439	444	+ 1,13	40
Axa	278,70	280,10	+ 0,50	60
Axime	715	710	− 0,69	10
Bail Investis	817	815	− 0,24	100
Bancaire (Cie)	579	577	− 0,34	100
Bazar Hot. Ville	540	535	− 0,92	50
Bertrand Faure	169,50	169	− 0,29	5
BIC	733	730	− 0,40	50
BIS	546	532	− 2,56	20
B.N.P.	178,90	179,70	+ 0,44	25
Bollore Techno.	572	575	+ 0,52	50
Bongrain	2482	2495	+ 0,52	50
Bouygues	559	566	+ 1,25	50
Canal +	■ 1260	1255	− 0,39	20
Cap Gemini Sogeti	197,50	195,50	− 1,01	40
Carbone Lorraine	779	775	− 0,51	50
Carrefour	2880	2879	− 0,03	100
Casino Guichard	209,40	208	− 0,66	10
Casino Guich.ADP	143	144	+ 0,69	10
Castorama Dl (Li)	989	990	+ 0,10	25
C.C.F.	239,60	238,90	− 0,29	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	56	55,85	− 0,26	10
Cegid (Ly)	440	441	+ 0,22	25
CEP Communication	433,10	432,70	− 0,09	10
Cerus Europ.Reun	110,50	110	− 0,45	100
Cetelem	1154	1150	− 0,34	45
CGIP	1172	1181	+ 0,76	100
Chargeurs Intl	228,20	230,10	+ 0,83	100
Christian Dior	670	669	− 0,14	52
Ciments Fr.Priv.B	224,90	224,50	− 0,17	25
Cipe France Ly #	488	480	− 1,63	20
Clarins	797	784	− 1,63	50
Club Mediterranee	462,30	463	+ 0,15	25
Coflexip	176	180,90	+ 2,78	10
Colas	■ 921	930	+ 0,97	40
Comptoir Entrep.1	11,70	11,60	− 0,85	10
Comptoir Moder.	2328	2311	− 0,73	100
CPR	393	390,50	− 0,63	50
Cred.Fon.France	35,20	35,80	+ 1,70	100
Credit Local Fce	430,20	428,30	− 0,44	100
Credit Lyonnais CI	117,50	119,50	+ 1,70	100
Credit National	353,50	352	− 0,42	100
CS Signaux(CSEE)	256	254	− 0,78	100
Damart	3952	—	—	50
Danone	776	782	+ 0,77	10
Dassault-Aviation	770	778	+ 1,03	50
Dassault Electro	361	362,60	+ 0,44	80
DASSAULT SYSTEMES	119	—	—	10
De Dietrich	259,80	261	+ 0,46	25
Degremont	485,10	485,10	—	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	43	42,50	− 1,16	100
DMC (Dollfus Mi)	223	220,50	− 1,12	75
Docks France	1090	—	—	10
Dynaction	141,80	146,80	+ 3,52	25
Eaux (Cie des)	554	572	+ 3,24	100
Ecco	■ 1247	1314	+ 5,37	25
Eiffage	640	643	+ 0,46	50
Elf Aquitaine	378,50	379,10	+ 0,15	50
Eramet	345,20	350,30	+ 1,47	20
Eridania Beghin	808	808	—	65
Essilor Intl	1375	1430	+ 4	20
Essilor Intl ADP	1050	1089	+ 3,71	20
Esso	575	561	− 2,43	50
Eurafrance	1983	1980	− 0,15	200
Euro Disney	14,10	13,95	− 1,06	5
Europe 1	1130	1130	—	100
Eurotunnel	8,45	7,90	− 6,50	
Filipacchi Medias	1040	1030	− 0,96	20
FIMALAC	2425	2540	+ 4,74	700
Finextel	72,50	74,80	+ 3,17	100
Fives-Lille	571	572	+ 0,17	50
Fromageries Bel	4940	4900	− 0,80	50
Galeries Lafayette	1760	1750	− 0,56	100
GAN	139	138	− 0,71	10
Gascogne (B)	471	472	+ 0,21	80
Gaumont #	392	394	+ 0,51	50
Gaz et Eaux	2055	2055	—	50
Geophysique	308	309,10	+ 0,35	10
G.F.C	412	412	—	100
Groupe Andre S.A.	446,50	430,70	− 3,53	50
Gr.Zannier (Ly) #	116,80	114	− 2,39	10
GTM-Entrepose	336,50	332	− 1,33	50
Guilbert	751	743	− 1,06	10
Guyenne Gascogne	1860	1836	− 1,29	100
Havas	419,10	419,80	+ 0,16	15
Havas Ad.Euro RSCG	587	585	− 0,34	50
Imetal	732	736	+ 0,54	50
Immeubl.France	324	328	+ 1,23	50
Ingenico	67,90	66,50	− 2,06	10
Interbail	256	260	+ 1,56	100
Intertechnique 1	589	595	+ 1,01	100
Jean Lefebvre	316	315	− 0,31	50
Klepierre	617	620	+ 0,48	100
Labinal	750	748	− 0,26	100
Lafarge	317,50	313,10	− 1,38	25
Lagardere (MMB)	134,60	135,50	+ 0,66	40
Lapeyre	308,50	299	− 3,07	10
Lebon	215,20	215,20	—	50
Legrand	918	924	+ 0,65	10
Legrand ADP	600	603	+ 0,50	10
Legris indust.	242,60	230,50	− 4,98	20
Locindus	806	821	+ 1,86	150
L'Oreal	■ 1690	1698	+ 0,47	10
LVMH Moet Vuitton	1211	1214	+ 0,24	10
Lyonnaise Eaux	481,50	489,50	+ 1,66	60
Marine Wendel	429,80	426	− 0,88	100
Metaleurop	56	55,20	− 1,42	50
Metrologie Inter.	17,60	17,60	—	10
Michelin	248,20	250	+ 0,72	12
Moulinex	97,70	97,50	− 0,20	20
Nord-Est	139,50	140	+ 0,35	50
Nordon (Ny)	399	409	+ 2,50	70
NRJ #	694	685	− 1,29	10
OLIPAR	106	105	− 0,94	200
Paribas	301,40	300,80	− 0,19	50
Pathe	1222	1220	− 0,16	100
Pechiney	204,50	202,70	− 0,88	100
Pernod-Ricard	328,40	330	+ 0,48	20
Peugeot	699	692	− 1	35
Pinault-Prin.Red.	1806	1826	+ 1,10	100
Plastic-Omn.(Ly)	448	435	− 2,90	20
Poliet	550	550	—	50
Primagaz	560	575	+ 2,67	10
Promodes	1465	1480	+ 1,02	20
Publicis	405	400	− 1,23	25
Remy Cointreau	152	150	− 1,31	10
Renault	132,30	132,20	− 0,07	25
Rexel	1404	1430	+ 1,85	20
Rhone Poulenc A	135	135	—	25
Rochette (La)	32,30	31,05	− 3,86	10
Roussel Uclaf	1210	1229	+ 1,07	20
Rue Imperiale(Ly)	4227	4430	+ 4,80	200
Sade (Ny)	■ 178,50	180,50	+ 1,12	100
Sagem SA	3085	3095	+ 0,32	50
Saint-Gobain	675	678	+ 0,44	100
Saint-Louis	1357	1363	+ 0,44	100
Salomon (Ly)	4420	4460	+ 0,90	25
Salvepar (Ny)	438	429	− 2,05	50
Sanofi	386	387,60	+ 0,41	25
Sat	1797	1797	—	100
Saupiquet (Ns)	817	850	+ 4,03	50
Schneider SA	267,90	265,70	− 0,82	50
SCOR SA	204	200	− 1,96	25
S.E.B.	882	884	+ 0,22	20
Sefimeg	342	343	+ 0,29	100
SEITA	232	233	+ 0,43	50
Selectibanque	109,10	107	− 1,92	100
SFIM	1018	1019	+ 0,09	100
SGE	110	106,10	− 3,54	85
Sidel	1294	1294	—	10
Simco	465	474	+ 1,93	100
S.I.T.A	1285	1277	− 0,62	50
Skis Rossignol	1899	1905	+ 0,31	100
Sligos	484	480	− 0,82	25
Societe Gale A	557	561	+ 0,71	30
Sodexho	2250	2285	+ 1,55	100
Sommer-Allibert	1315	1306	− 0,68	50
Sophia	223	223	—	75
Spir Communication	■ 513	515	+ 0,38	20
Strafor Facom	409	402	− 1,71	25
Suez	188	189,20	+ 0,63	75
Synthelabo	428	428,40	+ 0,09	10
Technip	477	470	− 1,46	20
Thomson-CSF	139,50	140,50	+ 0,71	20
Total	380	382,60	+ 0,68	50
UAP	103,50	103,50	—	10
UFB Locabail	481	495	+ 2,91	100
UGC DA (M)	314,10	312,90	− 0,50	50
UIC	68	67,50	− 0,73	100
UIF	421,40	421	− 0,09	100
UIS	175	174	− 0,57	25
Uniball	507	508	+ 0,19	100
Union Assur.Fdal	639	636	− 0,46	70
Usinor Sacilor	74,20	72,80	− 1,88	20
Valeo	280,80	279,90	− 0,32	20
Vallourec	233,50	233	− 0,21	100
Via Banque	157	154	− 1,91	100
Worms & Cie	264	263,50	− 0,18	12
Zodiac ex.dt divid	1244	1253	+ 0,72	10
Elf Gabon	1035	1040	+ 0,48	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	276	273,70	− 0,83	5
Adidas AG #	425,90	431,90	+ 1,40	
American Express	233,10	—	—	
Anglo American #	331,10	330,20	− 0,27	
Amgold #	466	467	+ 0,21	1
Arjo Wiggins App.	14,20	14,10	− 0,70	
A.T.T. #	315	319	+ 1,26	1
Banco Santander #	244	244,90	+ 0,36	750
Barrick Gold #	142,50	140	− 1,75	
B.A.S.F. #	1479	1465	− 0,94	50
Bayer #	181,80	180,70	− 0,60	5
Blenheim Group	33,50	33,40	− 0,29	
Cordiant PLC	8,95	8,75	− 2,23	
Crown Cork ord.	230,50	—	—	5
Crown Cork PF CV	233,80	232	− 0,76	41
Daimler Benz #	2786	—	—	50
De Beers #	175,70	174,50	− 0,68	
Deutsche Bank #	242,60	243,80	+ 0,49	5
Dresdner Bank #	129,50	128,70	− 0,61	5
Driefontein #	69,25	68,90	− 0,50	
Du Pont Nemours #	407,40	407,40	—	
Eastman Kodak #	396,80	397,80	+ 0,25	2
East Rand #	3,29	3,18	− 3,34	
Echo Bay Mines #	56,55	55,75	− 1,41	
Electrolux #	259	259	—	25
Ericsson #	109	110	+ 0,91	2
Exxon Corp. #	450	451	+ 0,22	
Ford Motor #	165,90	167,70	+ 1,08	
Freegold #	51	48	− 5,88	
Gencor Limited #	19	—	—	
General Elect. #	446,50	450,10	+ 0,80	
General Motors #	269	269,90	+ 0,33	
Cie Belgique #	394	387	− 1,77	
Grd Metropolitan	33,30	33,60	+ 0,90	
Guinness Plc #	35,65	36,95	+ 3,64	
Hanson Plc	14,25	14,40	+ 1,05	
Harmony Gold #	51	48,85	− 4,21	
Hitachi #	48,60	48,60	—	50
Hoechst #	176,80	173,10	− 2,09	5
I.B.M #	509	510	+ 0,19	1
I.C.I #	65,10	64	− 1,68	1
Ito Yokado #	310,70	311,50	+ 0,25	50
Matsushita #	96,95	96,40	− 0,56	50
Mc Donald's #	240	240	—	—
Merck and Co #	333	336,80	+ 1,14	—
Mitsubishi Corp.#	68,50	—	—	50
Mobil Corporat.#	586	—	—	2
Morgan J.P. #	438,50	—	—	2
Nestle SA Nom. #	5850	5850	—	10
Nipp. MeatPacker #	72,70	—	—	50
Nokia A	185	189,80	+ 2,59	5
Norsk Hydro #	250	250	—	20
Petrofina #	1610	1610	—	—
Philip Morris #	539	540	+ 0,18	1
Philips N.V #	165,80	166,50	+ 0,42	10
Placer Dome Inc #	129	125,60	− 2,63	
Procter Gamble #	480	471,60	− 1,75	
Quilmes	247	243	− 1,61	
Randfontein #	31,70	31,10	− 1,89	
Rhone Poul.Rorer #	345	344,60	− 0,11	
Royal Dutch #	790	791	+ 0,12	5
R T Z #	75,60	75,10	− 0,66	—
Sega Enterprises	235,70	235,70	—	50
Saint-Helena #	29,05	28	− 3,61	1
Schlumberger #	435	429,50	− 1,26	
SGS Thomson Micro.	180,90	181	+ 0,05	13
Shell Transport #	73,80	74,65	+ 1,15	
Siemens #	273,20	275,60	+ 0,87	5
Sony Corp. #	342,90	340,50	− 0,46	50
Sumitomo Bank #	101,60	—	—	50
T.D.K #	308	306,10	− 0,61	50
Telefonica #	96,10	96,10	—	500
Toshiba #	36,45	36,45	—	50
Unilever #	738	742	+ 0,54	4
United Technol. #	592	592	—	5
Vaal Reefs #	431	419,70	− 2,62	
Volkswagen A.G #	1887	1906	+ 1	50
Volvo (act.B) #	114,60	113,50	− 0,95	5
Western Deep #	195,90	193,90	− 1,02	2
Yamanouchi #	112	112	—	50
Zambia Copper	2,97	2,89	− 2,69	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 28 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,50	5,951
CEPME 8,5% 88-97CA	104,10	0,047
CEPME 9% 89-99 CA#	110,60	7,844
CEPME 9% 92-06 TSR	—	0,347
CFD 9,7% 90-03 CB	118,71	3,949
CFD 8,6% 92-05 CB	113,15	3,384
CFF 10% 88-98 CA#	107,71	6,967
CFF 9% 88-97 CA#	103,69	6,738
CFF 10,25%90-01CB#	113,05	3,089
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,37	0,878
CLF 9%88-93/98 CA#	106,44	3,762 d
CNA 9% 4/92-07	116,30	1,479
CRH 8,6% 92/94-03	111,85	0,094
CRH 8,5% 10/87-88#	108,36	2,795 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,02	3,266 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	112,72	2,003 o
Emp.Etat 6%93-97 #	101,76	5,787
Finansder 9%91-06#	115,90	5,410
Finansd.8,6%92-02#	112,10	3,713 o
Floral9,75% 90-99#	112,21	9,191
OAT 8,5% 87-97CA#	104,06	0,186 ↑
OAT 9,90%85-97 CA#	107,45	5,491
OAT 88-98 TME CA	*102,50*	2,559
OAT 9/85-98 TRA	102,10	4,991
OAT 9,50%88-98 CA#	109	0,208
OAT TMB 87/99 CA	99,77	1,820
OAT 8,125% 89-99 #	108,08	0,868
OAT 8,50%90/00 CA#	110,36	2,259
OAT 85/00 TRA CA	105,30	6,020
OAT 10%5/85-00 CA#	115,57	1,014
OAT 89-01 TME CA	103,31	2,559
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,72	5,133 o
OAT 8,50% 89-19 #	113,66	5,852 d
OAT.8,50%92-23 CA#	113,92	1,607
SNCF 8,8% 87-94CA	108,15	3,655 ↑
Lyon.Eaux 6,5%90CV	912,50	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	200	194
Bains C.Monaco	*500*	325
B.N.P.Intercont.	395	410
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	355	361
Ceragen Holding ◆	20,25	20,25
Champex (Ny) ◆	20,90	20,90
CIC Un.Euro.CIP	360	361
C.I.T.R.A.M. (B)	2300	2530
Cpt Lyon Alem	369	398
Concorde-Ass Risq	830	800
Gpe Valfond ex.CMP ◆	10	10
Darblay	480	480
Didot Bottin	850	850
Eaux Bassin Vichy	4380	4350
Ecla	707	720
Ent.Mag. Paris ◆	1080	1080
Eridania Beghin CI ◆	765	765
Fidei	35	33,50
Finalens	371	385
F.I.P.P. ●	110	110
Fonciere (Cie)	522	540
Fonciere Euris	240,10	248
Foncina #	443,90	440
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1336	1325
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim	200,10	202,10
Gevelot	*1880*	1880
G.T.I (Transport)	340	345
Immobail	106,10	106
Immobanque	682	681
Lucia ◆	54,50	54,50
Monoprix ◆	145	145
Metal Deploye	415	410
Mors #	14,10	13,85
Navigation (Nle)	68	71
Paluel-Marmont	250	238
Exa.Clairefont(Ny)	1375	1399
Parfinance	220	220
Paris Orleans	275	271,20
Piper Heidsieck ◆	1517	1517
Promodes (CI) ◆	935	935
PSB Industries Ly	334,20	334,30
Rougier #	430	430
Saga ◆	152	152
Salins du Midi	480	480
Silic	752	749
S.I.P.H. ◆	231,50	231,50
Sofal	80	80
Sofragi	3790	3790
Soudure Autogene ◆	1025	1025
Sovabail ◆	350	350
Taittinger	1635	1614
Tour Eiffel	266	265
Vicat	431	431

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140	140
Commerzbank AG	1061	1067
Fiat Ord.	19,10	19
Gevaert	344,30	344,30
Gold Fields South	156	156
Kubota Corp.	33,40	33,40
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	52	52
Ottomane(cie Fin.)	348,10	348
Robeco	385,60	384,80
Rodamco N.V.	149,10	149,10
Rolinco	418,90	414,10
Solvay SA	2960	3068

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 28 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	59	58,95
AFE #	495	504
Aigle #	200	199
Albert S.A (Ns) ◆	134	134
Altran Techno. #	1580	1595
Montaignes P.Gest.	630	630
Assystem #	608	600
Bque Picardie (Li) ◆	580	580
Bque Sofirec (M) ●	515	623,76
Bque Tarneaud(B)#	235	234,90
Bque Vernes	415	410
Beneteau #	680	682
B I M P	74	74
Boiron (Ly) #	630	629
Boisset (Ly)#	236	236
But S.A.	354	354
Cardif SA	719	720
C.E.E #	250	250
CEGEP #	157,90	158
Cermex # (Ly)	340	347,80
CFPI #	229	226
Change Bourse (M)	247	243
Christ.Dalloz #	1554	1554
CNIM CA#	202,20	203
Codetour	340	339
Comp.Euro.Tele-CET	366	357
Conflandey S.A.	295	295
C.A.Haute Normand.	332	340
C.A.Ille & Vilaine	339	340,50
C.A. Oise CCI	264,10	264
Creeks	60	60
Devernois (Ly) ■	495	510
Ducros Serv.Rapide ◆	74,70	67,45
Ecco Trav.Tempo Ly ◆	450	450
Europ.Extinc.(Ly)	250	254
Europ Propulsion	599	594
Expand s.a	285	288
Factorem	780	790
Faiveley #	320	320
Finacor	101	104
Fininfo	533	537
Fructivie	616	595
Gautier France #	290	295,30
Gel 2000	103	105
GFI Industries #	644	620
Girodet (Ly) #	42,10	42,10
GLM S.A.	310	308,90
Grandoptic.Photo #	660	659
Gpe Guillin # Ly	194	194
Kindy #	157	157
Guerbet	325	334
Hermes internat.1#	1360	1370
Hurel Dubois	520	520
ICBT Groupe #	210	203,50
I.C.C.	170	172
Idianova	64,70	67
Int. Computer #	126,60	129,80
IPBM	68	65,40
M6-Metropole TV	589	600
Manitou # ■	578	590
Manutan ●	430	485
Marie Brizard	1290	1270
Maxi-Livres/Profr.	260	260
Mecelec (Ly)	83	83
MGI Coutier	256	295
Monneret Jouet Ly# ●	81	81
Naf-Naf #	75	76,50
N.S.C Schlum. Ny	675	670
OGF Omn Gest.Fin ●	672	672
Onet #	981	985
Paul Predault #	161	160
P.C.W. ●	19	19
Petit Boy #	100	98,50
Pochet	935	936
Poujoulat Ets (Ns)	235,80	240
Radiall #	569	561
Rallye(Cathiard)Ly	189	185
Reydel Indust.Li ◆	1099	1099
Robertet #	1360	1360
Rouleau-Guichard	449	455
Securidev #	67,70	67
Smoby (Ly)#	695	680
Sofco (Ly)	119,90	118,20
Sofibus ◆	347	347
Sogepag # ◆	136,50	136,50
Sogeparc (Fin)	660	665
Sopra	347	321,50
Steph.Kelian # ◆	75,60	75,80
Sylea	560	565
Teisseire-France	210	212
TF1-1	594	585
Thermador Hold(Ly)	290	290
Trouvay Cauvin #	82	79,05
Unilog	513	517
Union Fin.France	440	445
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	131	131,80
Vilmorin et Cie #	494	495
Virbac	720	716

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 28 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Electronique D2	420	435
Genset	297	296,50
High Co. ◆	240	240
Infonie	450	450
Joliez-Regal	104,90	104,60
Picogiga	135,50	135
Proxidis	82	83,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 28 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	38,45	46,45
Mumm ◆	1360	1360
Nobel ◆	155	155
Sté lecteurs du Monde ◆	155	155

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 27 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	122,38	116,55
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2409,08	2373,48
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◆	9455,74	9455,74
Arbitr. Première ◆	9009,36	8920,16
Arbitr. Sécurité ◆	17328,32	17242,11
BNP		
Antigone Trésorerie	856495	856495
Natio Court Terme	13758	13758
Natio Court Terme2	373758	373758
Natio Epargne	2165,67	2144,23
Natio Ep. Capital C/D	15497,21	15343,77
Natio Ep. Croissance	2351,45	2305,34
Natio Ep. Obligations	212,03	207,87
Natio Epargne Retraite	143,30	140,49
Natio Epargne Trésor	10576,57	10555,46
Natio Epargne Valeur	566,36	545,45
Natio France Index	1139,54	1117,20
Natio Immobilier	1218,35	1194,46
Natio Inter	1846,89	1810,68
Natio Monétaire C/D	5346,77	5346,77
Natio Opportunités	165,02	161,78
Natio Patrimoine	1522,83	1492,97
Natio Perspectives	1257,06	1232,41
Natio Placements C/D	76588,13	76588,13
Natio Revenus	1077,46	1066,79
Natio Sécurité	11596,75	11596,75
Natio Valeurs	1061,43	1040,62
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	89507,15	89507,15
Oblig. tres caté.	234,13	230,67
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	650,39	637,45
Le Livret Portefeuille D	873,81	848,36
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2173,77	2169,43
Patrimoine Retraite C	298,04	292,20
Sicav Associations C	2365,45	2365,45
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19028,46	19028,46
Mutual. dépôts Sicav C	18255,50	18237,26
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	214,35	210,15
Ecur. Capicourt C	220,66	220,66
Ecur. Capitalisation C	225,38	225,38
Ecur. Distrimonétaire D.	10299,26	10299,26
Ecur. Expansion C	80177,44	79858,01
Ecur. Géovaleurs C	2975,48	2917,14
Ecur. Investis. D	174,53	171,11
Ecur. Monépremière	10978,90	10978,90
Ecur. Monétaire C/D	12705,60	12705,60
Ecur. Trésorerie C/D	312,51	312,51
Ecur. Trimestriel D	1967,01	1951,40
Eparcourt-Sicav D	190,66	190,66
Géoptim C/D	11474,16	11304,59
Horizon C	1702,65	1669,26
Prévoyance Ecur. D	97,53	97,53
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11305,24	11282,67
Ecur. Sécuripremière C	11558,34	11526,81
Ecur. Sensipremière C	11839,80	11810,27
CNCA (Crédit Agricole)		
Amplia ○	116099,71	116099,71
Atout Amérique	139,86	136,45
Atout Asie	106,03	103,49
Atout Futur C	614,87	599,87
Atout Futur D	586,53	572,22
Coexis	1811,90	1772,12
Dieze	1846,87	1846,87
Elicash ○	920793,40	920793,40
Epargne-Unie	169,50	165,37
Eurodyn	1835,13	1790,37
Indicia ●	1277,57	1246,18
Moné.JC ○	11610,06	11610,06
Moné.JD ○	11610,06	11610,06
Oblifutur	3935,07	3861,70
Oraction	1740,90	1698,44
Proficlus	963,14	945,18
Revenu-Vert	1194,23	1171,96
Sévéa ●	107,78	105,15
Synthésis	15875,16	15563,88
Uni Foncier	1240,63	1210,37
Uni France	675,13	658,66
Uni Garantie C	1698,53	1666,86
Uni Garantie D	1381,02	1355,27
Uni-Régions	1655,95	1615,56
Univar C ○	300,93	300,93
Univar D ○	300,93	300,93
Univers Actions	189,86	185,23
Univers-Obligations	2187,68	2146,89
CIC BANQUES		
Francic	579,76	562,87
Francic Pierre	117,10	113,69
Francic Régions	1692,61	1643,31
CIC PARIS		
Cicamonde	1308,95	1270,83
Convertcic	357,24	351,96
Ecocic	1470,54	1427,71
Oblicic Mondial	3338,28	3288,95
Oblicic Régions	1183,61	1166,12
Rentacic	165,20	162,76
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1301,21	1288,33
Lion 20000	16737	16737
Lion Association	11162,81	11162,81
Lion Plus	1397,08	1369,69
Lion Trésor	2317,46	2294,51
Oblifion	1806,71	1788,82
Sicav 5000	582,37	570,89
Slivafrance	976,61	957,46
Slivam	480,56	471,14
Slivarente	223,22	218,84
Slivinter	604,78	592,93
Trilion	5177,67	5111,22
Crédit Mutuel		
Avenir Alizés	2053,60	2013,33
Créd.Mut.Act.France	129,91	126,48
Créd.Mut.Ep.Cour.T	864,11	864,11
Créd.Mut.Ep.Ind. C	105,46	102,64
Créd.Mut.Ep.J	22379,09	22379,09
Créd.Mut.Ep.long.T	230,63	228,48
Créd.Mut.Ep.Monde	1251,08	1217,60
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1708,50	1675
Créd.Mut.Ep.Quatre	1090,61	1069,23
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	737,72	705,95
Saint-Honoré Capital ◆	17796,61	17278,26
St-Honoré March. Emer. ◆	640,74	613,15
St-Honoré Pacifique ◆	822,05	786,65
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1790,39	1790,39
Stratégie Actions	963,62	926,56
Stratégie Rendement	1766,52	1710,92
[illegible]		
Amplitude Monde C	819,64	799,65
Amplitude Monde D	798,46	778,99
Elancie! D	132,83	129,59
Emergence Poste C/D	111,97	109,24
Géobilys C	613,18	604,12
Géobilys D	585,24	576,59
Intensys C	113,82	113,65
Intensys D	108,99	108,83
Latitude C	144,76	144,62
Latitude D	136,20	136,06
Oblitys D	577,61	569,07
Plénitude C/D	160,18	156,27
Poste Gestion C	43241,50	43241,50
Revenus Trimestr. D	5277,33	5225,08
Solstice D	2336,55	2330,72
Thésora C	914,27	905,22
Thésora D	832,20	823,96
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	36981,83	36981,83
Actimonétaire D	31475,94	31475,94
Cadence 1 D	1069,20	1058,61
Cadence 2 D	1056,75	1046,29
Cadence 3 D	1044,78	1034,44
Capimonétaire C	2003,51	2001,51
Capimonétaire D	1861,53	1859,67
Capioblig C	8418,77	8335,42
Interoblig C	6475,47	6411,36
Intersélection France D.	595,65	583,97
S.G. France opport. C	1717,51	1683,83
S.G. France opport. D	1656,26	1623,78
Sogenfrance C	1513,12	1483,45
Sogenfrance D	1396,43	1369,05
Sogépargne D	311,62	308,53
Soginter C	1805,88	1770,47
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1269,16	1244,27
Sogeliance D ◆	1583,92	1583,92
Sogenfrance Tempo D ◆	144,50	144,50

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SPORTS

CYCLISME Le départ du 83e Tour de France doit être donné, samedi 29 juin, à 's-Hertogenbosch (Bois-le-Duc), aux Pays-Bas. Les 198 coureurs, répartis dans 22 équipes, disputeront samedi le traditionnel prologue contre la montre, avant une étape en boucle, dimanche, autour de la ville néerlandaise. ● MIGUEL INDURAIN est le grand favori de l'épreuve, qu'il a déjà gagnée cinq fois consécutivement. Un sixième succès lui donnerait une place à part dans la légende de la « Grande Boucle ». ● LE TRACÉ du Tour 96, qui fera des incursions en Italie jusqu'à Turin, et à Pampelune dans la région dont est originaire l'Espagnol, semble tracé sur mesure pour lui, si son équipe parvient à contrôler le peloton. ● LAURENT JALABERT, bien que battu au Critérium du Dauphiné, apparaît comme le seul à pouvoir contester la supériorité du Navarrais.

Miguel Indurain veut une place à part dans la légende du Tour de France

Maître du peloton ces cinq dernières années, le champion navarrais peut espérer remporter une sixième victoire. Elle le placerait devant Jacques Anquetil, Eddy Merckx et Bernard Hinault. Encore faut-il que son équipe parvienne à contrôler la course

'S-HERTOGENBOSCH (Bois-le-Duc)
de notre envoyé spécial

Le Tour de France 1996 ne charrie encore que des rêves de grandeur. Pour les 198 coureurs inscrits à cette 83e édition, l'idée fixe est de briller. Les pensées ailées se peuplent d'acclamations de la foule, de baisers de jeunes filles chargées de fleurs, de sourires du sponsor. Entre 's-Hertogenbosch (ou si l'on préfère, Den Bosch comme disent en raccourci les Néerlandais, ou Bois-le-Duc, comme se rappellent les francophones) et les Champs-Elysées, c'est bien le diable si ne se présente pas une occasion de faire le beau, de humer le vent avant les autres, de s'enivrer de solitude : 22 jours et 3 900 kilomètres laissent bien des opportunités.

TOUR DE FRANCE

Pour beaucoup, c'est même cette ample latitude qui pourrait finir par poser problème. Entre grands drames et petites misères, seuls leurs espoirs risquent de s'envoler. Dans l'armée fringante qui s'élancera des Pays-Bas, samedi 29 juin, le Tour de France va faire sa moisson. N'échouera sur les Champs-Elysées, le 21 juillet, qu'un bataillon étique qui témoignera sans rancune de la grandeur de cette compétition. C'est ainsi que se bâtit la légende depuis 1903, la gloire au-dessus des têtes et le vélo sous les fesses.

Devant la Grande Boucle, tous ne sont malheureusement pas égaux. Miguel Indurain roule à part. Les onze participations précédentes lui ont permis de prendre peu à peu l'ascendant sur l'épreuve et ses concurrents. Le champion est né progressivement. Il a progressé lentement, pas à pas, en fils de paysan navarrais. D'une année sur l'autre, jamais ses performances n'ont été en recul.

Il n'entend pas déroger cette année à ce sacro-saint principe. Cinq victoires d'affilée ne lui suffisent pas. Il prétend dominer le peloton contemporain mais également s'imposer sur tous ceux du passé. L'Espagnol a le front de vouloir ravaler Jacques Anquetil, Eddy Merckx et Bernard Hinault au rang de divinités subalternes. Six victoires le laisseraient seul, au sommet de l'Olympe, « tranquillos ». Il semble que tous ses efforts, toute sa carrière n'aient jamais aspiré à autre chose qu'à ce repos éternel dans le panthéon du Tour de France.

Qui peut battre Indurain ? « *Indurain* », ironise Roger Legeay, le directeur sportif de GAN. Dans le Critérium du *Dauphiné libéré*, au début du mois de juin, le coureur navarrais a une fois de plus démontré sa supériorité. Il a dominé sur les pentes de l'Izoard tous ceux dont on veut aujourd'hui faire ses rivaux.

Le numéro un mondial Laurent Jalabert, l'Espagnol Abraham Olano, les Suisses Tony Rominger et Alex Zülle, le Danois Bjarne Riis, l'Italien Ivan Gotti, le Russe de Russie Evgueni Berzine, le Russe de Lettonie Piotr Ougrioumov, etc. forment un méli-mélo de multirécidivistes et de nouveaux impétrants dont on espère que les rodomontades survivront jusqu'à l'ultime kilomètre.

SOMME DE PRÉTENTIONS

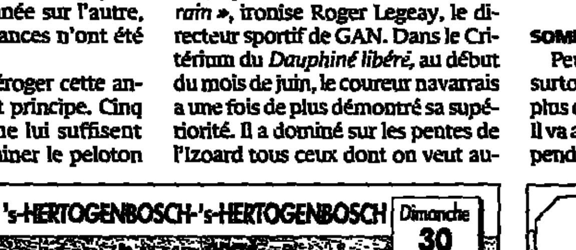
Peut-être Miguel Indurain a-t-il surtout à craindre cette somme de plus ou moins grandes prétentions ? Il va avoir à mettre au pas, un par un, pendant trois semaines, une ribambelle de protestataires. Or, si l'individu paraît toujours aussi fort, à bientôt 32 ans, on dit son équipe plus fragile. Chez Banesto se prépare déjà la fin de règne. Le groupe bancaire commanditaire se désengage progressivement et a ramené l'effectif de 23 à 17 coureurs en début de saison. Quelques précieux « porteurs d'eau » sont partis, comme Gérard Rué ou Stéphane Heulot, le nouveau champion de France. « *Une course de mouvement pourrait bousculer Indurain*, estime Roger Legeay. *S'il a affaire à un peloton turbulent qui a envie de faire la fête, si les autres équipes laissent Banesto assumer le poids de la course, il peut être mis en difficulté.* »

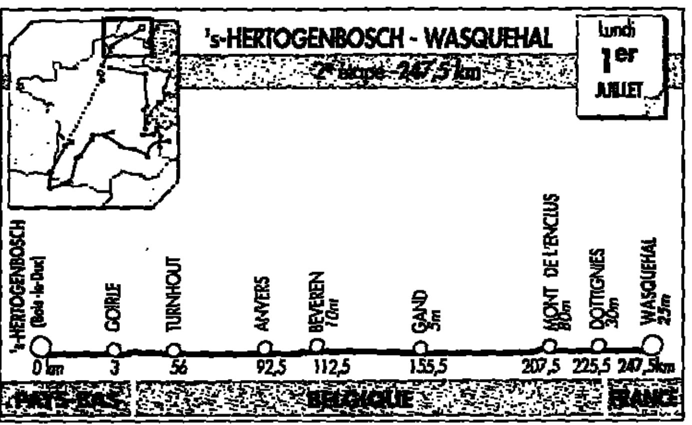
Le plus simple serait bien sûr de mettre tout le monde à la raison et à quelques minutes au classement général, le dimanche 7 juillet, lors du contre-la-montre en montée entre Bourg-Saint-Maurice et Val-d'Isère, ou dans une autre étape des Alpes. La longue traversée du Massif Central ne servirait plus alors qu'à distribuer les accessits avant un passage triomphal du patron, à Pampelune, le 17 juillet.

Mais si la différence ne s'est pas faite, le peloton peut se transformer en pétaudière qu'il ne sera pas aisé de maîtriser jusqu'au contre-la-montre entre Bordeaux et Saint-Emilion, le 20 juillet, à la veille de l'arrivée à Paris.

Manolo Saiz, directeur sportif de ONCE et adepte du cyclisme total comme d'autres le furent autrefois du football total, promet une guérilla de tous les instants. GAN et Roger Legeay, qui ont déjà accumulé vingt-cinq victoires depuis le début de la saison, ont également l'intention de « bouger ». Festina, équipe andorrane qui s'est récemment affiliée en France, va poursuivre sa tactique de franc-tireur avec notamment Richard Virenque. Luc Leblanc tentera de confirmer son retour au premier plan. Ils sont légion à rêver de se montrer dans la course la plus médiatisée au monde. Le tri se fera dans la souffrance.

Benoît Hopquin





Le dopage fait un retour discret dans les pelotons

'S-HERTOGENBOSCH (Bois-le-Duc)
de notre envoyé spécial

« *D'une manière fiable et ferme, nous savons qu'il y a eu dopage.* » Gérard Porte, le médecin du Tour de France, était on ne peut plus clair, jeudi 27 juin, à deux jours du départ de la compétition. Pour lui, il ne fait aucun doute que les deux coureurs de l'équipe GAN, Philippe Gaumont et Laurent Desbiens, qui ont été interdits de course par leur directeur sportif Roger Legeay, ont bel et bien absorbé cet hiver des produits interdits pour améliorer leurs performances.

L'affaire est d'autant plus avérée que les deux cyclistes ont reconnu les faits, après avoir subi, à trois reprises pour le premier et à une seule pour le second, des contrôles positifs à l'issue de courses disputées entre le 23 avril et le 19 mai. Preuves à l'appui : les ordonnances en bonne et due forme que leur avait prescrites le docteur Patrick Nédélec, ancien médecin de l'équipe Castorama, passé depuis chez GAN, et qui a été responsable pendant treize ans... des contrôles antidopage sur le Tour de France.

« *Inconscience* », estime Gérard Porte, qui juge les coureurs – « *des garçons de valeur pourtant...* » – aussi responsables que le praticien. « *Ni les uns ni les autres*, précise le médecin du Tour, *ne pouvaient ignorer que le produit en cause était depuis longtemps sur la liste rouge et qu'il était décelable lors du moindre contrôle.* » Le Dynabolon, un stéroïde anabolisant qui renforce la résistance à la douleur, améliore la capacité d'entraînement et favorise la croissance musculaire, est, de l'avis unanime, « *un vieux produit connu de tous* ».

Les explications du docteur Nédélec apparaissent pour le moment peu convaincantes. Difficile d'admettre que l'homme qui a été chargé pendant tant d'années des contrôles antidopage sur le Tour « *ne connaissait pas assez ce produit* » ou qu'il croyait que celui-ci était interdit « *uniquement en période de compétition* ». Depuis le milieu des années 60, le dopage par anabolisant a fait son apparition. « *Un dopage de préparation*, explique le docteur Porte, *car il permet d'augmenter la puissance musculaire à l'entraînement et a donc un effet à terme, contrairement aux amphétamines, qui ont un effet immédiat et sont donc consommées pendant la course et éliminées en quelques jours* ».

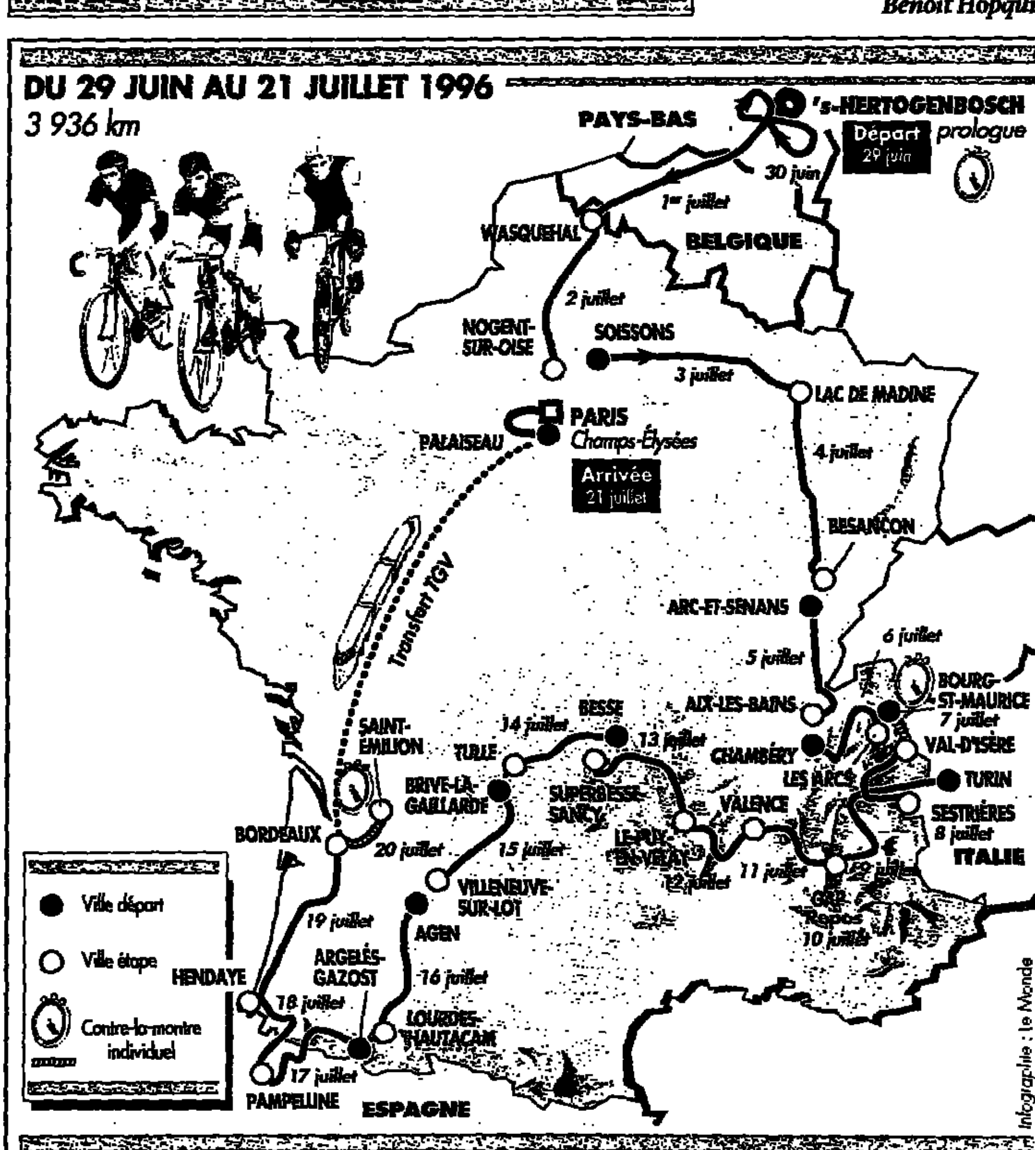
« *Nous n'aurions pas dû lui faire confiance* », disent Philippe Gaumont et Laurent Desbiens à propos du docteur Nédélec. Ce dernier fait état des rapports très étroits qu'il entretenait avec les coureurs. « *La notion d'aide aux coureurs a été pour moi fondamentale, d'autant que je ne suis pas qu'un médecin mais aussi un confident* », expliquait-il dans un entretien paru dans *L'Humanité* du 26 juin, et de mettre aussi en avant la valeur « *thérapeutique* » de son traitement, destiné, selon lui, à tenter de venir à bout d'un certain nombre de problèmes médicaux que connaissaient les deux coureurs.

CONTRÔLES INOPINÉS

Roger Legeay, le directeur de l'équipe GAN, a engagé une procédure de licenciement à l'encontre de son médecin. « *Personnellement, j'ai pris mes responsabilités*, ajoute-t-il. *Je me voyais mal engager deux coureurs dans le Tour pour apprendre ensuite qu'ils écopaient d'une suspension de plusieurs mois.* » A la mi-juillet, la commission disciplinaire devra, en effet, se pencher sur les cas de Laurent Desbiens et de Philippe Gaumont. Et, peut-être, ouvrir d'autres dossiers. Des bruits de plus en plus insistants mettent en cause d'autres coureurs qui faisaient partie de l'équipe Castorama, comme Desbiens et Gaumont, avant qu'ils ne passent chez les GAN, et qui, à ce titre, avaient aussi été soignés par le docteur Nédélec.

« *Même si cette affaire se règle*, conclut le docteur Porte, *elle reste dommageable pour le cyclisme. Surtout que nous avions été les premiers à ouvrir la voie, et cela dès 1968, à l'introduction des contrôles antidopage. Nous continuons cette lutte, notamment avec des contrôles inopinés, en dehors des périodes de compétition.* »

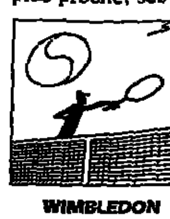
José-Alain Fralon



Pete Sampras renvoie Mark Philippoussis à sa jeunesse

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Par temps lourd, Wimbledon est un autre monde. Le tennis y semble plus proche, ses sons plus immédiats. Le jeu y prend une saveur animale. Aujourd'hui, le climat fait bien les choses. Dans la torpeur, Wimbledon attend un choc. Pete Sampras rencontre Mark Philippoussis en un match dont Wimbledon raffole : sur le central, deux des meilleurs serveurs du monde s'affrontent. Sampras est la tête de série n°1, tenant du titre et triple vainqueur. Mark Philippoussis, 33e joueur mondial, est un jeune colosse australien de dix-neuf ans (1,94 m pour 92 kilos).



WIMBLEDON

La route des deux hommes s'est croisée il y a six mois, aux Internationaux d'Australie : Philippoussis avait alors éliminé Sampras au troisième tour dans une ambiance électrique. « *Je rêve toujours de retrouver le joueur qui m'a battu* », dit Pete Sampras. Il s'est donc léché les babines en prenant connaissance du tirage au sort. Maintenant, sous ce ciel que plombent la canicule et la pollution, ils sont de nouveau face à face, et la foule retient son souffle.

Sampras sert le premier : jeu blanc. Philippoussis rétorque en kamikaze, décochant ses première et deuxième balles de service à la même cadence. L'empoignade se prolonge jusqu'au tie-break. Logiquement Pete Sampras le gagne : il n'a concédé que 4 points sur son service depuis le début de la partie alors que Philippoussis, malgré son abattage, a dû bûcheronner ferme.

« FRAIS ET SEREIN »

On a là la clé du match, et peut-être de toute l'histoire de Wimbledon : un grand service ne suffit pas, il faut tout autant un grand retour. Philippoussis n'aura pas ça en magasin aujourd'hui. C'est toute la différence entre les deux joueurs.

A vingt-quatre ans, l'Américain dispute son huitième Wimbledon et n'y a plus perdu depuis sa défaite en demi-finale, en 1992 : « *Ce central*, dit-il, *j'en connais tous les recoins. C'est un endroit, aussi, que j'aime.* » Ici, Pete Sampras se refait une santé après son épique et exténuant Roland-Garros.

Mark Philippoussis, lui, doit encore grandir. A dix-neuf ans, il vivait son premier Wimbledon et rencontrait une surface qui lui était presque étrangère. Issu de la nouvelle génération de joueurs australiens, il a vu le gazon – sur lequel brillèrent ses glorieux aînés – être arraché et remplacé par des surfaces synthétiques, plus lucratives. Pour sa victoire, en Australie : son service, un public, et une surface amie. Sans les deux derniers, il s'est trouvé diminué, son jeu encore trop limité à la puissance de son bras droit.

Depuis sa victoire sur Pete Sampras en Australie, Mark Philippoussis s'est contenté de tenir son rang par des résultats en demi-teinte. En mai, il a quitté Nick Bollettieri, lui préférant son entraîneur de père. Il avoue que, trop confiant en sa force, il a encore du mal à s'adapter à ses adversaires. De la performance de Philippoussis à Wimbledon, Pete Sampras dit : « *Il me fait penser à moi quand je jouais ici à mes débuts. Comme lui, je ne contrôlais pas bien mes coups. Un jour, lui aussi les contrôlera. Pour un novice, Wimbledon est un curieux jardin.* »

Bénédicte Mathieu

Le crépuscule d'Edberg

Stefan Edberg s'en est allé de Wimbledon, jeudi 27 juin, dans une dernière ovation. A la tombée du jour, sur le court n°1, il a été battu au deuxième tour par son compatriote Mikael Tillstrom, âgé de vingt-quatre ans (6-4, 4-6, 7-6, 6-4). Le Suédois, qui prendra sa retraite à la fin de la saison, venait d'être finaliste du tournoi sur herbe du Queen's, battu par Boris Becker. A trente ans, il disputait les Championnats de Wimbledon pour la 14e fois. Artiste du service-volée, il aura ciselé quelques-unes de ses belles victoires sur le gazon anglais. Entre 1987 et 1991, il avait été demi-finaliste, vainqueur, finaliste, vainqueur, et encore demi-finaliste. Et toujours considéré comme un gentleman du jeu.



La préparation de la France pour la Coupe du monde 1998 risque de souffrir de l'exode des meilleurs joueurs

Aimé Jacquet annonce « une remise à plat totale », et certains anciens devraient d'ores et déjà laisser leur place

Eric Di Meco et Jocelyn Angloma ont annoncé, jeudi 27 juin à Wigan, au lendemain de l'élimination de l'équipe de France en demi-finale du championnat d'Europe des nations, qu'ils renonçaient dorénavant à la sélection. Dans la perspective de la Coupe du monde 1998 disputée en France, Aimé Jacquet, qui sera probablement reconduit à son poste, devra intégrer de jeunes joueurs et maintenir une cohésion malgré les départs, annoncés depuis un mois, de la majorité des internationaux dans les championnats étrangers.

WIGAN
de notre envoyé spécial

Les sacs de sport étaient déjà entassés dans le hall de l'hôtel. Le chauffeur du car commençait à faire tourner son moteur. Quelques joueurs attardés répondaient encore aux questions des journalistes. Une pluie d'été commençait à tomber sur la région de Wigan... Les adieux français à l'Euro 96, jeudi 27 juin, ressemblaient à ces fins de vacances grises et tristes, quand tout le monde se quitte sans trop savoir si les promesses de retrouvailles seront tenues ou non. Eliminée la veille par la République tchèque, l'équipe de France s'apprêtait à repartir le coeur gros.

EURO 96

Avant même de monter dans l'avion du retour vers Paris, la question se posait déjà de l'avenir de ce groupe. *« Il devra y avoir des changements, il faut qu'il y ait une remise à plat totale »*, déclarait le sélectionneur, Aimé Jacquet, devant la presse. Des changements qu'il refusait toutefois de préciser, n'étant pas assuré d'être confirmé à son poste.

L'EXODE DES TALENTS

Il est cependant évident que certains « anciens » devraient céder leur place à des jeunes, recrutés notamment dans la sélection Espoirs qualifiée pour les Jeux d'Atlanta. Eric Di Meco, trente-trois, et Jocelyn Angloma, trente et un ans, ont d'ailleurs fait connaître, jeudi, leur décision de renoncer à la sélection.

Le prochain objectif est, bien sûr, le Mondial 1998, pour lequel la France est qualifié d'office en tant que pays organisateur. D'ici là, à l'occasion de divers matches amicaux, une nouvelle sélection devra être constituée, suffisamment solide pour faire bonne figure et offrir un spectacle plus attrayant que celui, résolument défensif, proposé durant trois semaines en Angleterre. Or le futur sélectionneur, que ce soit Aimé Jacquet ou un autre, sera confronté à une situation inédite : l'exode des talents.

Jusqu'à la saison dernière, quelques joueurs seulement évoluaient à l'étranger : Didier Deschamps à la Juventus, Marcel Desailly au Milan AC, Christian Karembeu à la Sampdoria, Jocelyn Angloma au Torino, sans oublier le « banni », Eric Cantona (Manchester United). Il était donc relativement facile, pour l'encadrement technique, de gérer ces cas particuliers. Les joueurs concernés retrouvaient leurs coéquipiers lors des stages.

A compter de la prochaine saison, le problème sera d'une autre ampleur puisque les « exilés » seront majoritaires. Pour la première fois de son histoire, le football français connaît en effet un départ massif vers les championnats étrangers. Depuis un mois, les annonces de transferts n'ont pas cessé, la dernière en date concernant le recrutement de Franck Leboeuf par le club londonien de Chelsea.

Cette hémorragie, qui touche également des joueurs de moindre réputation, inquiète la Fédération et la Ligue nationale. Quelles vont en être les conséquences ? *« C'est la grande question actuelle,* concède Laurent Blanc, lui-même en partance pour Barcelone, *personne ne peut savoir ce qui va se passer. »* L'équipe de France, contrainte de jongler avec les calendriers de plusieurs pays et de surveiller des internationaux éparpillés un peu partout en Europe, n'est pas assurée de trouver ainsi la « cohésion » tant recherchée.

Aimé Jacquet se veut pourtant optimiste : *« Il faudra être attentif au comportement de chacun. Quand ils s'imposeront à l'étranger, c'est qu'ils auront franchi un palier, ce sera bien pour nous. »* Didier Deschamps estime également que toute expérience est bénéfique : *« Cela permet de faire d'énormes progrès et, lorsqu'on revient en sélection, l'ensemble du groupe en profite ».*

Il n'empêche que la qualité du championnat de France pourrait en pâtir, de même que l'intérêt du public, toujours friand de vedettes. De ce point de vue, l'exode constitue sans aucun doute un problème majeur, lourd de menaces à moyen terme. A la rentrée, dès que l'engouement et les déceptions nées de l'Euro 96 seront estompés, les caisses des clubs seront peut-être riches en devises, mais le public risque de bouder les équipes privées de leurs stars.

Philippe Broussard

Confessions sur deux penalties manqués

LONDRES
de notre envoyé spécial

La voix est triste, l'homme abattu. Reynald Pedros ne peut raconter son cauchemar qu'en murmurant. Ce penalty manqué, il le chuchote. Il le confesse. Comme une mauvaise action dont on se repentira toute une vie. Cela va si vite. Un face à face d'une seconde avec Petr Kouba, le gardien tchèque, et le destin d'un match, le sort d'un joueur, basculent. Reynald Pedros n'a pas encore trouvé la force d'avoir pitié de lui-même. Il se déchire en des mots durs, définitifs. Ils lui sont venus à l'esprit, dès l'arrêt de Kouba. *« J'ai tout de suite pensé que c'était moi qui avait éliminé l'équipe de France »*, dit-il.

Aveu douloureux. Le joueur a beau être entouré, réconforté, pardonné d'avance par ses coéquipiers, il se sent *« inconsolable »*. Les autres ont beau lui répéter que les tirs au but sont une loterie, cela ne lui redonne pas le sourire. Il est seul avec son désarroi.

Gareth Southgate, frère de malheur, n'a pas d'autres mots pour témoigner de sa peine. A cause du même et cruel exercice, il a *« éliminé »* l'Angleterre. Et *« qualifié »* l'Allemagne, *« le vieil ennemi »* que le pays rêvait de voir abattu. Il en sera redevable devant l'histoire désordonnée des guerres anglo-allemandes du football. *« J'appréciais le tournoi,* explique-t-il, *ça se passait plutôt pas trop mal pour moi. Et je sais qu'on ne retiendra que ce penalty manqué. »*

Autour de lui, les joueurs anglais n'ont pourtant pas ménagé leur peine. Mercredi soir à Wembley, avant de quitter le stade désolé, Stuart Pearce l'a tiré par le bras jusqu'aux tribunes, réclamant aux supporteurs leur réconfort. En 1990, lors de la demi-finale de la Coupe du monde, contre l'Allemagne déjà, c'était lui qui avait manqué l'inmanquable. Il a parlé à Southgate, armé de son expérience. Et puis, l'équipe d'Angleterre s'en est retournée vers sa retraite de Bisham, à cinquante kilomètres d'un Londres devenu maudit. *« On s'est tous assis autour d'un verre. Et on a répété à Gareth que nous partagions la responsabilité de son échec, que c'était un sentiment collectif »*, indique Terry Venables, l'entraîneur.

CICATRISER LA BLESSURE

Il faut parfois du temps pour cicatriser la blessure. En 1988, Mickaël Madar avait manqué un penalty pour son club de Sochaux en finale de la Coupe de France. La saison suivante des supporteurs le lui reprochaient encore, à chacune de ses apparitions sur le terrain. Pour oublier, Reynald Pedros compte sur sa nouvelle vie. Il quitte Nantes pour l'Olympique de Marseille, et espère beaucoup de ce changement, après une épreuve qui, de toute façon, l'aura *« blindé »*.

Gareth Southgate peut s'inspirer de Stuart Pearce. Samedi 22 juin, lors du quart de finale contre l'Espagne, celui-ci avait su effacer son échec. La partie s'était conclue sur une nouvelle séance de tirs au but. Le défenseur de l'équipe d'Angleterre avait transformé son penalty. Six ans après, sans trembler.

Pascal Ceaux

■ **OLYMPISME : Billy Paine, président du comité d'organisation des Jeux olympiques d'Atlanta,** a annoncé, jeudi 27 juin, que le budget des jeux, estimé à 1,7 milliard de dollars (8,5 milliards de francs), était, le 31 mai dernier, couvert à 93 %. Il manque encore 120 millions de dollars (600 millions de francs) pour boucler le budget. – (*AFP.*)

■ **Le Comité olympique russe (COR) a promis des primes mirobolantes** aux athlètes qui rapporteront des médailles d'Atlanta. L'or, l'argent et le bronze devraient valoir respectivement un minimum de 250 000, 100 000 et 50 000 francs, mais, selon Vitali Smirnov, président du COR, certaines médailles pourraient valoir jusqu'à 500 000 francs. Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, aurait signé un document assurant le déblocage des fonds nécessaires et une vingtaine de gouvernements régionaux pourraient verser aussi des primes. – (*AFP.*)

■ **ATHLÉTISME : Marie-José Pérec ne courra *pas le 200 m* à Atlanta.** Elle a annoncé, jeudi 27 juin, qu'elle ne participerait qu'au 400 m plat et aux finales des deux relais (4 x 100 m et 4 x 400 m). *« Si je dispute des 200 m d'ici aux Jeux, c'est simplement pour travailler ma vitesse afin de me permettre de passer en 23 secondes au premier 200 m et en 25 secondes ensuite »*, a indiqué la Guadeloupéenne. – (*AFP.*)

■ **Le Cubain Ivan Pedroso, champion du monde de saut en longueur, participera aux Jeux olympiques,** a annoncé, jeudi 27 juin, la Fédération cubaine d'athlétisme. Depuis une blessure aux ligaments du genou droit, le 9 mars à La Havane, l'athlète avait remis en cause sa venue à Atlanta. – (*AFP.*)

■ **HOOLIGANISME : un étudiant russe de 17 ans a été poignardé à Portslade,** dans le sud-est de l'Angleterre, à la suite de la défaite de l'Angleterre face à l'Allemagne en demi-finale de l'Euro de football. Des hooligans l'avaient pris pour un Allemand. L'état du jeune homme serait jugé sérieux, mais stable. Le bilan des incidents intervenus à Londres dans dans la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 juin est finalement de 66 blessés et 200 interpellations. – (*AFP.*)

La Formule 1 s'interroge sur son avenir à la veille du Grand Prix de France

Le président de la FIA souhaite privilégier la sécurité sur les circuits

MAGNY-COURS
de notre envoyé spécial

1996 est bien la saison charnière annoncée dans la Formule 1. Mais les surprises ne viennent pas d'où on les attendait. La redistribution des cartes, provoquée par les changements de pilotes au sein de la plupart des écuries, a cependant laissé Williams-Renault dominer la première moitié de la saison avec six victoires en huit courses. Et Damon Hill prendra, dimanche 30 juin, le départ du Grand Prix de France pour renforcer sa position de leader au championnat du monde.



FORMULE 1

Pour le paddock, le vrai bouleversement est venu d'ailleurs : l'annonce des retraits d'Elf en 1997 et de Renault en 1998 (*Le Monde* du 27 juin). Qui va remplacer ces marques intimement associées au développement et au succès médiatique de la Formule 1, depuis près de trente ans pour le pétrolier et après deux décennies pour le motoriste ?

Ces départs ne pouvaient laisser indifférent le président, britannique et francophone, de la Fédération internationale de l'automobile (FIA). Max Mosley qualifie de *« triste »* le retrait de Renault. *« Cependant, je comprends leur décision,* nous dit-il. *Renault a atteint son objectif en démontrant sa capacité à rester au plus haut niveau technologique pendant plusieurs années. Mais n'oublions pas que d'autres constructeurs avant Renault avaient déjà relevé avec succès le défi de la formule 1. D'autres sont prêts à suivre cet exemple. C'est la loi de notre sport. »*

Cette nouvelle donne va obliger les écuries Williams et Benetton à trouver dès maintenant de nouveaux partenaires. Mais le spectacle offert par les grands prix n'est pas toujours à la hauteur des investissements demandés. La rareté des dépassements en particulier interpelle le président de la FIA.

« Les pilotes ont effectivement beaucoup de mal à se doubler pendant une course, explique Max Mosley. *Nous avons demandé aux ingénieurs des différentes écuries de réfléchir à une modification des voitures, des ailerons avant en particulier. Les pertes d'adhérence provoquées par les traînées aérodynamiques sur ces appendices sont à l'origine de la prudence des pilotes, en particulier dans les courbes. La FIA va engager au mois de juillet un programme de recherche en soufflerie qui devra déboucher rapidement sur une modification des voitures. »*

FAVORISER LE SPECTACLE

Même si nombre de grands prix se jouent maintenant dans les stands, Max Mosley estime que le règlement n'abandonnera pas la liberté laissée aux écuries de décider des ravitaillements et des changements de pneus : *« La formule 1 ne ressemblera jamais aux grands prix motocyclistes avec leurs courses en peloton et des podiums qui ne se dessinent que dans le dernier tour. Comme on ne peut pas tracer des circuits avec de très longues lignes droites pour doubler, où les vitesses seraient alors trop élevées, il faut effectivement songer à changer rapidement l'aérodynamique des formule 1. »*

La sécurité est en effet l'obsession d'un président de la FIA marqué par les disparitions tragiques d'Ayrton Senna et de Roland Ratzenberger, à Imola, en 1994. *« Ma principale responsabilité ne consiste pas à présenter un spectacle, mais à protéger l'intégrité physique des pilotes,* dit Max Mosley. *Si nous constatons au début 1997 que les performances des monoplaces risquent une fois de plus d'augmenter trop rapidement, nous demanderons aux ingénieurs des aménagements, autres que ceux qui sont déjà prévus pour 1998, avec la modification des châssis et l'augmentation des protections du cockpit. »*

Max Mosley se dit même prêt à faire de la Formule 1 *« un moyen de sensibiliser la jeunesse à la sécurité routière ». « Il y a maintenant deux fois et demie plus de risques de se blesser ou de perdre la vie sur la route que dans un grand prix. C'est ainsi que la FIA a demandé à la commission de l'Union européenne de renforcer ses normes en matière de résistance des voitures aux chocs. Les spécialistes estiment que ces mesures permettent d'éviter 13 tués et 240 blessés chaque jour. »*

Et le président de la FIA souhaite également, à travers ses nouveaux règlements sur les carburants et sur les moteurs, que la Formule 1 devienne le vecteur d'une campagne de sensibilisation sur la pollution : *« Nous devons prouver que la voiture peut exister dans le monde moderne sans le détruire. »*

Un message qui paraît cependant largement contradictoire avec les intentions du vice-président de la FIA, Bernie Ecclestone. Celui-ci est également le président de l'association des constructeurs (FOCA), et, à ce titre, souhaite privilégier le spectacle. D'autant que la FOCA s'apprête à mettre en place des programmes de télévision à péage *« pay per view »*, afin de rentabiliser un peu plus les retombées des grands prix.

Christophe de Chenay

■ **AUTOMOBILISME : selon le magazine italien *Autosprint*, Frank Williams,** le patron de l'écurie Williams-Renault, pourrait faire l'objet de poursuites judiciaires en Italie pour homicide par imprudence, après l'accident mortel d'Ayrton Senna, le 1er mai 1994 à Imola. Patrick Head, directeur technique de l'écurie britannique, six membres de son équipe et deux responsables du circuit pourraient aussi être poursuivis. Le procureur de la République, Maurizio Passarini, aurait conclu dans son enquête à une rupture de la colonne de direction sur la Williams-Renault de Senna. Un magistrat de Bologne devrait statuer sur la requête du procureur vers le 20 juillet et un procès pourrait s'ouvrir en septembre. – (*AFP*)

هكذا من الأصل

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
N° 922

HORIZONTALEMENT

I. Charles de Gaulle y a maintenant sa place. – II. A l'air fruste. Grand lac. – III. Acajou. Prit le meilleur. – IV. Péruvienne. Ornés. – V. Se met en scène. Un rêve qui peut pousser à l'effort. Démentit. – VI. Gros porteur. Possessif. Fait du mal. – VII. Peut l'être mieux dans l'autre sens. Friandises. – VIII. Tache peu fréquente de nos jours. On y fabrique toutes sortes de choses, dont le précédent. Conjonction. – IX. Il méprise le règlement. Le raisin l'est parfois opportunément. – X. Font vaciller.

VERTICALEMENT

1. Que n'est-il pas ? – 2. Filait le parfait amour. – 3. Toujours là à exaspérer l'Oncle. Réunit pour un temps les citadins. – 4. Serré. Dans la Bible. Présente partout dans l'un de ses états. – 5. Dans la chambre. Au départ du train. – 6. Le soleil, ou le vent, fait ça très bien. Coule de temps en temps. – 7. Coule sans jamais s'arrêter. Garde les portes. – 8. Différentes selon la classe sociale. – 9. Connaît bien des déboires. S'ils tournent, c'est par souci. – 10. Va nous mener en bateau. Que de millions ! – 11. Vaccinai. Préposition. – 12. Lieu-dit. Dans l'auxiliaire. – 13. Pour les sauteurs.

SOLUTION DU N° 921

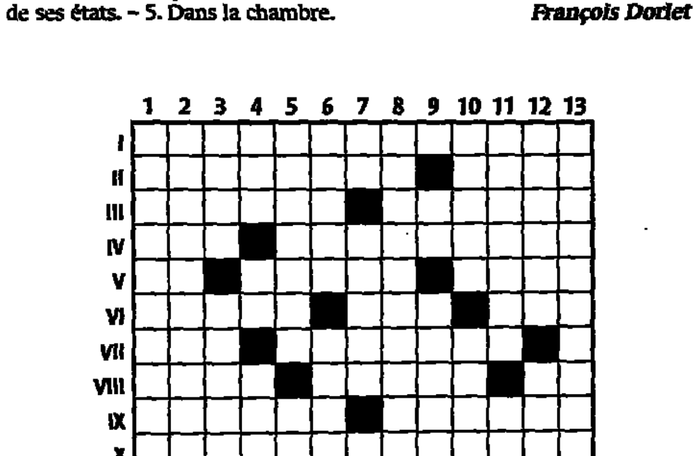
Horizontalement

I. Négociations. – II. Enrhumée. Rit. – III. Toi. Barrette. – IV. Aubaine. Ne. – V. Néons. Aviso. – VI. Ustensiles. – VII. Ali. Ecope. Çà. – VIII. Holà ! Huera. – IX. Oulipo. Câble. – X. Upérisations.

Verticalement

1. Nétanyahou. – 2. Enoué. Loup. – 3. Gribouille. – 4. Oh ! Ans. Air. – 5. Cubiste. Pi. – 6. Iman. Echos. – 7. Aéré. Nou. – 8. Ter. Aspect. – 9. Envierai. – 10. Orteil. Abo. – 11. Nit. Sec. LN. – 12. Sténosages.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
N° 923

HORIZONTALEMENT

1. AERSUUX. – 2. ADEINRV (+5). – 3. AAALNSTY. – 4. EEINNOV. – 5. AAGIMNNT. – 6. ABNOPRT. – 7. AEEMNRR. – 8. AHORST (+1). – 9. AAIMNOT. – 10. ADGINNOR. – 11. EELMOUU. – 12. BEELRSS. – 13. AEEIIPRR. – 14. AAEIRRRV. – 15. ELMOSU (+1). – 16. CEEOSSU. – 17. IILLNOOS. – 18. AEERSSSU (+1). – 19. ADELOSST (+1). – 20. ELMOORT. – 21. EENRTUV (+1). – 22. EEIQSSSU. – 23. EEERRSS.

VERTICALEMENT

24. AAMNPSS. – 25. AABEIMSS (+2). – 26. ABEEGRU. – 27. ACCEILLR. – 28. ABEEELOR. – 29. AAAMRY. – 30. AAORSUV. – 31. AEGINSSU (+1). – 32. AEEELST (+1). – 33. AEHMNOTX. – 34. EENRSSS. – 35. AENORSU (+4). – 36. AIILRTV (+3). – 37. EIINSSST. – 38. AEELNNU. – 39. EEIRRSUV. – 40. AAENNTV. – 41. AEEILMOR. – 42. AAGIOS. – 43. DEEFOQRU. – 44. CDMNOOS.

SOLUTION DU N° 922

1. DIMANCHE. – 2. PATAGON (PAGNOTA). – 3. MARATHON. – 4. MALAGAS. – 5. ARENEUSE. – 6. SUSTENTE. – 7. EMPAREE. – 8. ANAVENIN, vaccin contre le venin. – 9. NEIGEUX. – 10. TOURONS (OUTRONS ROUTONS TROUONS). – 11. INSULA (ALUNIS). – 12. VEGETAUX. – 13. BANCOUL, fruit oriental. – 14. ETETANT (ATTENTE ENTETAT). – 15. MAITRANK, apéritif. – 16. ELIERAI, ôterai la lie. – 17. SPATIAL (APLATIS). – 18. MANQUAS. – 19. AINESSE (ANISEES). – 20. SIAMANG (GAMINAS MAGNAIS MAGASIN). – 21. STARETS (STRATES TRESSAT). – 22. ITERERA (ARETIER...). – 23. DOMINENT. – 24. VETIMES. – 25. INANIME. – 26. DETELANT (DETALENT DENTELAT). – 27. EPITOGE. – 28. AGAPETE. – 29. NAGUERE (NARGUEE). – 30. ETALEUSE. – 31. CRASSEUX. – 32. ANISAIT (NIAISAT SATINAI TANISAI). – 33. PORTANTS. – 34. BAISANT. – 35. AOUTAI (OUATAI). – 36. OVULANT (LOUVANT VOULANT). – 37. ABERRERA. – 38. CRITERE (ETRECIR...). – 39. COALISER (CALORIES CREOLISA RECOLAIS SCOLAIRE). – 40. OPSONINE. – 41. NUERONS (SONNEUR). – 42. ALKYLES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS
N° 1695

CHAMPIONNAT DU MONDE FIDE, sixième partie (Elista, juin 1996)

Blancs : G. Kamsky.
Noirs : A. Karpov.
Défense Petrov.

1. é4	é5	16. Fé3	Fç6
2. Cf3	Cf6 (a)	17. d5 (k)	Fd7
3. d4 (b)	Cxé4 (c)	18. Ff1	b6! (l)
4. Fd3	d5	19. ç4	Té7! (m)
5. Cxé5	Cd7 (d)	20. Fd3	Df6
6. Cxd7 (e)	Fxd7	21. Rg2 (n)	Ré8! (o)
7. 0-0	Fd6 (f)	22. Fç2 (p)	Dç3
8. Cç3 (g)	Dh4 (h)	23. Fb3 (q)	Rf8!
9. g3	Cxç3	24. Tç1	Df6
10. bxç3	Dg4	25. Fç2	Ta-é8 (r)
11. Té1+	Rd8 (i)	26. Dd3 (s)	Fg4!! (t)
12. Fé2	Df5	27. Fd2 (u)	Té2!
13. Tb1	b6	28. Txé2	Txé2
14. ç4 (j)	dxç4	29. Tf1 (v)	Txd2!
15. Fxç4	Té8	30. abandon (w)	

NOTES

a) La défense Petrov est une des armes que Karpov utilisa dans quatre de ses cinq matches contre Kasparov. Il en connaît toutes les subtilités, comme en témoigne son livre paru en 1992, chez Armand Colin.

b) 3. Cxé5, qui a été longtemps la suite la plus populaire, donne lieu à un autre débat théorique après 3..., d6 ; 4. Cf3, Cxé4 ; 5. d4, d5 ; 6. Fd3, Cç6.

c) Refusant la variante 3..., éxd4 ; 4. é5, Cé4 ; 5. Dxd4, d5 ; 6. éxd6, Cxd6 ; 7. Cç3, Cç6 ; 8. Df4, Dé7 ou Fé7 ou g6 ou Ff5, variante qui est, le plus souvent, avantageuse aux Blancs. Contre Garry Kasparov (dixième partie du match du championnat du monde, New York, 1990), Karpov essaya la suite 8..., Cf5 et obtint la nullité au dix-huitième coup.

d) Une continuation plus souvent jouée aujourd'hui que la suite classique 5..., Fd6.

e) 6. Dé2, 6. Cç3, 6. 0-0 et 6. Cxf7 ne sont plus à la mode.

f) Sortant des sentiers battus : 7..., Dh4 ; 8. ç4, 0-0-0 ; 9. ç5.

g) 8. ç4 semble plus fort que cette série du C-D. Après 8..., ç6 ; 9. Cç3, 0-0 (9..., Cxç3 ; 10. bxç3, dxç4 ; 11. Té1+, Fé7 ; 12. Fa3, Fé6 ; 13. Fxé7, Dxé7 ; 14. Fxç4, 0-0 ; 15. Té5, Da3 ; 16. Fxé6, fxé6 laisse aux Noirs une finale difficile ; Short-Hübner, Wijk aan Zee, 1986) ; 10. Dh5, Cf6 ; 11. Dh4, dxç4 ; 12. Fxç4, Té8 ; 13. Fg5, h6 ; 14. Fxf6, Dxf6 ; 15. Dxf6, gxf6, les Noirs purent annuler (Sveshnikov-Mihaltchichin, Kouïbychev, 1986).

h) La menace directe de mat force l'affaiblissement du roque des Blancs, mais cette suite paraît bien risquée, outre le fait qu'elle coûte au R noir la possibilité de roquer.

i) Et non 11..., Fé6? ; 12. Dxg4 ni 11..., Fé7 à cause de 12. Fa3, Dxd1 ; 13. Taxd1, Fé6 ; 14. ç4 avec avantage aux Blancs.

j) La positions des Blancs paraît préférable.

k) Fermant la grande diagonale h1-a8 tout en gagnant du terrain.

l) On pouvait attendre 18..., Fa4 mais non ce coup mystérieux qui prévient peut-être 19. Dd2 et 20. Fg5.

m) Et encore une idée surprenante, liée au coup précédent, qui ne devient claire que lorsqu'on connaît la suite de la partie : Karpov trouve que sa position exige le transfert de son R sur l'aile-R !

n) 21. Dç2 suivi de la rupture ç4-ç5 est un plan simple, mais les Blancs craignaient sans doute la suite 21. Dç2, Df3 ; 22. ç5, Fh3 ; 23. Ff1, Ff5.

o) Quelle idée étonnante, ce passage du R en f8 suivi du doublement des T sur la colonne é !

p) Avec l'idée de contrer la manœuvre du R ennemi par Dd3-Dh7.

q) Ou 23. Dd3, Dxd3 ; 24. Fxd3, Ta-é8, et les Noirs n'ont plus grand-chose à redouter.

r) Les cinq derniers coups des Blancs n'ont servi à rien, alors que les Noirs ont atteint leur objectif positionnel.

s) Menaçant 27. Dh7 et 28. Dh8 mat.

t) Mais les Noirs font également valoir leur droit au mat !

u) Horrifiés, les Blancs s'aperçoivent de l'utilité de l'attaque 27. Dh7 à cause de la défense 27..., g5! (préparée dès le dix-huitième coup ?). C'est la panique. Quelle défense choisir ? 27. perd la qualité après 27..., Df3+!; 28. Dxf3, Fxf3+; 29. Rf1, Txé1+ ; 30. Txé1, Fg2+ ; 31. Txg2, Txé1. De même, si 27. Fd1, Ff5. Enfin, si 27. Df1, Té5 (menaçant 28..., Th5) ; 28. h3 (ou 28. Fd2, Fé2!), Df3+ ; 29. Rg1, Th5 ; 30. h4, Fxg3.

v) Ou 29. Fé1, Txç2! ; 30. Dxç2, Df3+ ; 31. Rg1, Fh3 suivi du mat.

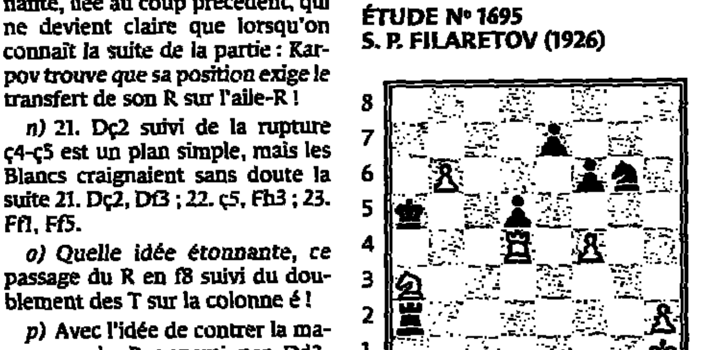
w) Si 30. Dxd2, Df3+ ; 31. Rg1 (si 31. Rf1, Dh1 mat), Fh3.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1694 V. GOLUBEV (1952)

(Blancs : Rd5, Tg2, Fç8, Pf4. Noirs : Rh8, Té7, Fh6, Pd6, é2, f5 et h7. Nulle.)

1. Fé6, Txé6 ; Rxé6, é1=D+ ; 3. Rf7, Fg7! ; 4. Té2!! (et non 4. Txg7?, Dé8+! et les Noirs gagnent), **Fç3** (si 4..., Dxé2 ; pat) ; **5. Tg2!, h5** (si 5..., Fg7 ; 6. Té2) ; **6. Tg8+, Rh7 ; 7. Tg7+, Rh6 ; 8. Tg6+. Nulle.**

ÉTUDE N° 1695 S. P. FILARETOV (1926)



Blancs (6) : Rh1, Td4, Ca3, Pb6, f4 et h2.

Noirs (6) : Ra5, Ta2, Cg6, Pd5, é7 et f6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

DAMES
N° 534

CAP SUR LA TECHNIQUE

Où damer et avec quel pion ?

Dans cette troisième illustration, deux pions blancs se trouvent à égale distance de la ligne damante :

– Le pion à 8, qui peut damer à 2 ou à 3 ;

– Le pion à 9, qui peut damer à 3 ou à 4.

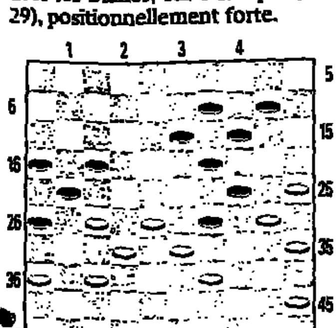
La stratégie gagnante consiste d'abord à interdire aux Noirs l'accès de la case 37, puis à les contraindre à attaquer le pion blanc à 40.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 9-4 ! (32-38) [meilleure défense, car si (32-37) 4-31 (37x26) 8-2 ou 8-3, etc., +] 4-31 ! (38-43) 31-48 (43-49) 8-2 (49x35) 48-30, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Coup exécuté dans une séance de parties simultanées, en 1963, par le maître soviétique Z. Tsirik, avec les Blancs, sur l'attaque (23-29), positionnellement forte.



B+ comme suit : 25-20 ! (14x43) 36-31 ! (29x33) 28-22 (17x28) 32x3 ! (21x41) 3-25 ! (26x37) 25x36 !!, rafle six pions, +. Remarquable en séance de parties simultanées !

SOLUTION DU PROBLÈME N° 533 G. POST (1962)

Blancs : dames à 41 et 44, pions à 10 et 39.

Noirs : dame à 20, pions à 9, 12 et 38.

44-49 !!! [hors du commun, au-delà du coup très fort], et si :

a) (20-15) 49x14 !! (15x4) 41-36 ! (4-15) 36-47 (15-4) 14-10 puis 39-33, +.

b) (20-25) 49x20 (25x5, *b1*) 41-46 !, +.

b1) (25x46) 10-5 !, +.

c) (20-14) 49x4 ! (14x5, *c1*) 41-46 !, +.

c1) (14x46) 10-5 !, +.

d) (38-42) 39-33 (20x38) 49x20 !! (42-47, *d1*) 10-4 ! et si :

d') (47x15) 41-47 !, + par « enfermé diagonal » ;

d'') (47x36) 20-47 !, + par « enfermé diagonal ».

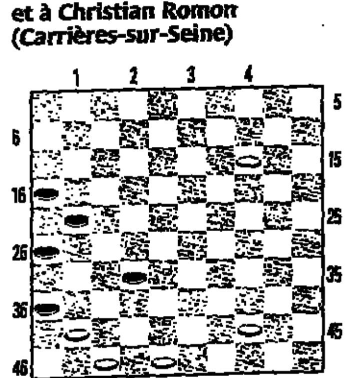
d1) (42-48) 20-38 ! (48x5, *d'1*) 41-46 !, +.

d'1) (48x46) 10-5 !, +.

e) (20-33) 49x25 (33x44...) 25-39, etc., + comme en *d1*.

Somptueuse et orthodoxe dans *toutes* les variantes et sous-variantes !

PROBLÈME N° 534 JEAN CHAZE (1996) dédié à Maurice Faugier (Paris) et à Christian Romon (Carrières-sur-Seine)



Les Blancs jouent et gagnent.

Une miniature stratégique dont la difficulté tient au *nombre* et au *déroulement des fausses solutions*.

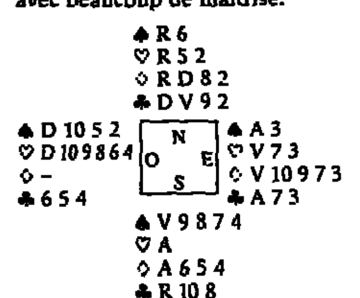
Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

BRIDGE
N° 1691

OSCAR À DEAUVILLE

Cette donne montre bien le niveau du Tournoi des champions qui se déroule chaque année, fin juillet, à Deauville. Dans les quatre matches, la manche n'a été réussie que deux fois, mais avec beaucoup de maîtrise.



Au rama, les enchères (Sud donneur, tous vulnérables) ont été :

Sud	Ouest	Nord	Est
Paulissen	Gawrys	V. d. Neut	Lasocky
1 ♠	passe	2 ♣	passe
2 ◇	passe	2 ♡	passe
2 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest (Gawrys) ayant entamé le 10 de Cœur, Sud a pris avec l'As sec et a joué Trèfle pour affranchir trois levées dans la couleur. Est a fait l'As et a continué Cœur, que le déclarant a laissé passer. Ouest ayant rejoué Cœur pour le Roi du mort, *comment Paulissen, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Après avoir tiré le Roi de Carreau sur lequel Ouest n'a pas fourni, le déclarant comprit que, si Ouest n'avait pas la reprise de l'As de Pique, il serait possible de *squeezer Est à Pique et à Carreau* dans la position suivante :

♠ R 6 ◇ D 8 ♣ D — ♠ A 3 ◇ V 10 9
♠ V 9 8 ◇ 6 5

Sur le quatrième Trèfle du mort, Est jeta le 3 de Pique. Alors Paulissen (qui savait qu'Est avait encore trois Carreaux) *joua le 6 de Pique* pour l'As sec qui affranchit le Roi de Pique...

En salle fermée, les annonces avaient été un peu différentes :

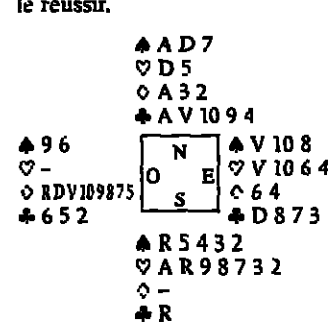
Sud	Ouest	Nord	Est
Romansky	V. d. Brom	Kowalski	Mulder
1 ♠	passe	2 ♣	passe
2 ◇	passe	2 ♡	passe
3 ♣	passe	3 ◇	passe
3 SA	passe	passe	passe

Sur « 2 Cœurs », relais forcing, Sud a préféré donner un soutien à Trèfle avant d'atterrir à 3 SA. Ouest a entamé le 4 de Cœur pour le Valet d'Est, et on est arrivé à la même fin de coup à cinq cartes. Toutefois, sur le 10 de Trèfle, Est n'a pas défaussé le 3 de Pique, mais un Carreau. *Comment Sud a-t-il alors gagné* TROIS SANS ATOUT contre *toute défense* ?

Romansky a tiré la Dame de Carreau et *a continué Carreau* pour mettre Est en main et l'obliger à jouer Pique. Et c'est encore *le Roi de Pique* qui a procuré la neuvième levée !

LA GRANDE RÉDUCTION

Les jeux de réduction d'atout sont parmi les plus spectaculaires du jeu de la carte. Leur difficulté ne provient pas seulement de leur mécanisme, mais souvent de la nécessité de prévoir leur utilisation. Voici un exemple typique. La donne a été distribuée au cours d'un interclub, et le grand chelem a chuté alors que, avec un peu de prévoyance, on aurait pu le réussir.



Ann. : S. don. N.-S. vuln.

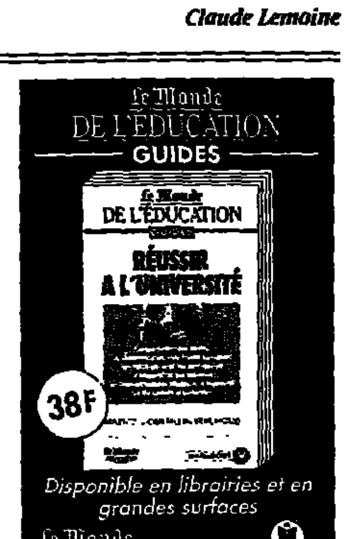
Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	4 ◇	5 ◇	passe
6 ♡	passe	7 ♡	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Guidicelli, en Nord, propose-t-il de gagner* le GRAND CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Il était normal pour Nord de déclarer le grand chelem à Cœur, même si le barrage à Carreau pouvait faire craindre de mauvaises répartitions.

Philippe Brugnon



Maussade au Nord-Est

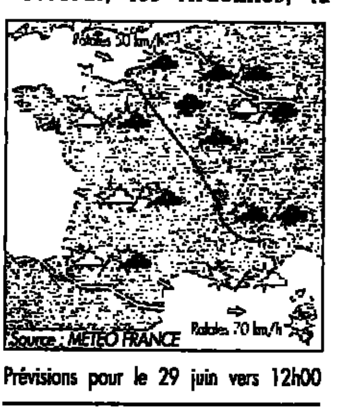
DURANT CE WEEK-END des premiers départs en vacances, l'anticyclone des Açores connaîtra quelques faiblesses sur notre pays : un premier petit épisode de pluie finira d'évacuer l'Est, samedi, tandis que, dimanche, une nouvelle zone de nuages et de petites pluies touchera les régions situées au nord de la Loire. La moitié sud du pays bénéficiera d'un temps plus clément.

Samedi, les Ardennes, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté et les Alpes verront leur ciel très encombré de nuages ; ceux-ci seront souvent menaçants, donnant ici ou là une averse, voire localement un petit orage. Dans le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France et la Bourgogne, des nuages accompagnés de faibles précipitations persisteront durant la matinée ; des éclaircies se développeront ensuite ; on ne sera toutefois pas à l'abri d'une petite averse locale.

Dans les régions méditerranéennes, le soleil sera à nouveau généreux, mais le vent d'ouest se lèvera dès le début de la matinée ; il se renforcera au fil des heures, pour atteindre en fin de journée 70 à 80 km/h dans les rafales, un peu plus sur le nord-ouest de la Corse. Partout ailleurs, les nuages n'empêcheront pas le soleil de faire des apparitions. Les nuages seront toutefois un peu plus nombreux du Pays basque au pied des Pyrénées. Les côtes de la Manche subiront un vent de nord-ouest assez fort – pointes jusqu'à 60 km/h à partir de la mi-journée – et les côtes atlantiques un vent de nord-ouest plus modéré, les rafales se cantonnant autour de 50 km/h.

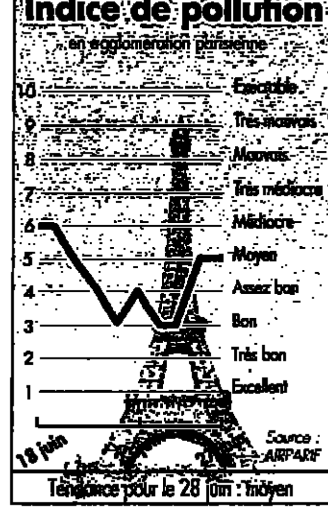
Les températures seront un peu partout en légère baisse : les minimales seront comprises entre 11 et 15 degrés dans la moitié nord, entre 14 et 17 degrés dans la moitié sud, jusqu'à 18 ou 19 degrés sur le littoral méditerranéen ; les maximales ne dépasseront pas 18 ou 19 degrés sur les côtes de la Manche et dans l'extrême nord, 20 à 22 degrés dans les autres régions de la moitié nord ainsi que sur la côte aquitaine, 22 à 26 degrés dans le Sud-Ouest et 24 à 28 degrés dans le Sud-Est.

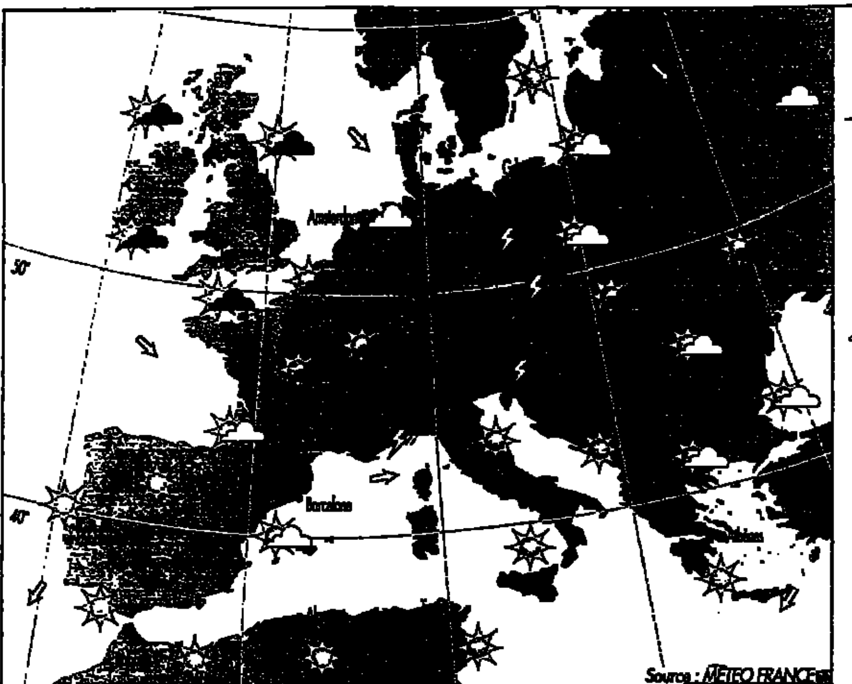
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 29 juin vers 12h00

La qualité de l'air



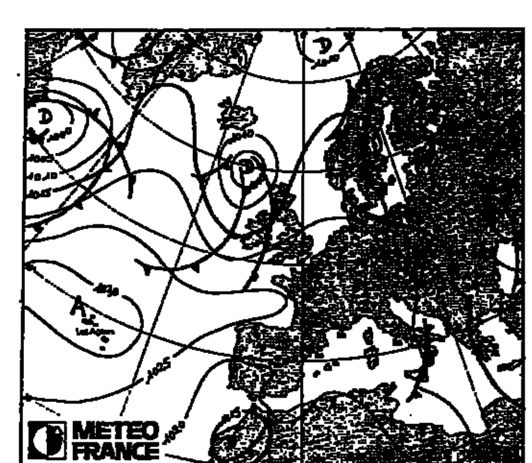


Prévisions pour le 29 juin vers 12h00

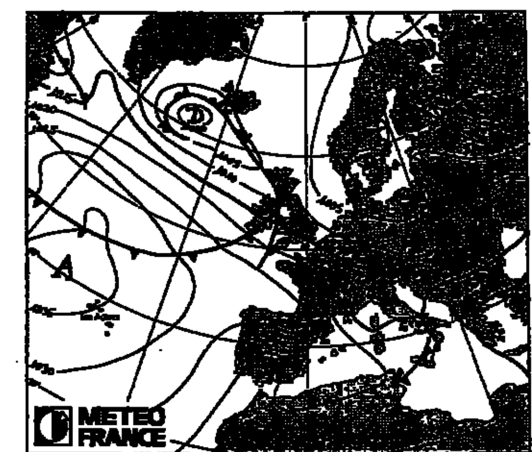
Ensoleillé
Eclaircies peu nuageux
Nuageux courtes éclaircies
Brumes et brouillard
Très nuageux ou couvert
Pluie ou bruine
Averses
Orages
Vent fort
Neige

TEMPÉRATURES du 27 juin maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	26/11	TOURS	25/11	CHICAGO	29/15	LISBONNE	34/20	PRETORIA	18/3
AJACCIO	24/14	LILLE	20/13	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	19/9	LONDRES	24/14	RABAT	29/19
BIARRITZ	22/14	LIMOGES	27/14	ALGER	26/13	DAKAR	28/23	LOS ANGELES	20/13	RIO DE JAN.	25/20
BORDEAUX	27/13	LYON	25/12	AMSTERDAM	19/11	DJAKARTA	33/24	LUXEMBOURG	21/13	ROME	25/11
BOURGES	26/13	MARSEILLE	28/16	ATHÈNES	30/21	DUBAI	44/29	MADRID	31/13	SAN FRANC.	18/12
BREST	20/13	NANCY	24/12	BANGKOK	37/27	DUBLIN	20/13	MARRAKECH	39/20	SANTIAGO	12/2
CAEN	21/13	NANTES	21/11	BARCELONE	26/17	FRANCFORT	23/13	MEXICO	23/13	SÉVILLE	35/19
CHERBOURG	20/9	NICE	23/17	BELGRADE	21/12	GENÈVE	23/10	MILAN	25/10	ST-PÉTERS.	17/10
CLERMONT-F.	24/12	PARIS	26/16	BERLIN	22/9	HANOÏ	35/28	MONTRÉAL	23/12	STOCKHOLM	18/12
DIJON	24/11	PAU	24/12	BOMBAY	33/27	HELSINKI	13/10	MOSCOU	21/12	SYDNEY	17/10
FORT-DE-FR.	30/25	PERPIGNAN	29/15	BRASILIA	27/19	HONGKONG	32/26	MUNICH	22/14	TENERIFE	31/22
		POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	19/13	ISTANBUL	29/21	NAIROBI	22/14	TOKYO	24/19
		RENNES	21/14	BUCAREST	25/15	JÉRUSALEM	33/26	NEW DELHI	37/26	TUNIS	28/17
		ST-DENIS-RÉUNION	26/19	BUDAPEST	22/13	KIEV	14/12	NEW YORK	26/18	VARSOVIE	20/11
		ST-ÉTIENNE	24/12	BUENOS AIRES	9/–2	KINSHASA	30/17	PALMA DE M.	26/12	VENISE	25/14
		STRASBOURG	25/13	CARACAS	—	LE CAIRE	40/23	PÉKIN	26/20	VIENNE	21/15
		TOULOUSE	26/13			LIMA	17/15	PRAGUE	21/13		



Situation le 28 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 30 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Une lieue sous les mers

CETTE HAUTE silhouette, cette chevelure caractéristique, c'est le professeur Piccard qui a fait hier au Palais de la découverte une conférence sur ses projets d'explorations sous-marines. Comme il a été dit : *« On ne présente pas le professeur Piccard. »* Il a conquis le ciel en 1931 et 1932, et nos enfants verront en lui le réalisateur de découvertes sous les mers auprès desquelles les exploits du capitaine Nemo n'existent pas.

C'est avec une simplicité, un humour et une foi extraordinaires que le grand savant a expliqué au tableau noir, en dessinant des deux mains à la fois, le principe et les caractéristiques de son moderne *Nautilus*. Est-ce parce qu'il est originaire de Lutry, au bord du lac Léman, que le physicien suisse a eu l'idée d'explorer les profondeurs aquatiques (on sait que le lac de Genève a 300 mètres de fond) ? Toujours est-il qu'il y a plus de quarante ans que le professeur Piccard pense à cette question. C'est donc *« poussé par la curiosité »* et pensant que *« plus on descend plus on voit des choses extraordinaires »* que le professeur Piccard, grâce au Fonds de recherche belge, a établi les plans de l'appareil qui va lui permettre de voir du nouveau. Il ne sait pas quoi exactement. *« Si on le savait, ce ne serait pas la peine de descendre ! D'ailleurs la difficulté n'est pas de descendre, mais de remonter. »*

C'est afin de résoudre le problème du délestage que le physicien a mis au point un système d'électroaimant tout à fait remarquable et qu'il appelle modestement *« ce petit truc »*, tout le reste n'étant d'après lui que *« petits détails et petites mécaniques »*. Le lest est constitué par de l'essence. Le professeur Piccard pense pouvoir descendre à 4 000 mètres, ayant également parfaitement résolu le problème de l'étanchéité.

François Depret
(29 juin 1946.)

PHILATÉLIE

Deux timbres sur la Corse

LA CORSE est à l'honneur avec l'émission de deux timbres à 3 F, l'un, émis le 3 juin, représente le site des îles Sanguinaires, l'autre, le 1er juillet, célèbre le centenaire du train Ajaccio-Vizzavona.



Le premier timbre consacré à la Corse – son emblème, la tête de Maure – est paru il y a tout juste cinquante ans. Suivirent des vues d'Ajaccio (1954 et préoblitéré en 1981), Filitosa (1986) et la région Corse (1982). Le rythme s'est accéléré depuis 1990 : Tino Rossi (1990), le 500e anniversaire de la fondation d'Ajaccio (1992), le cinquantenaire de la libération de l'île (1993), Bastia (1994).



Le thème corse comprend des timbres représentant le territoire français sur lesquels l'île de Beauté n'est pas oubliée : Jeune chambre économique française (1977), 15e anniversaire de la Datar (1978), l'eau (1981), recensement (1982), Duquesne (1988), l'IGN (1990). Parmi les célébrités : Napoléon, bien sûr (1951, 1954, 1969, 1972, 1973), également Daudet, qui habita le phare des Sanguinaires et décrit l'archipel dans l'une des *Lettres de mon moulin* (1936), Mérimée (1970) pour *Colomba* ou Fred Scamaroni résistant au destin tragique (1958).

Le timbre sur les Sanguinaires, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Claude Durrens, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

Le timbre sur le train Ajaccio-Vizzavona, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par J.-P. Véret-Lemarinier, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.

★ Vente anticipée du timbre sur le train corse, à Ajaccio, les 29 et 30 juin, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la gare SNCF.

EN FILIGRANE

■ **Chanson italienne.** La poste de Saint-Marin vient d'émettre un feuillet de douze timbres à 750 lires intitulé « Storia della canzone italiana ». Y apparaissent notamment Caruso, Vittorio De Sica, Domenico Modugno. Tirage : 250 000 feuillets.

■ **Ventes.** Vente à prix nets Patrick Codron (BP 1, 13114 Puyloubier) de plus de 500 lots, dont de nombreuses marques postales, littérature philatélique, colonies françaises (premier courrier aérien régulier Madagascar-Europe, vol Tananarive-Brocken du 29 juillet 1934, 750 F).

Vente à prix net Rivoli-Philatélie (146, rue de Rivoli, 75001 Paris). Parmi les 1 033 lots : no 4 *Cérès* neuf (19 000 F), tête-bêche du no 27 lauré dans bande de trois sur fragment (45 000 F)..., etc.

■ **Alsace-Lorraine.** Timbres, affranchissements, règlements postaux, tarifs, postes cantonales... figurent au sommaire de *l'Occupation de la France et annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne 1870-1872*, de Jean-Pierre Bournique (170 pages illustrées, 250 F port compris : SPAL, BP 4, 67381 Lingolsheim Cedex).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BIRMANIE.** A partir du 16 juillet, la compagnie aérienne japonaise All Nippon Airways (ANA) prévoit d'effectuer une liaison bihebdomadaire entre Osaka et Rangoun. ANA deviendra ainsi la première compagnie d'un grand pays développé à assurer une desserte de la Birmanie depuis que les militaires ont pris le pouvoir en 1988. – *(AFP.)*

■ **ILE-DE-FRANCE.** La SNCF va mettre en place un système expérimental d'information dans les trains de banlieue. A partir du 1er septembre, le système Infotrain, grâce à des écrans dans les trains, informera les passagers *« dans les cinq minutes »* sur la nature du problème technique ou du retard pris par la rame. Dans les quinze minutes suivant l'incident, la SNCF s'engage à donner la durée de l'immobilisation et éventuellement les solutions de remplacement. – *(AFP.)*

■ **BAHREIN.** Les compagnies aériennes Royal Brunei et Lufthansa ont décidé de suspendre leurs vols-passagers à destination de Bahreïn, la première à partir du 10 septembre et la seconde à partir du 27 octobre. – *(AFP.)*

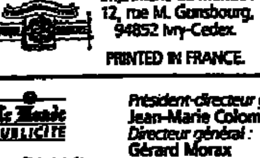
■ **MÉTÉO.** Un nouveau service de météo marine, Navifax, est proposé par Météo-France. Munis d'un téléphone et d'un télécopieur, les marins, pêcheurs et plaisanciers, pourront recevoir des données météorologiques de leurs choix, à tout moment et dans n'importe quelle région. – *(AFP.)*

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE.** Air New Zealand a été élue, pour la troisième année consécutive, meilleure compagnie aérienne du Pacifique par les professionnels de l'industrie du tourisme britannique, qui ont mis en avant la qualité de son service et la satisfaction des passagers. Air New Zealand effectue actuellement huit vols hebdomadaires au départ de l'Europe (Londres ou Francfort) et dessert l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique sud (Fidji, Cook, Samoa, Tonga et la Polynésie) *via* Los Angeles.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications no 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 30 juin

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **LE PARC MONCEAU** et les hôtels (extérieurs) du quartier (37 F), 11 heures, sortie du métro Monceau (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels et appartements du prince de Soubise (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).

■ **LA PROMENADE PLANTÉE DU 12e ARRONDISSEMENT** (35 F), 14 h 30, avenue Daumesnil devant la mairie du 12e arrondissement (Ville de Paris).

■ **LE JARDIN DES PLANTES** (45 F), 14 h 45, sortie du métro Jussieu (Paris capitale historique).

■ **MARAIS** : hôtels et place des Vosges (50 F), 15 heures, 1, place des Vosges (Elisabeth Romann).

■ **LA PAGODE DE VINCENNES** (55 F), 15 heures, angle de l'avenue de Paris et de l'avenue de la Liberté (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (37 F), 15 heures, sortie du métro Porte-de-Choisy côté pair du boulevard Masséna (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE LA MOUZAIA** (50 F), 15 heures, sortie du métro Botzaris (Paris passé, présent).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (37 F), 15 heures, place Saint-Sulpice devant l'église (Monuments historiques).

■ **MONTMARTRE** (55 F), 16 heures, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Mathilde Hager).

Lundi 1er juillet

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** : les galeries souterraines de l'hôtel de Cluny (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Elisabeth Romann).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition « François Ier par Clouet », 11 heures ; la Renaissance à Venise, des Bellini à Véronèse, 11 h 30 ; la sculpture du Moyen Age et de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Les années romantiques », 13 h 45 (50 F + prix d'entrée), sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Suzette Sidoun) ; 14 heures (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Odyssée) ; 15 h 30 (50 F + prix d'entrée), entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LE QUARTIER BRÉDA** (45 F), 14 h 30, angle de place Clichy et de la rue de Clichy, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques (Le Passé simple).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (45 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Médard (Paris capitale historique).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Pyrénées devant Twenty (Christine Merle).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Paris passé, présent).

■ **MARAIS** : le quartier juif (55 F), 15 heures, 21 *bis*, rue des Tournelles (Paris et son histoire).



هكذا من الأصل

CHIAPAS Marcos, le leader des Indiens insurgés du Chiapas, dans le Sud-Est mexicain, séduit des artistes et des intellectuels, à l'échelle internationale. Un appel circule en France pour soutenir la *« rencontre intercontinentale contre le néolibéralisme et pour l'humanité »* prévue au Mexique du 27 juillet au 3 août. ● PARMI LES SIGNATAIRES, certains sont des familiers du Mexique, comme le sociologue Alain Touraine, préoccupé par la décomposition du système politique dans ce pays. ● PATRICK GRANDPERRET, le cinéaste, rentre à peine du Chiapas, où il vient d'effectuer des repérages. Après ses fictions africaines, il prépare un tournage dans les villages contrôlés par les zapatistes. ● LA PROSE de Marcos, qui tranche sur la langue de bois militante, rencontre un certain succès en France ; ainsi le premier recueil de ses textes est-il déjà épuisé.

Intellectuels et artistes s'engagent « pour l'humanité » aux côtés des zapatistes

Un appel circule en France pour soutenir le mouvement des Indiens insurgés du Sud-Est mexicain
Il a d'ores et déjà reçu de nombreuses signatures, dont celles de Régine Deforges, Albert Jacquard, Ken Loach ou encore le chanteur Arthur H

PLUS d'une centaine d'intellectuels et d'artistes ont signé un appel qui circule en France pour soutenir le mouvement des zapatistes du Mexique. Le texte approuve l'initiative du sous-commandant Marcos d'une *« rencontre intercontinentale contre le néolibéralisme et pour l'humanité »*, qui doit se tenir au Chiapas du 27 juillet au 3 août. Il affirme que les zapatistes *« ont choisi la voie de la résistance civile et du dialogue politique, sans messianisme ni militarisme »*. Ses premiers signataires forment une curieuse mosaïque, du sociologue Alain Touraine ou du généticien Albert Jacquard à la romancière Régine Deforges, du cinéaste Ken Loach à Bettina Rheims, auteur de la photo de Jacques Chirac qui orne les mairies de France, des plasticiens Barcelo et Boltanski à une pléiade de dessinateurs, dont Wiaz, Wolinski, Cabu. La revue *Chimères*, fondée par Gilles Deleuze et Félix Guattari, voisine avec l'écrivain Gilles Perrault, le chanteur Arthur H. avec le mathématicien Jean-Pierre Kahane.

Deux femmes sont à l'origine de cet appel : la traductrice Tessa Brisac, qui a vécu quinze ans au Mexique, et la réalisatrice Carmen Castillo, chilienne, collaboratrice du cinéaste Patrick Grandperret (*L'Enfant lion*) et proche de Régis Debray. Ensemble, elles ont réalisé un documentaire pour Arte, *La Véridique Légende du sous-commandant Marcos*, diffusé en mars 1995. Elles se trouvaient au Chiapas en février 1994, peu après le 1er janvier, date de l'*« insurrection »* zapatiste, et y ont passé deux mois l'été suivant. *« A l'étranger, on ne voit que Marcos et on est fasciné par le héros romantique. Mais c'est surtout la culture politique des Indiens qui l'a fabriqué. Sans eux, il serait resté un guérillero marxiste »*, affirment-elles.

Le sous-commandant Marcos deviendrait-il le nouveau chouchou de certains intellectuels français, et le Chiapas le Larzac des années 90 ? L'image du rebelle cinéphile et littéraire, la figure du Robin des Bois *high-tech*, connecté à Internet, accessible sur le 3615 Zapata, du lecteur d'Althusser et de Foucault allié aux Indiens mayas, du poète insolent pratiquant l'autodérision séduit manifestement. Le passé marxiste de Marcos (*Le Monde* du 9 septembre 1995) est connu des sympathisants français.

SUCCÈS ÉDITORIAL

Il n'empêche pas chacun de projeter ses propres rêves dans les multiples facettes du mythe zapatiste. Les textes de l'homme au passe-montagne, rassemblés dans le livre *Ya Basta ! Les insurgés zapatistes racontent un an de révolte au Chiapas* (Dagorno), se sont vendus à 6 300 exemplaires, à la surprise de l'éditeur. Les intellectuels mexicains prennent le mouvement au sérieux, qu'ils l'admirent, comme le romancier Carlos Fuentes, ou le critiquent, comme le Prix Nobel de littérature Octavio Paz. Ils ont influencé les sympathisants français qui sont souvent des familiers du Mexique.

Directeur du Théâtre de l'Odéon, Georges Lavaudant a beaucoup séjourné au Mexique – il y était encore en mai – pour monter les œuvres de Jean Genet ou écrire des pièces (*Terra incognita*). *« Le masque du passe-montagne et de la pipe, c'est une mise en scène simple mais belle »*, précise-t-il. Dans le livre *Ya Basta !* (« Ça suffit ! »), il voit *« un style nonchalant, très humain, un refus de la doxa marxisante : une pensée douce, attentive aux autres. Marcos ne fait pas de promesses, il tente de soulever ce qu'il peut à hauteur d'homme. Aujourd'hui, il faudrait plus de Marcos ou de Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix birmane, et moins de Farakhan* [leader sectaire d'un mouvement noir américain] *»*.



Traductrice du romancier Gabriel Garcia Marquez, responsable de la littérature latino-américaine au Seuil, Annie Morvan n'est pas en accord avec *« tous les points défendus par les zapatistes »*. Mais elle estime que, à moins de se résigner à *« laisser la moitié du monde mourir de mort violente ou à petit feu »*, il faut bien rechercher des alternatives qui prennent en compte les réalités du tiers-monde.

Le directeur du Musée des arts africains et océaniens de Paris, Jean-Hubert Martin, fait le parallèle entre le mouvement du Chiapas, qu'il qualifie de *« culturel »*, et celui des Aborigènes d'Australie. Celui qui avait organisé à Beaubourg, en 1989, la belle exposition « Les Magiciens de la terre » pour faire connaître les artistes non occidentaux, juge que la culture est *« le seul moyen de s'opposer au rouleau compresseur économique et politique qui domine la planète, dont les ravages sont énormes »*.

Ce n'est pas par *« compassion »* à l'égard des Indiens, si pauvres soient-ils, qu'Yvon Le Bot, directeur de recherche au CNRS, sociologue proche d'Alain Touraine, a signé l'appel. Auteur de deux ouvrages sur le Guatemala (éditions Karthala), il avait d'abord considéré les zapatistes avec méfiance, craignant la répétition des guérillas classiques *« dont les Indiens ont toujours payé le prix »*.

DÉMOCRATIE ET IDENTITÉ

A ses yeux, le mouvement pose en fait *« les questions de la démocratie, l'identité et la modernité »*. Concilier affirmation identitaire et démocratie n'est *« pas du tout le souci des fondamentalistes hindous ou musulmans, qui ont une tout autre approche du communautarisme que les Indiens zapatistes »*. S'il juge Marcos trop *« bavard »*, Yvon Le Bot apprécie que son quartier général s'appelle La Realidad (« la réalité ») car il se méfie d'une gauche latino-américaine encore hantée par les figures de Che Guevara et de Castro.

« Si j'étais mexicain, affirme Bernard-Henri Lévy, *je soutiendrais les zapatistes tant la crise, la corruption et l'arrogance du régime sont insupportables. »* Rentrant de plusieurs mois au Mexique, où il a tourné un film avec Alain Delon et Arielle Dombasle, son épouse, le philosophe n'a pas eu connaissance de la pétition. Il a séjourné de nombreuses fois au Mexique. *« Le tout premier texte que j'ai publié portait sur le Chiapas, dont je revenais ; il est paru dans* Les Temps modernes *en 1970. »*

Bernard-Henri Lévy voit dans le mouvement de Marcos *« une insurrection biface »*. D'un côté, il note *« une extrême modernité, une conception de la résistance sans violence, un rapport fort à la littérature »*. Il s'amuse du grade de « sous-commandant » que s'attribue Marcos, y voyant *« un clin d'œil qui déjoue la machine totalitaire »*. Cependant, à la lecture de tout ce qui se développe autour de Marcos, il observe *« de gros sédiments du marxisme-léninisme dans sa version latino-américaine »*. Il se refuse dès lors à un soutien inconditionnel. *« Le Chiapas mérite mieux que la fétichisation d'une cagoule. Le meilleur soutien, c'est d'apprendre à connaître le Mexique, de lire Carlos Fuentes et de se rendre au Chiapas. »*

Catherine Bédarida

★ **Lire : *Ya Basta ! Les insurgés zapatistes racontent un an de révolte au Chiapas*, de Marcos, Dagorno (épuisé, à reparaître en septembre). *L'Indigénisme*, d'Henri Favre, « Que sais-je », PUF, 1996 (approche historique des politiques menées envers les Indiens). *Esprit*, juin 1996, « Portrait de Rafael Guilen, alias le sous-commandant Marcos », de René Rodriguez. *Ces hommes sont avant tout nos frères*, de Danielle Mitterrand, Ramsay, juin 1996 (le récit de son voyage au Chiapas).**

Une soirée de soutien

Comédienne dans la troupe d'Armand Gatti, Sarah Franco-Ferrer a organisé, mercredi 26 juin, une soirée de soutien à la cause zapatiste. Au cinéma La Clef, à Paris, le public a pu voir le film de Carmen Castillo et Tessa Brisac *La Véridique Légende du sous-commandant Marcos* et entendre la lecture d'une pièce d'Armand Gatti, écrite à la suite d'un voyage chez les Indiens mayas du Guatemala qu'il effectua dans les années 70.

Le dramaturge, qui monte un spectacle avec de jeunes exclus à Sarcelles, était représenté par son fils. Régis Debray, revenu récemment du Chiapas (*Le Monde* du 14 mai), est venu témoigner. Olivier Cyran, journaliste à *Charlie Hebdo* et responsable du numéro hors série *Viva Chiapas*, illustré par Wolinski, a évoqué leur rencontre avec le *sous-commandant* Marcos. Peu annoncée, se déroulant à l'heure du match France-République tchèque, la soirée n'a pas attiré plus de cent cinquante personnes.

Après l'Afrique, Patrick Grandperret s'apprête à filmer le Chiapas

LE RÉALISATEUR de deux contes africains, *L'Enfant lion* et *Le Maître des éléphants*, vient de passer trois mois au Chiapas. Cet assistant de Maurice Pialat et de Jean-Louis Trintignant, puis producteur de Claude Faraldo et d'Arnaud Desplechin, prépare une fiction pour la série *Terres étrangères* d'Arte. De retour dans sa maison-bureau de Saint-Maur-des-Fossés, Patrick Grandperret regarde les images qu'il vient de rapporter de La Realidad, le village quartier général des zapatistes. Femmes aux couleurs éclatantes, visages masqués de foulards, montagnes tapissées de forêts, chants d'oiseaux, passe-montagne de Marcos : ce sont comme des notes de voyage, prélude au tournage prévu pour 1997.

Sympathisant du mouvement zapatiste, Patrick Grandperret avait fait parvenir à Marcos une cassette de *L'Enfant lion* en guise de présentation. Le sous-commandant lui avait demandé de le projeter en public à La Realidad. Un soir d'avril, à la veille de l'arrivée de Danielle Mitterrand, mille deux cents Indiens du Chiapas se sont pressés devant un petit écran. *« J'ai rencontré Marcos trois fois pour parler du film en projet*, explique Patrick Grandperret. *Il m'a donné carte blanche pour tourner dans les villages. Mais il m'a demandé d'y faire participer les communautés indiennes. »*



Dessin du sous-commandant Marcos offert à Patrick Grandperret.

Le réalisateur partira en septembre avec sa douzaine de collaborateurs fidèles, prêts à travailler dans ces conditions particulières ; ils seront aidés de professionnels mexicains. Ils avaient déjà connu, lors des aventures africaines, l'obligation de fonctionner avec des groupes électrogènes – qu'ils laissent sur place après le tournage –, les moyens réduits – *« et les moustiques »*, ajoute le cinéaste, dont les chevilles le démangent encore... Il compte faire appel aux villageois indiens pour la construction des décors, les tâches techniques et les rôles secondaires. Les deux rôles principaux – un Français, de passage au Chiapas, à la recherche de pétrole, s'éprend d'une femme agent de liaison zapatiste – seront confiés à des acteurs professionnels.

Ces dernières semaines, Patrick Grandperret a sillonné les routes de terre du Chiapas. A San Cristobal de Las Casas, il a rencontré Carlos Martinez, cinéaste local qui a filmé les principaux événements, depuis le premier congrès indigène de 1974 impulsé par Mgr Samuel Ruiz, évêque du diocèse, pour renforcer les organisations indiennes, jusqu'aux fêtes rituelles ou aux travaux quotidiens. Il avait visionné ses films à Paris : Carmen Castillo et Tessa Brisac, qui organisent le soutien des intellectuels en France, en ont rapporté quelques-uns pour faire des copies de ces documents. Patrick Grandperret a aussi visité les chantiers zapatistes : *« Les Mayas recommencent à construire. Ils nivellent le terrain, dallent des chemins en pierre, bâtissent des ateliers, des locaux collectifs. Ils font appel aux peintres traditionnels pour les décorer. »*

UNE GRANDE DIGNITÉ

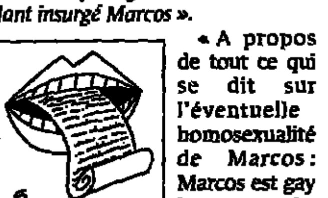
Dans les villages contrôlés par les insurgés, les femmes, lasses d'être battues par des maris ivres, ont imposé l'interdiction d'alcool. *« Bien qu'ils soient toujours aussi pauvres, il y a une dignité très frappante*, affirme Patrick Grandperret. *Au contraire, à Chamula, un village qui n'est pas zapatiste, les enfants harcèlent les touristes en mendiant, les hommes se saoûlent même pendant la messe à l'église et on voit des prostituées dans les rues. »*

Marcos a offert à Patrick Grandperret un dessin de sa main, une caricature de lui-même, avec passe-montagne, pipe et caméra. L'homme masqué lui a plu : *« Il m'a aussi demandé de lui apporter des films de Brigitte Bardot, se plaignant qu'on ne lui adresse que des documents militants ennuyeux. »*

C. Ba.

« Marcos est toutes les minorités qui disent "ça suffit" »

LE COMMUNIQUÉ suivant, extrait de Ya Basta, *publié aux éditions Dagorno, fournit un exemple du verbe de celui qui signe « sous-commandant insurgé Marcos ».*



VERBATIM

« A propos de tout ce qui se dit sur l'éventuelle homosexualité de Marcos : Marcos est gay à San Francisco, noir en Afrique du Sud, asiatique en Europe, chicano à San Isidro, anarchiste en Espagne, palestinien en Israël, indigène dans les rues de San Cristobal, rocker dans la cité universitaire, juif en Allemagne, féministe dans les partis politiques, communiste dans l'après-guerre froide, pacifiste en Bosnie, artiste sans galerie ni portefeuille, maîtresse de maison un samedi soir dans n'importe quelle colonie de n'importe quelle ville de n'importe quel Mexique, guérillero dans le Mexique de la fin du XXe siècle, journaliste bouche-trou dans les pages intérieures, machiste dans le mouvement féministe, femme seule dans le métro à 22 heures, paysan sans terre, éditeur marginal, ouvrier au chômage, médecin sans cabinet, étudiant non conforme, dissident du néolibéralisme, écrivain sans livres ni lecteurs et, pour sûr, zapatiste du Sud-Est mexicain. Finalement, Marcos est un être humain quelconque de ce monde. Marcos est toutes les minorités non tolérées, opprimées, qui résistent, explosent et disent : « Ça suffit ! » Tout ce qui est minorité au moment de parler et majorité au moment de se taire et de tenir bon. Tous les exclus qui cherchent la parole, leur parole, quelque chose qui rende la majorité aux éternels fragmentés, nous. Tout ce qui dérange le pouvoir et les bonnes consciences, tout cela est Marcos. »

★ ***Le Monde* du 1er avril 1995 a publié un long texte de Marcos, intitulé *La Fleur promise*.**

Alain Touraine, sociologue
« Le zapatisme marque la fin des guérillas »

LE SOCIOLOGUE Alain Touraine, qui vient de publier *Le Grand Refus* (Fayard), une analyse critique des grèves de novembre-décembre 1995, étudie aussi les mouvements sociaux en Amérique latine.

« Pourquoi avez-vous signé l'appel en faveur des zapatistes ?

– En Amérique latine émergent des mouvements qui s'appuient sur les populations pauvres et cherchent à être des agents d'une réouverture du système politique. Par exemple, au Guatemala, Rigoberta Menchu, le Prix Nobel de la paix, a été témoin de l'ethnocide du peuple quiché et ses propres parents ont été assassinés. Mais, en s'appuyant sur des organisations religieuses, des associations de femmes, elle tient un discours de paix. Le Mexique est plus complexe. Le problème majeur, c'est la décomposition politique plus que la pauvreté.

» En recherchant la négociation, les zapatistes constituent la seule tentative sérieuse pour créer une alternative. Leurs textes allient la défense des intérêts de la communauté indigène et l'élargissement de leur participation économique et politique.

– N'est-il pas disproportionné de voir dans ce mouvement récent et limité l'amorce d'une recomposition politique ?

– Le Chiapas est devenu une affaire majeure au Mexique. Certes, les acteurs sont faibles, mais ils peuvent se constituer en acteurs autonomes. Le Mexique des Mexicains moyens, métis, centré sur la construction nationale, s'est effondré. En même temps, les guérillas ne sont plus adossées à l'URSS puisqu'elle n'existe plus. Dans ce nouveau contexte, comment éviter les ruptures entraînées par le libéralisme extrême ? Comment reconstruire un système capable de gérer des demandes sociales ?

» Le zapatisme agit comme un révélateur de l'extrême gravité de la crise politique mexicaine et d'une recherche de démocratie. C'est un mouvement qui associe la participation politique avec la défense sociale et la défense de l'identité culturelle. Il marque la fin de la longue parenthèse des guérillas. »

Propos recueillis par Catherine Bedarida

Le jazz trouve son port d'attache dans le parc de La Villette

Pendant dix jours un grand festival réunira sur les rives du canal de l'Ourcq quelques-uns des plus grands noms du jazz. Déambulation entre Cité de la musique, Grande Halle, Hot Brass et Conservatoire de musique. Une première

« La Villette Jazz Festival » se tiendra du 28 juin au 7 juillet, dans le parc du même nom où pour l'occasion, les différents établissements publics qui le composent se sont réunis autour d'une passion : le jazz. Beaucoup de grands noms au programme : Cecil Taylor, Paco de Lucia, John McLaughlin, Claude Barthélémy, B. B. King, Louis Sclavis, Jacky Terrasson, et bien d'autres participeront à cette manifestation « déambulatoire » qui petit à petit a appris à bâtir sa personnalité au bord du périphérique. Le système de billetterie permettra avec un seul ticket de se rendre dans tous les lieux de concerts dont certains seront gratuits. On pourra voir aussi se produire un de ceux qu'on appelle « géant du jazz » : le pianiste sud-africain Abdullah Ibrahim, surnommé en d'autres temps Dollar Brand, avant sa conversion à l'islam, et son expulsion de son pays natal par le régime d'apartheid. Aussi flûtiste, chef d'orchestre et philosophe, il jouera en solo samedi 29 juin dans le cadre du festival. A ne pas rater.

PARIS, qui n'en demandait pas tant, s'était retrouvé avec trois festivals de jazz dans la première quinzaine de juillet. C'était il y a quatre ans, en 1992, et cette surabondance était le résultat d'un mouvement un peu fou entamé à la fin des années 80, avant la crise.

Le nom des grosses entreprises qui parrainaient ces manifestations se détachait en gros sur les affiches ; on distinguait difficilement le mot « jazz » dans un coin. Il fallait retenir à tout prix les vedettes en chemin vers le sud, les cachets grimpaient à chaque coup de téléphone. L'offre finissait par dépasser la demande et les possibilités financières du public, qui ne pouvait de toutes manières être partout. 1992 devait être une année phare ; ce fut un grand gâchis. La loi sur la publicité des tabacs et alcools précipita le désengagement de Winston et Heineken et mit un terme à ces extravagances.

Aujourd'hui, il ne reste qu'une « grosse structure festivalière » à Paris : la Grande Halle de La Villette. Les clubs respirent, le public s'y retrouve. Le festival, qui se tient du 28 juin au 7 juillet, s'appelle maintenant La Villette Jazz Festival ; le fabricant d'électronique JVC est toujours un important partenaire (1,3 million de francs de participation aux recettes sur un budget de 7,5 millions de francs ; les recettes de billetterie et de bar devraient rapporter 2 millions de francs), mais son sigle s'est fait plus discret sur l'affiche. La Grande Halle a pris de la personnalité. Son festival qui, à ses débuts se contentait d'être une succession de concerts, certes souvent brillants, a désormais une identité. Entamée sous la direction de Christian Gay-Bellile, en 1993, la transformation du lieu s'est précisée avec le duo Bertrand Collette et Jacques Pomon. Le premier est directeur de projets au parc de La Villette, le second, déjà responsable de Banlieues bleues, est chargé de la programmation du festival.

La Grande Halle est devenue le lieu d'une circulation unique à Paris. Le jazz se prête bien à la déambulation. Le public s'est habitué à passer d'un espace à l'autre, de la grande scène au club, de la salle de 300 places en sous-sol aux larges couloirs où se produisent des formations itinérantes. La sonorisation, les lumières sont désormais bien maîtrisées et sauf accident – en 1994, Herbie Hancock se perdait dans un jeu assourdissant à force de considérer comme incompétents tous ceux qui ne dépendaient pas de son équipe – la Grande Halle et le jazz s'entendent parfaitement.

Il restait à sortir de la structure d'acier et de verre et d'élargir le décor. Une première à La Villette que cette mobilisation des divers établissements – Grande Halle, Cité de la musique, Conservatoire et Hot Brass, et le théâtre Paris-Villette – qui unifie des méthodes de travail souvent très éloignées.

Chaque soir, trois lieux accueillent trois concerts dès 20 heures. Certaines formations rejouent dans la soirée ou le lendemain. A 22 h 30, le concert « grand public » rassemblera autour de la grande scène. Dans la nuit on s'installe à l'espace club ou l'on repart vers le Hot Brass. Il y aura des frustations, des envies de découvertes aussi. Sous la nef de la Grande Halle, à moitié à l'air libre, un vrai concert (Claude Barthélémy, Lester Bowie, Michel Marre...) est proposé gratuitement. C'est une manière de désacraliser un espace culturel, d'amorcer cette déambulation que La Villette a réussi à transformer en un moment de plaisir et qui donne toute sa force à un festival en train de devenir un modèle.

Sylvain Siclier

Huit salles dans un jardin

● **Le site.** La Villette Jazz Festival s'étend sur 350 hectares. Les concerts ont lieu à la Grande Halle, divisée en quatre espaces : la Nef (concerts gratuits), le Club, la salle Boris-Vian (environ 300 places) et la scène Charlie-Parker, d'une capacité d'accueil de 2 500 personnes ; à la Cité de la musique (environ 1 000 personnes) où sera aussi organisée une rencontre avec Max Roach ; au Hot Brass, situé à l'extrémité de la Prairie du triangle, où défilent en fin de journée des *marchings bands*, fanfares itinérantes sélectionnées par le tubiste Bob Stewart ; au Théâtre Paris-Villette. Un atelier d'orchestre est prévu avec Carla Bley au Conservatoire de musique.

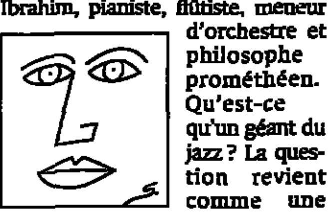
● **Le système de billetterie.** Un billet unique (de 105 F à 170 F selon les formules d'abonnement) permet théoriquement d'assister à l'ensemble des concerts. Cependant, les différences de capacité d'accueil des salles et la tenue de certains concerts aux mêmes heures ne permettront pas toujours cette possibilité.

● **Un programme équilibré.** Cecil Taylor, Jacques Thollot, Claude Barthélémy, le saxophoniste Mihàly Dresch (déjà entendu à Mulhouse), Abdullah Ibrahim, Bill Frisell, Joey Baron, Pharoah Sanders, l'Altissimo d'Hubert Dupont, Louis Sclavis, Marc Ducret ou le First Line de Bob Stewart peuvent apparaître comme le versant « avant-gardiste » du festival. Le supposé « grand public » trouvera plus familier les noms de Paco de Lucia, Al di Meola et John McLaughlin, B. B. King, McCoy Tyner avec Michael Brecker ou Jan Garbarek. Entre les deux Defunkt, Nnenna Freelon, l'ONJ de Laurent Cugny, Marcus Miller, Laurent de Wilde, Jacky Terrasson ou Carla Bley.

● **Pratiques.** Du 28 juin au 7 juillet. Parc et Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Renseignements au 40-03-75-03 ou Minitel CitéMusique (1,29 F la minute). Plusieurs formules de restauration et de boissons. Début des soirées dès 18 h 30 dans le parc, ouverture des portes des salles à 19 h 30. M° Porte-de-Pantin (ligne 5) ou bus PC, 75, 151.

Pourquoi l'immense Abdullah Ibrahim est-il si méconnu ?

UN MONUMENT à l'imposante stature qui danse, un géant débonnaire et sérieux est là : Abdullah Ibrahim, pianiste, flûtiste, meneur d'orchestre et philosophe prométhéen. Qu'est-ce qu'un géant du jazz ? La question revient comme une étape du Tour de France à chaque tournée d'Oscar Peterson. On l'affuble maintenant du titre ravageur : le « dernier des géants du jazz ». Et Winston Marsalis alors ? A sa mort, en juillet 1967, John Coltrane fut évoqué en quelques lignes par deux journaux seulement : *Le Monde* et *Combat*. La question du jazz, c'est que tout un chacun a sa petite idée sur lui. Son problème, c'est que cette idée est petite.



PORTRAIT

Sinon, on connaîtrait Abdullah Ibrahim et on saurait pourquoi il ne veut plus qu'on l'appelle Dollar Brand. Adolf Joannes Brand, dit Dollar par dérision, qui s'est définitivement donné le nom d'Ibrahim, est né au Cap, Afrique du Sud, d'une mère basuto et d'un père bushman, en 1934. Regardez les dates, les circonstances, les couleurs et le lieu, vous avez quelques éléments de réponse à la question posée. C'est un soliste phénoménal, plus rythmique et moins chantourné que Keith Jarrett, dont il a inventé la forme. C'est un meneur repéré et mis en selle par Ellington qui communique autant d'énergie, autant de folie, moins de gaieté ténébreuse que Mingus. Cela devrait suffire. C'est un sage, d'une expérience et d'une réflexion à quoi on devrait s'arrêter. De plus en plus de pianistes pianotent d'abondance, mais ils n'ont plus grand-chose à dire.

Après des débuts en groupe vocal, Ibrahim fait des remplacements au piano, rencontre Miriam Makeba, forme un septette plein de cuivres. En 1957, il sillonne l'Afrique à la tête d'Africa Jazz, Africa Sings. Regardez encore les dates – il a vingt-trois ans –, les lieux, le reste. Mesurez ce que ce geste représente... En 1960, il fonde le Jazz Epistles. Dollar Brand est le premier leader noir à enregistrer pour Continental, compagnie sud-africaine. Il part pour l'Europe et s'installe trois ans (1962-1964) au Café Africana de Zurich. C'est là que Duke Ellington l'entend et le conduit à enregistrer à Paris : *Duke Ellington presents The Dollar Brand Trio* (1963). Il épouse Bea Benjamin à Londres en 1965. Elle continue encore aujourd'hui de chanter dans son groupe : mais, devant elle comme devant Ibrahim, quand il se mêle de jouer de la flûte, des percussions ou du soprano, le public fait une bouche très fine. Le public n'aime pas qu'on lui change son gobelet de baptême à tout instant. Le public se paie un pianiste noir sud-africain du nom de Dollar Brand, qu'on ne le bassine pas avec ces histoire de femme, de poésie, de politique et de changement de nom.

Abdullah Ibrahim complique les choses et ne fait rien comme on voudrait : après s'être rendu au Festival de Newport, où l'invite Ellington (cette insistance doit alerter : comme dit l'autre, *« il y a Anguilles-pie sous Roach »*), il joue dans les meilleurs endroits (Lincoln Center, Carnegie Hall, le Vanguard, les universités), mais s'entête à aller faire ce qui se fait de plus coupant : Elvin Jones, Coltrane, Sunny Murray, Ornette Coleman... Il joue dans le loft d'Ornette, Artist House, avec Don Cherry, Jimmy Garrison et Ed Blackwell. Ellington lui confie le piano de son orchestre pour une tournée sur la côte Est (bigre !) et c'est la rencontre avec John Tchicai, Gato Barbieri, etc.

UNE FORCE RARE

Ecoutez *Hamba Khale*, ce duo définitif et poignant enregistré, tiens ! en 1968 avec Gato : la messe, où soit dit en passant sa grand-mère tenait le piano, est dite. Conversion, islam, Afrique, Ibrahim compose et enregistre, fonde le premier Festival sud-africain de jazz, quelle idée !, doit quitter le pays natal, qu'il indispose énormément, enregistre *Duet* au Japon avec Archie Shepp.

Les années 80 sont sensibles à toutes ses formules, du solo au big band. Il compose la musique du film *Chocolat*, de Claire Denis, déniche toujours les meilleurs talents pour son orchestre, est demandé comme à ses débuts par les plus grands.

En solo, on reste suspendu à sa pensée. Elle est d'une force rare, claire, évidente. Peu de musiciens à captiver ainsi sans la moindre trace de vanité et de virtuosité. En grand orchestre, il déchire. C'est un orage, l'explosion pyrotechnique de l'idée. Il ne suffit pas pour cela de rassembler de bonnes pointures. L'effort est plus grand encore.

Géant du jazz ? A vrai dire, on se fiche un peu du gigantisme labélisé. Ibrahim est un musicien de la seconde moitié du XXe siècle. Si on considère l'histoire de la musique où il s'est placé, le « jazz », celle de son continent natal, et l'histoire tout court, il les a profondément changées. Pour un géant méconnu, c'est plus que respectable. C'est un effort d'arrachement et de constance qui exige qu'on se mette à l'écoute, si on veut éviter dans trente ans, voir Coltrane, de prendre des airs et de dire qu'on ne savait pas. Silence dans les rangs. Abdullah Ibrahim est de retour.

Francis Marmande

Les bons et mauvais comptes de l'Adami

EN INSTITUANT un prélèvement sur les cassettes vierges, audio et vidéo, la loi Lang de 1985 a considérablement enrichi les sociétés de perception et de répartition des droits intellectuels dont les recettes globales atteignent aujourd'hui 4,5 milliards de francs par an. Mais cette manne semble provoquer des dérapages. Depuis des années, des voix s'élèvent pour exiger un contrôle plus rigoureux.

Longtemps, les « dissidents », minoritaires et suspectés d'arrière-pensées partisanes, se sont heurtés à la puissance des dirigeants et à la passivité des pouvoirs publics. Ils ont, aujourd'hui, trouvé un porte-parole : le député UDF du Pas-de-Calais, Léonce Deprez, a déposé, le 14 mai, une proposition de loi visant à renforcer la protection des auteurs et des artistes, en soumettant les sociétés qui gèrent leurs droits au contrôle de la Cour des comptes.

Au-delà des dysfonctionnements ponctuels, c'est le problème de la tutelle renforcée de l'Etat sur des sociétés privées exerçant une mission de service public (collecte d'une redevance à caractère obligatoire) qui est posé.

Les contrôles, ceux des commissaires aux comptes et ceux du ministère de la culture, existent. Mais ils sont jugés insuffisants d'autant que les sommes en jeu n'ont cessé d'augmenter et que les pouvoirs des directeurs ont été renforcés. Pour *« éviter que les ayants droit ne soient indéfiniment à la merci de gestions hasardeuses »*, l'association Protection des ayants droit animée par Serge Vincent et par Danièle Delorme, et qui regroupe des artistes de renom (Michèle Morgan, Pierre Richard, Thierry Lhermitte, Christian Clavier, Hugues Auffray, Anémone, Christophe Malavoy, etc.), a inspiré la proposition de loi parrainée par Léonce Deprez, soutenue aujourd'hui par une cinquantaine de députés.

Son article premier, qui renvoie à la loi du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes, prévoit que celle-ci *« peut également exercer (...) un contrôle sur les sociétés de perception et de répartition des droits relevant (...) du code de la propriété intellectuelle »*. Pour Léonce Deprez, *« il s'agit de corriger une injustice économique et sociale... Le rôle des sociétés d'auteurs est de distribuer pas de thésauriser »*. Pour les sociétés concernées, les contrôles actuels sont suffisants. En outre, certains dirigeants, comme Jean-Claude Petit, président de l'Adami, considèrent ces critiques comme *« un amalgame de vieilles affaires et de positions antisyndicalistes qui ne méritent pas de tout remettre en question. »*

AMBIGUÏTÉ ORIGINELLE

Première visée, l'Adami (société pour l'Administration des droits des artistes musiciens-interprètes) qui a vu, grâce à la loi Lang, le montant de ses droits passer, en une dizaine d'années, de 6 millions à plus de 200 millions de francs. Constituée, en 1955, par le syndicat français des artistes-interprètes, le SFA-CGT, dont l'influence reste prépondérante, elle souffre de cette ambiguïté originelle qui n'est pas faite pour modérer les critiques. Ainsi François Parrot, qui cumule les fonctions de président du directoire et de gérant de l'Adami, est également le délégué général de ce syndicat au plan national, et directeur de la publication de *Plateaux*, organe d'information du SFA-CGT, dont l'Adami est l'annonceur publicitaire attitré.

Ayants droit avait révélé, en 1987, les pertes de l'Adami sur le marché boursier (12 millions de francs). L'association accuse aujourd'hui la direction d'autres maux : accumulation en banque de 800 millions de francs de droits non reversés (environ 1 500 artistes n'auraient jamais été localisés) ; emménagement dans un immeuble, rue de la Paix, dont le loyer serait passé, en quelques années, de 2,2 millions à 5 millions de francs ; dépenses *« exorbitantes »* (16 millions de francs) au profit d'une société informatique, le Grita, dont l'Adami est actionnaire. En outre, les frais de fonctionnement dépasseraient largement le pourcentage déjà élevé (21 % des recettes) admis par la direction.

A cela viendraient s'ajouter de nombreuses subventions octroyées *« abusivement »* à des personnes proches de la direction. On cite les 120 000 francs de subventions données en 1993 à la société Rock in Blue, une SARL arlésienne, en liquidation depuis décembre 1994, pour la production d'un album intitulé *Ô longues jambes fines*, dont l'auteur est Frédéric Bard, membre du Conseil d'administration de l'Adami depuis 1988 ; mais aussi des manifestations à caractère syndical – des voyages ayant trait aux activités du SFA-CGT au sein du conseil exécutif de la Fédération internationale des acteurs (FIA) – auraient été financées par l'Adami ; ou encore des opérations de promotion contestables, telle l'opération « Talents » au festival de Cannes, menée par AAA (Association artistique de l'Adami, structure parallèle de l'Adami) et des liens mal définis avec certaines associations, telle Au nom de la loi.

Présidée, à sa création, par Louise Capitani, mère de Frédéric Bard, l'association avait pour but de « promouvoir » la loi de 1985. À ce titre, elle aurait bénéficié d'une subvention de l'Adami de 900 000 francs sur trois ans (dont 250 000 francs avant le dépôt de ses statuts à Arles le 20 décembre 1991, à la même adresse que celle de la société Rock in Blue). Elle versait également des salaires à Frédéric Bard, au titre d'*« artiste »*, avant de transférer son siège social à Paris en 1993.

Les passes d'armes s'étaient multipliées, en 1995, lors du renouvellement du conseil d'administration, puis de l'élection de son président, le compositeur Jean-Claude Petit. En avril, suite à des plaintes de Protection, deux informations judiciaires concernant les subventions reçues par Rock in Blue et Au nom de la loi, et les achats de logiciels au Grita, sont venues s'ajouter à celle déjà instruite par le juge parisien Gérard Jeanton.

Un développement d'autant plus embarrassant qu'il était suivi de près par la démission du directeur financier de l'Adami, Pierre Manh. Et en mai, par la montée au créneau de plusieurs comédiens et musiciens (Bernard Fresson, Michel Duchaussoy, Jean-Philippe Collard) réunis au sein de l'association Artistes Plus qui exigeaient un audit des comptes.

Soucieux de mettre fin *« aux rumeurs »*, de *« corriger les erreurs et les abus, s'il y en a eu »*, M. Petit avait alors saisi le ministère de la culture. Ainsi, le 4 juin, deux inspecteurs de la fonction publique, M. Beck, ancien directeur de cabinet de Jack Lang, et Mme Bolliet, ont entamé l'audit tant réclamé. Les résultats ne devraient être connus que dans plusieurs mois.

Véronique Mortaigne et Roland-Pierre Paringaux

Les pouvoirs exorbitants des directeurs

LES SOCIÉTÉS de droits d'auteur ont procédé, ces dernières années, les unes après les autres, à des modifications de leurs statuts, officiellement afin d'améliorer leur capacité d'action dans un environnement international en pleine évolution. Mais il s'est aussi traduit par un renforcement du pouvoir des équipes de direction.

La Sacem a ouvert la voie. En 1992, une modification des statuts instituant le cumul des fonctions de président du directoire et de gérant a consolidé la position de Jean-Loup Tournier, alors directeur général. L'article 19 lui donne *« un droit de veto sur toute décision qu'il considère comme contraire aux intérêts du groupe Sacem »*. A soixante-six ans, M. Tournier, qui préside aux destinées de la Sacem depuis trente-cinq ans, ne semble pas près de passer la main. Le 18 avril, il a été renouvelé dans ses fonctions *« pour une durée indéterminée. »* Le 19 février, l'Adami, dont le président du conseil d'administration, Jean-Claude Petit, est également membre du conseil de la Sacem, s'est dotée elle aussi d'un directoire aux pouvoirs renforcés. Ici, l'article 14 stipule qu'*« en cas d'urgence, le président du directoire est habilité à prendre toute décision commandée par l'intérêt général »*. Quant aux ayants droit, ils adhèrent d'office aux décisions du directoire. L'article 9 indique, en effet, que *« la propriété d'une part sociale entraîne de plein droit adhésion (...) aux décisions du conseil d'administration, du directoire ou de ses membres »*...

Deux jours plus tard, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) créait à son tour un poste de directeur général-gérant unique. Son premier titulaire est Me Olivier Carmet, l'avocat de la Sacem et de la SACD chargé de la mise au point des nouveaux statuts.

DES EXPLICATIONS COÛTEUSES

Ces nouveaux statuts protègent-t-ils plus la gestion des dirigeants que les droits des associés ? Oui, répondent certains en rappelant que le code de la propriété intellectuelle *« n'autorise les associés à demander à leurs frais et par voie judiciaire un rapport concernant une ou plusieurs opérations de gestion que s'ils représentent au moins un dixième des associés »*. Or, cela fait souvent plusieurs milliers de personnes, et les frais d'une telle démarche sont dissuasifs. Il faut alors se satisfaire du rituel de l'assemblée générale et du bilan annuel. Serge Vincent, président de l'association Protection des ayants droit, dénonce *« des textes qui rendent un associé responsable sur ses biens de la conduite des dirigeants, mais qui lui dénient l'accès aux documents sociaux de sa société »*. Il rappelle que cinq membres de l'Adami ont été condamnés, en 1990, par la cour d'appel de Paris pour avoir, en quelque sorte, « abusé » du droit à l'information !

R.-P. P.

ROCK

NEIL YOUNG
Broken Arrow

Eternel indompté, Neil Young aime repartir chevaucher sur les chemins pierreux avec son Crazy Horse. Groupe intermittent avec lequel il enregistre ses disques les plus âpres, ce « cheval fou » aux guitares hirsutes est un parfait antidote aux musiques lisses d'aujourd'hui.

Vieil Indien sur le sentier de la guerre, le chanteur canadien aime frotter sa voix de verre fêlé sur cette matière rêche. Ses histoires y prennent l'épaisseur des vies malmenées et le goût sauvage des épopées américaines. *Broken Arrow* respire une fois encore cette rudesse épique. On apprécie la fierté frondeuse de *Big Time*, la prenante gravité de *This Town*.

En constatant pourtant que cet album ne possède pas les mélodies transcendantes qui faisaient de *Everybody Knows This Is Nowhere, After the Gold Rush, Zuma* ou *Ragged Glory* des disques définitifs, enregistrés eux aussi avec ce trio abrasif. *S. D.*

★ 1 CD Reprise 9362-46291-2. Distribué par WEA.



Le rock adulte des kids de Minneapolis

Pionniers du rock alternatif américain, Paul Westerberg et Bob Mould s'affirment dans la maturité

DANS UNE AMÉRIQUE restée quasi insensible à l'explosion punk de la fin des années 70, la formation en 1979 des Replacements et de Hüsker Dü dans la même ville de Minneapolis (Minnesota) constituait un événement notable. Ces jeunes têtes brûlées, menées respectivement par Paul Westerberg et Bob Mould firent leur éducation agitée au Long Horn Bar, seul refuge du rock underground de la ville.

Souvent en compétition – Westerberg se rappelle encore avec dépit le jour où Hüsker Dü décrocha à sa place un concert en première partie de leur héros commun Johnny Thunders –, les deux groupes forgèrent malgré tout une amitié durable, qui les vit partager une cinquantaine de fois la même affiche. Réunis par un même désir de secouer l'apathie de l'establishment, de retrouver l'urgence originelle du rock, leur style et leurs influences différaient pourtant.

Fascinés par les libertés du mode de vie rock'n'roll, les Replacements trempaient dans tous les excès, jusqu'à façonner un genre d'esthétique du chaos. « *Du jour au lendemain, nous pouvions devenir le meilleur groupe du monde ou une complète catastrophe*, se souvient Paul Westerberg. *Nous adorions créer un bordel monstre, mais nous pouvions aussi refuser de prendre nos instruments et préférer jouer aux cartes sur scène. C'était parfois plus proche de la performance que du concert. Heureusement, nous avions de bonnes chansons.* »

En effet, sous ces turbulences garage-punk percera aussi le talent d'un auteur sensible aux mélodies pop, folk et blues. A l'anarchie de *Sorry Ma Forgot to Take out the Trash* succéderont des albums – *Tim, Please to Meet me, don't Tell a Soul* – de plus en plus concernés par le *songwriting*.

CHANSONS TENDUES ET DOULOUREUSES

Egalement amateur de bruits rebelles, Hüsker Dü les concentraient en revanche avec une impressionnante rigueur. D'une rage froide, leurs disques évoluèrent du déluge sonique le plus austère, le hardcore de *Land Speed Record*, vers des chansons tendues et douloureuses, les albums *Candy Apple Grey* ou *Warehouse : Songs and Stories*.

Séparés à l'aube des années 90, ces groupes, sans jamais connaître de succès grand public, ont joué un rôle essentiel dans l'affirmation du rock alternatif américain. Le grunge, par exemple, doit beaucoup à l'énergie débraillée des Replacements et à l'intensité grise de Hüsker Dü.

Paul Westerberg et Bob Mould ont continué leur chemin, dignement. Les différences qui singularisaient leurs groupes hier les divisent aujourd'hui dans la maturité, comme le montrent deux albums récents. *Eventually* de Paul Westerberg est le disque d'un chanteur-guitariste de plus en plus préoccupé de classicisme. Ex-punk converti à la sobriété, il exprime ses humeurs sentimentales en utilisant le matériau minimal d'un rock mâtiné de folk. Très fin mélodiste, il sait donner à ses chansons mélancoliques des vertues euphorisantes. Sa voix doucement éraillée reste une des plus attachantes du rock contemporain.

Celle de Bob Mould a gardé la blancheur de l'amertume. Après l'épisode Sugar, groupe violent et cérébral qu'il créa après un intermède en solitaire à la fin de Hüsker Dü, le voici de retour en solo. Aujourd'hui, la dépression n'est que rarement zébrée d'éclairs métalliques. Une forme de sérénité semble avoir gagné cette âme torturée capable pourtant, même dans le calme, de composer des chansons intenses. Enfantées dans l'introspection, les superbes *Thumbtack, Anymore Time Between, Next Time you Leave* voient leur douceur bucolique se hérisser de barbelés et de nerfs à vif.

Stéphane Davet

★ Paul Westerberg, *Eventually*, 1 CD Reprise 9362-46251-2. Distribué par WEA. Bob Mould, 1 CD Creation 483996 2. Distribué par Sony.

CHANSON

LILY MARGOT
Insomnie

Lily Margot est un duo : à Lily, les mots (les voix, textes), à Doc Mateo, la musique (et les instruments). *Insomnie* est un album surprenant, arrondi, où les climats, les agencements musicaux forment un jeu de construction un peu enfantin : c'est-à-dire très élaboré du point de vue de l'imagination, des atmosphères. Lily Margot est allé puiser dans la légèreté française, avec accents jazzy (façon Liane Foly), folk (*le Feu*) ou techno (*Ton plus bel ange*), sans aucune discrimination.

Ballades aériennes ou folies excentrées, les chansons de Lily, née à Montréal, cernent l'indéfini, la peur, les fissures, le trouble. Doc Mateo, né à Lugano, enroule les synthétiseurs, les guitares, les violons trip hop (orchestrés par le Plodiv Chamber Orchestra, de Bulgarie) autour des sentiments, avec une agilité féline. La voix est belle, la démarche souple. *V. Mo.*

★ 1 CD Columbia 483702-2.

LA PALMA
1930-1936

La Chaîne, de Daniderff, premier enregistrement de La Palma en 1923, est un modèle de chanson réaliste, que Damia a également interprétée : pas d'espoir, de la noirceur décortiquée froidement, de la misère et un grand cœur prêt à rompre. La Palma (1896-1979), fille d'un champion du monde de lutte, la chante avec une ferveur un peu distante, en évitant les larmes et les déchirements. C'est une des qualités de cette chanteuse qui fit les belles heures de l'Alcazar de Marseille, mais aussi des music-halls parisiens (l'Alhambra, Bobino).

Incarcérée à la prison des Baumettes pour faits de résistance pendant le guerre, avec son mari Edouard Jalabert, patron de l'Apollo, elle a laissé une superbe interprétation de *La Glu*, « *légende bretonne* » de Jean Richepin, une autre de *Dans ses bras*, « *java chantée* » de François Wal-Berg. La collection « Chansophone », dont la dernière livraison nous propose un Maurice Chevalier (*1920-1928*), un Raquel Meller (*1926-1932*), un Jean Sablon (*1932-1939*) et un swingant Ray Ventura (*1930-1939*), poursuit son heureuse exploration du patrimoine français, de Fragson à Damia, ressucitant des célébrités qui le méritaient, telle Eugénie Buffet ou Rina Ketty. *V. Mo.*

★ 1 CD « Chansophone » 157. Distribué par Mélodie.

DANY BRILLANT
Havana

C'est à La Havane, dans les studios gouvernementaux de l'Egrem, que le champion de la chansonnette années formica est allé enregistrer un album destiné à confirmer les Disques d'or précédents. Cigare, costar blanc, cheveux en arrière, moins gominés mais plus latinos, Dany Brillant, qui a policé certains de ses tics de prononciation, mais pas son côté franco-français, ne doute pas de son influence sur les danseurs du samedi soir.

Couplets efficaces (« *Quand je vois tes yeux, je suis amoureux, quand j'entends ta voix, je suis fou de toi* »), musique de danse (mambos, cha-cha bien cuivrés) prise sur le vif dans l'ambiance « *torride* » de la capitale cubaine puis remixée à Paris, ce *Havana* opère comme une lampée de rhum de consommation courante : fort en gueule, raffermissant pour le caractère, distillé en nombre. *V. Mo.*

★ 1 CD WEA 0630-14724-2.

DANS LES SALLES DE CONCERT

TOUMANI DIABATÉ
Au New Morning, le 22 juin

Un régal. Avec le balafoniste Kélétigui Diabaté et le joueur de n'goni (luth) Bassékou Kouyaté, deux virtuoses pertinents lui donnant la réplique sur son dernier album *Djelika* (Hannibal/Harmonia Mundi), le koraïste malien Toumani Diabaté a offert un vrai moment de grâce au public du New Morning. Fils du légendaire joueur de kora Sidiki Diabaté, qui popularisa l'instrument au Mali dans les années 50, Toumani Diabaté est sans nul doute, aujourd'hui, l'un de ceux qui savent le mieux explorer toutes les potentialités de cette harpe à vingt et une cordes.

Imprégné et respectueux de la tradition transmise à travers les générations, il arpente avec une extrême gourmandise les chemins d'aventures. Son association avec le groupe flamenco Ketama et le bassiste de jazz anglais Danny Thompson pour former Songhaï en 1989 reste l'une des expériences les plus passionnantes des métissages féconds de la world music. Pour le concert au New Morning, il a invité le joueur de koto avant-gardiste Brian Yamakoshi, Américain d'origine japonaise avec qui il croisa la première fois ses cordes lors d'un concert à Tokyo. Jouant subtilement des silences, d'une frémissante musicalité, les musiciens réunis dans cette rencontre atypique rebondissent de moments calmes et dépouillés en accélérations espiègles, aspirés par le souffle d'une improvisation frondeuse.

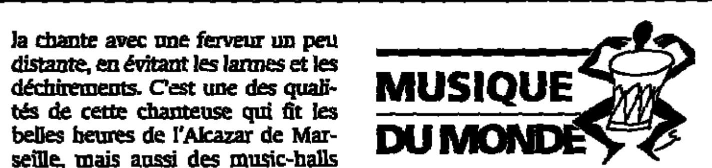
Patrick Labesse

I MUVRINI
A Istres (Bouches-du-Rhône), étang de l'Olivier, le 29. Tél. : (16) 42-56-16-16. A Montélimar, place de la mairie, le 5 juillet. Tél. : (16) 75-01-27-30. Tournée française tout l'été.

Les Muvrini ont choisi le Dôme de Marseille pour lancer leur tournée d'été devant 6 000 spectateurs, avec, en première partie, un ensemble de jeunes Corses vivant à Marseille, Arietta. De la grande fête de Bercy (*Le Monde* du 27 janvier), ils avaient gardé le décor : la tour génoise ruinée. Au succès de leur dernier album (*Curagiu*, déjà disque d'or), ils ont ajouté quatre nouveaux titres : vision lyrique et tendre (*Chi lu mare, Pe Salutà*), optimiste quand même (*Avà*) même si le chant se fait doux-amer (*Un so micca venuti*). L'enthousiasme du partage des rencontres est toujours là, mais le verbe généreux, rassembleur, de Jean-François Bernardini ne tait plus les mises en garde face à l'intolérance qui ruine la Corse et, par-delà, la conception citoyenne dont se réclame ce passeur de rêves.

Le message est clair, abrupt. Mais passe-t-il vraiment ? Ce n'est pas si sûr, lorsque sur les mots de la générosité certains scandent, conspués il est vrai par leurs voisins de gradins, les slogans de l'identité sectaire. I Muvrini rassemble tout ce que la Corse porte de discours retenu, entravé, interdit. Les frères Bernardini tiennent à faire des rendez-vous de l'été 96 autant d'occasions de forums et d'échanges pour que la Corse se pense enfin.

Philippe-Jean Catinchi



MAURO GIOIA
Piedigrottagioia

Cet album de chansons napolitaines, traitées entre exercice de bel canto et cabaret, est d'abord un spectacle, sophistiqué, coloré, mené par un *latin lover* faussement timide, amoureux de 78 tours et de Naples la métisse. Batteur dans un groupe de rock, étudiant aux Beaux-Arts, auteur d'un *Manifeste du futurisme chantant* de circonstance, Mauro Gioia est un intellectuel des plaisirs troubles.

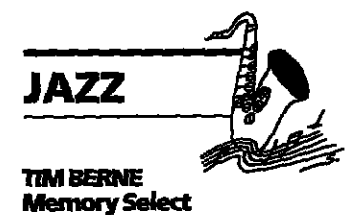
La fête de Piedigrotta, célébrée en grande pompe chaque année à Naples, était l'occasion de concours de chansons, art prisé dans la baie. Puisant dans le répertoire de la première moitié du siècle (*Canzona Appassiunata, O Guappo'Nnammurato*), Mauro Gioia tente de rendre les atmosphères mi-populaires, mi-esthétisantes qui régnaient dans le salon Magherita, premier café chantant d'Italie, ouvert à la fin du 19e siècle. Kitsch, précieuses, bonnes à danser, ces chansons interprétées d'une voix de ténor dérapant vers le bal ou le romantisme caricaturé mènent l'accordéon, le violon ou le saxophone par le bout du nez. *V. Mo.*

★ 1 CD Last Call 4224. Distribué par WMD

SHEILA CHANDRA
ABooneCroneDrone

Une phrase, un mot, étirés à l'infini, suspendus en apesanteur au-dessus d'une nappe de synthés. On frôle le vertige... ou l'ennui. Les amateurs d'un esthétisme froid et brumeux trouveront ici de quoi nourrir leur penchant. En revanche, ceux qui avaient apprécié la voix de cette chanteuse d'origine indienne, née à Londres en 1965, dans ses productions précédentes seront décontenancées par cet album trop linéaire. *ABooneCroneDone* a été produit par Steve Coe, en compagnie duquel Sheila Chandra avait fondé le groupe Monsoon, qui, jetait les bases, au début des années 80, d'un nouveau courant musical, l'Indipop. Après plusieurs albums, Sheila Chandra rejoint le label RealWorld de Peter Gabriel. *ABoneCroneDrone* constitue le troisième volet d'une trilogie dans laquelle on préférera les deux premiers chapitres, *The Zen Kiss* et *Weaving My Ancestors'Voices*. *P. La.*

★ 1 CD Realworld CDRW 56. Distribué par Virgin.



TIM BERNE
Memory Select

Après *Lowlife* et *Poisonned Minds*, tous deux publiés conjointement en 1995, le saxophoniste alto Tim Berne ajoute une troisième trace discographique des concerts donnés en septembre 1994 aux Instants chavirés de Montreuil. Chacune des soirées avait alors duré près de quatre heures.

Ce sens du temps étiré, que Tim Berne tient, en partie, de son inspirateur avéré Julius Hemphill, et l'évolution des thèmes mettent l'auditeur dans un état d'écoute bien particulier dont, à nouveau, *Memory Select* parvient à rendre la nature. Avec Chris Speed au ténor et à la clarinette, Michael Formanek à la contrebasse et Jim Black à la batterie – et le guitariste Marc Ducret en invité permanent –, Tim Berne a fait de Bloodcount une des formations les plus intéressantes du moment.

Sa musique aux contours abstraits, laissant, plus que de coutume, une part importante aux propositions des individualités, nécessite l'attention. Ce disque n'est pas de ces agréables choses qui s'échappent rapidement de la mémoire. Il est traversé d'éclats, de joies et de beautés qui sont finalement les plus évidentes des impressions. *S. Si.*

★ 1 CD JMT 514 029-2. Distribué par Polygram.



THE KING'S SINGERS
Sermons and Devotions
Œuvres de Gorecki, Tormis, Poole, Tavener, Rodney-Bennett

Les King's Singers, malgré le renouvellement total, mais progressif, de leur formation, demeurent un ensemble absolument renversant de perfection technique, et cela alors que certaines voix ne sont pas de la plus belle qualité individuelle, ainsi que les quelques interventions solistes de ce disque le confirment. Cependant, qu'ils chantent Josquin des Prés, Luciano Berio ou qu'ils imitent les *drums* et les trompettes d'un *jazz band*, ils demeurent d'un chic et d'une cohésion imperturbables...

On sait que cette propension des Britanniques à chanter *ensemble*, du pub à la salle de concert, est pour beaucoup dans le niveau global des formations vocales d'outre-Manche, que le monde entier envie. Le programme de ce nouveau disque est original et ne compte qu'une erreur : la pièce grossière et sans âme de Veljo Tormis, *Püspa ja pakana*, qui se termine comme une chanson des Compagnons de la chanson...

On retiendra le *Totus tuus* de Gorecki, les deux motets de Stravinsky et surtout les deux élégies de John Tavener, d'une simplicité totale mais dont la pureté de ligne touche infiniment et crée un « vide » d'une belle profondeur. L'inspiration composite des *Wymondham chants* de Geoffrey Poole divertit, sans plus, et les *Sermons and Devotions*, de Richard Rodney-Bennett, ne feront fuir personne. Cette excellente musique, à l'harmonie souvent fondante, s'inscrit naturellement dans la tradition des *consort songs* de Vaughan-Williams et Finzi. ***Renaud Machart***

★ 1 CD RCA 09026 68255 2.

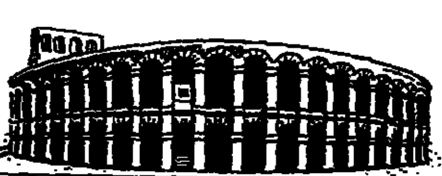
OISEAU BLEU
Mélodies de Massenet, Delage, Beydts, Gounod
Darynn Zimmer (soprano), Gaït Sirguey (piano), Solisti New-York, Ransom Wilson (direction)

Les Français exilés aux Etats-Unis finissent par être un peu oubliés par leurs compatriotes. La pianiste Gaït Sirguey vient d'être rappelée à notre bon souvenir par un disque produit par l'imaginatif label américain New Albion Records. Ce chef de chant, très recherché pour sa connaissance du répertoire français (elle enseigne la mélodie française à la Manhattan School of Music de New York), est de surcroît une excellente musicienne, comme le fait entendre le piano de velours dont elle nimbe le timbre exquis de la soprano Darynn Zimmer. Cette chanteuse doit encore tonifier la prononciation de son français – qui est pourtant exact de couleurs –, mais comment résister au charme des *Chansons pour les oiseaux*, de Louis Beydts, ou aux magnifiques mélodies, de Maurice Delage, avec instruments, que Gaït Sirguey a eu l'excellente idée de faire graver avant que Felicity Lott ne le fasse (1 CD Fnac-Aria Music 592300). On souhaite qu'un label français – ou une salle de concert – ait l'idée de demander une série de mélodies françaises de cette qualité à Mme Sirguey, dont le talent nous manque bien... *R. Ma.*

★ 1 CD New Albion Records NA078CD.







France 2 : nouveau directeur de la rédaction

XAVIER GOUYOU BEAUCHAMPS, nouveau président de France Télévision, a nommé, vendredi 27 juin, Jean-Loup Demigneux directeur de la rédaction de France 2 en remplacement de Jean-Luc Mano. Contrairement à ce dernier, qui avait le titre de directeur de l'information et dépendait directement du PDG, Jean-Pierre Elkabbach, Jean-Loup Demigneux n'est que le patron de la rédaction. A ce titre, il dépend de Jean-Pierre Cottet, numéro deux de la chaîne, et non du PDG, Xavier Gouyou Beauchamps. La nomination de Paul Nahon à la tête des magazines devrait intervenir un peu plus tard.

Jean-Loup Demigneux était rédacteur en chef de l'édition de 20 heures de France 2 depuis août 1995. Né en 1943, le nouveau patron de la rédaction de France 2 est entré à l'ORTF en 1969 et a accompli une grande partie de sa carrière sur TF 1, où il fut journaliste au service de politique étrangère (1975), et présentateur du « 20 heures » (1981). Rédacteur en chef du « 20 heures » sur TF 1, il fut l'un des artisans de la remontée de l'audience au début des années 80, avec notamment la création du magazine « 7 sur 7 ».

De l'avis d'un ancien responsable de France 2, Jean-Loup Demigneux *« est directif, peut écouter et sait décider »*. Ce bon *« mécanicien »* des journaux du soir a donc *a priori* toutes les qualités pour diriger une équipe complexe de journalistes où des strates diverses coexistent sans liens entre elles.

France Télécom s'achète un bouquet

Le bouquet numérique TPS prend consistance avec l'entrée en lice de la compagnie de téléphone française, qui épaule France Télévision

ON CROYAIT France Télécom uniquement préoccupée de technologie. Voici notre compagnie de téléphone nationale désormais opérateur de bouquets de programmes diffusés par satellite. Jeudi 27 juin, France Télécom est devenu membre à part entière de TPS (Télévision par satellite), le troisième bouquet de chaînes de télévision diffusées en numérique et par satellite aux côtés de TF 1, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion-Bertelsmann, Lyonnaise communication, M 6, et France Télévision.

Le schéma initial qui plaçait France Télécom en partenaire technique de TPS, au sein d'une filiale chargée d'acheter des décodeurs numériques dans le but de les louer aux futurs abonnés, est donc abandonné. France Télécom a certes réussi à convaincre les partenaires de TPS d'utiliser Viaccess, sa technologie de contrôle d'accès. Mais en sus, sur demande insistante des pouvoirs publics, le groupe public va prendre 17 % du capital de TPS.

Le gouvernement n'ayant pas d'argent pour financer les investissements de France Télévision dans le numérique, c'est France Télécom qui va ouvrir sa cassette. La compagnie nationale de téléphone aura donc 66,66 % de France Télévision entreprises (FTE), une société qui contrôle désormais 25 % du capital de TPS. France Télévision sera l'autre actionnaire de France Télévision Entreprises avec 33,33 % des titres.

Jeudi 27 juin, les conseils d'administration de France 2 et France 3 ont donné leur feu vert à l'entrée des deux chaînes publiques dans la future société TPS (Télévision par satellite). Le président de FTE sera Xavier Gouyou-Beauchamps, actuel président de France Télévision.

Ayant accepté de prendre un risque dans la holding de tête de TPS, France Télécom a choisi de réduire fortement sa participation au sein de la société chargée du financement des décodeurs (200 millions de francs d'investissement initial environ). L'investissement global est chiffré à 2,5 milliards de francs, étalé sur plusieurs années.

PROTOCOLES

Bien qu'Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, se soit récemment interrogé sur la nécessité de *« la présence de la télévision publique dans l'univers de la télévision payante » (Le Monde* du 28 juin), la question aurait pu tout aussi bien s'adresser à France Télécom. La plongée de ce géant des télécommunications dans le monde *« hautement spéculatif »* des programmes semble la conséquence des contraintes financières de l'Etat. Était-elle inévitable ? Ils sont nombreux à France Télécom à le penser. Compte tenu de la concurrence qui va exister entre les différents réseaux, tous les prestataires qui se cantonnent à des savoir-faire uniquement techniques seront pénalisés.

Pour France Télécom, toutes les rumeurs sur un éventuel désengagement de Bertelsmann sont erronées. *« Les protocoles signés prévoient des engagements financiers chiffrés pour chacun des partenaires. Toute rupture de contrat serait susceptible de dommages et intérêts »*. En outre, fait remarquer un responsable de France Télécom, *« à partir de septembre, la loi allemande empêchera tout groupe de communication de détenir à elle seule plus de 30 % de l'audience télévisée. Bertelsmann-CLT étant déjà proche de ce chiffre, la seule possibilité de développement passe par l'international »*. Le lancement du bouquet TPS est toujours prévu à la fin de 1996.

L'entrée de France Télécom dans TPS n'est toutefois pas dénuée de conséquences technologiques. Tout d'abord, face à la stratégie *« propriétaire »* de Canal Plus qui entend contrôler seule l'entrée et la sortie des réseaux numériques, il existe désormais un système alternatif. AB Sat et TPS utiliseront le décodeur Viaccess, un système de contrôle d'accès dit *« ouvert »* dans la mesure où il permet à tout abonné d'avoir accès à l'offre numérique de Canal Plus. Seconde conséquence importante : l'investissement de France Télécom dans TPS semble le signe clair d'un abandon de la filière satellitaire que France Télécom développe seule depuis plusieurs années. Désormais, le pôle satellitaire de France Télécom sera Eutelsat.

Yves Mamou

La télévision assure une promotion équivalente aux films français et américains

DANS LE COMBAT qu'ils mènent pour leur survie face au cinéma américain, les producteurs de cinéma tricolores cherchent depuis longtemps à compter leurs alliés. En janvier 1996, à l'initiative de Pascal Rogard, délégué général l'ARP (Auteurs, réalisateurs, producteurs), une association dirigée par Claude Lelouch, une étude avait été réalisée sur la presse : oui ou non, les « critiques » étaient-ils des agent de Hollywood, comme l'accusation en courait dans les milieux cinématographiques ? Une étude quantitative montrait clairement l'inanité de ces accusations.

Depuis le jeudi 27 juin, la télévision est à son tour blanchie : le petit écran ne surreprésente pas les films américains, à l'instar de ce qui se passe en salles. Si l'on en croit une étude menée par l'ARP et consacrée à la promotion télévisée de 61 films d'exclusivité, sortis entre le 11 septembre et le 12 novembre 1995, la télévision hertzienne ne peut être accusée de rien. En temps d'antenne, les 13 films français apparaissent même favorisés (10 heures et 17 minutes d'antenne) par rapport aux 21 films américains (9 heures et 49 minutes). Les grands perdants sont, en fait, les 27 films dits d'autres nationalités, qui sont sortis sur la même période à Paris.

Film par film, le comportement des chaînes n'a toutefois rien de collectif. TF 1 et M 6, intéressées par les films dits « grand public », couvrent surtout les sorties de longs métrages américains : 15 films américains contre 4 films français pour TF 1 et 18 films américains contre 5 films français pour M 6. TF 1 équilibre en revanche son temps d'antenne entre films français et films américains, tandis que M 6, qui n'a pas de journaux télévisés, ne peut en faire autant.

France 2 couvre mieux également la sortie des films américains (20 films sur 21), mais les films français (7 sur 13) ne sont pas négligés pour autant (4 heures et 47 minutes). Et France 3, qui couvre très peu la sortie des films américains, complète la mission de service public de la 2. Quant à Canal Plus, la couverture est quasi totale.

Difficile de savoir si les chaînes couvrent mieux les films qu'elles ont coproduits au détriment des autres. *Les Anges gardiens* et *Nelly et M. Arnaud*, coproduits par TF 1, ont été parfaitement mis en valeur par les deux chaînes concurrentes, France 2 et TF 1. Idem pour *Le Garçu*, coproduit par France 2 et bien promotionné par TF 1. Seul événement, le faible intérêt montré par TF 1 (4 minutes et demie) pour *Le Hussard sur le toit*, coproduit par France 2 (35 minutes), mais il est vrai qu'Hachette, producteur du film, fut concurrent de Bouygues pour la privatisation de TF 1. La Cinquième et Arte, compte tenu de leur ligne éditoriale, pédagogique pour l'une et franco-allemande pour l'autre, jouent un rôle mineur dans la promotion du cinéma.

Y. M.

VENDREDI 28 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Crise chez les Farlow.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série [2/2]. La guerre des planches.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Hooker. Série. L'enfant du silence.
18.05 Sydney Police. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Trafic info.

20.50

L'AMOUR EST UN JEU D'ENFANT
Téléfilm de Pierre Grimblat (100 min). 501634
Le père de Benjamin est veuf. La mère d'Olivia est divorcée. Pour les deux enfants, la solution est toute simple : il faut les marier.

22.30

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. Les abandons d'animaux (110 min). 5008935
0.20 Peter Gunn
Téléfilm de Blake Edwards (90 min). 5692813
Un privé est engagé par un caïd de la Mafia pour retrouver le coupable du meurtre de son rival, électrocuté dans sa piscine.
1.50 Journal, Météo.
2.05 et 3.40 Histoires naturelles. 2.55 et 3.30, 4.35 TF 1 nuit. 5.05 Musique. 5.10 Histoire des inventions.

France 2

12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Spécial G 7, Point route.
13.50 Les Routiers. Série.
14.50 Le Renard. Série.
16.00 et 5.00 La Chance aux chansons. Festival de stars : Enrico Macias, Gilbert Bécaud, Annie Cordy, Renaud, Sacha Distel, Zizi Jeanmaire, Frédéric François.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.55 Studio Gabriel. Invité : Vincent Lindon.
19.59 Journal, Spécial G 7 avec Raymond Barre, A cheval, Météo, Point route.

20.55

NESTOR BURMA
Série. Eaux troubles de Javel, d'Alain Bloch d'après Léo Malet, avec Guy Marchand, Nelly Alard (100 min). 2935480
Burma enquête sur le meurtre d'un serrurier qui laisse derrière lui une femme enceinte... et un mystère.

22.35

▶ LA PEAU DU CHAT
Téléfilm de Jacques Otmezguine d'après Jean-Claude Grumberg, avec Pierre Arditi, Anne Canovas (90 min). 291848
0.00 Journal, Bourse, Météo.
0.20 François Truffaut, portraits volés
Film documentaire de Serge Toubiana et Michel Pascal avec la participation de Fanny Ardant, Olivier Assayas (1992, 93 min). 8769206
2.25 Parapluie de Djerme. 3.15 Avoir vingt ans à Sydney (rediff.). 4.30 24 heures d'infos. 4.45 Le Huitième Ciel.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. Invitées : Paulette Coquatrix et Marie-Paule Belle.
14.30 Fame. Série.
15.20 Ranch L. Série.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. L'école est finie.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Une femme de trop*, de Louis C. Thomas.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Mirage à Chimbote (60 min). 6158848
Chimbote attire comme un mirage des milliers de Péruviens qui quittent leurs montagnes pour la côte industrialisée dans l'espoir d'y faire fortune.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Gabriel Tacchino. Bosnie : l'arc-en-ciel de Sarajevo, de Vincent Régnier et Frédéric Dézert ; France : les Jeanne d'Orléans, de Philippe Fontenoy et Philippe Bigot ; Etats-Unis : la danseuse du désert, de Christophe Rouvière et Yvon Bodin (60 min). 5019683
22.50 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ? Magazine présenté par Jean Lanzi. Plein le dos. Dossier : histoires de dos. 0.15 Captain Café. Avec Kent, Julia Saar, les Innocents, Doc Gyneco. 1.05 Les Incorruptibles. Les marchands de ferraille. Série. 1.55 Musique Graffiti. *Rixes, Symphonie nº 3 avec orgues*, de Saint-Saëns (25 min).

La Cinquième

13.00 Détours de France. 13.25 Attention santé. 13.30 Défi. Le peintre et dame nature. 14.00 L'homme qui marche debout. 15.00 Les Grandes Batailles du passé. Alésia. 15.55 Le Réseau des métiers. 16.00 La Cloche tibétaine. [7/7] Feuilleton. 17.00 Alf. 17.30 Des religions et des hommes. 17.45 Les Clefs de la nature. Un regard d'aigle. 18.00 Plans de vol. Les camions du ciel [8/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 La Réponse de l'océan. Documentaire. Les mers au secours du climat, de Natali et Sigurd Tesche (60 min). 7428
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 3003
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

UN AIR DE LIBERTÉ
Téléfilm d'Eric Barbier (90 min). 561119
Rediffusion du premier épisode de la collection Les Années lycée. *Année scolaire 1967-1968. Trois jeunes élèves n'attendent rien de particulier, si ce n'est d'avoir le baccalauréat. Les événements de mai vont bouleverser les destinées des trois amis.*

22.15

GRAND FORMAT : CALCUTTA ■ ■
Film documentaire français de Louis Malle (95 min). 912003
En une suite de séquences se rapportant à diverses activités de la ville, on y verra un film passionnant par le point de vue d'un occidental sans fards esthétiques, sans effets de montage. Louis Malle avait su capter, dans un choc émotionnel, un monde avec ses oppositions de classes, son indifférence à la vie et à la mort.
23.50 Cinéma, de notre temps. Jean-Pierre Melville, portrait en neuf poses, d'André S. Labarthe (50 min). 949022
0.40 Music Planet. Magazine. Jazz Collection [1/3]. Louis Armstrong, de Jean-Luc Leon, Gérald Arnaud et Jean-Pierre Dewilers (rediff.). 1.35 Grace. Documentaire de William A. Whiteford. 2.35 Toujours l'amour. Court métrage hongrois de Marian Kiss (20 min).

M 6

13.25 Charles et Diana
Téléfilm de John Power (89 min). 1837515
En juillet 1981, le mariage du prince Charles, héritier de la couronne d'Angleterre, avec Lady Diana, fille du Comte Spencer, enchante le monde. Pour la princesse, les contraintes deviennent vite pesantes...
15.00 Drôles de dames.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. Disparus. Série.
19.00 Caraïbes offshore. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 0.00 Capital 6.

20.45

FLASHBACK
Magazine présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. Spécial vacances. Invités : Gilbert Montagné, Indra, Olivia Adriaco, Carlos, André-Philippe Gagnon, Los Del Rio, Génération Disco, Boris, Fool's Garden, Philippe Corti (140 min). 902751

23.05

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Echec et mat (55 min). 4452586
La fille d'un célèbre homme politique a mystérieusement disparu. L'enquête que mènent Jim Phelps et les agents de sa célèbre équipe les met sur la piste d'un richissime homme d'affaires qui ne semble pas étranger à cette disparition.
0.10 Secrets de femmes.
0.45 Best of Groove.
2.15 Jazz Dance. Documentaire. 3.05 E = M 6. Magazine. 3.30 Fréquenstar. Magazine présenté par Laurent Boyer. 4.25 Ophélie Street. Magazine (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Elisa
Film de Jean Becker (1994, 110 min). 6715916
15.35 Babylon V.
16.20 Le Journal du cinéma.
16.25 La Guerre des boutons, ça recommence
Film de John Roberts (1995, 91 min). 9338312
18.00 Reboot.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-François Halin, Benoît Delepine.

20.30

ATHLÉTISME
Meeting Gaz de France 1996 (120 min). 28886
22.30 Flash d'information.
22.35 Ça cartoon. Magazine présenté par Philippe Dana (25 min). 532139

23.00

HIGHLANDER 3
Film d'Andy Morahan avec Christophe Lambert (1994, 95 min). 1966041
1.15 Le Cinquième Mousquetaire
Film de Kan Annakin (1977, v.o., 116 min). 3958523
3.10 Aliens, le retour ■ ■
Film de James Cameron (1986, v.o., 132 min). 12612875
5.25 Un ange gardien pour Tess
Film de Hugh Wilson (1994, 92 min). 94882022

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. La greffe et les rumeurs du vol d'organes (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. Le réveil du Moyen Age (5).
20.30 Le Banquet. La bonté.
21.32 Black and Blue. Les jeunes, Dizzy et Bird. Avec Alain Tercinet.
22.40 Nuits magnétiques (rediff.). Des Australiens à Paris (4).
0.05 Du jour au lendemain. Jean Lacouture (Montaigne à cheval). 0.50 Coda. Zakir Hussain (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Marguerite Duras ; 2.58, La Vie oblique : Marie-Rose Guarnieri ; 3.50, Le Gai Savoir : Antoinette Molinié ; 4.35, Potosi, la montagne d'argent ; 6.02, L'Image dans le tapis, de Henry James.

France-Musique

20.00 Concert. Inauguration de la cathédrale d'Evry. Donné le 23 mai, par le Chœur de Radio-France, François Polgar, chef de chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Symphonie de psaumes, de Stravinsky ; Symphonie nº 3 Rhénane, de R. Schumann.
22.00 Soliste. James Galway, flûte. Œuvres de Bach, Gerhardt.
22.30 Concert. Festival de Grenade. Donné en direct du Palais Charles Quint, à Grenade, par l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. Arturo Tamayo : Homenajes, suite pour orchestre, de De Falla ; Sinfonia Hommage à De Falla, de De Olavide ; Pedrelliana, de Gerhard ; La Mer, de Debussy.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 ▶ Les Soirées de Radio-Classique. Claudio Arrau, piano. 15 Variations et fugue nº 35 Eroica, de Beethoven ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 de Liszt, par l'Orchestre Symphonique de Londres, dir. Sir Colin Davis ; Sonate nº 18 D 894 de Schubert ; Œuvres de R. Strauss, Debussy.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Chopin, Mendelssohn, von Weber, Schumann. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invité : Maxime Le Forestier (France 2 du 21/1/96)
23.50 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).
22.40 Aramits, la fête des bergers.
23.25 Claudine et Dédée, trieuses de poissons.
23.55 ▶ Place de la République (95 min).

Planète

19.35 Retour à Samarkand. [3/4] En Kashgarie.
20.35 L'Histoire oubliée. [1/3] Les tirailleurs sénégalais.
21.30 Marx Brothers. [2/2] Côté cour, côté jardin.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 ▶ In the Key of Oscar Peterson. Documentaire de W. R. Cunningham et S. Sweeney.
22.40 Musiques en scènes. Invité : Simon Rattle.
23.10 Concert : Pavarotti à Hyde Park. Enregistré à Londres, en 1991 (115 min). 46823515

France Supervision

20.30 Volley-ball.
22.10 Canoë-kayak.
22.35 Horse-ball.
23.35 Concert : Kent. Enregistré à la Cigale, à Paris (90 min). 80809138

Ciné Cinéfil

20.30 Fièvres ■ Film de Jean Delannoy (1942, N., 100 min) 4193480
22.10 Cartes sur table. Film de Jess Franco (1965, N., 95 min) 24005751
23.45 Curly Top ■ Film de Irving Cummings (1935, N., v.o., 75 min) 80670916

Ciné Cinémas

21.00 Miss Daisy et son chauffeur ■ Film de Bruce Beresford (1989, 95 min) 14716461
22.35 Le Dernier Samaritain ■ Film de Tony Scott (1991, v.o., 105 min) 58299190
0.20 Punisher. Film de Mark Goldblatt (1989, 90 min) 1664900

Série Club

20.45 et 23.45 Commando Garrison. Laissez-moi mourir.
21.30 Madame et ses flics. Spéciale bavure.
22.30 La Famille Addams. Les Addams s'encanaillent.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle. La bombe à retardement.
0.30 Vive la vie (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. Embargo sur le rêve.
21.20 M.A.S.H. La rumeur.
21.45 Chronique du front.
21.50 Destination séries.
22.25 Dream On. Rencontre au lavomatic.
22.50 Seinfeld. La limousine.
23.15 Country Box.
23.45 La Semaine sur Jimmy.
23.55 New York Police Blues. Episode nº 54.
0.45 Jimmy Summertour.

Eurosport

12.55 Formule 1. En direct. Grand Prix de France à Magny-Cours : essais (65 min). 3102111
15.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Angleterre à Wimbledon (240 min). 18178785
20.00 Formule 1.
21.00 Kick-boxing.
22.00 Tennis.
0.00 Pole position (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.35 Les Misérables. Film de Jean-Paul Le Chanois [1/2] (1957, 95 min). Avec Jean Gabin. *Drame.*
0.25 S.O.S. Concorde. Film de Roger Deodato (1978, 95 min). Avec James Franciscus. *Drame.*
2.00 Les Nouveaux Barbares. Film d'Enzo G. Castellari (1983, 90 min). Avec Thimothy Brent. *Fantastique.*

TSR

20.05 Pas nous, pas nous. Film d'Arthur Hiller (1989, 100 min). Avec Gene Wilder, Richard Pryor. *Comédie policière.*
21.45 C'est ma vie, après tout ! Film de John Badham (1981, 115 min). Avec Richard Dreyfuss, John Cassavetes. *Drame.*
23.50 Le Jeune Werther. Film de Jacques Doillon (1992, 90 min). Avec Ismaël Jolé-Ménébhi. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



هكذا في الأصل

Le Tour de France et ses légendes

Après toute une soirée dédiée à la « Grande Boucle », dimanche 30 juin, Arte propose un superbe portrait du champion italien Fausto Coppi, vendredi 5 juillet

LE TOUR de France revient, et avec lui les histoires et les souvenirs qu'on se raconte dans la caravane, pendant que les coureurs, dans la plaine ou à l'assaut des cols, bâtissent la légende. *Le Tour de France* arrive et la télévision se met à son rythme. France Télévision se charge de l'histoire immédiate – les dizaines d'heures de retransmission en direct avec des moyens de plus en plus sophistiqués – et Arte se consacre à la légende et aux mythes. En 1993, elle avait proposé « La Roue », une série de portraits de cyclistes diffusée à raison d'un par soir (les vingt portraits – sept minutes chacun – sont disponibles chez Arte Vidéo). Cette année, la chaîne culturelle offre plusieurs « contes ».

Dimanche 30 juin, après la première étape, une soirée thématique « Encore un tour » s'ouvre sur « Chacun son tour », un document de Patrick Le Gall, fils d'un ancien commissaire du Tour, qui a déniché quantité d'images inédites des courses d'avant guerre. Suivent trois portraits groupés sous le titre *Les Echappés*. Dans un film-sketch de Jean-Claude Mocik, *Poulidor en jaune*, Claude Piéplu revisite le Tour 1964 et propose une autre version du fameux duel Anquetil-Poulidor (signalons que Canal Plus présentera, le 6 juillet, *Poulidor Cœur d'or*, de Jean-Pierre Beaurenaut). Deuxième « échappée » : *Miguel raconte Indurain*, de François Landesman. Alors qu'il tente de remporter le Tour pour la cinquième fois consécutive, l'Espagnol, de coutume peu bavard, parle de son quotidien : « *Le cyclisme est un métier très dur parce que tu cherches toujours à dépasser tes limites...* »



Vendredi 5 juillet, dans « Grand Format », Dominique Jameux et Jean-Christophe Rosé racontent *Fausto Coppi, une histoire d'Italie 1945-1960*. La souffrance se lit sur chaque plan de ce portrait d'un champion diabolique et inégalé. Un passionnant documentaire à voir absolument. Mieux, à enregistrer et à conserver. Un modèle d'intelligence et de poésie. L'incroyable vie de Coppi se déroule devant nos yeux à l'unisson de l'histoire italienne. Les exploits sportifs, les événements privés et publics s'entrelacent...

Né en 1919, dans une famille pauvre du Piémont, Coppi commence à gagner alors que l'Italie est sous la coupe du fascisme. En 1940, il remporte son premier Giro (le Tour d'Italie) devant Gino Bartali. Il accumulera titres et records jusqu'en 1953. Le *Campionissimo* est parfaitement représentatif du dualisme italien, ce goût pour la sécession et la discussion. Comme il y a le Nord et le Sud, Don Camillo et Peppone, Alfa Romeo et Ferrari, Coppi a un adversaire : Gino Bartali. De 1945 à 1955, les épopées du cyclisme italien sont leurs duels. A toi le Tour d'Italie, à moi le Tour de France. Chacun a ses *tifosi*, ses détracteurs. Eux courent pour la victoire, pour la gloire. Coppi gagnera deux Tours de France, cinq Tours d'Italie, un Paris-Roubaix. Ses jambes longues et sa façon de se plier sur le vélo font son style, fluide et féroce. Certains l'appellent « le prédateur » ou bien « l'aigle ». Il y a aussi l'homme, peu disert, discret, sans doute têtu. Un homme à la santé fragile, souvent accidenté, toujours remonté sur sa machine, pour gagner encore. Pas un mot de trop pour dire une telle vie.

Et les images ! Puisées dans les archives, elles contournent l'homme pour mieux le deviner. Cols avalés, descente vertigineuse, Coppi roule, sans pitié. Le record de l'heure est battu devant un parterre vide. Les archives de Faustino Coppi, le fils naturel de Fausto, révèlent l'intimité d'une drôle de famille. Dans l'Italie des années 50, on ne divorçait pas... Fausto Coppi est mort le 2 janvier 1960 d'une malaria mal soignée. Derrière son cercueil, le pays s'est réconcilié.

Bénédicte Mathieu

★ « Encore un tour », Arte, dimanche 30 juin à 20 h 45.

★ « *Fausto Coppi, une histoire d'Italie* », Arte, vendredi 5 juillet à 22 h 10. A lire, l'excellent ouvrage de Dominique Jameux : *Fausto Coppi, l'échappée belle. Italie 1945-1960* (Arte Editions Austral, 186 pages, 120 F).

Pub *par Agathe Logeart*

UNE PERQUISITION, UNE ! Il n'a pas froid aux yeux, le juge Halphen. Cette fois, c'est au domicile privé de Jean Tiberi qu'il s'est rendu pour examiner les papiers que le maire de Paris aurait pu y conserver par devers lui. Bonne ou mauvaise pioche ? On n'en sait évidemment rien pour le moment. France 2 nous a montré Xavière Tiberi, femme de son maire de mari, et mère d'ex-chanceux attributaires de logements sociaux, qui, souriante, expliquait que le juge s'était montré fort courtois.

A l'entendre, on aurait pu croire qu'ils avaient pris le thé ensemble. Quant à savoir ce que le magistrat avait bien pu trouver en fouillant dans ses tiroirs, elle conseillait sans rire aux journalistes de le demander au juge, avant de s'engouffrer dans sa voiture. Sous-entendu : s'il y a des fuites sur nos petits secrets de famille, il ne faudra pas chercher bien loin pour savoir d'où elles viennent.

Le juge, lui, se protégeait comme il pouvait de la meute qui était venue l'attendre. Il ne bénéficiait d'aucun service d'ordre, contrairement à l'habitude, et le commentaire de France 2 laissait entendre que s'il se déplaçait ainsi tout seul, uniquement accompagné de sa greffière, c'est qu'un différend l'opposait à la police. Avait-il voulu agir sans que les plus hautes autorités de l'Etat aient été immédiatement prévenues de sa démarche ? Cela en avait tout l'air. Aussi était-on très intéressé par les commentaires que ferait sur cette affaire – et sur bien d'autres – le garde des sceaux, Jacques Toubon, que la rédaction de TF 1 avait eu la bonne idée d'inviter dans son journal de 20 heures. Officiellement, il s'agissait de l'entendre sur le énième plan de modernisation de la justice élaboré par les têtes pensantes de la Place Vendôme. PPDA se lança.

Très osée, la première question sur la gêne éventuelle que pourrait ressentir le ministre de la justice, par ailleurs adjoint au maire de Paris, à conduire l'action publique dans un dossier aussi sulfureux... Mais Jacques Toubon trouva l'esquive sans qu'à aucun moment son interlocuteur ne jugeât bon d'oser la moindre contradiction. Les affaires ? Eh bien, oui, il y en a. Et – croix de bois, croix de fer... – il ne faudrait pas compter sur lui pour y mettre son grain de sel. Les juges enquêtent en toute indépendance. Ceux qui prétendent le contraire sont, à force de dénigrer ainsi le fonctionnement de l'institution judiciaire, ce pilier de la démocratie, les ennemis de cette même démocratie et les tenants d'un ordre moral, qui, au nom d'un prétendu souci de transparence, se font en réalité les alliés de l'extrême droite. CQFD.

Le saucissonnage des affaires, la mise à l'écart de juges gênants par le biais de promotions inespérées, les classements sans suite des dossiers impliquant des amis politiques, les instructions savamment ralenties, il n'en fut pas question. On se pinçait pour y croire. Ce n'était pas une interview, c'était un spot publicitaire. Mais PPDA n'a jamais dû entendre parler des publicités mensongères.

SAMEDI 29 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. *Magazine.*
12.53 Journal, Météo, Trafic info.
13.30 Reportages. L'épopée du Puy-du-Fou.
14.05 L'homme qui tombe à pic. Série. Un amour éternel.
15.05 Mac Gyver. Série. *Le retour de Jimmy.*
16.00 Melrose Place. Série. Un petit diable dans la tête.
16.55 Hercule. Série. Le retour de Némésis.
17.45 Trente millions d'amis.
18.20 Allume la télé. Jeu.
19.05 Beverly Hills. Série. L'initiation.
20.00 Journal, Spécial F 1, Tiercé, Météo.

20.45

▶ LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Les tubes de vos vacances. Invités : France Gall, Mariah Carey, Zouk Machine, Lagaf' et ses Gafettes, François Feldman, Richard Sanderson... (125 min). 498252

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Haute infidélité, de Jim Wynorski, avec Shannon Tweed (95 min). 2855813
Un avocat tombe sous le charme de sa cliente, une sexologue de renom, accusée du meurtre d'un producteur de télévision et de son associé.

0.25 Formule F 1. Grand Prix de France : analyse des essais.
1.00 Journal, Météo.

1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.35 et 2.10, 3.10, 3.45, 4.25 TF1 nuit. 2.20 et 3.55 Histoires naturelles. 3.20 Intrigues. Série. 5.00 Musique. 5.05 Histoire des inventions. Série.

France 2

12.15 et 3.00 Pyramide. Jeu. Avec Adeline Hallyday et André Herreri.
12.45 Point route.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.40 L'ABC des plantes.
13.45 INC. Magazine.
13.55 Samedi sport. 14.00, Championnat de France de VTT ; 15.10, *Tiercé, en direct d'Auteuil* ; 15.30 Athlétisme : Meeting de Reims ; 17.15 Cyclisme : présentation du Tour de France et prologue en direct (360 min). 22550455
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement. *Présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez.* (105 min). 896271
Ouverture des portes sur les épreuves et les aventures de Fort Boyard, qui bat son plein pour sa septième saison.

22.35

LE PIRE DE LA BROSSE À DENTS
Divertissement. Présenté par Nagui (55 min). 4576165

23.30 Journal, Météo.
23.40 Tatort. Série. La nouvelle. *Une jeune inspectrice enquête sur une série d'agressions commises sur des femmes. Pour arrêter le coupable elle n'hésitera pas à prendre tous les risques.*
1.20 Soko. Série. [1 et 2/2].
4.00 Zen. Série. [1 et 2/2].

France 3

12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.10 Faut pas rêver *(rediff.)*.
17.40 Montagne. Derrière le mur de glace. *Dangereux parcours pour trois enfants qui descendent le Zanskar, fleuve de l'Himalaya, pour rejoindre leur école.*
18.10 Expression directe. UDF.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Invention du tourisme*, de Marc Boyer.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le journal du Tour.

20.55

L'ENFER VERT
Téléfilm de Philippe Bensoussan, avec Gérard Darmon, Didier Bezace [2/2] (95 min). 2823691
Pour avoir connu mauvaise fortune au poker, un homme est pris dans le tourbillon infernal du contrat mafieux pour rembourser sa dette.

22.30

LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine. Staline en Espagne : la guerre civile dans la guerre civile, 1936-1939 (70 min). 1812558
L'ouverture des archives de Moscou permet d'explorer l'ombre et la lumière de la guerre civile. La politique de Staline tenue par ces services secrets, faite de procès politiques et de liquidation des non-communistes.

23.40 Journal, Météo.

0.05 Concours Eurovision 96 des jeunes musiciens. *Musique.* A Lisbonne. Fanny Clamagirand, jeune violoniste de onze ans, représentera la France. (65 min). 3199950
1.10 Les Incorruptibles.

La Cinquième

12.30 Va savoir. 13.00 Jimbo. 13.30 Les Enquêtes du commissaire Maigret. Mon ami Maigret. 15.00 Les Grands séducteurs. Cary Grant.
16.00 Pulsations. Magazine.
16.30 Les Derniers Far West. L'Amazonie [1/11]. *L'Amazonie recèle d'immenses richesses. Elle fascine surtout pour son or. Ici, aucun souci d'écologie, et les milliers d'Indiens vivant encore dans la Selva sont marginalisés.*
17.30 Telle est ta télé. Les Etats-Unis. 18.00 ▶ Les Nouvelles Aventures de Vidocq. La caisse de fer.

Arte

19.00 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [5/12] (29 min). 3185
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 29 juin 1946 : obsèques au Kremlin. Invité : Michel Tatut (45 min). 92962
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. La Pangée, un continent unique.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVOCAT
Série [4/6]. Mission parallèle, de Heinz Schirk, avec Manfred Krug (45 min). 412287
Dans le Kreuzberg immigré et populaire de Berlin, l'avocat Robert Liebling résout de bien ténébreuses affaires.

21.25 Métropolis. L'art descend dans la rue, la pop entre au musée ; que pensez-vous de... ; agenda culturel ; cyber-news (60 min). 9242097

22.25

MUSIC PLANET
Jazz Collection [2/3]. Fats Waller, de Jean-Pierre Devillers, Jean-Noël Christiani et Sylvie Faguer (60 min). 1055707
Une série de portraits de musiciens qui, au-delà des œuvres, s'intéresse à leur contexte historique et sociologique. Ce soir, le pianiste Fats Waller.

23.25 Brigitta. Téléfilm de Dagmar Knöpfl, d'après la nouvelle d'Adalbert Stifter, avec Carl Achleitner, Tamas Jordan (N., v.o., 80 min). 7437368
Au XIXe siècle, en Hongrie, un jeune peintre de talent est témoin d'un adultère.

0.45 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [4/12] de Marcel Cravenne, avec Claude Jade, Jean-Paul Zehnacker (rediff.). 1.15 Cartoon Factory. Dessins animés. The Oily Bird (1928) ; Singing Saps (1930) ; Three Little Kittens (1934) ; Betty Boop's Ker Choo (1933) (rediff.). 1.40 Rose. Court métrage belge d'Alain Berliner avec Clémentine Célarié, Daniel Hanssens (1993, rediff., 23 min).

M 6

12.55 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Série.
13.55 Robocop. Série.
14.45 Surfers détectives.
15.35 Cosmos 1999. Série.
16.30 Télé séries. Magazine. Les coulisses du doublage d'*Aux frontières du réel* ; la série *V* ; *Maya l'abeille*.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série.
18.00 Le Saint. Série.
19.00 Warning. Magazine.
19.15 Turbo. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 4.45 Hot Forme. Magazine. La pharmacie des vacances ; Réagir face aux piqûres d'animaux ; etc.
20.35 Coming Next.

20.45

MURDER ONE, L'AFFAIRE JESSICA
Série en vingt-trois chapitres, avec Daniel Benzali.
Chapitre 4 (60 min). 1664894
Chapitre 5 (50 min). 4637707
Chapitre 6 (55 min). 4337233

23.30

LA MAISON DE TOUS LES CAUCHEMARS
Série. La treizième réunion, avec Julia Foster, Warren Clarke.
L'enquête d'une jeune journaliste la conduit d'un centre d'amincissement à une morgue, et d'une clinique qui se révèle très particulière à un dîner avec des morts vivants.

0.30 Motocyclisme. Grand Prix des Pays-Bas.
1.30 Best of Dance. Musique.

3.00 Jazz 6. Magazine. 3.55 Culture pub. Magazine. 4.20 E = M 6. Magazine. 5.15 Sexy mode. Documentaire. 6.00 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.30 Flash d'information.
12.35 Sinatra, l'anniversaire. (55 min). 5591813 *Retransmission du concert pour le 80e anniversaire du célèbre crooner.*
13.30 La saison Cyber.
14.00 Basket américain. Résumé de la saison.
15.50 Meurtre à contre-jour. *Téléfilm de N. Gutman* (85 min). 7796436
17.15 La Rivière des hautes plaines. Téléfilm de S. Margolin (97 min). 6250504
▶ En clair jusqu'à 19.35
19.05 Le Journal du cinéma.
19.30 Flash d'information.
19.35 Pétanque. Sport.

20.30

CADFAEL
Série. [2/8] *Le moineau du sanctuaire* (76 min). 2375349
L'orfèvre de la ville de Shrewsbury est dévalisé et blessé. Tous les habitants soupçonnent un jeune jongleur qui se réfugie à l'abbaye, où vit le moine Cadfael...

21.50

RUGBY
En différé. Deuxième test-match. Argentine-France (100 min). 3062691

23.30 Flash d'information.
23.35 Alien 3 ■ Film de David Fincher (1991, 110 min). 8332252
1.25 Les Ombres du cœur. *Film de R. Attenborough* (1993, v.o., 126 min). 91800924
3.30 La Musique du hasard ■ Film de Philip Haas (1992, v.o., 95 min). 4932568
5.05 Les Copains ■ ■ Film de Yves Robert (1964, N., 95 min). 1121374

Radio

France-Culture

19.32 Poésie sur parole. *Récital Gabrielle Althen.*
20.00 Le Temps de la danse. *Spécial Flamenco.*
20.30 Photo-portrait. *Merlin Holland, œnologue et* petit fils d'Oscar Wilde.
20.45 Fiction : Le nouveau répertoire dramatique (rediff.). Aurélie, ma sœur, de Marie Laberge.
22.35 Musique : l'Air du temps. Y-a-t-il encore un chanteur dans la salle ?

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Petits crimes japonais ; L'Amour du prochain ; Métro à gogo, de Kyotaro Nishimura. 0.55 *Chronique du bout des heures.* 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Nuits du désert ; 1.28, Les Touaregs du sud algérien ; 2.55, Hawad ou voyages chez les Touaregs ; 3.23, Le Bon Plaisir de Théodore Monod ; 6.22, Andrée Chedid.

France-Musique

19.30 Opéra. *Festival d'été Euroradio.* Donné en direct de l'Opéra national de Paris, par le Chœur, Denis Dubois, chef de chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Carlo Rizzi : Norma, de Bellini, opéra en deux actes, livret de Felice Romani, d'après la tragédie de Soumet, Franco Farina (Pollione), Dimitri Kavrakos (Oroveso), Carol Vaness (Norma), Susanne Mentzer (Adalgisa), Paul Lyon (Flavio).
23.05 Le bel aujourd'hui. Portrait de Philippe Manoury. Passacaille pour Tokyo, de Manoury, par l'Ensemble de musique contemporaine de Moscou, dir. Alexei Vinogradov.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Théophile Gautier et la musique. Lohengrin, prélude, de Wagner, par l'Orchestre Philharmonia, dir. O. Klemperer ; Trio nº 1, de Beethoven, par le Trio Fontenay ; Procession nocturne, de Liszt ; Les Nuits d'été, de Berlioz, par l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Ansermet, Régine Crespin, soprano ; L'Invitation à la Valse, de von Weber, Martin, piano ; Giselle, d'Adam, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Tilson Thomas ; Tristesse, de Fauré ; Lamento, de Duparc, Souzay, baryton ; Rodrigue et Chimène, prélude de Debussy, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Nagano.

22.40 Da Capo. Œuvres de Bartok, Hindemith, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Les Carnassiers.
21.30 Reportages.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.35 Les Fous du roi.
20.35 L'Heure exquise.
21.35 Les Plus Beaux Jardins du monde. Naissance de la campagne anglaise.
22.00 Retour à Samarkand. [3/4] En Kashgarie.
23.00 L'Histoire oubliée. [1/3] Les tirailleurs sénégalais.

Paris Première

19.35 Stars en stock. Jane Fonda.
20.00 Golf en capitale.
20.30 Le Cadre Noir de Saumur.
22.00 Concert : Aretha Franklin. Enregistré au Palais des sports de Paris, en 1977. (60 min). 7052349
23.00 Paris dernière.
23.55 No One Is Innocent. De Patrick Savey.
0.20 Concert : Terence Blanchard (85 min). 55649479

France Supervision

19.50 et 22.25, 23.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Théâtre : Arsenic et vieilles dentelles. Pièce de J. Kesselring. Avec Simone Valère (115 min). 23620813
23.35 Romain Rolland, paroles dans le siècle. De Y. Jeanneret et A. Tamas.
0.40 Concert : Kent. Enregistré à La Cigale, à Paris (85 min). 20071634

Ciné Cinéfil

20.00 Le Club. Invité : Gérard Brach.
21.20 La Magnani. De C. Vermorcken. 77829417
23.00 La Malédiction des hommes-chats ■ ■ Film de Robert Wise (1944, N., 70 min). 1316078
0.10 Un homme de fer ■ ■ Film de Henry King (1949, N., 130 min). 12354905

Ciné Cinémas

20.30 Le Vent de la colère. Téléfilm américain de Fielder Cook (1987, 90 min). 7847900
22.00 Alexandre Trauner.
23.05 Flag. Film de Jacques Santi (1987, 105 min). 28927336

Série Club

19.55 Agence Acapulco.
20.45 Miami Vice. Le retour du fils.
22.15 Les Têtes brûlées. Alerte au Faucon.
23.00 La Loi selon Mac Clain. Autodéfense.
23.50 Les Evasions célèbres. Latude ou l'entêtement de vivre.

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. Morganite.
21.50 Friends. Celui qui était comme tous les autres.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Le dressage des parents.
22.25 Nonante.
23.25 La Conquête du ciel.
0.20 Quatre en un.
0.50 Seinfeld. La limousine.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct de Wimbledon. Internationaux d'Angleterre (165 min). 38851436
17.45 Cyclisme. En direct de S'Hertogenbosch (Pays-Bas). Tour de France : Prologue (135 min). 1440368
20.00 Formule 1.
21.00 Motocyclisme.
22.00 Tennis.
0.00 Pole position.
1.00 Motocyclisme (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.35 Le Salaire de la peur. Film de Henri-Georges Clouzot (1953, N., 0 min). Avec Yves Montand. *Drame.*
OU 20.35 Rosemary's Baby. Film de Roman Polanski (1968, 0 min). Avec Mia Farrow. *Fantastique.*
OU 20.35 Platoon. *Film d'Oliver Stone* (1986, 130 min). Avec Tom Berenger. *Aventures.*

Rendez-vous

8.30 Europe 1
Enquête nº 1 : Les autoroutes : attention, vacances.

13.30 Europe 1
Il était une fois Musicorama : Charles Trenet.

18.10 France-Inter
EBA : L'INET 96, rencontres mondiales de l'Internet à Montréal.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

SAMEDI 29 JUIN 1996

« Janvier, Janvier ! »

par Pierre Georges

ADIEU tête de veau, vache, sinon cochon et couvée ! Ce veau que Grimod de la Reynière estimait *« disposé à toutes les métamorphoses comme caméléon des cuisines »* ne prêtera plus son chef à l'art culinaire.

Interdite désormais la tête de veau. Sous toutes ses formes, en tous ses agréments et dans tous ses atours. Interdite d'affichage aux étals des boucheries, avec ou sans persil dans les narines. Interdite de table, même présidentielle. Interdite aux banquets républicains et régicides, chaque 21 janvier, à la santé, si l'on ose dire, de Louis XVI le décollé.

Ni tête, *« mets aussi salutaire qu'alimenteux »*, ni ris de veau et autres « issues » selon le terme ancien. La prohibition est décrétée. Les interdits sont spécifiés. Ces pauvres bêtes qui n'avaient rien demandé à personne, innocentes comme le veau qui vient de naître, sont désormais condamnées comme le pauvre Capet, à errer sans tête.

Bien sûr, il y aura des insoumis, des rebelles. Non parmi les veaux, mais parmi les hommes, peut-être même un marché noir. Des adresses qu'on se refilera en douce, le culte secret de la tête du veau d'or. Et de sombres et nocturnes traversées, dans les rues de Paris ou d'ailleurs, des lourdes valises pleines de têtes dans des torchons sanglants et d'énormes cris à la Gabin : *« Janvier, Janvier ! »*

Parigots, têtes de veaux ! Oui, résolument. La résistance va s'organiser contre cette tyrannie ordinaire et prionesque. Les gastronomes vont prendre le maquis. Car s'il leur faut mourir d'une mort spongiforme autant qu'elle soit le fruit d'un plaisir défendu. Dans leur célébration d'un culte étrange et suicidaire, les adorateurs de la Tête de veau vivront dangereusement, héros admirables du coup de fourchette. 2001 odyssée de la sauce gribiche !

Non, dans cette affaire, si l'on devait plaindre quelqu'un, ce serait bien le boucher et quelqu'autre le veau. Car voici l'embarras désormais créé : l'un aura une tête, l'autre n'en aura plus. Sans que cela avantage quiconque. Sauf à inventer au plus vite et par quelque manipulation génétique abracadabrante, le veau sans tête, on voit mal que faire de ces chefs inutiles et inutilisables. A moins évidemment d'en faire des farines animales. Mais ce serait la pire des solutions, la plus surréaliste aussi, comme le veau sans tête qui se mordrait la queue !

Tout cela pour des farines. Et pour des farines qui n'en méritent pas le nom. Car avant que d'être une folie scientifique, l'appellation même de « farine » pour qualifier des résidus animaux est une pure hérésie étymologique. Une usurpation de nom et de contenu, une falsification d'appellation.

Dans son infinie sagesse, la langue, elle, a ses racines et s'y tient. D'où vient le mot *« farine »* sinon du mot latin *farina*, lui-même né du mot *far*, le blé et par extension les céréales. Un nom n'est pas fait que pour dire les choses. Mais pour les signifier, profondément, au-delà du langage, dans le sens commun.

Si veau, vache, cochon et couvée avaient vraiment mangé d'étymologiques farines, nous n'en serions pas là. Mais ce que l'on a cru pouvoir leur administrer, ces poudres de viande, n'était, hélas, pas de *« la même farine »* !

Cette chronique reprendra dans Le Monde *daté du 16 juillet.*

DÉPÊCHES

■ **ARGENT.** La Banque de France a réduit d'un seizième de point, vendredi 28 juin, le niveau de l'argent au jour le jour, ramené de 3,75 % à 3,69 %. Ce taux était inchangé depuis le 26 avril. La fermeté du franc face à la monnaie allemande et le ralentissement de la croissance expliquent cette décision.

■ **BOSNIE.** Deux militaires français ont été tués et neuf blessés lors d'un accident de la circulation qui s'est produit, jeudi 27 juin, vers 16 heures, sur le mont Igman, à vingt kilomètres au sud-ouest de Sarajevo, a annoncé, vendredi 28 à Paris, le ministère de la défense. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE.** Necmettin Erbakan, le chef du Parti de la prospérité (Refah, islamiste), chargé le 7 juin de créer un nouveau gouvernement, serait sur le point de former une coalition avec le Parti de la juste voie (DYP) de Tansu Ciller, indique la presse turque du vendredi 28 juin. – *(Corresp.)*

■ **MUSIQUE.** Bob Dylan ne participera pas au concert de clôture du sommet du G 7 samedi 29 juin à Lyon. Le chanteur doit se produire le même jour, à Londres, dans le cadre d'un concert donné au profit du Prince's Trust, association caritative présidée par le prince Charles. Bob Dylan sera remplacé par Al Jarreau.

Un « collectif » conteste les subventions votées pour la visite du pape en France

Une opposition au séjour de Jean Paul II en septembre se dessine

UN MOUVEMENT d'opposition à la visite du pape en France, prévue du 19 au 22 septembre, tente de s'organiser au plan national. Une rencontre devrait réunir, samedi 29 juin près de Tours, des « collectifs » déjà constitués à Reims, Lorient, Lille ou Poitiers, ainsi que le Réseau Voltaire, des militants du Planning familial et de la Libre Pensée. Un appel sera lancé en vue d'une manifestation nationale à Tours le samedi 21 septembre, jour de la visite du pape dans cette ville.

Deux courants principaux – ultra-laïque et libertaire – se partagent ce mouvement de contestation. Ils mènent bataille, d'abord, à propos du financement de l'accueil du pape dans l'ouest de la France, entre autres à Tours, et à Reims. Un point a été marqué à Reims où une association laïque a obtenu du tribunal administratif l'annulation d'une délibération du conseil municipal visant principalement au financement d'un podium pour la messe que Jean Paul II devrait célébrer le 22 septembre (1,5 million de francs). Mais avant même ce jugement, Jean Falala, maire RPR de Reims, avait annulé cette délibération.

Cette « guerre » des subventions risque de se déplacer vers l'Ouest, où le comité d'organisation groupant des représentants de douze diocèses fait face à un déficit de l'ordre de 1,5 million de francs (pour un budget prévisionnel de dépenses de 7,5 millions de francs) que la collectivité devrait combler. Présidé par Philippe de Villiers, le conseil général de Vendée – où le pape se rendra le 19 septembre pour une visite de dévotion à Louis-Marie Grignion de Montfort, dans la ville de Saint-Laurent-sur-Sèvre – vient de voter une subvention de 300.000 francs. Le département du Finistère a dégagé la même somme. Vendredi 20 septembre, le pape sera l'hôte du Morbihan, à Sainte-Anne-d'Auray, où 200.000 fidèles au moins sont attendus et le département a promis une aide de 1,5 million de francs.

Ce n'est pas tout. Le conseil régional des Pays de la Loire a décidé d'accorder une subvention de 100 000 francs au comité d'organisation de la visite du pape, dont le siège est à Vannes. Ce comité devrait réunir tous ces concours pour les affecter à des dépenses non directement liées au culte comme l'aménagement de parkings ou d'installations de télécommunication. Toutefois, ces engagements financiers ont soulevé les réserves d'élus. Un recours devrait être déposé contre le conseil régional au tribunal administratif de Nantes par des associations proches du Parti socialiste.

Deux courants principaux – ultra-laïque et libertaire – mènent bataille

A Tours, où Jean Paul II résidera pendant trois nuits, la polémique porte sur des *« subventions »* qu'auraient accordé le conseil général d'Indre-et-Loire et le conseil municipal de Tours, qui s'élèvent à 1,5 million de francs chacune. Mais Mgr Honoré, archevêque de Tours, vient de démentir qu'il s'agisse de subventions, qu'il n'a jamais demandées à la collectivité. Les sommes évoquées font partie de dépenses d'aménagement, de rénovation et de restauration (aménagement de la basilique de Tours, de la zone piétonne voisine et illumination de la cathédrale), à la charge de la commune et du département. Ces dépenses étaient prévues de longue date. La visite du pape permet seulement de les accélérer.

En se battant sur le terrain de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le « collectif » contre la visite du pape en France soulève aussi des questions fort classiques, déjà posées lors des quatre premières visites de Jean Paul II en France. Pour l'accueil du chef de l'Eglise catholique, qui est aussi chef d'Etat (le Saint-Siège), les dépenses de protocole, de voirie, de communication et de sécurité doivent-elles être considérées comme des subventions à un culte ? Ou l'Etat ne fait-il que remplir ses obligations, comme à Lyon pour l'accueil du sommet du G 7 ? Une juste appréciation sur les dépenses engagées à l'occasion de la visite du pape devrait également prendre en compte les retombées touristiques et commerciales de l'événement dans des lieux comme Sainte-Anne d'Auray, la région de Tours ou de Reims.

A trois mois de l'arrivée du pape en France, il est encore difficile de prévoir quel tour prendra cette contestation et son éventuel succès. Cela dépendra de l'éventuelle greffe entre des revendications inspirées par une conception stricte de la laïcité et les questions critiques soulevées – à l'intérieur ou en dehors de l'Eglise – à propos de la commémoration à Reims du 1.500e anniversaire du baptême de Clovis, des prises de position du pape en matière morale ou du fonctionnement autoritaire de l'Eglise (affaire Gaillot).

L'« appel » du collectif contre la venue du pape est un pot-pourri de revendications où s'expriment le refus d'une visite servant à *« la propagation d'une foi ou d'une idéologie »*, l'attachement *« au droit à la contraception et à l'avortement »*, le rejet d'un *« retour en force de l'ordre moral, dont le pape est le propagateur »* et de son *« mépris »* pour les homosexuels. Les courants critiques à l'intérieur du catholicisme, comme ceux qui ont manifesté en 1995 pour Mgr Gaillot et qui tentent de lancer un référendum protestataire (comme en Autriche et en Allemagne), rejoindront-ils ou non le mouvement *« anti-pape »* qui devrait se structurer ce week-end à Tours ? L'inconnue est pour le moment totale.

Henri Tincq

La révision de l'affaire Seznec est rejetée

APRÈS sept années de procédure, la commission de révision des condamnations pénales a rejeté, vendredi 28 juin, la requête de Denis Le Her-Seznec visant à obtenir la révision du procès de son grand-père, Guillaume Seznec. A la lecture de cette décision, quelques personnes dans le public ont crié *« Honte à la France ! »*, *« Ordures ! »*.

Condamné aux travaux forcés à perpétuité, le 4 novembre 1924, par la cour d'assises du Finistère pour le meurtre du conseiller général Pierre Quémeneur disparu en mai 1923, Guillaume Seznec a toujours clamé son innocence. Après vingt-trois ans de bagne, il fut gracié en 1947 et revint en France pour y mourir sept ans plus tard, à l'âge de soixante seize ans.

A l'appui de sa demande, M. Le Her-Seznec produit le témoignage d'une employée d'un vendeur de machines à écrire aujourd'hui octogénaire, qui affirme avoir, à l'époque, désigné sous la pression de la police Guillaume Seznec comme l'acheteur d'une machine à écrire, principale pièce à conviction.

Jean-Michel Dumay

La FASP demande à la justice l'interdiction du syndicat FN-Police

LA FÉDÉRATION autonome des syndicats de police (FASP, principale organisation de policiers en tenue) a chargé ses avocats d'engager une procédure judiciaire visant à dénier au FN-Police le droit de continuer à être un syndicat policier. La Fédération souligne, pour expliquer sa démarche, la proximité des liens entre le parti de Jean-Marie Le Pen et le syndicat Front national-Police.

L'initiative de la FASP intervient après que le tribunal de grande instance de Nanterre a interdit au syndicat FN-RATP de se prévaloir de *« la qualité de syndicat professionnel »* (*Le Monde* du 10 juin). La direction de la Régie et la CFDT avaient saisi la justice afin de s'élever contre la création de cette émanation du Front national dans l'entreprise de transports, fin mars, quatre mois après l'apparition d'un syndicat FN dans la police.

L'entrisme du parti de M. Le Pen dans la police s'est opéré à visage découvert. *« FN-Police, on comprend tout de suite que c'est un syndicat différent, se réclamant des valeurs du courant national et donc décidé à dire tout haut ce que nos collègues disent tout bas. Et ça, c'est mobilisateur. Surtout dans notre corporation ! »*, écrit le président et fondateur du Front national de la police (FNP), Jean-Paul Laurendeau, dans le premier numéro du journal de son organisation *Le Policier français*. Cette publication a été lancée le 1er mai, *« jour de la fête de Jeanne d'Arc et du Travail »*. Le même jour, les responsables du FNP et du FN-RATP défilaient aux côtés des membres du parti de Jean-Marie Le Pen. *« Tout engagement syndical revêt un caractère politique*, note encore dans son journal M. Laurendeau, qui a été élu conseiller municipal sur une liste du FN aux dernières élections dans l'Essonne. *Et puis, le FNP n'a pas plus de liens avec le FN que la CGT n'en a avec le PCF ! »*

UNE ASSOCIATION

La FASP avait déjà demandé à l'administration de la police que le FNP – premier syndicat policier à utiliser un sigle de parti politique et à être ouvertement soutenu par celui-ci – ne puisse se présenter aux élections professionnelles de décembre 1995. Mais la direction générale de la police avait considéré, après consultation du Conseil d'Etat, que les statuts purement syndicaux du FNP étaient juridiquement acceptables.

Lors de ces élections, le syndicat d'extrême droite avait réussi une percée (7,4 % des voix, quelques semaines après sa création) et obtenu un siège à l'instance paritaire centrale de la police nationale. Deux mois plus tard, le FNP a saisi le tribunal administratif de Paris d'un recours qui, relevant des disparités de suffrages selon les régions, évoque des *« irrégularités »* pour obtenir l'annulation du scrutin. Afin de rallier à son action des membres non-policiers du parti de Jean-Marie Le Pen, le FNP s'est doté récemment d'une association, Les Amis du Front national de la police. Présidée par Damien Bariller, jeune conseiller régional du FN en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et bras droit de Bruno Mégret, cette association veut *« se battre »* aux côtés des policiers du FNP, écrit Damien Bariller dans *Le Policier français* : *« Vous seuls, avec l'aide de tous les patriotes, pourrez nous permettre demain de vivre enfin bien chez nous, en France. »* L'association ne cache pas ses relations avec le parti d'extrême droite, occupant dans les Hauts-de-Seine des locaux qui jouxtent, dans un immeuble de Saint-Cloud, ceux du siège national du FN.

Les avocats de la FASP, Mes Christine Sigaut-Cornevaux et Francis Jacob, nous ont indiqué qu'ils vont s'appuyer sur le cas de la RATP pour *« engager incessamment, sur la même base, une procédure en vue de faire dire qu'il n'est pas possible pour le Front national, à la fois, d'avoir un syndicat et d'être une organisation politique. »* La première chambre civile du tribunal de Nanterre avait jugé, le 7 juin, que *« le syndicat professionnel FN-RATP privilégie l'action politique »*, alors qu'il *« n'est pas licite* [pour un syndicat] *de se servir de l'action syndicale à des fins politiques »*.

Erich Inciyan

BOURSE

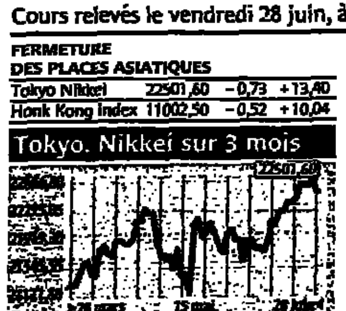
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 28 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22501,60	–0,73	+13,40
Honk Kong index	11002,50	–0,52	+10,04

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/06	Var. en % 26/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2112,85	–0,02	+12,87
Londres FT 100	3684,90	–0,29	–0,11
Zurich	—	—	+16,48
Milan MIB 30	—	—	+20,40
Francfort Dax 30	2553,17	–0,80	+13,27
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	–2,38
Madrid Ibex 35	—	—	+16,49
Amsterdam CBS	—	—	+18,50

Tirage du *Monde* daté vendredi 28 juin 1996 : 486 530 exemplaires 1 -